

Robert Fossaert (1927-)

1969

Le contrat socialiste

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Robert Fossaert (économiste, sociologue français)

Le contrat socialiste

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Robert Fossaert, **Le contrat socialiste**. Paris : Éditions du Seuil, 1969, 286 pages. Collection L'histoire immédiate.

[Autorisation de diffuser accordée par l'auteur le 16 août 2003]

Courriel : robert.fossaert@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.macrosociologie.com/macrosociologie/index.htm>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 22 août 2003 à Chicoutimi, Québec.



Robert Fossaert

Le contrat socialiste

Paris: Éditions du Seuil, 1969, 286 Pages.
Collection "L'histoire immédiate"



Le contrat socialiste

La gauche est défaite. Après avoir subi bien d'autres échecs, elle vient de perdre la première bataille de l'après-gaullisme. Jamais le pouvoir n'a semblé aussi loin de son atteinte.

Jamais, non plus, la gauche n'a été à ce point inattentive aux changements de la société qu'elle voudrait transformer. Évaluant mal les contraintes qu'imposent notre environnement international et notre héritage historique, analysant mal le réseau des pouvoirs qui régissent notre pays, la gauche, trop souvent, gesticule en croyant agir.

La première étape de sa rénovation est donc de, mieux comprendre la société où elle vit. Mais une seconde étape est tout aussi nécessaire : c'est d'inventer un nouveau comportement politique dans lequel le projet l'emportera sur le discours et le contrat sur la « tactique ».

Comme il montre que ces deux étapes peuvent être rapidement parcourues, ce livre est un livre optimiste. Il n'apportera, certes, aucune consolation à ceux qui s'obstinent à préparer le Front Populaire ou la Révolution de 1917. Mais, à tous les hommes de gauche qui veulent agir dans - et sur - la France des années 1970, il propose plus qu'un espoir : une méthode.

Robert Fossaert

Né en 1927. Économiste. Dirige la collection « Société » aux éditions du Seuil. A été l'un des animateurs des Rencontres socialistes de Grenoble.

L'Histoire immédiate collection dirigée par Jean Lacouture

Table des matières

Table analytique

1. L'échec

Les leçons du passé ?

- Le Front populaire
- La Libération
- Le Front républicain
- Vers mai 1968
- Du passé, faisons table rase

L'avenir à inventer

2. L'environnement

L'horizon

Le cadre

- Deux hégémonies
- Un monde figé et instable

La crise économique ?

- La crise oubliée
- Les nouveaux risques
- Le désordre monétaire international
- Crise ou cataclysme ?

Les crises politiques

- Les révolutions du Tiers Monde
- Une crise politique aux États-Unis ?
- La crise de l'U.R.S.S.
- D'autres crises et LA guerre

Le monde vu d'Europe

- L'Europe plus libre
- L'Europe des Six
- L'Est et le Tiers Monde
- Une chance à saisir

3. **L'héritage**

La France à gouverner.

- La France, trop vieille et trop jeune
- Les déserts français
- 5 paysans, 20 ouvriers, 75 tertiaires
- Le poids changeant des classes sociales

La France, difficile à gouverner

- Tous urbains
- Tous bacheliers
- L'au-delà du travail

La marmite nationale

- Individualiste ou citoyen ?
- L'éternel jacobin ?
- La France inflationniste ?
- La gauche, addition de minorités et de révoltes
- L'écume

Trois tendances

- La tendance de l'expansion
- La tendance de la petite France
- La tendance du progrès social et des droits acquis
- Des tendances aux organisations

Trois illusions

- L'illusion politique
- L'illusion technocratique
- L'oubli de l'avenir

Un problème

4. **Les pouvoirs**

L'État partout.

- La société civile, loin de l'État
- L'État dans la société civile.

Trois pouvoirs ?

- La justice
- Le Parlement
- L'exécutif

Le pouvoir dans la société civile

Le réseau du pouvoir

- L'interpénétration de l'économie et de l'État
- Des pouvoirs différents ?
- Des centres de décision
- Un système de décisions
- Les luttes sociales.
- Contre-pouvoirs et réformes de structure
- Un réseau sans frontières

La démocratie

- La dépolitisation ?
- La démocratie à réinventer
- Des libertés publiques

La chambre des machines

5 Les possibilités

Mai 1968

- Les trois tendances, avant mai
- Une quatrième tendance ?

La révolution ?

- La surprise
- L'incertitude
- L'épreuve de vérité
- La révolution était-elle possible ?
- Les rêveurs.
- Les réalistes.
- La révolution démocratique

La suite

- L'année wilsonienne du gaullisme
- Les premiers mouvements de l'après-gaullisme
- Un avenir agité

Le socialisme

- Recherche d'une définition
- Du besoin de changement au socialisme
- Deux leçons
- Les blocages
- Les manques
- Le socialisme pour nous

L'Europe

- [Où va l'Europe ?](#)
- [La gauche et l'Europe : une contradiction](#)
- [De fausses solutions](#)
- [D'indispensables compromis](#)
- [Les États-Unis socialistes d'Europe](#)

6. [Les objectifs](#)

[Une coexistence durable](#)

- [La révolution peu probable](#)
- [Le modèle suédois ?](#)
- [Quelle durée ? Quelle coexistence ?](#)
- [Le déclin de la petite France](#)
- [La tendance de l'expansion et ses clivages](#)
- [Un chemin praticable](#)

[Le dépérissement de l'État.](#)

- [Une critique politique](#)
- [Renvoyer l'État au ciel](#)
- [Décentraliser et désétatiser](#)
- [Mort du Parlement et renaissance des Parlements](#)

[L'économie mixte.](#)

- [Pour la nationalisation des "nationalisés"](#)
- [Les trois pôles de l'économie](#)

[Le partage des pouvoirs](#)

- [Deux contresens](#)
- [Une assurance nationale contre la médiocrité](#)

7. [Les moyens](#)

[Le cheminement](#)

[Une politique contractuelle](#)

- [Un nouveau comportement politique](#)
- ["Si le peuple ne vient pas à toi..."](#)
- [Une méthode et des exemples](#)
- [La fin d'un privilège, condition d'un renouveau](#)
- [Des contrats pour quoi faire ?](#)

[Un projet réformateur](#)

[Les communistes](#)

- [L'anti-communisme](#)
- [Déraciner l'anti-communisme](#)

La gauche à rénover

- Ruine ou rénovation ?
- Un syndicat pour la gauche
- Syndicat(s) et parti(s)
- Un parti pour la gauche socialiste

Conclusion

Annexe

Table analytique

A

Anticommunisme
Armée
A.S.S.E.D.I.C. (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce)

B

Banque nationale d'investissement
Bonapartisme
Bourgeoisie
Budget

C

Candidats (désignation des)
Capitalisme
Capitalisme monopoliste d'État
Capitalisme (néo-)
C.E.E. (Communauté économique européenne) ---> Marché commun.
Centres de décision
Centralisation
C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ---> C.F.D.T.
C.F.D.T. (Confédération française démocratique du travail)
C.G.C. (Confédération générale des cadres)
C.G.T. (Confédération générale du travail)
Chambres des machines
Classes moyennes
Classes ouvrières
Classes paysannes
Clubs
Club jean Moulin
C.O.D.E.R. (Comité de développement économique régional)
Colloques socialistes
Concentration
Concurrence internationale

Convention (abréviation pour : Convention des Constitutions républicaines)

Contre-Plan
Contre-pouvoirs
Crise économique
Crise monétaire
Crise politique aux États-Unis
Crise politique en U.R.S.S.

E

État (déperissement de l')
État (rôle économique de l')
État (structures de l')
Étudiants
Europe - Marché commun.
Exécutif

F

Fascisme
Fédération ---> F.G.D.S.
F.E.N. (Fédération de l'éducation nationale autonome)
F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste)
F.M.I. (Fonds monétaire international)
F.O. (Abréviation pour C.G.T.F.O. : Confédération générale du travail-Force ouvrière).
Front populaire
Front républicain

G

Gaullisme
Gestion loyale
Grenoble (Rencontres socialistes de)
Groupuscules.
Guerre atomique
Guerre coloniale

Guerre locale	O.R.T.F. (Office de radiodiffusion et de télévision française)
Guerre du Tiers-Monde	
H	y
Hégémonie	Parlement
Horizon, 1980	Parti
	Paysannerie ---> Classes paysannes.
L	P.C. (Parti communiste)
Immigrés	P.D.G. (président-directeur-général).
Impérialisme	Petite bourgeoisie
Impôts	Plan
Individu	P.M.E. (Abréviation pour Confédération générale des petites et moyennes entreprises)
Individualisme	Police
Inflation	Politique contractuelle
Information	Population active
I.N.S.E.E. (Institut national de la statistique et des études économiques).	Population par âges
Intellectuels	Population par régions
I.R.I. (Istituto per le Ricostruzione industriale)	Population urbaine
	Pouvoir sur l'avenir
J	Pouvoir (dissymétrie du)
Jacobinisme	Pouvoir dans l'État
J.C.R. (jeunesse communiste révolutionnaire)	Pouvoir sur le marché
J.E.C. (jeunesse étudiante chrétienne)	Pouvoirs (partage des)
Justice	Pouvoir (prise du)
	Pouvoir (réseau du)
L	Pouvoir dans la société civile
Libertés	Présidentielles (élections)
Libre-échangeisme	Projet réformateur
Ligue communiste (ex. J.C.R.).	Programme
Lutte des classes	P.S.U. (Parti socialiste unifié)
	R
M	Radical (parti) et parti socialiste
Marché commun	Récession
Mendésisme	Reconversion
Monopoles	Réformes de structure
	Régions
N	Révolution en France
Nationalisations	Révolution du Tiers Monde
	Révolution de 1917
O	S
O.A.S. (Organisation de l'armée secrète)	S.D.S. (Sozialistischer Deutscher Studentenbund - Fédération des étudiants socialistes allemands)
Objectif	Secteur public
Ordre mondial	S.E.E.F. (Service d'études économiques et financières).

S.F.I.O. (Section française de
l'internationale ouvrière - sigle du
parti socialiste)
S.G.E.N. (Syndicat général de l'éducation
nationale, affilié à la C.F.D.T.)
S.N.E.-Sup (Syndicat national de
l'enseignement supérieur).
Socialisme (actualité du)
Socialisme (définition du)
Socialisme (fondement du)
Socialiste (camp)
Société civile
Souveraineté populaire
Stalinisme
Suédois (modèle)
Syndicats
Système monétaire international

T

Technique et démocratie
Technocratie
Témoignage chrétien
Tendances (définition des)
Tendances de l'expansion
Tendances en mai 1969

Tendances depuis mai
Tendances et organisations politiques
Tendances et organisations syndicales

Tendances de la petite France,
e la petite France, Tendances du progrès
social e des droits acquis
Tendances du progrès social et des droits
acquis
Tendance (quatrième)
Tiers Monde
Troisième force

U

U. C. R. G. (Union des clubs pour le
renouveau de la gauche)
U. E. C. (Union des étudiants communistes)
U. G. C. S. (Union des groupes et clubs
socialistes)
U. N. E. F. (Union nationale des étudiants de
France)
Union française
Unité politique
Unité syndicale

Le contrat socialiste

1.

L'échec

[Retour à la table des matières](#)

La gauche française est atterrée. D'un printemps à l'autre, elle semble s'être épuisée d'espoir et de honte.

Ses diverses fractions ne s'étaient pas toutes reconnues dans l'effervescence de mai-juin 1968, mais toutes avaient ressenti l'une ou l'autre des péripéties de ce printemps comme un grave échec. Entre ceux qui croyaient avoir manqué de peu la Révolution et ceux qui, plus prosaïquement, avaient perdu leur mandat parlementaire, les différences pouvaient être immenses, mais le malheur était devenu pour un temps leur dénominateur commun.

Néanmoins, d'illusoires espérances se nichaient encore au creux de ce malheur. De plusieurs façons, la gauche se croyait apte à bénéficier de l'ébranlement de Mai. De toute façon, l'inévitable effondrement du gaullisme lui offrirait un jour sa chance...

Puis de Gaulle est parti et les cohortes de la gauche se sont lancées en rang éparés, vers une nouvelle défaite électorale. Un candidat unique avait recueilli,

en 1965, un petit tiers des suffrages ; quatre candidats, se réclamant chacun de la vraie gauche, ont difficilement totalisé, en 1969, un peu moins de voix.

Pompidou est appelé à présider la République jusqu'en 1976 et déjà les anciens combattants de "l'après-gaullisme" battent le rappel pour "l'après-pompidolisme". Mais le cœur n'y est pas, et plutôt que de tirer de nouvelles traites sur un avenir douteux, il est grand temps de faire rendre à l'effondrement de la gauche ¹ ce qu'il peut produire de plus utile : un peu de lucidité. Comprendre son échec, en tirer les leçons et, s'il se peut, proposer une nouvelle politique pour la gauche : tel est l'objet de ce livre.

Est-ce à dire que LA gauche existe et qu'on peut en faire l'objet de réflexions utiles ?

En vérité, la gauche est une notion aussi vague que vivante, et l'on verra que d'en mieux cerner les contours actuels et futurs est l'une des conditions de tout renouveau politique. Mais il faudra du temps et quelques détours pour décapier ce vocable.

Au départ, il suffit de noter que la gauche est prise, ici, dans son acception la plus large, comme l'ensemble des individus et des organisations qui se réclament d'elle. Née du classement parlementaire, étendue au corps électoral et même à toute la société, la gauche inclut de la sorte des formations politiques qui présentent des candidats aux élections (parti radical, S.F.I.O., Convention, P.S.U., P.C., Ligue communiste) et d'autres qui, par faiblesse ou par principe, s'en sont tenues écartées (clubs, comités, "groupuscules", etc.). Elle comprend également la plupart des organisations syndicales et bon nombre de formations dont l'objet proclamé est "social" plus que "politique", telles les fédérations de locataires ou les coopératives de consommation. À travers tous ces organismes, elle intègre ou influence des millions de Français, adhérents plus ou moins éphémères, électeurs plus ou moins versatiles ².

¹ Si, quelque temps après la parution de ce livre, des élections législatives devaient offrir aux partis de gauche l'occasion de rassembler un petit - ou même un gros - 40 % des suffrages, il faudrait y voir non pas l'annonce d'une remontée, mais la confirmation du jugement ici porté. (Voir, en annexe, p. 275, les résultats des différentes élections législatives survenues en France depuis 1945.)

² Il faudra souvent faire référence à des fragments plus ou moins larges de cet ensemble, ce qu'un adjectif suffira à préciser : on parlera ainsi de la gauche communiste, non-communiste, syndicale, etc. Toutes les fois qu'il sera question de la gauche sans autre indication, ce sera pour désigner, selon le contexte, soit la totalité confuse que l'on vient d'évoquer, soit les seules organisations politiques.

Les leçons du passé ?

[Retour à la table des matières](#)

La gauche française vit sous le coup d'un nouvel échec. Les années 1968 et 1969 ont pris place dans une série déjà longue et d'une grande régularité. Au XIXe siècle, le capitalisme subissait une crise profonde tous les dix ans environ. Au XXe siècle, le flux et le reflux des combats de la gauche semblent obéir au même rythme.

Impuissante ou complice devant la guerre qui venait, la gauche socialiste s'est assoupie en 1914, Pour renaître en 1919-1920 au prix d'une fracture jamais réduite.

On pourrait presque passer sous silence l'échec du Cartel des gauches, en 1924, si ses raisons ne gardaient une profonde actualité : jusqu'à présent, les crises monétaires, spontanées ou provoquées, ont toujours été fatales aux gouvernements de gauche, même les plus modérés, en France comme ailleurs : Wilson et ses amis français peuvent encore méditer l'expérience que vécut Herriot.

LE FRONT POPULAIRE

[Retour à la table des matières](#)

L'étape suivante, celle de 1936, passe généralement pour un succès d'importance historique. Le Front populaire n'a-t-il pas entravé le fascisme menaçant ? la classe ouvrière occupant les usines n'a-t-elle pas pris la mesure de sa force ? les masses populaires n'ont-elles pas conquis les congés payés, les 40 heures, les délégués, d'importantes hausses de salaires, quelques nationalisations et un début d'organisation des marchés agricoles ?

C'est vrai. Mais la coalition victorieuse de 1936 n'a pas su garder le pouvoir plus de dix-huit mois, ni en faire usage plus de quelques semaines et seulement pour parer au plus pressé. Stimulée par la crise et la menace fasciste, la gauche avait su vaincre. Victorieuse, elle ne sut exploiter sa victoire : ne voulant ou ne pouvant faire une révolution, ne pouvant ou ne sachant faire autre chose, il lui restait à "savoir terminer une grève" et à "gérer loyalement". Ce qu'elle fit, jusqu'à ce que sa propre majorité parlementaire se fût divisée, puis déchirée : c'est le Parlement élu en 1936, qui décida la chasse aux communistes de 1939 et porta Pétain au pouvoir en 1940, faut-il le rappeler ?

Tant qu'il gouverna, le Front populaire fit une politique économique déplorable, qu'on la juge d'un point de vue socialiste ou dans une perspective de "gestion loyale"¹. À tout prendre, les véritables victoires de 1936, celles qui devaient survivre aux joies de ce printemps et aux amertumes des années suivantes, sont le sursaut de dignité de la classe ouvrière, la promotion de quelques milliers de nouveaux militants et les premières réformes de structure².

Ce bilan sommaire est injuste sur un point au moins : il ne dit mot du contexte international dans lequel le Front populaire naquit et mourut. Ses dissensions, la brièveté de son expérience et son échec final ne sont-ils pas imputables avant tout à cet environnement ? Sans doute. Mais les circonstances internationales constituent rarement des contraintes absolues, ni des contraintes absolument extérieures. On reviendra plusieurs fois sur ce problème qui est d'apprécier la force et la malléabilité des contraintes extérieures et de juger leurs liens avec les actions des forces politiques internes.

En 1936, le Front populaire a certes subi la montée vers la guerre, comme il avait été porté par la montée du fascisme et de l'anti-fascisme. La guerre d'Espagne où se jouait l'avenir de l'Europe, l'a divisé. C'était la première fois qu'en France, une coalition générale de la gauche, soutenue par les communistes, accédait au gouvernement ; la première fois aussi qu'elle se révélait incapable de définir une politique internationale qui lui soit commune...

LA LIBÉRATION

[Retour à la table des matières](#)

Les contraintes extérieures sont invoquées à plus juste titre pour expliquer l'échec suivant, celui de la Libération. Cette fois, en effet, la France n'avait plus guère les moyens de résister aux pressions étrangères, ni de manœuvrer entre elles. Les conditions de sa libération, les accords de guerre de ses grands alliés et sa ruine économique l'avaient placée sous la dépendance américaine et la guerre froide devait l'enfoncer dans cette position, tout en déchirant plus que jamais les forces de gauche.

En 1944-1945, quand la nouvelle situation internationale ne s'était pas encore figée, une autre issue était-elle concevable, par exemple une sorte de révolution socialiste prolongeant l'action de 1936, maquis ? On voit bien, à cet égard, tout ce qui différenciait la situation française de la yougoslave et tout ce qui la rapprochait de la grecque.

¹ Voir Alfred Sauvy, *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, tome II, Fayard, 1967.

² Définir chemin faisant chacune des notions essentielles qui seront utilisées alourdirait le texte. Une table analytique donne, en fin de volume, les références nécessaires.

Un peu plus tard, on aurait pu imaginer aussi qu'un parti communiste autonome (en cette époque stalinienne...) et un parti socialiste maître de ses craintes (malgré le sort offert à ses homologues d'Europe orientale...) puissent conjuguer leurs efforts pour trouver, en politique internationale, une voie neutraliste et poursuivre, en politique intérieure, sur la lancée de la Libération. Mais rien dans la situation internationale, ni dans les expériences passées ou récentes de ces partis ne les y encourageait.

Cependant, de 1944 à 1947, le rapport des forces demeura assez favorable à la gauche : ce fut l'époque où, sous sa pression, maintes réformes sociales ou structurelles furent accomplies.

On peut attacher plus de prix aux nationalisations qu'aux statuts du fermage ou de la fonction publique et regretter l'absence de réformes universitaire, judiciaire et administrative. Mais on doit souligner également les progrès décisifs de la sécurité sociale, ceux plus timides du droit syndical (les comités d'entreprise) et l'extension du suffrage "universel"... aux femmes qui en demeuraient écartées ¹.

Au total, le bilan fut nettement plus positif qu'en 1936 les gouvernements de l'époque permirent un progrès social manifeste et créèrent les conditions du développement économique rapide et relativement maîtrisé qui devait suivre.

C'est seulement en matière coloniale que la gauche fut tout à fait au-dessous de ses responsabilités. La triste "Union française" ou le statut mort-né, octroyé à l'Algérie en 1947, ne peuvent faire oublier les massacres de Sétif et d'Haïphong. En acceptant, par habileté tactique, d'être complices de ces crimes, les partis au pouvoir préparaient leur échec suivant.

Malgré les résultats acquis, la génération de la Libération se considère souvent comme une génération perdue et place son expérience au rang des échecs. L'écart entre les projets de la Résistance et les réalisations de la Libération, les luttes violentes qui opposèrent, après 1947, des hommes qui s'étaient retrouvés ou découverts quelques années plus tôt et qui croyaient avoir tiré les leçons des erreurs de 1937-1938, l'impuissance à éviter ou à terminer les guerres coloniales, les compromissions des socialistes dans la "troisième force", l'éviction ou la subordination, par un P.C. stalinien, de ses cadres issus de la résistance nationale, le spectacle, enfin, des anciennes classes dirigeantes reprenant le contrôle de la nation, assujettissant à leurs fins les réformes de 1945 et trouvant une force nouvelle dans un essor économique qui leur avait été imposé : telles sont les raisons de cette amertume.

¹ Comme celles de la Providence, les voies du progrès social sont souvent détournées : le droit de vote accordé aux femmes fut assurément un progrès, riche de conséquences qui ne se sont pas encore toutes déployées ; mais son premier effet - qui dure encore - fut de renforcer l'assise électorale de la droite et du centre...

LE FRONT RÉPUBLICAIN

[Retour à la table des matières](#)

L'échec suivant date de 1956 bien qu'il ait été consommé en mai 1958. Comme dans toute faillite, une période douteuse précède le dépôt de bilan.

En 1954, un sursaut prometteur porta Mendès France au pouvoir pour mettre un terme à la guerre d'Indochine. Mais ni son gouvernement, ni sa majorité, ni les communistes qui en étaient exclus, ne surent reconnaître, à la Toussaint de cette année, la naissance d'une nouvelle guerre coloniale qui allait sembler plus horrible encore, parce qu'elle serait mieux connue de chacun.

Certes, la victoire électorale du 2 janvier 1956 dégaga bien une majorité de Front républicain et de communistes, élue pour mettre fin à la guerre d'Algérie. Mais le gouvernement de Front républicain n'osa imposer à la minorité européenne d'Algérie, si profondément semblable à son électorat, une solution qui, en lésant ses intérêts apparents, la sauverait de l'exil. Il n'osa ou ne sut se faire obéir de l'armée, future pépinière de l'O.A.S. ; mieux, il la renforça en envoyant le contingent et même les "disponibles" en Algérie. Les communistes, enfin, toujours exclus de la majorité, mais soucieux de l'influencer et ne "confondant pas le tout et la partie", soutinrent de leurs votes les maigres réformes sociales de 1956 et les pleins pouvoirs que réclamait le gouvernement pour "régler l'affaire algérienne".

Si l'on ajoute à cela l'équipée franco-anglaise de Suez et le soutien impavide accordé par le P.C. à l'intervention russe en Hongrie, 1956 prend toute sa dimension. C'est l'année où la gauche française, à de rares exceptions près, s'est déshonorée. C'est aussi l'année où, considérée en tant que composante de l'édifice politique national, la gauche s'est effondrée, préparant de la sorte l'effondrement de tout l'édifice. En mai 1958, de Gaulle prendra le contrôle d'une République en ruines.

Au regard de cet énorme passif, l'actif du Front républicain se laisse vite recenser : quelques perfectionnements aux mécanismes formateurs du revenu social (aide aux vieux, aménagement de la sécurité sociale) et l'octroi d'une troisième semaine de congés payés. En outre, la gauche au pouvoir sut mener une politique économique plutôt efficace, malgré les influences, souvent désastreuses pour l'économie, de sa politique coloniale. Mais cette relative réussite présenta une particularité qui en réduit singulièrement la portée : elle ne se distingua ni par ses moyens, ni par ses fins, des politiques économiques satisfaisantes que certains autres gouvernements de droite ou du centre avaient su ou sauraient mener, avant ou après le Front républicain.

Une autre action dont la portée est souvent surestimée par les socialistes, mais dont l'ambiguïté était et demeure patente - on le verra plus loin - fut d'engager la France dans l'aventure européenne, par le traité de Rome.

La génération de la Libération avait mis plusieurs années pour passer de l'enthousiasme à l'amertume. Celle de 1956 fut beaucoup plus -rapidement perdue. On la jeta d'autorité dans une aventure algérienne dont elle ne voulait pas, même avant d'en avoir expérimenté l'inutilité et, trop souvent, l'horreur : il fallut, en effet, toute l'autorité administrative et policière de l'État et toute l'autorité politique des grands partis de gauche pour qu'elle cesse son opposition, pendant l'hiver de 1956 (il faudra, en 1960-1961, les mêmes concours, bien qu'à doses différentes, pour que son insoumission demeure exceptionnelle). Ainsi, la jeunesse de 1936 n'est pas une génération qui s'est perdue, mais *que l'on a perdue*, souvent même avant qu'elle accède à l'action politique : la dépolitisation y a exercé des ravages souverains, le mépris pour les partis traditionnels de la gauche y règne de façon très générale. Pour le P.C. et surtout pour la S.F.I.O., le rythme normal du renouvellement, par l'adhésion des jeunes, s'est profondément déformé à partir de cette date.

VERS MAI 1968

[Retour à la table des matières](#)

Vient enfin le dernier en date des échecs, celui de mai 1968. Ici, comme en 1956-1958, l'histoire s'est jouée en deux temps. Après les années 1958-1962 où les appareils socialiste et communiste firent le dos rond et où la seule gauche active fut celle de l'U.N.E.F., des clubs ¹ et de certains syndicats ouvriers ou paysans, quelque chose se dessina vers 1963.

Il y eut l'opération X-Defferre, tentative ambiguë qui voulait régénérer la S.F.I.O., inventer un nouveau parti pour la gauche non-communiste, servir d'axe à une coalition soutenable par les communistes et qui périt après s'être dégradée en un simple avatar de la " troisième force ".

Il y eut, d'abord hésitante, puis persévérante, l'affirmation d'une volonté communiste de réinsertion active dans le jeu politique de la gauche, volonté qui devait finalement trouver un débouché dans la campagne présidentielle de 1965.

La candidature de Mitterrand à cette élection servit de catalyseur à plusieurs des courants profonds et convergents qui travaillaient alors la gauche française. Le P.C. y vit l'ouverture qu'il cherchait. La S.F.I.O. y trouva l'occasion de reprendre, sur d'autres bases, la tentative, amorcée par Defferre, de fédérer autour d'elle une partie de la gauche non-communiste. Avec enthousiasme ou avec résignation, bon nombre de clubs, enfin, saisirent l'occasion de s'amalgamer à une entreprise nouvelle et à une formation politique de plein exercice.

¹ Aux rangs desquels on pourrait presque inscrire les groupes qui allaient former le P.S.U. - et ce parti lui-même, pour l'époque.

Le succès relatif de cette candidature (joint aux suffrages recueillis par Lecanuet) permit, par la mise en ballottage de *de Gaulle*, d'asseoir l'expérience. Une convergence encore accidentelle se transforma en une entreprise plus délibérée. On commença de parler programme commun et alliance électorale, entre fédérés et communistes, et de négocier une fusion organique, entre fédérés.

Les élections législatives de 1967, spécialement leur second tour, permirent de mesurer l'efficacité de ce processus. Le réagencement interne de la Fédération parut alors plus urgent. De même, la discussion entre fédérés et communistes reprit de plus belle et aboutit, en février 1968, à la publication d'une plate-forme commune qui, sans être encore un programme de gouvernement, attestait le rapprochement des points de vue en politique intérieure et, fait nouveau, recensait avec une certaine précision les points de désaccords, localisés principalement en politique internationale.

Bref, les conditions d'un resserrement progressif de l'alliance entre la Fédération et le P.C. semblaient réunies et l'espoir régnait de voir *cette coalition* vaincre à la prochaine compétition électorale, qu'elle fût présidentielle ou législative : la majorité parlementaire, issue des élections de mars 1967, était d'ailleurs si faible et si "hérissée de cactus" que l'opposition de gauche ne manquait aucune occasion de la mettre à l'épreuve, par ses motions de censure. Ce n'était pas la mise à mort, mais déjà la pose des banderilles.

Cependant, cette perspective ne faisait pas l'unanimité de la gauche. Les critiques sarcastiques des "groupuscules" qui allaient s'épanouir en mai 1968, demeuraient confidentielles : elles n'agaçaient que le P.C., soucieux de maintenir le vide et le silence sur sa gauche. Celles du P.S.U. et d'autres milieux de la "gauche nouvelle"¹, non ralliés à la Fédération, irritaient davantage cette dernière. Mais, en apparence, ces critiques "révolutionnaires" ou "modernistes" demeuraient marginales : dans le gros de la gauche, la confiance régnait, sinon l'harmonie.

Après les barricades, les grèves et les occupations d'usines de mai 1968, après les batailles et les élections de juin, il ne restait rien de la Stratégie qui s'était affirmée depuis 1965. L'échec électoral a provoqué la débandade de la F.G.D.S. et l'enterrement de la plate-forme commune, signée quatre mois plus

¹ L'expression "gauche nouvelle" est apparue vers 1954, pour désigner un ensemble de journalistes, d'intellectuels, de syndicalistes et de militants divers, liés - de façon très lâche - par un commun besoin de donner à la gauche un autre visage que celui du P.C. ou de la S.F.I.O. Le "mendésisme" a capté l'essentiel de ce courant, jusque vers 1956. Ensuite, il s'est fractionné en une poussière de clubs, tout en recevant le renfort d'une partie des militants de la "génération perdue de 1956-1961" (dirigeants du syndicalisme étudiant, notamment) et d'une partie des oppositions communistes, nées de 1955 à 1960. À certains moments, le P.S.U. a réussi à en rassembler une large fraction. En 1965-1967, la Fédération en a également attiré une partie, soit par le canal de la Convention des institutions républicaines, soit par celui du club Jean Moulin, soit enfin par celui de l'U.C.R.G. En différentes occasions (Colloques de 1962 sur la planification démocratique - Colloques socialistes de 1963-1964 - Rencontres dites "de Grenoble" de 1966 à 1968), l'essentiel de cette "gauche nouvelle" a travaillé de concert avec certains responsables d'organisations syndicales ou politiques de forme plus classique.

tôt avec les communistes ; l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Soviétiques a offert, en août 1968, un mobile - et un alibi - pour justifier cette " mise en sommeil de l'unité " ; la fièvre de mai et l'amertume engendrée par le reflux des mois suivants ont empêché les critiques "révolutionnaires" ou "modernistes" d'étendre leur influence ; la gauche s'est pulvérisée. Quand, par un référendum rageur, de Gaulle a voulu vérifier son emprise et quand, avec lui, tout le pays -et toute sa "classe politique" - a découvert à quel point mai 1968 avait rompu le charme, la gauche en miettes s'est trouvée contrainte de révéler sa vérité : elle a semblé moribonde.

Ainsi, la gauche française vient de connaître son sixième *échec majeur en cinquante ans*.

DU PASSÉ, FAISONS TABLE RASE

[Retour à la table des matières](#)

La montée vers la guerre en 1914, en 1937-1938 et, d'une autre manière, en 1947 ; la résistance du " mur d'argent en 1924 ; les soubresauts de la décolonisation en 1956-1958 telles paraissent être les causes principales des échecs précédant celui de 1968-1969.

On peut en tirer la conclusion que les expériences de gauche périssent toujours par quelque défaut de politique internationale ou, subsidiairement, de politique monétaire. La leçon est à retenir, d'autant que la politique étrangère a aussi pesé d'un grand poids en mai 1968, on le verra.

On peut également invoquer la nature des choses : toute expérience de gauche, même modérée, dérange l'ordre établi - ou menace de le déranger. N'est-il pas normal qu'un pays capitaliste supporte mal la "présence aux affaires" de gouvernants qui contestent les structures sociales existantes ? Même s'ils se proclament "gérants loyaux" du capitalisme, n'y a-t-il pas d'autres gérants, plus loyaux encore et disponibles à foison ? Ainsi, les échecs de la gauche renverraient à ses faiblesses propres : soit qu'elle n'ait pas eu la force ou la volonté de bouleverser l'ordre établi, soit qu'elle n'ait pas été d'un "loyalisme" suffisant. La leçon est également à retenir, bien qu'elle réduise à un schéma beaucoup trop simpliste des situations politiques qui furent très différentes les unes des autres.

Une troisième considération est souvent invoquée, depuis que le P.C. est devenu une force politique majeure. N'est-il pas toujours soupçonné d'être un "parti nationaliste étranger" ? Dès lors, tout s'éclairerait : ce parti pourrait être l'associé ou le soutien d'un pouvoir occasionnel, né de circonstances exceptionnelles, comme la crise et le fascisme des années 1930 ou la Résistance des années 1940 ; mais, même s'il modère ses ambitions révolutionnaires, il ne pourrait résister longtemps aux contradictions qui mûrissent inévitablement entre l'intérêt national français auquel l'essentiel des autres forces politiques

de la gauche demeure fidèle et "l'intérêt national étranger" que véhicule son internationalisme. Le fait est qu'en 1937-1938 et en 1947, le problème s'est, pour partie, posé en ces termes. Mais aujourd'hui ? et demain ?

Le poids de la politique internationale, la résistance de l'ordre établi, la situation contradictoire du P.C. : tous ces facteurs ont pu jouer un rôle, mais ils sont loin d'expliquer pleinement les échecs de la gauche.

Jusqu'à la première guerre mondiale, la dominante de la vie sociale, sous toutes ses formes, était *la fiabilité*. Les manuels d'histoire peuvent nous donner l'illusion du contraire parce qu'ils privilégient les événements saillants, mais les historiens de l'économie ou des idées en jugent autrement. La croissance économique et l'urbanisation étaient lentes, l'univers culturel était stable, *la vie sociale se modifiait peu à l'échelle d'une vie humaine*.

Entre les deux guerres et même jusqu'en 1945-1950, cette Stabilité perdue est demeurée l'horizon de notre société : effacer les ruines des guerres, reconstruire l'économie, stabiliser le franc, restaurer les institutions ont été les principaux objectifs du pays.

Les percées que la gauche a tentées ou réussies en 1920 (et plus médiocrement en 1924), en 1935-1936 ou en 1943-1945 visaient souvent ces mêmes objectifs. Toute la gauche se dressait contre les conséquences des désordres majeurs *qui avaient perturbé la stabilité sociale* : la guerre de 1914-1918, la crise et la menace fasciste des années 1930, l'occupation allemande des années 1940. Une partie de la gauche (et non les seuls communistes) visait en outre à bouleverser l'ordre ancien, *parce qu'il était incapable de préserver la fiabilité sociale* (la crise et la guerre étant analysées non comme des accidents, mais comme les fruits amers d'un capitalisme condamné au déclin).

Pourtant, une novation décisive est intervenue après la seconde guerre mondiale. Elle a d'abord été perçue comme un nouvel accident du capitalisme et - c'est l'une des thèses essentielles de ce livre - *sa portée n'a pas encore été clairement mesurée par le gros de la gauche : c'est que le changement rapide a succédé à la stabilité ancienne*. La croissance économique et l'urbanisation se sont prodigieusement accélérées, l'empire colonial et le protectionnisme ont disparu, l'intégration européenne s'est amorcée, les modes de vie, les systèmes de pensée, la diffusion de la culture sont en plein bouleversement. L'avalanche des changements se poursuit depuis vingt ans et va se prolonger. *La politique avait autrefois à résoudre des problèmes d'ajustement. Elle est faite aujourd'hui de mutations à provoquer ou à canaliser*.

Une seconde novation, contemporaine de la première, a été provoquée par le nouvel équilibre international. À l'ancien jeu complexe des puissances a succédé une règle nouvelle. Deux grandes puissances nucléaires se tiennent en respect, minorent le jeu des autres puissances et figent plus ou moins le partage idéologico-politique du monde.

La France vit ainsi dans un espace politique nouveau elle change plus puissamment que jamais et ce changement ouvre de nouvelles possibilités d'action politique. Mais elle est inscrite dans un champ de forces international

qui rend beaucoup plus difficile, sinon impossible, d'atteindre l'ancien objectif de la gauche révolutionnaire. Cependant, *une trop grande partie de la gauche française vit ce changement avec des idées héritées de la fiabilité ancienne ou conserve le souvenir des anciennes possibilités de rupture de l'ordre social*. Les uns préparent inlassablement le Front populaire, d'autres rêvent encore au Cartel des gauches, d'autres s'entraînent pour la Révolution de 1917.

Il serait temps de se préparer à vivre en 1970 ou en 1980...

L'avenir à inventer...

[Retour à la table des matières](#)

Quelques propositions brutales viennent d'être assénées sans preuves. Ce sera l'objet des chapitres suivants de les argumenter et d'en expliciter les conséquences.

L'enchaînement de ces chapitres est nécessairement arbitraire, car la politique touche à tout. Aussi a-t-on veillé à ce que le lecteur, entrant dans ce livre au gré de ses curiosités, puisse l'utiliser dans l'ordre qui lui plaira : chaque chapitre est divisé en longs paragraphes relativement autonomes et une table analytique vient compléter la table des matières pour guider les choix.

Les six chapitres qui suivent s'ordonnent ainsi :

- *L'environnement* (chap. 2) traite du champ de forces international dans lequel la France est inscrite et des contraintes qui peuvent en résulter, quant à la liberté d'allure de notre pays et quant aux possibilités d'action de la gauche française. Le poids de la politique internationale, dans les échecs passés et récents de la gauche, oblige en effet à tenter une telle analyse, même s'il est déraisonnable de prétendre inscrire le monde entier (et son évolution probable...) en quelques pages. En fait, il s'agit là d'une vue très cavalière qui reprend et résume - en les corrigeant quelquefois - les analyses formulées dans un ouvrage antérieur ¹.

- *L'héritage* (chap. 3) répond à un souci analogue. À grands traits, en prenant parfois appui sur l'ouvrage précité, il essaie d'établir les caractéristiques dominantes de la France actuelle et d'apercevoir les évolutions probables d'ici dix ou quinze ans. Dans toute la mesure du possible, il s'agit là d'une évaluation des données objectives qui conditionnent et conditionneront toute politique française.

¹ R. Fossaert, *L'Avenir du capitalisme*, Éditions du Seuil, 1961.

- Avec *Les pouvoirs* (chap. 4), on entre plus précisément dans le champ de la politique, puisqu'il s'agit de revisiter le lieu même de toute politique. Mais, bien qu'il ait paru souhaitable de commencer par cette exploration essentielle, on ne peut cacher qu'elle est parfois aride. Le lecteur paresseux pourra sauter ce chapitre.

- Le chapitre 5 sur *Les possibilités* ouvre la partie la plus politique, au sens courant du terme. En tenant compte des contraintes extérieures, des données objectives nationales et de l'analyse préalable des pouvoirs, ce chapitre essaie de circonscrire le champ des politiques possibles en France, toujours dans les dix à quinze prochaines années. C'est l'endroit où la crise de Mai et ses suites sont analysées, ce qui conduit à s'intéresser notamment à deux questions-clés : la révolution est-elle possible ? qu'est-ce que le socialisme peut signifier pour nous ?

- *Les objectifs* (chap. 6) s'inscrivent dans le cadre tracé au chapitre précédent. L'objet de ce chapitre n'est pas de dresser un programme au sens habituel de la rhétorique politique, mais bien d'esquisser les lignes fondamentales d'action que la gauche pourrait utilement se proposer.

- Avec *Les Moyens*, enfin (chap. 7), cette gauche perd son relatif anonymat : c'est alors le moment de confronter les analyses et les propositions précédentes aux actions et aux perspectives qu'offrent les partis, syndicats et autres organisations dont la gauche se compose aujourd'hui. Qu'il soit ou non adhérent de l'une quelconque de ces formations, le lecteur n'aura aucune difficulté pour adapter à sa situation propre, les moyens proposés ici. Son accord comme son désaccord l'obligeront sans doute, pour préciser sa pensée ou ses critiques, à reprendre plusieurs des chapitres précédents. Le lecteur paresseux éprouvera peut-être, à ce moment, l'envie de lire quand même le chapitre 4.

Pour compléter ce mode d'emploi, il peut être opportun de souligner, sans les expliciter ici, les thèses principales du livre, les *leçons pour l'avenir* qui paraissent découler des analyses rassemblées dans cet ouvrage.

L'idée première, déjà présentée, est que la gauche doit se transformer profondément pour adapter sa pensée, son action et ses objectifs à une société dont le changement accéléré est devenu la caractéristique essentielle. La clé de cette mutation paraît être celle-ci :

- La gauche doit savoir ce qu'elle fera du pouvoir
- pour définir en conséquence les conditions de son maintien au pouvoir.
- puis ajuster, à ces moyens et à ces fins, la stratégie tendant à conquérir le pouvoir.

Prendre le pouvoir comme on peut, y durer tant qu'on peut, en user si on peut, a été jusqu'ici sa démarche habituelle. C'est donc de renverser totalement l'ordre des priorités qu'il s'agit.

Nécessaire, ce renversement n'est pas pour autant facile, s'il est vrai - ce sera l'une des conclusions principales - que la révolution socialiste classique est peu probable en France, avant longtemps. Cette conclusion implique en effet que la gauche - sauf à se cantonner dans l'opposition ou à guetter une divine surprise, - doit se concevoir exerçant le pouvoir dans une France encore capitaliste : il faut alors explorer très avant l'hypothèse *d'une coexistence durable avec le capitalisme...*

Une telle exploration révèle l'importance décisive qui revient à la définition et à la mise en oeuvre d'un *projet réformateur*, vaste ensemble de projets partiels, de réformes de structure destinées à modifier *le réseau des pouvoirs*, à le garnir de *contre-pouvoirs*, à rendre possible l'accession et le maintien de la gauche au pouvoir. Car cette accession, ne l'oublions pas, est contraire à l'ordre "naturel" des choses et la prise du pouvoir est un processus parfaitement dissymétrique : la droite et le centre s'y inscrivent tout naturellement ; la gauche dérange. Il lui faut déranger beaucoup - et vite et fort - pour durer.

Non moins important est cet autre besoin qui, en deçà du pouvoir, conditionne tout progrès : il lui faut inventer un *nouveau comportement politique*, tisser de nouveaux liens avec la masse du pays, reconquérir l'audience des catégories sociales qui se détournent d'elle, réagencer ses structures propres, bref se redéfinir - et non par des mots, mais en actes. Pour amorcer pareille évolution à partir du marasme actuel, c'est *l'invention d'une politique contractuelle* qui est proposée.

Le contrat socialiste

2.

L'environnement

L'horizon.

[Retour à la table des matières](#)

Donc, le premier problème est d'évaluer la marge de manœuvre que l'environnement international laisse, à *toute* politique française. Il ne s'agit évidemment pas de prédire des événements précis. Mais, si l'avenir ne se laisse pas deviner, ce n'est pas pour autant, un espace informe : on peut explorer les avenues qu'y projette notre histoire récente.

Cela suppose un choix raisonné des caractères prépondérants que l'on reconnaît à ce proche passé et à la situation actuelle et, de même, un jeu raisonné d'hypothèses pour situer les principaux "nœuds" de problèmes qui vont se former, jauger la probabilité de leurs divers dénouements concevables et discerner les constellations maîtresses qu'ils peuvent dessiner. C'est donc un jeu : mais au sens où l'entend la théorie des jeux, celle qui fonde toute stratégie.

D'ailleurs, toute réflexion politique fait appel à une certaine idée de l'avenir. L'ennui est que, trop souvent dans la gauche française, cette idée n'est guère élaborée, si bien que, croyant envisager l'avenir, on y inscrit sourdement de lourds et vagues préjugés, enracinés dans l'action passée : les exemples ne feront pas défaut.

Il faut également choisir un horizon. Il serait certes facile et stimulant de raisonner à très long terme, mais avec quel bénéfice ? On peut, par exemple, extrapoler la croissance démographique mondiale et découvrir que d'ici peu de siècles, elle conduit, par-delà famines et guerres, à pronostiquer, pour le monde entier, une densité de population supérieure à celle de HongKong aujourd'hui. On en déduira que la maîtrise mondiale des naissances et la colonisation planétaire sont à l'horizon lointain de notre histoire et que, par conséquent, l'édification d'un ordre politique mondial formera un jour, avec le risque d'auto-destruction atomique de notre planète, le dilemme de toute politique. Cela ne suffit pas à fonder aujourd'hui une politique.

On peut aussi céder à la mode néo-médiévale qui privilégie l'horizon 2000 et inscrire dans le dernier tiers du XXe siècle, des mouvements déjà moins imprécis : l'explosion démographique, mais à notre échelle ; les famines probables et leurs suites ; la Chine, riche comme l'est aujourd'hui l'U.R.S.S. ; l'U.R.S.S. beaucoup plus puissante que ne le sont aujourd'hui les États-Unis ; ces derniers, comme l'Europe et le Japon, explorant l'au-delà de "l'abondance" ; quelques Brésils, en plein essor capitaliste ; quelques Indonésies ayant relayé la Chine, dans l'invention du socialisme à partir de la misère. Ou, dans un registre plus dramatique, la poursuite et la maturation, de cette "ère des guerres et des révolutions" qu'annonçait Lénine, en 1917. Ou même l'ascension vers un conflit mondial, avec ses multiples parcours et ses chances de déviation. Mais, sans nier toute fécondité à de tels exercices ¹ - car ils ont au moins le mérite de prouver qu'en toutes hypothèses, *la conservation à l'identique de l'agencement mondial actuel est impossible* - on ne peut se résoudre à les imiter ici. Ces investigations à trop longue échéance ne jettent que de vagues lueurs sur les chemins qu'il nous faut prochainement trouver. La presbytie est un défaut politique.

C'est donc à un horizon plus court, de l'ordre de dix à quinze ans, qu'il sera fait référence. Ce délai sera retenu non point parce qu'il inclut, en principe, deux séries au moins d'élections présidentielles, législatives et locales, mais bien parce qu'au rythme actuel de notre histoire, il définit tout à la fois le plus long des avènements utilement prospectables et un champ suffisant pour que notre histoire puisse changer de sens.

La première de ces affirmations est empirique : les problèmes déjà mûrs ou qui, vus d'aujourd'hui, semblent devoir mûrir dans la prochaine décennie, sont assez nombreux pour que leurs combinaisons soient d'une effrayante multiplicité ; mais, comme il s'agit de problèmes présents ou proches, il n'est pas possible de les éluder : la myopie est aussi un défaut politique et plus grave que l'autre.

¹ Voir par exemple: H. Kahn et J. Wiener, *l'An 2000*, R. Laffont, 1968.

La seconde affirmation est vérifiable. Il suffit de découper dans notre histoire récente une tranche quelconque de dix ou quinze années, pour juger des changements qu'elle apporte, même en période relativement calme. S'il s'agit en outre d'entreprendre une action, la décennie fait également bonne mesure : c'est, par exemple, le temps qu'il fallut pour former un P.C. en France.

Le cadre.

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'au début des années 1930, les grandes tendances de l'évolution mondiale se laissaient assez bien ranger dans l'un des schémas marxistes simplifiés en usage à l'époque. Trois systèmes de contradictions se dégageaient du flot disparate des événements et convergeaient en un conflit central. Les rivalités inter-impérialistes, l'antagonisme entre colonies et métropoles et les luttes de classes internes, s'ordonnaient autour de la lutte mondiale entre le socialisme, incarné par l'U.R.S.S., et le capitalisme, ailleurs prédominant.

Ensuite, il est vrai, ce schéma se révéla d'une efficacité beaucoup plus douteuse pour intégrer les conséquences de la crise économique mondiale, la montée du fascisme ou le déclenchement et le déroulement de la seconde guerre mondiale. Il surestimait les conflits fondés sur les intérêts économiques des classes et des nations et négligeait par trop la force des nationalismes et l'action relativement autonome des idéologies.

Néanmoins, on peut, en tenant compte de ses limites, prendre ce schéma comme point de départ d'une analyse du monde actuel. Mais il faut pour cela changer la clé de voûte du système : après Hiroshima, l'affrontement du socialisme soviétique et du capitalisme mondial s'est mué en un " équilibre de la terreur

DEUX HÉGÉMONIES

[Retour à la table des matières](#)

L'existence de deux puissances prépondérantes, aptes à se détruire réciproquement et à faire disparaître toute humanité de la planète, a profondément bouleversé les procédures anciennes de résolution des contradictions internationales. jusqu'à présent, les complications ultérieures, nées de l'entrée de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine dans le club atomique, n'ont

guère perturbé ce nouvel équilibre, pas plus que l'opposition entre la Chine et l'U.R.S.S. sur la stratégie révolutionnaire mondiale. *L'essentiel demeure l'impossibilité d'une guerre directe* - autre que techniquement accidentelle - entre *les grandes puissances*, donc l'impossibilité de guerres confrontant leurs proches et principaux alliés, donc la relative stabilité du partage idéologico-politique du monde qui s'est établi, *de facto ou de jure*, après le conflit de 1939-1945, donc, enfin, le rejet de la guerre vers les confins du monde industriel. En d'autres termes, l'affrontement du "socialisme" et du "capitalisme" est enrayé, parce qu'il tend au duel-suicide.

De ce fait, chacun des trois systèmes de contradictions qui convergeaient vers cet affrontement, s'est mis à vivre d'une vie nouvelle.

Les rivalités inter-impérialistes ont rétrogradé du plan militaire au plan économique.

L'antagonisme entre colonies et métropoles a certes mûri - puisqu'il était périphérique - jusqu'à une décolonisation politique presque générale, mais il a, en même temps, gardé l'essentiel de sa force, parce que la colonisation économique du Tiers Monde s'est renforcée.

Cependant, les changements principaux ont eu pour siège les deux zones principales, le monde capitaliste et le "camp socialiste".

Dans le premier, la marche de l'économie s'est modifiée. La crainte mortelle née de la conjonction, pendant les années 1930, d'une crise sans précédent et d'un "socialisme" alors vivace, a conduit à l'invention de nouvelles politiques économiques. La militarisation de l'économie liée à la guerre, puis à la guerre froide, l'accélération des progrès techniques, le regain démographique, ont restauré puis accéléré la croissance économique et ont fait découvrir les vertus apaisantes que l'expansion exerce sur les luttes de classes à l'intérieur des nations. Les crises cycliques ont été réduites à la dimension de récessions mineures.

Le "camp socialiste" de son côté, ne s'est pas moins modifié, à mesure que la durée et la diversité y faisaient leur œuvre. Avant 1917, le socialisme était une idée. Jusqu'en 1930 ou 1945 ou même 1956 (selon les hommes et les pays), son incarnation à l'Est était aussi un idéal, par contraste avec les réalités capitalistes proches, puis par l'effet conjoint de l'ignorance et de la propagande, puis par celui de l'habitude.

Dans sa réalité, ce "socialisme" s'est révélé comme une technique brutale mais efficace d'industrialisation et de développement économique extensif, c'est-à-dire fondé sur d'abondantes réserves d'hommes et de matières premières et sur une priorité forte aux industries de base. Il est aussi apparu comme un système social et politique d'essence bureaucratique. Puis encore, après 1945, comme un système hégémonique dans l'ordre international (on y reviendra).

Un ensemble de contradictions propres au "camp socialiste" s'est manifesté peu à peu : contradictions entre classes (sans doute couronnées par l'antagonisme entre la *bureaucratie* politico-administrative et la bureaucratie techni-

cienne ; mais on dispute beaucoup de la place, nécessaire ou aléatoire, qui revient à la hiérarchie militaire ¹ ; puis, après 1945, contradictions entre nations socialistes.

Il est tentant, mais peu efficace, de réduire à l'identique les contradictions décelables au sein de chacune des deux zones principales et, pour s'en tenir à celles qui sont de l'ordre international, d'identifier l'impérialisme américain et l'impérialisme soviétique. On voit aisément de quels arguments la thèse peut faire état. Elle n'en est pas moins fautive ².

Les États-Unis sont une puissance impérialiste, qualité qu'ils partagent à des degrés divers avec bon nombre d'autres pays capitalistes développés - dont la France. Ils sont *en outre*, une puissance hégémonique, plus puissante que ne le fut la Grande-Bretagne au XIXe siècle ou que ne rêva de l'être le IIIe Reich. L'U.R.S.S. est aussi une puissance hégémonique, mais non impérialiste. La différence est d'ordre économique et peut laisser indifférents les Tchèques ou les Hongrois. Mais elle peut être importante pour l'avenir, car l'hégémonie et l'impérialisme, n'ayant pas les mêmes racines, ne sont pas justiciables des mêmes évolutions.

Les deux hégémonies, l'américaine et la russe, s'étaient l'une l'autre, en se neutralisant partiellement. Ainsi, à la convergence ancienne des grands systèmes de contradictions qui était l'antagonisme du "socialisme" et du "capitalisme", s'est paradoxalement substitué quelque chose qui, sans aller jusqu'au soutien réciproque des régimes économiques et sociaux, n'en est pas moins un appui réciproque des puissances politiques. Parce qu'ils ne peuvent en venir à l'explication finale, les deux principaux partenaires du monde moderne, tout en continuant de se tenir en respect, secrètent une sorte d'ordre mondial.

La crainte de voir un conflit local dégénérer en une guerre incontrôlable, ne les empêche pas d'agir ouvertement ou sournoisement pour renforcer ou élargir leurs positions, mais elle les oblige souvent à contenir leur action ou à réprimer une poussée locale trop forte. Chacune dans son quartier, les deux hégémonies tendent à gendarmiser le monde. Elles le font même parfois de concert dans les zones d'influence douteuse (comme au Moyen-Orient). Elles le font encore, de façon atroce, en circonscrivant l'aire et les moyens d'une

¹ Bien qu'il date de 1952, l'un des textes les plus éclairants à ce sujet demeure *l'État et la Démocratie* d'Édouard Kardelj. Voir également, du même auteur: *le Socialisme et la Guerre*, Julliard, 1962.

² Lénine définit l'impérialisme par la conjonction : d'une forte concentration de la production et du capital (les " monopoles "), d'une interpénétration du capital industriel et du capital bancaire ; d'un fort courant d'exportation de capitaux ; de l'existence d'unions internationales de monopoles ; et d'un partage territorial achevé du globe.

Le troisième et le quatrième de ces caractères font substantiellement défaut, dans les rapports entre l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes (ou les pays du Tiers Monde qui lui sont plus ou moins liés). Même lorsqu'il y eut ou lorsqu'il y a une certaine exploitation économique de ces pays par l'U.R.S.S., ce n'est guère sous la forme d'une rentabilisation de capitaux exportés, mais plutôt sous celle de tributs de guerre ou d'échanges non équivalents. A contrario, l'U.R.S.S. pousse systématiquement ses satellites et ses alliés à l'industrialisation lourde, ce qui est le contraire du colonialisme et même du néo-colonialisme. Son "impérialisme" n'a pas de fortes racines économiques. C'est bien d'hégémonie politique et idéologique qu'il s'agit dans son cas.

guerre ouverte (comme au Vietnam). Elles le font enfin, lorsque ce qui est localement contesté est non pas "l'ordre mondial", mais seulement la forme ou l'intensité de l'une ou l'autre hégémonie (par exemple, en Hongrie et en Tchécoslovaquie d'une part ; au Guatemala, au Liban ou à Saint-Domingue d'autre part).

La position des deux Grands n'est d'ailleurs pas symétrique, ni égale. La dissymétrie tient à la différence partielle des enjeux, les intérêts économiques motivant moins fortement l'U.R.S.S. L'inégalité se déforme et se déplace et rend plus offensive la puissance hégémonique qui surclasse l'autre. Jusqu'en 1950-1951, la prépondérance américaine semblait incontestée, sauf en Europe centrale et en Chine. De la guerre de Corée aux années 1958-1960, la capacité offensive, stimulée par le rattrapage atomique, la révolution chinoise et l'avance spatiale, a changé de camp. Ces dernières années, avec la relance de l'économie américaine, l'essor de sa technologie et les dissensions du "camp socialiste", la suprématie est redevenue américaine.

UN MONDE FIGÉ ET INSTABLE

[Retour à la table des matières](#)

L'ordre mondial, tout relatif, que fait régner l'inassouvable tension entre l'U.R.S.S. et les États-Unis, n'est donc pas figé. La modification des rapports de force entre les deux Grands et leurs actions offensives ou défensives le font plus ou moins évoluer. L'initiative de ces actions ne revient d'ailleurs pas souvent aux deux Grands, car le monde, ou plus exactement le Tiers Monde, continue d'être le siège de guerres et de révolutions par lesquelles il cherche à surmonter ses contradictions, à s'arracher à sa misère et par lesquelles il aboutit aussi à rectifier plus ou moins le contour des zones d'influence des deux gendarmes et de leurs auxiliaires.

Mais cet embryon d'ordre mondial n'offre encore aucune chance claire de durer. Des normes internationales ont bien été esquissées pour régir deux des problèmes d'essence supranationale que connaît notre monde : l'atome et l'espace. Mais aucune norme ne se dessine pour régler d'autres problèmes de même essence qui seront néanmoins d'une portée décisive : la faim et la surpopulation.

Le Tiers Monde apparaît ainsi comme le lieu des contradictions les plus aiguës. Le néo-colonialisme des États-Unis et des autres puissances capitalistes s'accommode bien d'une indépendance politique souvent formelle, mais entrave la plupart des tentatives de développement économique autonome. La crainte des implications mondiales de toute révolution locale conduit, par ailleurs, l'U.R.S.S. à la plus grande circonspection. Néanmoins, le Tiers Monde bouge : entre la gesticulation impuissante que traduisent les coups d'État en chaîne et les tentatives révolutionnaires parfois aventureuses, son destin vacille. Ici, plus que partout, le maintien du statu-quo est impossible.

D'où la divergence essentielle qui oppose l'U.R.S.S. à la Chine ou, d'une autre manière, à Cuba. Pour la première, le danger atomique commande la patience, le louvoiement et la prudence. Pour les deux autres, la crainte du conflit mondial est un leurre et l'offensive anti-impérialiste doit plus que jamais se développer.

Le refus d'un monde figé par la bombe s'exprime aussi, avec une force toute juvénile, dans le monde capitaliste comme dans le "camp socialiste" : c'est lui qui fonde la révolte internationale des étudiants, beaucoup plus que les difficultés nationales dont cette révolte se nourrit certes, mais presque par accident. La séduction que les thèses maoïstes ou castristes exercent dans ce milieu en est un sûr indice.

Il se forme ainsi une internationale étudiante, dont la séduction s'étend parfois à d'autres éléments de la jeune génération et qui est plus sentimentale qu'organisée, malgré les efforts des Chinois ou des Cubains. Parallèlement, les vieilles internationales entrent en crise aiguë : l'Internationale communiste s'est fragmentée, l'Église catholique elle-même voit l'universalité de son institution mise en péril.

De la relative stabilité des structures mondiales qu'impose l'équilibre atomique et de l'instabilité que révèlent les pulsions du Tiers Monde et les inquiétudes de la jeune génération, qui va l'emporter et comment ?

À long terme, l'issue n'est pas douteuse : notre monde va profondément changer. Mais toute la question est de savoir par quels processus, selon quels rythmes et avec quels effets probables ? À moyen terme - c'est-à-dire à l'intérieur de l'horizon ici visé, les dix ou quinze prochaines années - c'est par l'examen des accidents possibles ou probables que cette question peut trouver réponse.

La crise économique ?

[Retour à la table des matières](#)

L'un des accidents les plus massifs serait *une crise économique mondiale*.

Les crises quasi décennales du XIXe siècle se laissaient toutes réduire à un même schéma. Dans les quelques pays capitalistes de l'époque, l'essor de la production résultait des décisions prises par des milliers d'entreprises. Ces entreprises étaient petites selon nos critères actuels et donc frappées de myopie : chaque patron ne pouvait apercevoir qu'un mince segment du marché. La mise en œuvre de techniques nouvelles, la création de produits nouveaux et l'extension de la production résultaient de l'addition chaotique de décisions éparées, prises à l'aveuglette. Quand, par leurs effets conjugués, ces décisions conduisaient à une anticipation excessive sur la croissance possible

du marché, la même contagion qui avait conduit à l'essor entraînait cette fois le déclin de la production.

Rien ne venait enrayer cette contraction. L'État, alors peu actif, était aussi myope que ses industriels. Les syndicats n'avaient pas la force de stabiliser les revenus. Aucune distribution sociale ne venait compenser massivement les pertes. La crise était donc inévitable et immaîtrisable. Née d'occasions diverses, elle survenait avec régularité parce que le cycle d'accumulation du capital était assez régulier, compte tenu des techniques en usage et de l'élasticité procurée au système par le vaste champ à conquérir progressivement pour l'annexer au marché capitaliste (économie marchande paysanne et domaines à coloniser). Elle éclatait le plus souvent dans l'économie alors la plus développée, celle de l'Angleterre, d'où elle propageait ses effets dans le monde capitaliste entier, par contraction des échanges internationaux. Bref, *la crise mondiale était le fait d'économies nationales incoordonnées en leur sein et liées entre elles par des échanges internationaux "bons conducteurs"*.

Naturellement, ce schéma tendait à se compliquer à mesure que l'aire capitaliste s'étendait et, parallèlement, les crises tendaient à s'approfondir. Après la guerre de 1914-1918 (qui, en termes économiques, eut par bien des côtés les mêmes effets qu'une crise classique), deux complications apparurent de surcroît : l'accession des États-Unis au rôle d'économie dominante et la quasi-destruction de l'ancien système monétaire international. Elles donnèrent à la crise de 1929 une ampleur sans précédent.

LA CRISE OUBLIÉE

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on saute de 1929 aux années de notre après-guerre, le tableau change sensiblement. Au lieu des crises décennales profondes et internationales, on n'a plus enregistré que des récessions ¹ bénignes, faiblement contagieuses et à périodicité plus irrégulière et plus courte. On a d'abord imputé ce changement à des circonstances contingentes : les nécessités de la reconstruction, le nouvel élan démographique des pays riches, etc. Puis, comme le nouveau climat économique se révélait durable, d'autres analyses ont légitimement prévalu.

Elles soulignent, en premier lieu, deux modifications structurelles de l'économie capitaliste : d'une part, des entreprises concentrées jouent désormais un rôle de leader dans l'économie et leur taille, tout à la fois, les contraint à prévoir l'évolution possible du marché et leur en donne les moyens ; d'autre part, la distribution des revenus est protégée des fluctuations cycliques les plus amples, par le barrage défensif des syndicats puissants, par la multiplication des transferts sociaux, indépendants de la production (allocations familiales,

¹ Entre une crise et une récession, la différence principale est celle-ci : la crise entraîne un recul sensible de la production ; la récession aboutit seulement à un ralentissement de sa croissance.

sécurité sociale, etc.) ou même destinés à en corriger les écarts (allocations de chômage), enfin par la multiplication des catégories sociales dont l'activité et les revenus sont relativement autonomes (une bonne part des tertiaires).

À quoi s'ajoutent deux modifications, non moins décisives, du rôle des États. Partout l'État est devenu, par la masse de ses actions et par le jeu de sa politique économique, le principal agent de l'économie et le responsable de sa croissance stable, même si cette responsabilité n'a pas toujours pris la forme d'une planification explicite. Partout également, l'État s'est comporté en animateur de l'économie, que ce soit par ses budgets militaires et spatiaux, par ses programmes d'équipements collectifs ou par le soutien qu'il procure à la recherche et au développement technologiques. Ainsi, chaque économie nationale, jadis incoordonnée est devenue le lieu d'une certaine concertation.

Les fluctuations n'ont pas été abolies pour autant, mais elles ont cessé d'être imprévisibles et immaîtrisables. Il est même souvent arrivé que, pour éviter - à tort ou à raison - un dérèglement plus grave, l'État ait à provoquer une sorte de récession. Le plan de stabilisation de Giscard d'Estaing fut, en 1963-1964, une action de ce type et l'Angleterre est familière de cette procédure drastique.

Le dernier changement à noter concerne, enfin, l'articulation des diverses économies nationales. jusque vers 1960-1962, les échanges internationaux sont demeurés plus ou moins contingentés et n'ont souvent joué qu'un rôle marginal pour les principaux pays. Depuis cette date, leur essor s'est accéléré, leur liberté s'est affirmée, donc leur conductivité des impulsions récessionnistes ou inflationnistes, s'est accrue. Mais, comme les États-Unis et les autres économies les plus importantes demeuraient, pour l'essentiel, activement expansionnistes, peu d'impulsions néfastes ont été effectivement transmises.

Ainsi de 1945 à nos jours, *la crise économique mondiale a été évitée, par le jeu d'économies internes mieux coordonnées et de relations internationales inaptées à transmettre les perturbations ou n'ayant aucune perturbation majeure à propager lorsqu'elles sont devenues aptes à le faire.* La crise a été évitée : est-elle, pour autant, définitivement sortie de notre horizon ?

LES NOUVEAUX RISQUES

[Retour à la table des matières](#)

La réponse est négative, pour des raisons très précises, qu'il faut discerner, avant d'évaluer leur portée probable.

Il est certain que la coordination interne de chaque économie nationale continue, par bien des côtés, de s'améliorer. Les mécanismes stabilisateurs des revenus sont partout en progrès, et, malgré quelques anomalies comme celle

qu'a connue la France de 1963-1965 ¹, le rôle économique et les moyens d'action des États s'affermissent.

Mais ces progrès ne sont pas à la mesure des besoins qui se dessinent dans trois domaines au moins.

D'abord, la part du commerce extérieur s'accroît dans l'équilibre économique de chaque nation. Donc une fraction croissante de l'activité économique relève d'actions ou d'incitations que l'État national ne peut exercer seul, d'incitations que d'autres États peuvent, par action ou par omission, rendre inefficaces. Ce fait est spécialement sensible au sein du Marché commun où la croissance des échanges a battu tous les records mondiaux. En 1957, chacun des Six pouvait, *de son côté*, maîtriser d'une certaine manière sa propre économie. Depuis lors, une part des six économies a échappé à l'emprise de l'un ou l'autre des six gouvernements, sans être soumise à une nouvelle politique économique organisée à la bonne échelle. On pourrait penser que cette carence résulte du fait que l'Europe des Six n'a pas su faire progresser son organisation politique au rythme de son intégration économique. C'est en partie vrai, mais là n'est pas l'essentiel : la vague libre-échangiste qui déferle depuis 1958-ig6o dans le monde capitaliste tout entier a partout fait apparaître, à des degrés divers, ces marges croissantes incoordonnées. Le commerce international libre est bon conducteur d'impulsions économiques, on l'a vu. Le commerce international en croissance rapide est, en outre, un dérégleur virtuel des politiques économiques nationales. Or ce commerce est aujourd'hui plus libre et plus expansif que jamais.

D'ailleurs, il ne s'agit pas que de commerce. Une grande poussée d'exportation de capitaux dont le siège principal est aux États-Unis, accompagne cet essor commercial et entraîne d'autres conséquences. En s'intégrant aux structures économiques européennes, les capitaux américains ont le plus souvent pour effet d'affilier des entreprises européennes à des firmes ou à des groupes américains (ou, selon l'euphémisme en vogue *multi-nationaux*). Aux États-Unis, comme ailleurs, l'État fédéral exerce son rôle coordonnateur et la cohérence des décisions prises par les firmes "à vocation mondiale" est assurée, de façon assez satisfaisante, *pour ce qui concerne le marché américain*. Mais aucun gouvernement n'a la responsabilité, ni le pouvoir d'assurer la cohérence de ces décisions, pour ce qui concerne le marché mondial. Chacune des *General Motors* et des *Standard Oil* s'efforce certes de programmer sa propre activité ; mais, que ce soit à l'échelle du marché mondial ou à celle de régions particulières, comme l'Europe, aucune confrontation de leurs décisions n'est opérée, aucun pouvoir politique n'est en mesure de l'opérer à bonne échelle. Le gouvernement des États-Unis n'en a cure, l'Europe n'est pas une entité politique, chaque État européen ² n'en peut saisir que les manifestations locales et n'a guère de prise sur les centres de décision lointains, responsables de ces manifestations. D'où une seconde réduction de l'aptitude des États à jouer leur rôle régulateur.

¹ La politique d'inspiration libérale, menée par Giscard d'Estaing, a sensiblement affaibli le rôle de l'État comme banquier et a plus ou moins bloqué la planification.

² Et, a fortiori, chaque État latino-américain...

Il en va de même, sous un troisième angle encore. L'un des aspects des progrès économiques réalisés depuis un bon siècle, tient à la longue portée des décisions que doivent prendre les États et les grandes entreprises, nationales ou "multinationales". Il y a un siècle, seule la création des réseaux de communications et de télécommunications engageait lourdement l'avenir. On sait, par exemple, de quel poids fut pour la France, la décision ¹ de centrer sur Paris l'étoile des voies ferrées. Aujourd'hui, les décisions relatives à de nombreux programmes d'investissement ou de recherche (atome, espace, ordinateurs, etc.), au lancement de nouveaux produits (automobile, habitat, etc.) ou de nouvelles techniques (automatisation, etc.), à l'agencement de certaines fonctions sociales (comme l'enseignement) entraînent la mise en œuvre de moyens immenses et comportent des conséquences qui se déploient sur des décennies. Leur coût et leurs effets d'entraînement rendent ces décisions difficilement réversibles ou correctibles. Pour faire de bonne politique anti-crisis, il devient donc de plus en plus nécessaire de substituer à une politique économique plus ou moins relâchée, une planification plus méthodique, d'élargir le champ de cette planification et d'en allonger la portée ². Cette orientation impliquerait un resserrement de celles des actions et des procédures étatiques que les entreprises privées ressentent comme des "contraintes". Mais, dans l'actuelle euphorie du libre-échange triomphant, la confiance dans les vertus naturelles du marché l'emporte généralement sur l'acceptation de nouvelles "contraintes". Une illusion ancienne refléurit et cache une nécessité nouvelle.

Une autre raison de craindre le retour de la crise est souvent avancée, bien qu'elle soit plus contestable : le marasme du Tiers Monde, les oscillations dramatiques de sa capacité d'importation, donc la difficulté d'étendre dans cette voie le marché capitaliste. Il suffit cependant d'observer la part modeste - et relativement décroissante - que le Tiers Monde occupe dans les débouchés capitalistes pour minorer ce facteur. Son importance est politique - et on le retrouvera comme tel. En revanche, d'un strict point de vue économique, le monde capitaliste développé trouve en lui-même son principal champ d'expansion. Même sous l'angle de l'approvisionnement en certains produits, l'articulation avec le Tiers Monde n'offre aucune perspective économiquement dramatique.

LE DÉSORDRE MONÉTAIRE INTERNATIONAL

[Retour à la table des matières](#)

Il reste, enfin, un dernier élément de fragilité : le système monétaire international. Depuis les accords de Bretton-Woods, en 1944, trois monnaies sont admises comme réserves par la plupart des pays : l'or, le dollar, et la livre. On peut négliger la troisième qui, bien avant la dévaluation de 1967, ne jouait

¹ Ce ne fut même pas une décision claire, mais la résultante aveugle de microdécisions éparses.

² C'est aussi et surtout pour réduire les aléas du développement à moyen et long terme que le besoin de planification s'accroît. Voir Claude Gruson, *Origine et Espoirs de la planification française*, Dunod, 1968 ; Pierre Massé, *le Plan ou l'anti-hasard*, coll. Idées, 1965.

plus qu'un rôle subsidiaire -et précaire. De 1944 à 1965, le système monétaire international a fonctionné de façon correcte, en ce sens qu'il a permis l'expansion du commerce international ; il n'a pas entravé l'essor économique mondial, mais l'a plutôt servi par son élasticité inflationniste.

Mais cette capacité inflationniste est devenue inquiétante. Il faut en comprendre le mécanisme pour apprécier correctement la crise monétaire qui menace depuis 1965.

En créant des dollars supplémentaires pour équilibrer leur balance des paiements, les États-Unis se mettent dans la position d'un *banquier qui s'ouvrirait à lui-même* un, crédit *illimité et non remboursable*. En acceptant ces dollars dans leurs réserves, les banques centrales des pays d'Europe et d'ailleurs, *valident* ce crédit. Tout se passe alors comme si ces pays consentaient un crédit aux États-Unis pour relayer celui que le banquier américain s'est accordé à lui-même. À ce stade, donc, tout va bien.

Mais si le flux de dollars supplémentaires continue de s'écouler pendant des années, les banques non américaines en viennent inévitablement à s'inquiéter. Un banquier ne peut pas accepter d'ouvrir des crédits illimités, sans en voir la "sortie". Il l'accepte, d'autant moins qu'il n'a, en la circonstance, aucune initiative, puisque le banquier américain décide seul. C'est pourtant ce qui s'est passé depuis une dizaine d'années. D'où la méfiance progressive dont le dollar a fait l'objet. En outre, à partir de 1966, l'apport annuel d'or supplémentaire au système monétaire s'est tari, parce que les achats spéculatifs des particuliers et les besoins industriels ont absorbé toute la production nouvelle.

Certaines des conséquences de la prééminence du dollar ont alors été examinées de plus près. On a souligné le fait que les dollars reçus par les banques non américaines ne sont pas considérés comme des titres de créance, correspondant au crédit "accordé" et que l'on doit stocker jusqu'à leur recouvrement. Ils sont considérés, bien au contraire, comme de la belle et bonne monnaie qu'il faut "faire travailler". Les banques prêtent donc ces dollars, contre intérêt, à qui en a besoin : ainsi est né le marché de l'euro-dollar qui est fort prospère. Tout se passe comme si la banque centrale d'un pays quelconque prêtait une somme aux États-Unis et prêtait la même somme (par intermédiaire interposé, bien sûr) à son client sur le marché de l'euro-dollar. Pour les États-Unis, tout va bien : un crédit étranger éponge leur déficit. Pour le pays qui accepte les dollars en monnaie de réserve, niais ne s'interdit pas de les "faire travailler" en attendant de les redépenser, il y a en somme un prêt à l'étranger (aux États-Unis) sans prélèvement de pouvoir d'achat sur place.

Ainsi, en acceptant les dollars comme réserves, chaque pays aide les États-Unis à réduire chez eux le risque d'inflation : la guerre du Vietnam ou les exportations de capitaux peuvent déséquilibrer la balance des paiements sans mettre l'économie américaine en péril.

Chaque pays court aussi le risque de provoquer chez lui une poussée inflationniste. L'accroissement de ses réserves augmente sa masse monétaire et rend plus délicat l'ajustement de celle-ci aux besoins de l'économie nationale. On ne peut pas dire, comme Rueff, que l'inflation est exportée des États-

Unis vers les pays qui acceptent les dollars comme réserves, mais seulement que la menace d'inflation est exportée : c'est déjà beaucoup.

Mais ce n'est pas tout. En reprêtant sur le marché de l'eurodollar les fonds ainsi reçus, les banques non-américaines trouvent comme principaux clients, les firmes américaines travaillant en Europe : celles-ci financent par leurs emprunts sur ce marché une large part de leurs investissements sur le vieux continent...

On comprend, dès lors, que la façon dont les États-Unis remplissent (directement ou par le canal du F.M.I.) leur rôle de banquier international soit contestée : ce rôle allège leurs risques d'inflation, leur permet de financer un déficit extérieur et les aide à renforcer leurs positions en Europe, au Japon, au Canada ou dans le Tiers Monde.

Depuis 1965-1966, le système monétaire international craque de toutes parts. Une masse incontrôlable de capitaux flottants se livre à une spéculation tournante dont les objets sont successivement ou simultanément, la fragile livre sterling, le dollar jadis solide, l'or toujours investi de propriétés métaphysiques, les monnaies solides (le mark, le franc naguère, etc.) et les monnaies qui s'affaiblissent (le franc depuis 1968, etc.). Le système va craquer, s'il n'est pas réagencé.

S'il craque, cela signifiera que les considérations de défense monétaire ¹, d'évaluation réciproque des monnaies, de protection offensive ou défensive contre les modifications soudaines des parités monétaires, vont jouer un rôle croissant dans la politique des États.

Dès lors, au lieu d'être un outil relativement neutre au service des échanges, la monnaie internationale sera un problème en soi, à résoudre sans toujours tenir compte des conséquences des solutions adoptées sur le volume et l'expansion des échanges. À la limite, l'ombre de 1931 se profile à l'horizon : cette année-là, alors que la grande crise commençait à s'apaiser, la dévaluation de la livre sterling entraîna un démantèlement du système monétaire de l'époque et, par ses conséquences, relança, approfondit et prolongea la crise mondiale...

CRISE OU CATACLYSME ?

[Retour à la table des matières](#)

Des remarques qui précèdent, une conclusion se dégage : l'une ou l'autre des prochaines récessions périodiques peut déraiper jusqu'à la crise ; l'affaiblissement de la volonté et de la capacité coordinatrices des États peut y conduire ; la plus forte conductivité des échanges internationaux peut en étendre le champ et en aggraver l'intensité ; la rupture menaçante du système

¹ Déjà, la volonté de réduire le déficit extérieur et de "sauvegarder la monnaie" l'emporte trop souvent sur celle de réduire le chômage, de stimuler le plein-emploi : l'Angleterre et la France en sont à ce stade déplorable...

monétaire international peut en accroître l'ampleur et la durée. Bref, *la crise économique mondiale est désormais possible*.

Mais quelle est au juste sa probabilité ? Et quelles conséquences peut-on attacher à son éventuel déclenchement ?

Cela dépendra, d'abord, d'éléments aléatoires : les conditions précises dans lesquelles se présenteront les prochaines récessions, les pays où elles s'amorceront, les circonstances contingentes qui les accompagneront. Ni leur date, ni leur ampleur première ne se laissent pronostiquer. Il est cependant vraisemblable qu'elles se présenteront, spontanément, aussi mal ou plus mal que les précédentes, par l'effet notamment de l'affaiblissement des États et de leur vive prudence monétaire. Il est possible également que la crise monétaire - si elle n'avait pas mûri dans l'intervalle - soit elle-même renforcée par une récession plus aiguë et en rende le traitement plus délicat. Spontanément, l'évolution économique mondiale au cours de la prochaine décennie semble donc comporter la menace précise d'une crise économique mondiale, c'est-à-dire d'un recul caractérisé de la production.

Mais ici "spontanément" veut dire : sur la lancée actuelle, en admettant qu'aucun des principaux États ne s'écartera de sa ligne d'action présente. Or cette "spontanéité" est douteuse. La crise est un Processus cumulatif qui, pour se déployer pleinement, requiert des mois, voire des années. Pour qu'elle accumule toutes ses conséquences et s'approfondisse pleinement, il faut donc admettre que les gouvernements des différents États intéressés seront paralysés devant elle, affolés et ignorants comme leurs prédécesseurs des années 1930, aveugles et impuissants comme leurs devanciers du siècle dernier, et cela, alors que les politiques anti-cycliques ont fonctionné de façon efficace pendant deux ou trois décennies et que l'enjeu politique de la crise demeure assez puissant pour motiver les actions les plus audacieuses. Car une crise grave, faut-il le montrer ?, aurait dans le inonde complexe et déchiré des années 1970, des conséquences politiques au moins aussi dramatiques que dans celui des années 1930.

La dimension de l'enjeu et les leçons de l'expérience ne suffisent pas à garantir une prévention ou un traitement pleinement efficaces, mais elles semblent au moins promettre une forte volonté d'action. Pour qu'il en aille autrement, il faudrait soit une crise d'une complexité telle qu'elle désarme pour un temps les États - et seul le problème monétaire international paraît de nature à provoquer pareille paralysie - soit la conjonction de la crise économique avec d'autres accidents majeurs, de nature politique - hypothèse sur laquelle on reviendra plus loin.

Mais, tandis que le problème monétaire mûrit, sa solution se dessine déjà. Le fond du problème est historico-politique. Le rôle de banquier international appartient - qu'elle le veuille ou non - à la puissance économique dominante. Le fameux étalon-or cher aux doctrinaires du XIXe siècle, à leur héritier Jacques Rueff et au disciple que ce dernier s'était trouvé parmi les gouvernants contemporains - n'a jamais existé que dans leurs rêves, leurs livres et leurs discours. Dans les faits, c'est la Banque d'Angleterre, qui, par son or, sa monnaie *et son crédit* a servi de centre, pendant tout le XIXe siècle à un système monétaire souple où le crédit international s'étendait à peu près en

fonction des besoins et sans respecter une proportion rigide avec les stocks d'or disponibles.

Au XXe siècle, l'évolution des rapports de force a transféré ce pouvoir aux États-Unis et, l'expérience aidant, le mécanisme de création de crédits internationaux (les tirages sur le F.M.I.) a été explicitement inclus dans le système, moyennant une liaison assez souple avec l'or. La charte de Bretton Woods ne décrit d'ailleurs qu'un aspect du système. Elle omet le fait que la création par les États-Unis de dollars additionnels, acceptés par les banques centrales comme monnaie de réserve, a été le principal facteur d'expansion du crédit international.

L'actuelle crise monétaire est une crise du crédit : c'est la confiance dans l'action du banquier américain (sinon dans sa monnaie) qui est en péril. Les rapports de force ont de nouveau évolué dans le monde depuis 1944 et le pouvoir international de création monétaire doit être réagencé pour en tenir compte et pour contenir les écarts du trop puissant banquier américain. Nonobstant l'opposition française, les accords déjà signés à Stockholm en 1968 ont tracé une première solution. Un système de distribution périodique de crédits internationaux a été créé (les droits de tirage spéciaux) et les normes de cette distribution ont été fixées de façon telle que l'Europe des Six - si elle est unanime - a pouvoir de veto. Ainsi a été reconnu le principal changement survenu depuis 1944 dans les rapports de force mondiaux, la remontée de l'Europe et sa puissance *virtuelle* (c'est-à-dire liée à l'intensité de son intégration économique et politique).

Certes, la crise monétaire n'a pas encore fini d'étaler toutes ses manifestations, certes, la solution dessinée n'est ni parfaite ni durable. Mais il est permis de pronostiquer que l'effondrement du système monétaire *ne fera* pas, comme en 1931, rebondir une éventuelle crise économique.

Il est probable que, pour la prochaine décennie, nous irons plus avant dans la crise monétaire, nous irons peut-être jusqu'à la crise économique caractérisée. Mais elles ne conjugueront sans doute pas leurs effets de façon dramatique. De son côté, la crise économique, si elle a lieu, a de fortes chances d'être maîtrisée avant de tourner au cataclysme ¹. Sauf, répétons-le, si elle se combine avec certains accidents politiques majeurs.

¹ Sans jouer au prophète, on peut donner un aperçu plus concret - mais purement illustratif - de ce que pourrait être une crise du type envisagé : recul de la production dans plusieurs pays, stagnation des revenus de la majorité et recul des revenus d'une minorité de la population, pendant deux ou trois ans, ceci, par exemple, en Europe et aux États-Unis, avec une situation plus grave en Grande-Bretagne et peut-être dramatique au Japon ou dans les nouveaux pays capitalistes comme le Brésil, la Côte d'Ivoire ou la Turquie.

Les crises politiques.

[Retour à la table des matières](#)

Ces accidents politiques majeurs peuvent être des plus variés. Par commodité, on peut néanmoins les ranger en trois séries. La première, la plus classique, est celle des guerres et des révolutions dans le Tiers Monde. La seconde, qui fera peut-être l'originalité des années 1970 est celle des crises politiques chez les deux Grands. La dernière, celle de LA guerre.

LES RÉVOLUTIONS DU TIERS MONDE

[Retour à la table des matières](#)

Sur la première série, celle des guerres et des révolutions dans le Tiers Monde, le pronostic n'est ni difficile, ni douteux : elle se poursuivra. Il serait oiseux de dresser la liste des guerres potentielles dont notre monde est gros : comme les ceintures volcaniques sur les cartes géographiques, ces "points chauds" s'enchaînent les uns aux autres, sur les divers fronts hérités de la guerre froide, avec une densité particulièrement élevée dans les zones périphériques. Il serait arbitraire d'inventorier la liste des "pseudo-États nationaux" nés de la décolonisation, et dont les frontières artificielles seront l'enjeu de luttes tribales, nationales ou d'inspiration néo-colonialiste. Il serait hasardeux, enfin, d'attacher à tel ou tel de ces conflits multiples, une probabilité plus forte qu'à d'autres : car ces guerres supposent, pour mûrir, que les Grands ou d'autres acteurs à part entière puissent les ignorer (voire les provoquer), ne veuillent point les maîtriser ou s'y prennent tardivement ou malhabilement. Le probable et seulement que plusieurs mûriront.

Les révolutions du Tiers Monde ne constituent pas un phénomène totalement distinct de ces guerres : non que chacune de ces dernières ait une valeur révolutionnaire, même potentielle, mais bien parce qu'à l'inverse, il est peu de révolutions concevables dans le Tiers Monde sans conséquences guerrières.

Mais les révolutions envisageables peuvent être de plusieurs types.

Les unes, à peine discernables des coups d'État, étaient monnaie courante en Amérique du Sud, le sont devenues dans le monde arabe et en Afrique, mais peuvent de moins en moins se réduire à de simples relèves d'équipes

gouvernementales, tant la situation sociale, en ces zones, se charge de tensions plus sérieuses.

D'autres, les plus hasardeuses, sont du type cubain : quelles îles, quels pays éloignés de l'ex- "camp socialiste" mais suffisamment abrités de l'intervention immédiate des États-Unis ou de quelque autre puissance, pourront-ils évoluer jusqu'à ce stade ?

D'autres encore sont l'inconnue majeure de la décennie (comme des suivantes) : une situation révolutionnaire mûrira-t-elle dans l'un quelconque des grands pays du Tiers Monde, l'Inde ou l'Indonésie, l'Argentine ou le Brésil ? ou bien encore, de façon plus sporadique, dans quelque zone continentale assez vaste - comme l'espérait Che Guevara ?

Plusieurs données sous-tendent ce problème. D'abord, la distance qui sépare l'indépendance politique du développement économique. L'indépendance est nécessaire au développement, mais non suffisante. D'autres conditions restent à remplir dont les principales sont de lever les blocages sociaux (féodalité, latifondisme, etc.) : d'où le besoin de révolution ; et d'agir à bonne échelle, en milieu relativement homogène : d'où l'un des risques de guerres. Par ailleurs, la révolution n'est pas plus que la guerre, indifférente aux puissants : d'où la dimension internationale que prend toute initiative. Bolivar pouvait libérer toute l'Amérique du Sud presque sans émouvoir l'Europe, mais Guevara n'a pas pu attaquer quelques soldats boliviens sans mobiliser la presse internationale et la différence essentielle n'est pas dans cette curiosité immense et instantanée, mais dans ce que celle-ci révèle : la vigilance des puissances impérialistes.

S'agissant du Tiers Monde, l'inconnue principale est finalement celle-ci : les guerres et les révolutions dont il sera probablement le siège auront-elles pour effet, comme au cours des décennies passées, de rectifier un peu les zones d'influence des grandes puissances, tout en cristallisant en quelques points des conflits aigus, ou *bien* d'autres évolutions, plus nouvelles sinon moins dramatiques, s'y feront-elles jour ? Par exemple : les États-Unis peuvent-ils opposer à la révolution sud-américaine le contre-feu d'un puissant développement capitaliste au prix d'un imposant "Plan Marshall pour l'Amérique latine", malgré l'échec de leur timide et malencontreuse "Alliance pour le progrès" ? Autre exemple : la stratégie révolutionnaire chinoise peut-elle conduire à des résultats autrement significatifs que ceux des quinze dernières années ? Autre exemple encore : les famines menaçantes peuvent-elles entraîner une redéfinition de l'aide au développement ?

Toutes les questions de ce type ont un trait commun : provoquées par des événements du Tiers Monde, elles impliquent des choix qui, pour l'essentiel, relèvent de l'U.R.S.S. et des États-Unis, de leurs besoins et de leurs initiatives éventuelles. (Sauf à noter qu'à plus modeste échelle, l'Europe pourrait, elle aussi, faire preuve de quelque initiative.)

UNE CRISE POLITIQUE AUX ÉTATS-UNIS ?

[Retour à la table des matières](#)

L'avenir probable des États-Unis et de l'U.R.S.S. retentit de la sorte sur l'univers entier. D'où le poids de cette question : quel accident politique majeur peut-il se produire en l'un ou l'autre de ces pays ?

Dans les deux cas, la réponse est ouverte, quoique de façon différente.

On peut se demander, en effet, si une crise politique plus ou moins grave n'est pas en train de mûrir aux États-Unis. Le trouble des esprits et le dérèglement partiel des institutions politiques, spécialement des partis, ne sont que des indices superficiels. Plus profondément, ce qui est en cause tient au mûrissement des contradictions propres à ce pays : le conflit racial (souvent doublé d'un conflit social implicite) ; le désarroi de larges couches de jeunes et de salariés dans l'univers de l'abondance néo-capitaliste ; demain, peut-être - si la crise économique réapparaît - le réveil de tensions sociales plus classiques ; et aussi, dominant le tout, l'articulation sur le reste du monde.

Puissance prédominante, les États-Unis sont de ce fait au cœur de toutes les contradictions mondiales. Ils ont sans cesse à définir leur fonction internationale et ils s'y déchirent inévitablement. Mais ce déchirement peut demeurer superficiel, tant que leurs engagements les laissent en surpuissance, c'est-à-dire aptes à étaler les répercussions internes de leurs actions internationales. Déchirement superficiel, également, tant que le résultat global de leurs actions internationales n'est ressenti ni comme un échec politique, ni comme un échec moral.

Ces deux limites peuvent aisément être franchies demain, que ce soit pas suite d'actions dans le Tiers Monde, par l'effet d'une autonomie accrue de l'Europe ou par un éventuel réveil du "camp socialist". Si tel devait être le cas, peut-on penser que leur système politique, leur idéologie et leur volonté imaginative - trois facteurs dont l'élasticité ne s'est jamais démentie - resteront suffisamment souples pour qu'une adaptation s'opère sans crise aiguë ? Ou faut-il envisager que les États-Unis puissent glisser vers quelque variante nouvelle du fascisme ou de l'isolationnisme ?

Il est probable qu'un conflit se nouera aux États-Unis, (même si rien ne permet encore d'affirmer qu'il mûrira inéluctablement dans la prochaine décennie) et que ce conflit sera commandé par leur rôle mondial autant que par leurs problèmes internes. Son issue dépendra pour beaucoup de *cette virtualité à laquelle il deviendra décisif d'apporter maints concours : la gauche américaine*. Pour beaucoup aussi, du type de pressions que l'U.R.S.S. et l'Europe sauront ou pourront exercer sur les États-Unis.

LA CRISE DE L'U.R.S.S.

[Retour à la table des matières](#)

La crise politique qui mûrit en U.R.S.S. est plus visible encore et il est vraisemblable qu'elle éclatera avant celle des États-Unis (sauf crise économique dans le monde capitaliste qui procurerait quelque répit). Ses symptômes les plus clairs sont les échecs politiques de l'U.R.S.S. à l'égard du schisme chinois, comme à l'égard du schisme tchécoslovaque. Même la défaite égyptienne de 1967 a pris une valeur en partie comparable. Le "camp socialiste" se désagrège, l'U.R.S.S. n'y a plus d'autorité que sur Berlin ¹, Prague, Varsovie, Budapest, Sofia et Oulan-Bator.

L'U.R.S.S. stalinienne pratiquait un développement économique extensif par des méthodes centralisatrices, bureaucratiques et policières. Dans l'ordre international, son hégémonie politique s'appuyait sur les mêmes méthodes. La déstalinisation, sursaut moral autant que politique, a affaibli les contraintes les plus brutales. La rébellion chinoise a brisé certains comforts idéologiques et a desserré l'emprise hégémonique de l'U.R.S.S. (pas seulement en Asie). Et surtout, le développement économique s'est ralenti et partiellement enrayé au moment où il fallait aborder au domaine complexe de la croissance par gains de productivité (et non par embauche massive d'ex-paysans) et de la production à tourner vers des besoins plus raffinés et moins prévisibles ; seul le secteur économique orienté vers la recherche et les applications militaires et spatiales a réussi à intégrer une technologie avancée.

L'U.R.S.S. actuelle a donc besoin d'établir un système économique plus souple, plus décentralisé et plus sensible aux besoins exprimés par la demande finale, notamment celle des consommateurs ². Simultanément, elle a besoin de réformer son système politique, d'une part pour l'adapter à la nouvelle organisation économique à créer (ce qui revient à l'alléger et à la réorienter du commandement vers l'incitation et le contrôle), d'autre part pour le rendre apte à des rapports internationaux moins autoritaires. Elle a enfin besoin de redéfinir son rôle mondial, tant par référence à sa tradition révolutionnaire qu'en regard de la situation nouvelle née à Hiroshima. Chacun de ces problèmes est immense et leur convergence écrasante.

Ici également, on pourrait être tenté, pour définir les issues possibles, de se référer à des formules déjà connues comme le stalinisme ou la démocratisation. Mais l'une est sans précédent dans l'histoire russe et l'autre était liée par bien des aspects à une situation révolue. La solution, même apparentée à l'une ou l'autre de ces formules, sera originale et composite. Elle naîtra sans doute moins d'un conflit opposant les grandes masses ouvrières ou paysannes aux

¹ Encore que la R.D.A., puissance économique non négligeable, ne soit plus le vassal de naguère : les degrés de liberté des deux Allemagnes, vis-à-vis de leurs grands tuteurs sont presque du même ordre, sinon de la même forme.

² Ce qui suppose entre autres une révision générale du système des prix et l'invention d'un mécanisme de formation des prix qui ne soit plus arbitraire.

classes dirigeantes que de luttes au sein de celles-ci. Militaires, gestionnaires, fonctionnaires et apparatchiks sont porteurs, dans l'immédiat et à terme, d'intérêts distincts qui les poussent à des options contradictoires et les débats des instances supérieures du Parti reflètent ces conflits tout en leur imprimant - comme il se doit quand les luttes sociales se dénouent en comités restreints - une complexité supplémentaire : celle qui résulte des jeux individuels et des coefficients personnels. *Autant que d'une gauche américaine, le monde aurait besoin d'une gauche libérale russe...*

Naturellement, des liens existent entre les crises qui menacent les deux Grands. Si la crise russe se dénouait provisoirement par un stalinisme nouvelle manière, ce facteur rendrait plus probable une issue à droite de la crise américaine : les Staline engendrent les Mac Carthy (modèle 1952). Réciproquement, une évolution rendant l'U.R.S.S. plus démocratique, plus stable et aussi plus prévisible dans son devenir politique ¹ ouvrirait plus de possibilités dans l'évolution américaine, *même si* ce nouveau cours russe devait, tous comptes faits, rendre le socialisme plus exemplaire.

D'AUTRES CRISES ET LA GUERRE

[Retour à la table des matières](#)

Parmi les accidents politiques majeurs que l'on vient d'envisager, aucune place n'a été faite aux puissances autres que les deux Grands. Est-ce à dire que la succession de Mao Tsé-toung ou de de Gaulle - voire celle de Wilson - seront d'une faible portée ?

Pour la Grande-Bretagne la réponse est négative : au mieux, on peut espérer que ce pays malade sera entré en convalescence, avant la fin de la prochaine décennie.

Pour la France, il ne sera point trop de tout ce livre pour en juger avec détail.

Pour la Chine, enfin, la réponse renvoie à une inconnue majeure déjà rencontrée, celle de l'efficacité de la stratégie révolutionnaire mondiale qu'elle préconise.

Restent deux autres nations de premier plan : l'Allemagne et le Japon. On retrouvera la première en traitant de l'Europe. Quant au Japon, sa lancée actuelle tend à faire de lui avant longtemps, la troisième puissance économique mondiale. Mais il y a dans son expansion économique un élément de fragilité financière qui pourrait en faire la principale victime d'une éventuelle crise économique. En outre, c'est un pays dont la sphère d'action est, presque de tous côtés, cantonnée par l'U.R.S.S., la Chine et les États-Unis. L'ensemble

¹ L'incertitude des procédures par lesquelles les dirigeants russes se succèdent affecte gravement la crédibilité de leur politique.

de ces données peut conduire à des changements massifs, par exemple, à une poussée révolutionnaire ou militatiste succédant à une grave crise économique. À défaut d'un tel accident, la voie la plus probable du développement japonais passe par la "conquête" pacifique des marchés chinois et sibérien, par l'expansion d'un néo-colonialisme japonais en Asie du Sud-Est et par le renforcement de la concurrence japonaise sur le marché capitaliste mondial, tous développements qui n'auraient qu'une influence mineure sur l'Europe occidentale.

Vient enfin la crise politique majeure, LA guerre. Comment sa probabilité se mesure-t-elle présentement et pour la décennie à venir ?

Certes, le problème s'est plus ou moins déformé depuis dix ans. En 1958, ni la Chine ni la France ne disposaient d'armes atomiques. En 1958 encore, aucun traité international ne régissait les expériences nucléaires ou la "prolifération". Bien que cette dernière accroisse le risque de guerre par accident, le duel-suicide des deux Grands demeure la norme suprême, la grande dissuasion.

On peut même penser que, depuis dix ans, l'objet principal de cette dissuasion s'est déplacé. Sauf au Vietnam, Russes et Américains ne se livrent plus aucune guerre par pays interposé, alors que les foyers divers où pourrait s'exercer leur affrontement indirect, ne font pas défaut. Mieux, on les a plus d'une fois vus éteindre de concert un incendie naissant, même quand ils avaient aidé à l'allumer. Dès lors, l'axe principal de la dissuasion s'est peut-être déplacé, en ceci que l'U.R.S.S. demeure viscéralement opposée à toute bombe allemande et que les États-Unis ont, de la bombe chinoise, une crainte plus vive (ou moins "rationnelle") que de la bombe russe.

Il reste que les enchaînements par lesquels l'escalade des deux Grands aux extrêmes peut être enclenchée ne manquent et ne manqueront pas. Dès aujourd'hui ou très bientôt, la Chine (et un peu la France) pourront jouer leur partie dans ces enchaînements. Demain, il se pourrait que d'autres partenaires se manifestent.

L'accident et le suicide mis à part, il n'y avait naguère qu'une peur de la bombe et son effet dissuasif était certain. Il semble y avoir désormais deux réactions distinctes : la peur dissuasive et l'ignorance du danger virtuel. Mais les conséquences que cette scission comporte (virtuellement) dans la stratégie chinoise ou américaine ne sortent finalement pas des limites où le problème était naguère inscrit : *guerre atomique seulement par accident ; poursuite des guerres périphériques. C'est peut-être simplement la dose des guerres révolutionnaires qui se fera plus forte.*

Le monde vu d'Europe

[Retour à la table des matières](#)

De toutes les éventualités qui viennent d'être envisagées, les lignes de force de notre avenir se dégagent assez clairement. LA guerre demeure la limite accidentelle de notre histoire. Divers événements *nouveaux* d'importance majeure ont chance d'influencer fortement cette histoire : la crise économique mondiale la crise politique du " camp socialiste " et spécialement de l'U.R.S.S., peut-être une crise politique américaine, peut-être enfin une modification dans le rythme et l'ampleur des guerres périphériques et des révolutions du Tiers Monde.

Toutes ces éventualités sont évidemment de nature à réagir les unes sur les autres, selon une multiplicité d'enchaînements. Leur dénombrement serait un jeu d'école sans portée pratique. En revanche, certaines conséquences, pratiquement valables en toutes hypothèses, se laissent apercevoir, pour ce qui est de l'Europe occidentale.

L'EUROPE PLUS LIBRE

[Retour à la table des matières](#)

La plus importante est celle-ci : l'Europe *est aujourd'hui plus libre de choisir son avenir qu'à aucun moment depuis le début du siècle*. Après les deux guerres qui l'ont saccagée et lui ont fait perdre son ancienne prépondérance mondiale, elle a pleinement récupéré son potentiel économique, tout en se débarrassant de maintes contraintes héritées de son histoire. En d'autres termes, elle est moins dépendante de son passé. À quelques séquelles près, elle s'est désengagée du colonialisme politique : même l'Angleterre achève de dénouer les liens militaires, commerciaux, monétaires et financiers par lesquels son ex-Empire l'entrave. Les protagonistes des grandes guerres européennes, avant tout la France et l'Allemagne, sont lancés dans une union économique qui les met hors d'état de se combattre. L'élan économique pris par l'Europe depuis 1945 et qui lui a permis de rattraper une bonne partie de l'avance qu'avaient les États-Unis, a favorisé la convalescence de l'Italie et surtout de l'Allemagne au sortir du fascisme : l'évolution de l'Espagne depuis quelques années atteste l'influence au moins partielle de ce fadeur.

Moins dépendante de son passé, plus riche et plus forte, l'Europe a pu, délibérément ou non, entreprendre de réévaluer ses rapports avec les deux Grands, d'autant plus facilement que, depuis les années 1948-1955, l'équilibre de ces puissances s'opère de moins en moins chez elle. Du blocus de Berlin au traité de paix autrichien, l'Europe était l'un des champs principaux de la guerre froide. Celle-ci s'est désormais déplacée, vers d'autres terrains, malgré l'automne hongrois de 1956 et l'été tchécoslovaque de 1968. L'Europe se soucie désormais des marchés orientaux et de la pénétration économique américaine et plus seulement de la défense atlantique. Non sans hésitations ni oscillations, sa crainte d'une agression soviétique s'est atténuée autant que son respect pour le tuteur américain.

L'influence de ce dernier s'est réduite. Les intérêts américains se sont certes multipliés dans l'économie ouest-européenne, mais paradoxalement, la capacité directe de pression politique des États-Unis s'est allégée. Le temps n'est plus où la marine du plan Marshall et des aides militaires semblait providentielle aux gouvernants - et aux bourgeoisies - d'Europe. Aujourd'hui, les États-Unis sont encore les protecteurs, mais aussi les débiteurs de l'Europe occidentale et ces rôles contradictoires annulent en partie leurs effets politiques. La meilleure illustration en est donnée par la négociation toujours renaissante entre l'Allemagne et les États-Unis sur la couverture des frais d'entretien des troupes américaines outre-Rhin.

Ainsi l'Europe qui, depuis cinquante ans, était devenue un objet de l'histoire, redevient un sujet. Jusqu'en 1945, elle vivait enfermée dans un inextricable système de contradictions historiques qui s'est dénoué par sa ruine. Pendant les dix ou quinze années suivantes, elle a subi l'effet de contradictions qui étaient moins les siennes propres que celles des deux Grands. Maintenant, elle a retrouvé une certaine capacité d'initiative.

Mais sa liberté est loin d'être absolue : le champ des contraintes extérieures s'est affaibli, non effacé. De plus, l'Europe a déjà fait usage de sa capacité d'initiative en amorçant une évolution nouvelle qui a sa propre inertie : cette évolution est commandée par l'intégration économique en cours au sein du Marché commun.

L'EUROPE DES SIX

[Retour à la table des matières](#)

L'Europe des Six se construit depuis dix ans. L'union douanière est achevée. L'union économique prévue par le traité de Rome se poursuit, mais selon un calendrier désormais incertain, puisque la plupart des étapes exactement programmées par le traité ont déjà été parcourues. Le Marché commun est donc à un carrefour. Va-t-il, en se différenciant de plus en plus de la simple union douanière, devenir une véritable "communauté", une économie unique sans frontière d'aucune sorte ? Les opinions publiques européennes le croient - et c'est un facteur important. Les rédacteurs du traité de Rome le souhaitaient

et ses exécutants de Bruxelles le souhaitent toujours. Les six États semblent le vouloir, mais inégalement et diversement, et l'on sait que seul compte, aujourd'hui encore, leur accord.

Un premier choix fondamental a déjà été effectué. Il fallait que chaque État s'arrache à sa lancée propre et accepte l'idée, même lointaine, de perdre de sa substance au bénéfice d'une entité nouvelle. Il fallait surtout que chaque pays, la France notamment, accepte de se déprotéger. C'est chose faite.

Mais ce premier choix n'a pas été décisif car la novation européenne s'est pour partie résorbée dans l'évolution générale du monde capitaliste. *L'intégration européenne accomplie depuis 1958 n'est qu'une modalité particulière du libre-échange qui triomphe dans le monde capitaliste tout entier.* L'originalité de l'entreprise européenne va dépendre d'autres choix qui restent à accomplir et dont les objets, actuellement visibles, sont nombreux et complexes : le rythme de réalisation effective de l'union économique, la spécificité plus ou moins grande du tarif extérieur commun, la porosité plus ou moins grande de l'Europe aux mouvements internationaux de capitaux et, spécialement, aux investissements américains, la constitution ou non d'un pouvoir politique européen et la gamme des attributs dont il sera doté, enfin l'élargissement ou non de l'actuel Marché commun.

Objectivement, c'est-à-dire si l'on tient compte des seuls rapports de force où s'inscrit l'Europe, tous ces choix sont largement ouverts et ils le demeureront si l'un quelconque des accidents envisagés plus haut se produit. Ainsi, par exemple, dans l'éventualité d'une crise économique majeure, même aggravée d'une crise monétaire, l'Europe des Six¹ offrirait à la politique économique un meilleur champ de manœuvre que tout État national européen pris isolément : la France ou l'Allemagne, contraintes isolément à défendre leur franc ou leur mark et à ranimer autant que possible leur économie languissante, seraient en position nettement moins commode que la Communauté économique européenne menant à son échelle de telles actions.

La raison en est claire : si la crise éclate et se développe pleinement, elle poussera à l'émiettement du marché mondial en cantons étroits, avides de protection, et cet émiettement sera lui-même facteur d'accentuation et de prolongation de la crise ; si, par conséquent, le marché mondial capitaliste ne se fragmente qu'en blocs assez massifs, cette circonstance aggravante sera évitée, cependant que chacun des blocs pourra appliquer, en son sein, les techniques expansionnistes qui se sont révélées efficaces, de 1945 à 1960, dans chaque espace national protégé.

Mais, subjectivement, c'est-à-dire en considérant surtout les orientations auxquelles les gouvernements en place et les forces politiques dominantes accordent leur active préférence, les choix offerts à l'Europe sont moins largement ouverts. L'étape qui s'est achevée avec le départ de de Gaulle s'est caractérisée par une sorte de match nul entre deux tendances.

¹ Il n'en irait sans doute pas de même pour un Marché commun étendu à toute l'A.E.L.E. (voir chap. 5).

Celle que proclamaient les Six moins la France visait à l'élargissement rapide et inconditionnel du Marché commun par l'entrée de la Grande-Bretagne et de ses partenaires de la Zone de libre-échange (A.E.L.E.) et s'opposait à toute évolution spécifiquement ou partiellement marquée par un protectionnisme anti-américain. À la limite - souvent atteinte - cette tendance était également atlantiste, au sens économique et militaire du terme : par la formation d'un État européen, elle visait à un *partnership* américano-européen, faisant partager à ces deux continents associés les charges et les responsabilités, sinon les pouvoirs, que les États-Unis assument aujourd'hui seuls.

L'autre tendance, celle de la France gaulliste, célébrait à l'ancienne le rôle éminent des nations et, non sans contradictions, essayait d'entraîner une Europe non dotée d'un pouvoir étatique commun, vers l'autonomie. Elle n'excluait pas un certain protectionnisme à l'égard des États-Unis et elle visait à démanteler l'atlantisme économique et, plus encore, militaire.

Naturellement, le jeu complet des forces politiques en Europe ne se laissait pas réduire à ces deux courants et, même si l'on ne considérait qu'eux seuls, c'était simplifier beaucoup les choses que de présenter la France comme porteur de l'un et ses partenaires comme agents de l'autre. On sait combien la politique française devait au seul de Gaulle. On découvre aujourd'hui que sa brutale rigidité offrait de commodes alibis à d'autres pays : après de Gaulle, l'examen de questions comme celle de l'admission de la Grande-Bretagne montre - et montrera de plus en plus - que l'opposition ne venait pas de la seule France...

Toujours est-il que ce match nul a conduit à une Stagnation du Marché commun au voisinage de l'union douanière. L'atlantisme ou l'autonomie, le statu-quo ou l'élargissement, l'ascension lente ou accélérée vers un statut politique de l'Europe demeurent des choix ouverts.

L'EST ET LE TIERS MONDE

[Retour à la table des matières](#)

L'avenir prochain de l'Europe occidentale semble se réduire au choix de l'un de ces trois termes : une prolongation du statu-quo ; une évolution vers l'autonomie ; une dissolution dans l'atlantisme. Mais ne manque-t-il pas deux autres termes, au moins, dont l'un serait une attraction vers l'Est et l'autre un nouveau processus révolutionnaire ?

Sur le premier point, le doute n'est pas permis : l'Est a durablement perdu son pouvoir attractif. Il est vrai que la capacité d'importation de l'U.R.S.S. et de ses voisins attire de plus en plus l'attention de l'Europe occidentale, que Fiat ou Renault, constructeurs d'usines en U.R.S.S., auront maints émules et qu'un développement des échanges avec l'Est peut être la conséquence d'une évolution de la C.E.E. vers l'autonomie. Vrai également qu'une issue "libérale" à la crise qui mûrit à l'Est, pourrait être de nature à stimuler et à soutenir cette

évolution. Mais il faudra de longues années avant que les prouesses économiques de l'U.R.S.S. puissent devenir exemplaires aux yeux des Européens ; plus longtemps encore avant que leurs réalisations sociales et leur organisation politique gagnent un tel pouvoir attractif ; et plus longtemps encore, avant que la perspective de liens politiques étroits avec l'Est puisse être débarrassée de toute méfiance.

Seule l'expérience tchécoslovaque de 1968 s'amorçait dans un contexte proche de celui de l'Europe occidentale. Mais elle semble aujourd'hui contrainte à l'échec ou à d'infinies lenteurs et l'invasion de la Tchécoslovaquie par les Russes produira des fruits amers pendant très longtemps, plusieurs décennies peut-être. En tout cas, il est exclu *qu'aucun pays européen ait l'envie et la possibilité de se joindre au "camp socialiste" dans la période qui nous intéresse*. La perspective d'une "attraction" d'un autre type, où la force militaire russe jouerait son rôle ne paraît pas davantage à retenir : une "conquête" de la Finlande, de l'Autriche ou de la Turquie est inconcevable, tant elle s'apparenterait au déclenchement de LA guerre. La seule hypothèse où de telles tentations pourraient pointer résulterait d'une rate conjonction de facteurs, dont les principaux seraient un total désengagement militaire des États-Unis vis-à-vis de l'Europe, une insigne faiblesse militaire et politique de celle-ci et un raidissement néo-stalinien de l'U.R.S.S. De telles évolutions s'excluent réciproquement.

Sur le second point - un nouveau processus révolutionnaire - la réponse doit être réservée. L'évolution de l'Europe vers l'autonomie peut théoriquement prendre une telle forme. Pratiquement, on peut douter qu'il en aille ainsi, comme le montrera plus loin une analyse de la crise française de mai-juin 1968, des prolongements qu'elle aurait pu connaître à l'époque, et des suites qu'elle est de nature à entraîner.

Il faut noter, par ailleurs, combien les relations entre le Tiers Monde et l'Europe sont paradoxales. Ce continent qui fut jadis le club des puissances coloniales, découvre aujourd'hui les commodités de la décolonisation politique. Tandis que les procédures d'aide économique, fondées sur la compétition entre les deux Grands, se tarissent progressivement, l'Europe continue de fournir, relativement à sa richesse propre, une contribution non négligeable, spécialement à destination de l'Afrique - jadis sa chasse gardée - contribution dont l'efficacité économique n'a rien d'exemplaire, mais dont l'efficacité politique est assez grande : l'Europe pratique un néo-colonialisme modérément confiant en l'avenir. Hormis le Moyen-Orient, il n'est aucun point chaud du Tiers Monde où ses intérêts et ses passions soient massivement investis.

Ainsi l'Europe, prise globalement, peut traverser la prochaine décennie d'une allure plus libre que naguère. Tout ne lui est pas possible : elle ne veut ni ne peut se lier à l'Est ; elle ne pourra éviter le retentissement sur sa vie quotidienne et sur sa démarche politique de guerres et de révolutions multiples ; elle subira le contrecoup d'éventuelles crises politiques russe et américaine ; elle sera entraînée, avec tout le marché mondial capitaliste, dans une éventuelle crise économique ou monétaire. Mais les contraintes nouvelles que ces événements susciteront, jointes à celles que son insertion mondiale comporte présentement et à celles - plus légères que jamais - que son histoire lui a léguées, n'abolissent pas sa capacité d'initiative.

UNE CHANCE À SAISIR

[Retour à la table des matières](#)

Cette capacité d'initiative n'est d'ailleurs pas d'une qualité homogène. Chaque pays européen, pris isolément, n'en dispose pas également. L'Angleterre est malade. L'Allemagne - ou plutôt les Allemands - sont entravées par leur division, encore que chacune d'elles exerce une influence rapidement croissante dans sa sphère d'action. Leur réunification rendrait vie à une puissance énorme, mais c'est précisément ce qui la rend improbable avant très longtemps : jusqu'à ce que les Russes aient oublié la dernière guerre... L'Italie n'a pas fini de conquérir le statut de grande puissance européenne. Les autres nations sont d'un poids qui restreint leur force ou leur liberté.

La France se trouve ainsi, pour un temps et par accident, dotée d'une capacité de manœuvre supérieure à celle des autres nations du continent. Ce n'est pas parce que de Gaulle a révélé cette situation en en jouant, qu'il faut la nier. Il serait fort dommageable, pour la France et plus encore pour l'Europe, qu'après de Gaulle et par réaction contre son style, pareille possibilité demeurât inemployée.

Enfin, les contraintes qui pèsent sur l'Europe ou sur la France doivent toutes et en toute occasion être soumises à une double pesée : il faut, comme nous avons tenté de le faire, en évaluer la force objective et il faut aussi, parce qu'elle est toujours différente, en évaluer la force subjective. L'idée que les gouvernants, les responsables politiques, les militants ou les citoyens se font de ces contraintes peut être entachée d'erreur. Mais surtout, elle tend toujours, par préférence idéologique ou par tradition, à en mésestimer la valeur absolue et les proportions. Il y a dans toute politique, tenant compte d'un système donné de contraintes, une part d'illusion et une part d'acquiescement.

Le lien traditionnel du P.C. français avec l'U.R.S.S. et son idéologie propre le conduisent spontanément à surestimer la noirceur de l'impérialisme américain et à surévaluer les aspects positifs du "camp socialiste", même lorsque ce parti en vient, comme en 1968, à désapprouver formellement un acte particulier de la puissance soviétique. Les expériences passées de la social-démocratie française expliquent de même une surévaluation du rôle présent des États-Unis et plus particulièrement des bienfaits actuels de l'atlantisme. On pourrait multiplier et affiner de tels exemples : ils suffisent à situer le rôle de l'illusion.

Quant à l'acquiescement, c'est un autre problème : toute contrainte peut toujours être transgressée, mais au prix de conséquences que l'on peut soit ignorer, soit mépriser. La politique juste n'est ni celle qui s'en tient strictement au respect des contraintes reconnues, ni celle qui en fait fi en toutes occasions.

C'est celle qui, anticipant les conséquences des actions projetées, les tient pour acceptables ou souhaitables. Entre le "tout est possible" rarement vrai et le "rien n'est possible" toujours menaçant, le chemin est à trouver.

Le contrat socialiste

3.

L'héritage

La France à gouverner.

Fonder l'avenir sur un héritage est l'un des ressorts de la comédie classique. C'est aussi l'un des devoirs de toute politique : toute société présente une certaine inertie - au sens physique du terme - qu'elle oppose à la volonté et à l'action de ses gouvernants.

LA FRANCE, TROP VIEILLE ET TROP JEUNE

[Retour à la table des matières](#)

L'élément premier de notre héritage est d'ordre démographique. Saignée par la guerre de 1914-1918, la France a été sensibilisée à ce problème entre les deux guerres, mais, depuis 1945, elle vit dans l'illusion qu'il est résolu, c'est-à-dire, que la croissance de la population a désormais retrouvé une allure satisfaisante. C'est oublier que, sur la lancée des dernières décennies, la France ne retrouvera son équilibre démographique - c'est-à-dire une proportion, entre

les diverses classes d'âge, conforme au cours naturel de la vie - qu'en 2030 ou 2040 ! D'ici là, sa structure d'âge présentera des déformations dont les conséquences politiques sont des plus importantes : la France demeurera à la fois trop vieille et trop jeune.

Au début du siècle, alors que la situation s'était déjà longuement dégradée, les personnes âgées de plus de soixante ans, formaient 12 % de la population totale. On en comptait 15 % en 1936 ; 16 en 1954 et le maximum sera atteint vers 1971 avec 17 %, pour décroître lentement ensuite. C'est dans cette lumière qu'il faut situer l'évaluation des charges de toute nature liées à l'entretien des vieilles personnes - selon des normes plus exigeantes à mesure que le pays s'enrichit - mais aussi les perspectives d'abaissement de l'âge de la retraite et enfin les problèmes de la relève des générations, dans les centres politiques et économiques du pouvoir, comme dans les organisations syndicales ou politiques. La France vieillit et les progrès de la gérontocratie sont parallèles à ceux de la gérontologie.

Elle vieillit et rajeunit simultanément. Le pourcentage des moins de vingt ans est passé par son point le plus bas, en 1936, avec 30 % ; il a remonté à 31 % en 1954 et à 34 % en 1968, mais, d'ici 1975-1980, il ne dépassera guère ce dernier niveau ¹. Ce rajeunissement sensible n'a cependant pas la valeur d'un retour à l'équilibre ancien, car l'âge d'entrée en activité s'élève rapidement. Le Code civil classe les jeunes de moins de vingt et un ans parmi les incapables et les économistes rangent parmi les inactifs, tous ceux d'entre eux qui n'exercent pas une profession. Les économistes ont d'ailleurs raison, dans la mesure où l'entretien de ces jeunes est une charge *actuelle* de la société qui ne sera compensée que par leur activité future. Mais, incapables et inactifs, les étudiants ont montré récemment qu'ils relevaient aussi d'autres critères, dans l'ordre politique. La France est ainsi soumise simultanément à la loi des gérontes et à celle du cocotier.

Les classes d'âge ont beau n'être pas des classes sociales, leur densité particulière n'en pose pas moins, en France, des problèmes spécifiques. Le principal est assurément celui-ci : plus de la moitié de la population française est aujourd'hui économiquement inactive et le demeurera pendant plusieurs décennies. En d'autres termes, la population active totale a très faiblement augmenté depuis 1945, malgré l'immigration et elle augmentera moins vite, dans la décennie à venir, que la population totale à supporter, même si l'immigration demeure forte. Donc l'accroissement de la productivité et de l'intensité du travail demeurera la source unique de l'enrichissement national. D'où maintes tensions potentielles entre actifs et inactifs : certains des "malentendus" entre ouvriers et étudiants les font apercevoir.

Parfois, il est vrai, des contre-courants se dessinent pour une brève période et peuvent faire naître des illusions ou des espoirs peu fondés à long terme. Ainsi, on peut considérer la période 1962-1968 comme l'une de celles où l'évolution démographique a été la plus perturbée, depuis la fin de la guerre.

¹ Les pourcentages prévisionnels, pour les jeunes comme pour les vieux, supposent que le ralentissement de la natalité, enregistré depuis 1965, sera éphémère et ultérieurement compensé.

Il y a d'abord eu le retour massif des Français d'Algérie. En quelques trimestres, l'économie française a pu absorber tous ceux qui désiraient du travail, mais ce gonflement accidentel de la population active a provoqué des effets en chaîne. Après la "stabilisation" de 1963-1964, la reprise d'une expansion, d'ailleurs modeste, a révélé d'exceptionnels potentiels de productivité dans les entreprises. C'est dire qu'elles employaient plus de main-d'œuvre qu'un $\text{\$tri\&}$ calcul de rentabilité ne l'eût commandé et la volonté de reclasser les rapatriés en était pour une part responsable.

Mais il en est résulté que l'expansion a été accompagnée, de 1965 à 1968, d'un progrès du chômage et d'un ralentissement de l'exode rural. Peut-être même, la renaissance des craintes de chômage entre-t-elle pour beaucoup dans la baisse récente de la natalité. Toujours est-il que ces diverses évolutions contredisent, par bien des côtés, les tendances observées depuis vingt-cinq ans. Ce serait pourtant prendre un risque que d'extrapoler, pour la prochaine décennie, les tendances récentes, nées d'une conjoncture politique et économique particulière, plutôt que les tendances antérieures.

LES DÉSERTS FRANÇAIS

[Retour à la table des matières](#)

La population française semble devoir s'accroître d'environ 1 % par an d'ici 1975-1980. Mais ceci n'empêchera pas la désertification de vastes régions du pays. Ainsi, le quadrilatère que bornent Poitiers, Lyon, Nîmes et Toulouse tend à se vider, sauf aux abords immédiats de Saint-Étienne, Limoges, Clermont-Ferrand et d'une douzaine d'agglomérations plus petites. Ce "désert" virtuel s'étend sur un huitième environ du territoire national. Avec les autres régions déjà vidées ou en passe de l'être, plus du quart du pays est ainsi en nécrose.

Au stade actuel du développement économique, il faudrait 80 à 100 millions d'habitants pour peupler correctement la France, exploiter toutes ses potentialités, éviter la décadence de certaines régions. Il faudrait aussi une telle population (qui donnerait une densité de peuplement voisine de celle de la Grande-Bretagne ou de nos partenaires du Marché commun) pour créer le revenu national permettant de réaliser tous les investissements nécessaires à la modernisation de l'ensemble du pays.

Comme nous ne sommes que 50 millions, les régions en nécrose ne pourront être revitalisées. Les problèmes à résoudre *dans les autres* régions excentrées ou déséquilibrées, comme la Bretagne ou le Sud-Ouest, sont d'une ampleur telle (par leur difficulté intrinsèque, comme par leur coût et leurs délais de résolution) qu'il est pratiquement impossible, pour tout gouvernement et quelles que soient ses intentions, de revivifier aussi les "déserts" en formation.

5 PAYSANS, 20 OUVRIERS, 75 TERTIAIRES

[Retour à la table des matières](#)

Au recensement de 1968, la France comptait environ 20 millions d'actifs : tout juste 3 millions d'exploitants et de salariés agricoles ; un peu plus de 7 millions et demi d'ouvriers, en allant du manœuvre au contremaître, et 9 millions et demi de tertiaires. Autrement dit, sur cent actifs, on comptait 15 paysans, 39 ouvriers et 46 tertiaires. D'ici la fin du siècle, les proportions changeront inévitablement pour se situer dans la zone suivante : 5 paysans ; une vingtaine d'ouvriers et 70 à 75 tertiaires. D'ici 1980-1985, une partie de cette évolution s'accomplira, principalement par déclin de la paysannerie et croissance du tertiaire.

Cette évolution est, en effet, commandée par des facteurs incoercibles. Bien qu'elle ait diminué des deux tiers depuis un siècle, la main-d'œuvre agricole demeure lourdement excédentaire. Sa production dépasse inexorablement les besoins du marché français et les capacités d'importation des marchés européens ou autres ¹.

Elle doit donc se réduire encore et sa structure d'âge montre assez vers quelles réductions énormes, elle est entraînée : plus de la moitié des hommes travaillant dans l'agriculture ont dépassé l'âge de cinquante-sept ans et les départs massifs, déjà enregistrés dans les classes plus jeunes, interdisent d'espérer une relève importante. La paysannerie excédentaire ne peut être abandonnée à la pure loi du marché qui ruinerait infailliblement sa grande masse en créant une crise sociale grave. Mais elle ne peut pas non plus être subventionnée par la collectivité, jusqu'à rendre tolérable la poursuite de l'activité agricole des plus démunis, tant la charge serait lourde. Toute politique agricole doit s'inscrire dans cette contradiction, pour quinze ou vingt ans encore.

Les contraintes industrielles sont d'une autre nature. L'idée selon laquelle le développement du capitalisme, la croissance de l'industrie et l'extension de la classe ouvrière sont trois aspects liés d'un même processus, a mal résisté à l'épreuve des faits. Selon les pays, l'effectif de la classe ouvrière se stabilise ou commence à décliner : la France arrive au premier de ces stades. Parallèlement, les activités non industrielles prennent une part croissante dans l'accumulation du capital. De ce fait, les références traditionnelles à la mission historique du prolétariat et au rôle dirigeant de la classe ouvrière sont en péril, à mesure que leur support cesse de croître.

En revanche, une autre idée séculaire voit sa confirmation renouvelée d'année en année : celle suivant laquelle l'accumulation du capital s'accompa-

¹ Même dans l'hypothèse où l'effort maximum serait décidé pour "nourrir le Tiers Monde", le plein emploi de toute l'actuelle paysannerie française ne pourrait être assuré.

gne d'une puissante tendance à la centralisation et à la concentration. En clair, l'industrie et les autres branches de l'économie se concentrent en unités de plus en plus grandes, liées entre elles, de plus en plus souvent, par des liens d'affiliation à de vastes "groupes"¹. Point n'est besoin de fournir d'exemples, alors que l'action spontanée des firmes et la politique des pouvoirs publics tendent depuis quelques années à "rendre plus compétitives les structures de l'économie française" et que la presse quotidienne en rapporte les effets massifs.

À l'horizon prochain de ce mouvement s'inscrit une conséquence souvent inaperçue du monde politique et syndical : c'est qu'une entreprise comme Renault, hier géant solitaire de l'économie française, va cesser d'être exceptionnelle pour n'être plus qu'exemplaire. L'ordre public comme l'action syndicale, la participation comme la contestation, changent de cadre sous nos yeux et ce changement va s'accélérer. Même les réflexions sur l'autogestion doivent, pour n'être point utopiques, se plier à cette évolution.

Une dernière contrainte industrielle, souvent liée aux déséquilibres régionaux, doit encore être reconnue : c'est qu'il existe une forte corrélation entre le rythme de la croissance économique et l'ampleur des reconversions à accomplir. Parce que le besoin de reconversion prend aujourd'hui un tour dramatique dans des industries plus que séculaires, comme les mines, le textile ou l'habillement, il serait naïf d'imaginer que les autres branches industrielles pourront fêter leur centenaire, avant d'être à leur tour menacées. Le calendrier n'est en rien décisif, mais bien l'évolution technologique dont on connaît la vitesse et surtout l'accélération.

On insiste souvent sur le fait que les travailleurs (et pas seulement dans l'industrie) auront désormais à changer plusieurs fois de métier au cours de leur vie active, ce qui est vrai ou le deviendra. Mais, plus qu'à ces myriades de reconversions individuelles, c'est à des milliers de reconversions collectives - c'est-à-dire de reconversions d'entreprises - qu'il faut s'attendre, se préparer.

L'accord de février 1969 entre les syndicats et le C.N.P.F. est de bon augure, à cet égard. Néanmoins, le plus dur reste à faire : tout syndicat qui, au niveau de la firme ou de la branche, n'inscrit pas la *reconversion permanente* au premier rang de ses préoccupations, élude dangereusement ses responsabilités. À quelques nuances près, ceci vaut aussi bien pour les syndicats de l'industrie ou du tertiaire que pour ceux... de l'enseignement ou de la fonction publique.

¹ Ce n'est là qu'un aspect de la centralisation. On retrouvera ce problème au chapitre suivant.

LES CLASSES SOCIALES ¹					
en % de la population TOTALE					
	1954	1962	1968	1975	1985
Bourgeoisie	4 à 5	4 à 5	# 5	# 5	# 5
Classes moyennes traditionnelles (professions libérales, ingénieurs et cadres supérieurs, enseignants, artisans et boutiquiers)	# 18	# 19	# 20	20 à 21	21 à 22
Classes moyennes "inférieures" (cadres moyens, techniciens, employés, personnels de service, etc.)	# 20	20 à 21	# 21	21 à 22	22 à 23
Classes ouvrières ²	# 34	# 37	# 36	36 à 37	36 à 37
Classes paysannes	23 à 24	19 à 20	# 18	16 à 17	15 à 14

LE POIDS CHANGEANT DES CLASSES SOCIALES

[Retour à la table des matières](#)

Dans la France sans paysans qui se prépare, le poids relatif des diverses classes et catégories sociales se modifie rapidement.

Le déclin des classes paysannes n'a pas pour corollaire un gonflement de la classe ouvrière, mais plutôt un renforcement des classes moyennes urbaines. Ce dernier est d'autant plus spectaculaire que deux mouvements croisés s'y inscrivent. Certaines des classes moyennes traditionnelles, celles de l'artisanat et, plus encore, de la boutique, ont amorcé un déclin déjà sensible et qui s'accélérera probablement. En revanche, la part principale de la progression est imputable aux ingénieurs, techniciens et cadres de tous rangs. On comprend, dès lors, que la dispute soit vive, chez tous les marxistes, pour savoir si ces éléments font partie de la classe ouvrière, s'en rapprochent ou en demeurent essentiellement distincts. Par-delà ce débat, il faut souhaiter qu'un regain d'attention soit accordé, notamment par les sociologues et les statisticiens, à l'analyse des classes sociales. Le vaste monde des bureaux, des laboratoires et des facultés demeure méconnu, alors que les principaux changements dans la structure de la population viennent s'y inscrire ³.

¹ Tableau établi, selon la méthode décrite dans *l'Avenir du capitalisme*, à partir des recensements de 1954 et de 1962 et des premières indications disponibles sur le recensement de 1968. Les estimations -relatives à 1975 et 1985 sont fondées sur diverses prévisions d'évolution de la population établies notamment par le Plan et l'I.N.S.E.E.

² Les données relatives à la classe ouvrière sont d'une comparabilité douteuse, d'un recensement à l'autre, par suite de modifications dans la nomenclature des catégories socio-professionnelles.

³ La notion passe-partout de " tertiaire " obscurcit le problème en feignant d'y répondre. Voir Michel Praderie, *les Tertiaires*, coll. Société, no 29, Éditions du Seuil, 1968.

La France, difficile à gouverner.

[Retour à la table des matières](#)

La démographie et l'économie ne sont pas seules en cause. Il est d'autres inerties sociales et d'autres dynamismes dont la ville, la culture et la vie quotidienne permettent de rendre compte.

TOUS URBAINS

L'une des transformations les plus frappantes est la rapidité de l'urbanisation. Certes l'Angleterre, les États-Unis ou l'Allemagne nous ont précédés dans cette voie, mais par un glissement beaucoup plus étalé dans le temps. En France, les villes ont gagné 16 millions d'habitants depuis 1901. D'ici 1985, 12 autres millions les rejoindront, par croissance naturelle, exode rural et immigration. De ce fait, les villes qui rassemblaient 40 % de la population au début du siècle et 66 % en 1968 contiendront alors trois Français sur quatre ¹. À plus long terme, l'urbanisation des neuf dixièmes de la population est en vue. On pourrait, non sans efforts, ralentir ou canaliser ce courant, mais on ne peut l'arrêter : le marché du travail comme l'organisation culturelle et la civilisation moderne attirent irrésistiblement la population vers les villes, en tous pays. D'où cette caractéristique énorme: *de 1945 à 1985, la France aura construit plus de logements, d'écoles ou d'universités que dans toute son histoire antérieure.* (Mais assurément pas plus de cathédrales ou de monuments...)

L'effort insuffisant accompli aujourd'hui pour la construction et l'équipement urbain absorbe un gros tiers de l'investissement national total et près des trois quarts des financements à long terme de toute nature, disponibles chaque année. C'est une limite difficile à dépasser, compte tenu d'autres besoins non moins urgents et le débat sur la politique de construction et d'équipement ne peut porter utilement que sur l'art de faire mieux avec les mêmes moyens financiers.

¹ Les chiffres cités concernent la population dite urbaine, c'est-à-dire celles des communes de plus de 2 000 habitants. La progression est plus significative encore, si l'on ne retient que les agglomérations ayant au moins 50 000 habitants.

L'ampleur de cet effort a d'autres conséquences. Il asphyxie les collectivités locales aux finances désuètes : la charge de la fiscalité locale double, en moyenne, tous les cinq ans. Faute d'un nouveau partage du droit de lever l'impôt, entre l'État et les collectivités locales, celles-ci vont se heurter rapidement à un blocage financier.

En outre, l'effort d'équipement (joint aux redistributions de population) rend caduc le découpage traditionnel des communes et des départements. Un remodelage profond de la carte administrative est nécessaire : les principes et les méthodes en ont été clairement dessinés par Rocard ¹.

Enfin, l'effort d'urbanisation nécessaire charge et chargera les générations de la seconde moitié du XXe siècle de l'obligation de payer pleinement des constructions et des équipements qui serviront plus d'un siècle, ce qui, compte tenu des rentes de situations accordées à ceux qui sont logés depuis longtemps (loi de 1948, etc.) et à ceux qui occupent indûment les constructions récentes les plus subventionnées (H.L.M.), aboutit à une scandaleuse dispersion du coût final du logement ; c'est toutefois un scandale diffus, dont les contours n'épousent pas ceux des classes sociales, mais plutôt ceux des classes d'âge.

TOUS BACHELIERS

[Retour à la table des matières](#)

La ruée vers l'école est d'une ampleur comparable à la poussée vers les villes. Entre les recensements de 1954 et de 1962, on a compté 1 million d'élèves et d'étudiants supplémentaires dont 42 % seulement étaient dus à la "vague démographique". Autrement dit, si les familles avaient continué de raisonner et d'agir comme avant 1939, l'effectif supplémentaire aurait été limité à quelque 400 000 élèves et étudiants pour cette période. L'allongement volontaire de la scolarité, stimulé par le désir de promotion sociale, plus que par l'adaptation aux besoins d'une société technicienne, anticipe largement sur la prolongation de la scolarité obligatoire.

Pareil mouvement, outre sa valeur culturelle propre, a le mérite de contraindre notre société à rechercher une définition plus claire de la commande globale qu'elle adresse implicitement à "l'usine formatrice des hommes". Cette démarche, sans cesse ballottée entre les tentatives d'asservissement de l'Université aux fins immédiates de l'économie et les tentatives d'évasion de l'Université dans " le pur univers culturel", crée une tension féconde.

Mais la scolarisation massive n'entraîne pas que des contradictions utiles. Elle apparaît aussi comme un processus inconscient et involontaire de réduction de la main-d'œuvre active (au sens déjà précisé). Entre l'abréviation de la durée hebdomadaire ou annuelle du travail, l'avance vers une retraite

¹ Voir Décoloniser la province, rapport présenté dans plusieurs "Colloques de Grenoble", en 1967.

précoce et le retard dans l'âge d'entrée en activité s'établit, de fait, une forte compétition, dans un pays où, comme en France, le potentiel total de population active est fort peu élastique. On pourrait certes imaginer que, par une chasse systématique à l'oisiveté, on adjoigne à ce potentiel les adultes inactifs, mais il serait déraisonnable de surestimer cet appoint. Le principal secours, d'ailleurs utilisé, est l'immigration : si bien que le travail des Algériens et des Portugais -auxquels la France est loin d'être aussi reconnaissante qu'elle le devrait - apparaît objectivement comme la condition d'une prolongation générale des études... On ne peut, en une génération, allonger de cinq ans la scolarité moyenne ou avancer de cinq ans la retraite, sans écraser les actifs d'un surcroît de travail. D'où des choix inéluctables et qui, jusqu'à présent, ont été opérés de façon implicite, c'est-à-dire à l'aveuglette.

L'AU-DELÀ DU TRAVAIL

[Retour à la table des matières](#)

Une abondante littérature, rarement dénuée d'arrière-pensées intégratrices, a été consacrée aux changements manifestes dont la vie quotidienne est le lieu. "L'abondance", l'équipement ménager, la motorisation, l'invasion estivale de l'Italie et de l'Espagne, le tranquillisant quotidien distribué par la télévision ont ainsi fait l'objet de maintes analyses.

La dynamique de la consommation a été si puissante depuis vingt-cinq ans que le *ralentissement* de la croissance annuelle des revenus réels (c'est-à-dire du pouvoir d'achat) suffit, lorsqu'il intervient, à créer un net malaise social. Il est certes légitime de tendre à canaliser et à corriger cette dynamique, pour faire une meilleure part à la satisfaction des besoins collectifs de consommation, ce qui est la condition première de toute résistance à l'américanisation des modes de vie. Mais il serait illusoire de penser que pareille correction soit facile, décidable d'autorité et réalisable à bref délai. Ce serait ignorer la force des besoins inassouvis des millions de Français aux revenus faibles ou moyens.

La contagion de " l'abondance" a pour effet de transformer la nature même de la misère plutôt que de la réduire. La misère ancienne - qui est le dénuement - survit au milieu d'une société trop souvent indifférente : les immigrés, beaucoup de vieux, tous les handicapés en demeurent les victimes principales. À leurs côtés, une misère moderne est apparue. Cette misère-là est "confortable" : elle naît précisément de l'endettement massif auquel trop de jeunes ménages sont contraints pour se loger, s'équiper à la mode de ce temps et disposer d'une automobile. Le non-Patrimoine, la dette équivalant à plusieurs années de salaire, en sont le résultat. Encore supportable tant que l'expansion demeure forte, ce résultat se révèle dramatique dès que la menace de chômage réapparaît, même lointaine.

Un conditionnement massif est opéré pour susciter et aviver les besoins de consommation individuelle : la publicité et, tout simplement, le spectacle

ostentatoire de la consommation des nantis, en sont les agents. Mais le déconditionnement ne peut naître d'un simple contrôle de ces supports. C'est par une progressive substitution d'une autre image, d'un autre modèle de civilisation que l'inflexion peut être donnée, en tenant compte de la satisfaction nécessaire des plus puissants besoins déjà lancés. Concrètement, aucune contre-publicité ne fera perdre le goût de l'automobile, même si elle peut aider à en bannir l'usage au cœur des agglomérations, et ceci n'est qu'un exemple.

Le travail a cessé d'être le pôle unique dans la vie de la grande majorité, sans que l'on sache pour autant situer précisément le ou les autres pôles. À titre de pur exemple, on retiendra que la plupart des salariés sont aussi des automobilistes et que, chaque année, ils passent, en moyenne, au volant de leur voiture, plus de la moitié du temps qu'ils consacrent par ailleurs au travail. Cela ne veut pas dire que l'automobile ait, d'aucune façon, valeur de pôle concurrentiel du travail. Mais cela signifie que l'ensemble des activités humaines tournées vers la consommation, les loisirs, les vacances, etc., tend à s'ordonner en un système de besoins et d'intérêts, distinct sinon indépendant du système centré sur le travail.

Il y a dans la vie et la conscience des travailleurs deux univers : celui du travail et l'autre. Et l'on peut se demander si les méthodes d'action ou les normes de pensée des organisations politiques et syndicales de la gauche ne sont pas, du fait de leurs traditions propres, trop exclusivement centrées sur le premier. Le monde-autre-que-celui-du-travail est un domaine politiquement en friche où règnent sans conteste les idéologies diffusées par les classes dominantes.

La marmite nationale.

[Retour à la table des matières](#)

Vues de France, les nations voisines se réduisent aisément à des caractéristiques simples qui ne sont pas toutes superficielles. On ne va sans doute pas très loin en observant que l'Anglais boit du thé et l'Allemand de la bière, mais on touche déjà à quelque vérité plus essentielle en évoquant l'esprit démocratique des Anglais et le sens de la discipline des Allemands.

S'il est assez facile de goûter le breuvage qui bouillonne en d'autres marmites nationales, la même opération devient plus délicate lorsqu'il s'agit de celle où l'on vit soi-même. Paraphrasant Marx, on pourrait dire : "pas plus qu'on ne juge un individu sur l'idée qu'il se fait de lui-même, on ne saurait juger une nation sur sa conscience de soi".

Dans le miroir que nous tendent les nations avec lesquelles nous sommes le plus souvent et le plus durement frottés au cours de l'histoire -

donc celles qui nous connaissent le mieux - certains traits se laissent apercevoir : légèreté, individualisme, capacité d'improvisation, faconde, raison raisonnée ou raisonneuse, etc. Il faut sans doute admettre que c'est là une partie de notre vérité, donc s'interdire de rêver à des actions qui requerraient d'autres qualités. Ainsi, par exemple, l'idée que le jeu des forces politiques françaises pourrait se laisser réduire à deux ou trois grands partis est-elle compatible avec notre tempérament national ? Que valent les exemples tirés de la pratique politique d'autres pays, si leur transposition ne peut s'accompagner d'une mutation rapide de nos caractères propres ?

Ces caractères n'ont cependant pas une nature purement psychologique : les mentalités et les institutions se sous-tendent mutuellement, tout en s'adaptant à leur manière et à leur rythme à l'évolution plus profonde des relations sociales prédominantes à long terme, celles qui régissent l'agencement de l'économie. Or, à cet égard, on peut discerner aujourd'hui plusieurs décalages manifestes entre cette base sociale et des complexes de mentalités et d'institutions qui étaient jadis plus solidement fondés.

INDIVIDUALISTE OU CITOYEN ?

[Retour à la table des matières](#)

L'individualisme français est, pour l'essentiel, un individualisme petit-bourgeois, qui a mûri dans un pays où la *petite paysannerie indépendante* est demeurée, plus longtemps et plus massivement qu'en toute autre nation capitaliste, la classe la plus nombreuse de la nation. Bénéficiaire - avec la jeune bourgeoisie industrielle - de la Révolution de 1789, cette classe a vécu jusqu'en 1945¹ à l'abri des grandes transformations capitalistes, d'abord en raison de la lenteur de celles-ci, puis par le fait d'un protectionnisme délibéré. Elle a joué le rôle de modérateur des luttes politiques, notamment sous le Second Empire et après la Commune. Elle a été payée de retour, par une politique soutenant largement ses intérêts (laquelle a culminé dans les lois Méline) et par une organisation politique privilégiant ses voix souvent dociles : le découpage cantonal, les conseils généraux, le Sénat en sont les marques évidentes.

Une petite-bourgeoisie urbaine d'artisans et de boutiquiers a renforcé ou relayé celle des campagnes, tout en jouissant, en maintes occasions, d'une protection comparable dans l'ordre économique. Les douanes ont servi les paysans, la fiscalité et, parfois, la prohibition des formes les plus efficaces de la concurrence capitaliste, ont sauvé la boutique.

Un tel contexte n'a pu se maintenir pendant plus d'un siècle, sans imprégner toute la société. La petite-bourgeoisie intellectuelle des professions libérales, la mentalité petite-bourgeoise des fonctionnaires et la teinture petite-

¹ Elle a toutefois supporté le poids principal de la tuerie de 1914-1918, ce qui a commencé d'ébranler ses positions entre les deux guerres.

bourgeoise de toutes les classes, du prolétariat à la bourgeoisie, en ont été le résultat. Il suffit de rappeler l'énorme prestige de l'adjectif "petit" dans notre vocabulaire politique pour mesurer la grande puissance de cette mentalité. En outre c'était, ne l'oublions pas, une petite-bourgeoisie à dominante rurale. L'esprit national s'est donc chargé des valeurs propres à une société rurale, régie par le Code civil : le bien au soleil, le bas de laine, l'égoïsme corrigé par une solidarité qui s'arrête aux voisins immédiats.

Depuis 1945, la dégradation des bases mêmes de cette civilisation petite-bourgeoise s'est opérée en catastrophe. On peut en prendre la mesure en notant que, dans le partage du revenu national, les "revenus de la propriété et de l'entreprise allant aux particuliers ¹" en absorbaient encore la moitié en 1938 et n'en forment plus qu'un bon quart, trente ans plus tard.

Cependant, les valeurs petites-bourgeoises survivent à leur terre nourricière. La mythologie française de l'épargne continue d'accorder à la terre et à l'or, une fonction aussi privilégiée qu'irrationnelle. La propriété foncière, extrêmement dispersée par l'effet du Code civil, demeure un blocage puissant opposé aux plus timides actions. L'expropriation pour cause d'utilité publique se dilue de ce fait en procédures longues et onéreuses. Le remembrement des sols cultivables s'éternise. Une éventuelle municipalisation des terrains à bâtir ou un réaménagement des structures foncières agricoles se heurteraient à une opposition massive et difficile à contourner : nul ne sait combien la France compte de propriétaires fonciers, mais les évaluations oscillent entre 2 et 4 millions...

La nécessité d'attenter aux normes traditionnelles de cette propriété se fait pourtant si pressante qu'elle a même transparu dans les projets de divers gouvernements gaullistes. Mais la difficulté d'y parvenir demeurera grande, pour tout gouvernement, pendant longtemps encore. Et la propriété foncière n'est pas le seul blocage à lever : la réorganisation administrative n'est pas moins nécessaire.

L'ÉTERNEL JACOBIN ?

[Retour à la table des matières](#)

Or, en ce dernier domaine, l'héritage petit-bourgeois se double d'une tradition étatique plus ancienne encore. On sait combien la tendance centralisatrice de l'État français est puissante depuis des siècles. Richelieu, Colbert, les jacobins et Napoléon pourraient encore reconnaître leurs apports dans le système administratif actuel. L'essentiel de la force centralisatrice aujourd'hui à l'œuvre ne leur est cependant imputable que de façon indirecte. Leurs efforts avaient maillé le pays d'un réseau administratif très dense, rabattant toutes les décisions vers les ministères parisiens, mais à une époque où ces ministères

¹ Notion statistique qui amalgame les revenus tirés de la petite entreprise et les dividendes servis par les sociétés capitalistes à leurs actionnaires et qui, donc, *sous-estime* le déclin de la petite entreprise.

avaient finalement peu à décider ¹. La situation a radicalement changé au cours des vingt-cinq dernières années, jusqu'à faire des ministères parisiens les décideurs principaux du pays - tout en les soumettant eux-mêmes à la tutelle du ministère des Finances.

La France est ainsi devenue *le plia centralisé de tous les États capitalistes modernes*, alors que, jadis, sa centralisation supportait encore la comparaison avec d'autres - par exemple, avec celle de la Prusse, au XIXe siècle.

La centralisation politique et l'individualisme petit-bourgeois - sous-tendus par la prépondérance de la petite entreprise éparse, des campagnes et des villes - formaient un couple sans doute équilibré. Aujourd'hui, l'effondrement de la petite entreprise rompt cet équilibre, tandis que la concentration des firmes, le déséquilibre des régions et l'intégration européenne créent de nouveaux besoins, d'ailleurs ambivalents. On peut plaider le dossier d'une nouvelle centralisation, destinée à équilibrer le pouvoir de firmes puissantes par la puissance des pouvoirs d'État et à donner forme et vigueur à la "région française" dans l'Europe naissante. On peut aussi plaider le dossier d'une décentralisation radicale, on le verra plus loin. Mais l'un et l'autre dossier peuvent se charger de contenus politiques très variables : l'affrontement droite-gauche ne se confond pas, aujourd'hui, avec la querelle de la décentralisation ; le référendum d'avril 1969 l'a bien montré...

La coexistence d'un État puissant et de structures industrielles archaïques a longtemps inhibé l'esprit d'entreprise : le capitalisme français n'a guère été le fait de grands aventuriers. Il en est résulté des conséquences qui survivront sans doute quelque temps encore à la réforme des structures industrielles, aujourd'hui en cours : le goût de l'État protecteur, même s'il n'est plus protectionniste ; la méfiance devant toute organisation professionnelle qui aurait le pouvoir de décider par-dessus la tête de chaque patron, ce qui fait du C.N.P.F. l'un des syndicats patronaux les plus faibles du monde capitaliste et ce qui, par contrecoup, rend les syndicats ouvriers méfiants à l'égard des contrats et des accords nationaux, puisque, sur le tas, le patron continue de n'en faire qu'à sa tête... Toutes ces attitudes commencent à changer, mais avec quelle lenteur ! Il suffit d'observer la résistance opiniâtre - et victorieuse - que les petits et moyens patrons ont opposée à la loi de 1968 sur le droit syndical dans l'entreprise, pour en juger.

Cet individualisme apeuré du petit patronat s'accompagne d'ailleurs très souvent d'un incivisme aigu : les patrons "seuls maîtres à bord" sont aussi ceux qui vendent leurs firmes au plus offrant des investisseurs étrangers ou qui assèchent la trésorerie de leurs entreprises, pour filer en Suisse, les vendredis où la dévaluation semble imminente...

¹ Voir [chapitre 4](#).

LA FRANCE INFLATIONNISTE ?

[Retour à la table des matières](#)

Individualiste et centralisée, la France est-elle également inflationniste ? La thèse est souvent soutenue. On souligne volontiers les réflexes inflationnistes des patrons français sensibles aux commodités de la hausse des prix pour financer les hausses de salaires et la croissance des investissements. On dénonce de même l'action inflationniste de syndicats trop revendicateurs et de paysans crispés sur la défense de leur pouvoir d'achat par la manipulation des prix agricoles, sans parler des commerçants, amplificateurs par profession de toutes les hausses venant à leur portée.

Tous ces symptômes ont effectivement été observables en diverses conjonctures, mais ils ne suffisent pas à diagnostiquer le mal. Au départ, il faut se souvenir que l'inflation est, à dose modérée, chose nécessaire : elle accompagne inéluctablement toute expansion soutenue. La seule politique totalement anti-inflationniste que l'on sache pratiquer passe par un sensible ralentissement de la croissance et par l'acceptation d'un fort volant de chômage. Encore n'arrive-t-on pas toujours, par ces "remèdes", à juguler le "mal" ; l'inflation et la récession peuvent cohabiter.

Ceci posé, il faut également admettre qu'au cours des dernières décennies, la France a, en général, enregistré un taux d'inflation supérieur à celui que l'on pouvait observer, à expansion égale, en d'autres pays comparables. D'où la thèse rappelée plus haut.

En fait, cette thèse n'éclaircit rien, mais masque, sous des mots, des réalités plus profondes qui expliquent parfaitement notre surcroît d'inflation.

D'abord, la démographie : la France est, de tous les pays capitalistes importants, le seul dont l'expansion ait reposé sur une population active quasi stationnaire. Tout coolie s'échauffe en tirant son pousse-pousse, mais il s'échauffe plus encore si la charge s'accroît sensiblement tandis que sa course progresse. Dans la France dont la production a doublé de 1954 à 1968, alors que la population active s'est accrue de moins de 4 %, il y avait place pour un supplément d'inflation, à cause occasionnelle mobile, mais à cause générale unique.

L'ajustement de l'équilibre économique s'opère dans tous les pays capitalistes soit au détriment des prix, soit au détriment de l'emploi. Autrement dit, il est très rare que les prix demeurent stables au voisinage du plein-emploi. L'inflation sert ainsi de substitut au chômage. En France, elle a dû servir aussi de substitut à l'insuffisant apport de main-d'œuvre additionnelle

Pour le reste - c'est-à-dire pour rendre compte de l'ampleur exceptionnelle de certaines poussées inflationnistes et de leur vitesse de propagation - il

paraît raisonnable de voir dans l'inflation, le corollaire de l'individualisme petit-bourgeois : les séquelles, parfois énormes, des protections douanières et fiscales accordées aux petits paysans, aux petits commerçants, aux petites professions libérales - et qui, par ricochet, bénéficiaient souvent plus aux "moins petits" de ces mêmes branches - n'avaient pas qu'un coût direct, mesurable dans le budget de l'État, mais aussi un coût induit, en ce qu'elles offraient maintes occasions de profiter, en l'amplifiant, du glissement des prix.

Ce dernier facteur est décrit au passé, parce que le type de concurrence qui s'est établi, après dix ans de Marché commun, semble l'avoir presque déraciné, au moins dans toutes les activités déjà directement exposées à la concurrence internationale. Telle est du moins l'impression que donne le mouvement des prix après mai 1968 : en d'autres périodes, cette conjoncture eût été favorable à une inflation plus forte que celle que l'on a effectivement observée.

LA GAUCHE, ADDITION DE MINORITÉS ET DE RÉVOLTÉS

[Retour à la table des matières](#)

L'individualisme et le jacobinisme, partout décelables, ne suffisent cependant pas à rendre compte de toutes les particularités de notre tempérament national. Peut-on, par exemple, imputer à eux seuls la fragilité du "contrat social" en France - fragilité qui se traduit notamment par une extravagante consommation de Constitutions depuis 1789 et, plus généralement, par le faible respect accordé aux institutions et aux normes juridiques ? Ou faut-il invoquer à ce propos la disparition, avec la royauté, d'une source de légitimité traditionnellement admise ? Ce qui est sûr, c'est qu'il fallut plus d'un siècle pour que la grande masse des possédants et certaines institutions comme l'Église, acceptent enfin la Révolution de 1789 et la République qui en était finalement issue.

Faut-il penser, par ailleurs, que la France, longtemps tenue pour "la fille aînée de l'Église", ait trouvé dans ce désaccord séculaire, entre l'autorité temporelle qui s'imposait à tous et l'autorité spirituelle qu'une grande majorité reconnaissait, l'occasion d'un déchirement profond ? La difficile séparation de l'Église et de l'État au début du siècle incite à le croire. En tout cas, la gauche française est née en s'opposant au capitalisme, à l'État et à l'Église, si bien qu'on a pu la définir parfois comme l'addition de minorités et de révoltés.

On y a longtemps trouvé plus de protestants, de juifs, de franc-maçons ou d'athées que de catholiques pratiquants ; plus d'intellectuels et d'enseignants que d'employés ou de fonctionnaires ; plus d'habitants des grandes villes (les "déracinés", ...) que de provinciaux ; et, enfin, ce qui est plus normal, plus d'ouvriers que de paysans. Des traces actives de ces décalages sont encore très perceptibles aujourd'hui : la méfiance à l'égard des catholiques de gauche tenus pour des hybrides douteux, la déformation ouvriériste, etc.

L'héritage idéologique que charrient inconsciemment nos contemporains - de gauche ou non - pèse lourdement sur tous leurs comportements. Sans doute son effet le plus manifeste est-il celui-ci : la gauche demeure trop souvent perçue, même par ceux qui la composent, comme une négation et donc comme une anomalie. Il est "normal" d'être de droite ou du centre ou, ce qui revient souvent au même, de se croire apolitique. La droite et le marais s'identifient "tout naturellement" à la Nation, à la Patrie, en même temps qu'à l'ordre ; ils ont même, après leur conversion tardive, entrepris de s'annexer la République (comme le montrent tous les sigles gaullistes utilisés depuis 1958, de l'U.N.R. aux C.D.R.).

Ce ne sera pas le moins ambitieux des objectifs pour la gauche que de renverser cette présomption, et d'apparaître à son tour comme l'opinion normale qui rend minoritaires et atypiques les opinions hostiles. Il faudra pour cela bien des efforts, bien des changements : qu'il devienne normal d'être syndiqué ; qu'il devienne normal pour l'immense majorité des salariés, de se reconnaître dans les formations politiques de gauche ; qu'il devienne normal pour ceux qu'influence l'Église d'appartenir à la gauche (et normal, pour la gauche, que des catholiques nombreux s'y intègrent).

La réalisation d'un tel objectif - affirmer la gauche comme norme, donc affirmer sa vocation majoritaire - suppose à son tour la réalisation d'une condition plus ambitieuse encore : révéler à la France son identité nationale. C'est, en effet, de révéler et non de retrouver cette identité qu'il s'agit.

La France - c'est-à-dire la plupart des Français - n'a plus une claire conscience d'elle-même parce que les possessions, les institutions et les attributs qui constituaient, naguère encore, son identité sont disparus ou déclinants. Elle a décapité ou chassé ses derniers rois ; son Église vacille ; son Empire est mort ; elle s'est épuisée dans sa dernière "victoire", celle de 1914 ; son assise rurale et petite-bourgeoise s'évanouit. Il lui reste un État immense et abstrait, une Université désemparée, une économie qui s'ouvre à tous vents plus vite qu'elle ne se renforce, une langue qui se dégrade en franglais à l'image de ses modes de vie.

Deux tentatives récentes, pour rendre aux Français conscience de ce qu'ils sont, ont échoué. De Gaulle a voulu réaffirmer "une certaine idée de la France" qui était un sublimé de ses grandeurs passées. Son pari quasi pascalien ("Dites-vous grand et vous serez grand ! ") a échoué, faute de moyens peut-être, mais surtout faute de pertinence : cette idée de la France venait de loin, mais n'était pas de ce siècle-ci, ni adaptée au prochain... D'une autre manière, Thorez avait voulu, en 1937 comme en 1948, "reprenre des mains de la bourgeoisie, le drapeau de l'indépendance nationale". Mais l'opération s'était trop souvent dégradée en une exacerbation de cette part du nationalisme qui pouvait, tactiquement, servir une stratégie internationale.

Avec de Gaulle, son idée de la France a quitté le pouvoir. Cependant, les forces profondes qui défont l'ancienne France poursuivent leur œuvre : l'expansion déracine et détruit de vieilles structures et de vieilles idées, l'intégration de l'économie à la petite Europe et au marché mondial désintègre l'identité nationale.

Il n'en faut point concevoir des regrets excessifs, ni prôner un protectionnisme qui, d'ailleurs, ne pourrait plus sauvegarder notre ancien être collectif, déjà plus qu'à demi mort. Mais il faut - et c'est une tâche immense dont la recette ne sera ni facile à concevoir, ni simple d'exécution, ni de réalisation rapide - découvrir et affirmer ce qui, aujourd'hui et pour demain, peut définir et unifier les Français, exprimer notre collectivité, fonder notre destin commun, légitimer nos institutions. Pour y arriver, il faudra trouver un nouvel équilibre stable entre un passé immense mais qui, seul, ne peut engendrer que des nostalgies et un vaste projet d'avenir ; il faudra aussi, dans ce pays qui se voulut et fut comme un absolu de la nation, savoir relativiser la nation, en faire un relais privilégié dans un ordre qui la dépasse.

Pour se faire à frais nouveaux "une certaine idée de la France", la gauche pourrait disposer d'atouts considérables, ne serait-ce que pour cette raison capitale : le socialisme, on le verra, c'est de rendre une collectivité maîtresse de son destin collectif ; réinventer un projet socialiste, révéler l'identité nationale, c'est, par deux versants distincts, gravir la même montagne. Mais quelle montagne de préjugés, d'habitudes et d'inerties !

Il est vrai - et c'est un autre atout pour la gauche - que la concurrence ne sera pas sévère. Hormis les porteurs de traditions nationales désuètes - les royalistes par exemple et, avant longtemps, les rares "gaullistes fidèles" - l'essentiel des forces politiques de la droite et du centre ne se souciera de l'identité nationale que dans ses discours électoraux. Pourquoi ? parce que la ligne de plus grande pente, commune à toutes les politiques prévisibles de leur part, est l'accélération de l'intégration européenne et atlantiste et de l'américanisation des modes de vie. Pareille évolution condamne la France à se dissoudre dans le capitalisme mondial et à voir ses traits distinctifs se dégrader en un provincialisme charmant. La gauche pourrait avoir d'autres ambitions.

L'ÉCUME

[Retour à la table des matières](#)

Avant de reposer le couvercle de notre marmite nationale, il faut encore dire un mot de l'écume qui s'y forme en abondance, dès qu'un événement majeur agite le pays. Il y a dans notre fonds historique commun et spécialement dans les expériences diverses qu'ont vécues les générations encore actives aujourd'hui, assez de passions refoulées pour nourrir plusieurs guerres civiles, mais selon des lignes de rupture qui, loin de coïncider avec les luttes nouvelles utiles à mener, les prennent souvent de biais et quelquefois dramatiquement.

La profonde défaite de 1940 et la fausse victoire de 1945, les souvenirs de la collaboration, les drames de la décolonisation et jusqu'à la vieille querelle

de la Séparation de l'Église et de l'État ¹, pèsent encore sur l'opinion française. La gauche dispose en outre d'un trésor propre de scissions et de ruptures où peuvent être puisés des arguments pour servir toutes les querelles, même les plus inutiles...

La politique doit certes jouer des passions humaines. Mais elle doit aussi choisir les passions dont elle joue, si elle veut tendre à certaines fins. La retraite du combattant, le privilège des bouilleurs de cru, l'aumônerie des lycées seront-ils encore à l'ordre du jour de nos débats, en 1975-1980, ou les aurons-nous remplacés par des préoccupations plus actuelles ?

Trois tendances.

[Retour à la table des matières](#)

Depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire depuis que la France s'est trouvée engagée dans les aventures simultanées de la décolonisation, de l'expansion, de la déprotection économique et de l'intégration européenne, les luttes sociales et politiques y ont été vives mais ont rarement pris la forme d'une bataille opposant deux camps aux limites à peu près stables. Presque toujours, trois tendances distinctes se sont heurtées en une bataille à fronts tournants.

On ne peut décrire ces tendances en faisant référence exclusivement à la structure de classes du pays, car ce serait nier le poids des traditions idéologiques qui se combinent avec les intérêts économiques et sociaux pour déterminer les comportements des groupes sociaux. On ne peut non plus les décrire en faisant référence aux attitudes prises par les organisations politiques, syndicales, professionnelles, etc., car ce serait prêter à ces organisations une stabilité qui leur a souvent fait défaut : beaucoup d'entre elles ont vu, au fil des ans, leur contenu social, leurs orientations politiques, et même leur représentativité se modifier considérablement ; beaucoup aussi ont été l'enjeu de luttes d'influence qui expriment précisément l'une des batailles sociales en cours.

Chacune des trois tendances a eu pour moteur des catégories sociales (des fractions de classes) aux contours précis et stables. Chacune a entraîné, dans le sillage de ces groupes-leaders, d'autres catégories sociales, souvent rassemblées dans le même ordre de bataille.

La première tendance - celle qui a exercé, bon an mal an, l'influence la plus forte, celle donc des véritables classes dirigeantes - est animée par la grande bourgeoisie d'affaires et par la haute administration. Cette dernière a

¹ Avivée par l'aide que la IV^e République crut devoir accorder aux écoles confessionnelles pour pallier l'insuffisant développement de l'enseignement public.

exercé un leadership incontesté sitôt après la guerre, puis l'a progressivement perdu, à mesure que l'expansion portait ses fruits : le "désengagement de l'État", auquel Giscard d'Estaing s'est employé en 1963-1965, a constaté et amplifié ce transfert d'influence.

La seconde tendance a de plus larges fondations : elle repose sur le gros de la bourgeoisie industrielle, commerciale et agraire, sur l'armée des P.M.E. et des agrariens.

La troisième, enfin, a pour base non pas les salariés pris dans leur totalité, ni même l'ensemble de la classe ouvrière (on sait trop de quelles fluctuations ces deux ensembles ont été le siège), mais bien ce que l'on pourrait appeler le "noyau organisé des salariés", l'élément relativement stable qui a fourni aux syndicats et, en partie, aux formations politiques de gauche, leur encadrement à tous niveaux.

LA TENDANCE DE L'EXPANSION

[Retour à la table des matières](#)

La première tendance, celle des classes dirigeantes, s'est généralement appuyée sur le gros des cadres de l'économie et de l'administration. Elle a souvent entraîné dans son sillage, une fraction de la classe ouvrière - celle des firmes les plus modernes ou les plus expansionnistes, celle aussi pour laquelle l'expansion économique s'est traduite par une promotion sociale vers les rangs des cadres et des techniciens - et une fraction de la paysannerie - celle qui cherche ses maîtres à penser aux confins du C.N.J.A. et du Centre des jeunes patrons. Selon l'éclairage que jettent sur elle les événements, cette tendance paraît néo-capitaliste ou technocratique, moderniste ou expansionniste. Son objectif central est la croissance économique, source et condition de tout progrès. Son maître-mot est *la modernisation*, y compris celle des structures. Ce n'est pas qu'elle se veuille révolutionnaire, mais elle n'hésite pas à bousculer les structures anciennes pour *autant* qu'elles fassent obstacle à l'expansion et à *condition* que leur destruction soit à peu près compatible avec le maintien de la paix sociale et de l'ordre politique.

En finir avec les aventures coloniales quand la situation n'est plus tenable, puiser hardiment dans l'immense réservoir de main-d'œuvre paysanne, soumettre la boutique au vent frais de la concurrence, réorganiser les professions libérales les plus moyenâgeuses, adapter les structures de l'administration ou la "production" de l'université aux besoins de l'économie moderne, respecter la frontière entre le secteur public et le secteur privé, mais rendre le premier plus efficace et concentrer le second, le tout en s'engageant avec une prudente hardiesse sur la scène européenne et internationale : telles sont les principales visées de cette tendance.

Sa devise est, en somme, *le mouvement dans l'ordre* et toute sa contradiction tient dans ces deux mots. Assez de mouvement pour que les fruits de

l'expansion nourrissent une expansion accrue et apaisent les revendications paysannes et salariales, afin que l'ordre soit maintenu. Pas trop de mouvement pour que les situations acquises ne soient pas dérangées au point de troubler l'ordre.

LA TENDANCE DE LA PETITE FRANCE

[Retour à la table des matières](#)

L'ennemi quotidien et l'indispensable allié de cette première tendance est formé par les gros bataillons de la petite France, celle qu'il faut secouer parce qu'elle fait obstacle à la modernisation, mais celle sans qui le jeu politique perdrait son contrepois massif : la bourgeoisie des P.M.E., la petite-bourgeoisie de la boutique et de l'artisanat, la paysannerie du blé et de la betterave, soutenue, pour la défense des prix agricoles, par celle de la viande et du lait, la "bourgeoisie"¹ enfin de l'armée de métier et des professions libérales érigées en "ordres".

Rarement cette seconde tendance échappe à son conservatisme spontané. Elle sera, suivant l'occasion, colonialiste ou cartériste, mais, toujours, elle penchera plutôt pour la protection, la subvention, le dégrèvement fiscal, la défense du franc, le soutien de l'épargne, l'effacement d'un État trop envahissant. Elle rassemble, fidèles à eux-mêmes *les tenants de l'ordre*, mais le malheur des temps les oblige à vivre dans une France en mouvement rapide.

Il s'ensuit un déchirement profond : la part la plus bourgeoise de cette tendance penche toujours vers l'ordre ancien, la répression, la crispation autour des positions acquises ; la part petite-bourgeoise (urbaine ou rurale), déchirée d'insurmontables contradictions, est plus oscillante et subit parfois l'influence populaire, mais sans continuité.

LA TENDANCE DU PROGRÈS SOCIAL ET DES DROITS ACQUIS

[Retour à la table des matières](#)

La troisième tendance n'est pas moins déchirée, mais de tout autre manière. Lors des grandes pulsions revendicatives ou des grandes batailles politiques, elle entraîne le gros de la classe ouvrière et des salariés de l'économie comme de l'administration, mais perd une bonne partie de sa capacité d'entraînement dans la vie quotidienne. Autour des salariés, elle influence

¹ "Bourgeoisie" non par son rapport dire& aux moyens de production, mais par sa profonde interpénétration avec tous les niveaux de la vraie bourgeoisie, de la plus grande à la plus petite.

traditionnellement la petite paysannerie de certaines régions et, de façon plus aléatoire, une fraction de la petite-bourgeoisie urbaine.

L'une des particularités françaises est l'attraction qu'exerce cette tendance sur une large fraction des intellectuels¹. Ces derniers, hormis un milieu assez étroit de journalistes, d'écrivains et d'artistes, formaient naguère moins une couche sociale spécifique qu'une frange spécifique présente dans toutes les catégories sociales². Mais le rassemblement de vastes groupes de travailleurs intellectuels dans des sociétés spécialisées (bureaux d'études), dans les services spécialisés de grandes firmes (recherche) ou de grandes administrations techniques et financières, ainsi que la multiplication des cadres, de formation intellectuelle plus poussée, et que l'agglomération massive des travailleurs intellectuels dans l'enseignement (bientôt un demi-million d'enseignants), sans parler des étudiants, obligent à réviser progressivement ce jugement. La frange intellectuelle envahit le tissu social. Avec plus ou moins de force, les divers milieux intellectuels relaient l'influence de la troisième tendance vers toutes les classes sociales, non sans véhiculer en retour les influences contraires.

Ainsi, on le voit, cette troisième tendance est la forme actuelle de *l'ancien parti du mouvement*. Support traditionnel des forces politiques de gauche, ce parti du mouvement a néanmoins perdu beaucoup de sa capacité d'initiative, sinon de contestation, devant l'élan nouveau de l'expansion capitaliste. Prise à contre-pied par cette expansion, par les revenus qu'elle procure, par les consommations et les modes de vie qu'elle provoque, cette tendance se bloque parfois sur des positions anciennes qui l'assimilent partiellement au vieux parti de l'ordre. C'est à la fois et contradictoirement, la tendance qui pousse au progrès social et celle qui défend pied à pied ses droits acquis.

L'expansion, objectif de la première tendance, n'est pas le progrès social. La première tendance vise le profit, la puissance, "l'abondance" par la consommation individuelle ; la troisième privilégie la réduction des inégalités, la chasse à la misère, la satisfaction des besoins en consommations et en équipements collectifs. Mais il y a pourtant un terrain commun entre elles : le développement économique. Et comme, sur ce terrain, la première tendance a presque toujours gardé l'initiative et la prépondérance, elle a capté le développement économique et l'a soumis aux exigences de l'expansion qu'elle visait, tandis que la troisième tendance ne réussissait à faire reconnaître ses aspirations au progrès social, que de façon très occasionnelle.

Soumise à cette offensive, la troisième tendance a donc été portée à se centrer trop souvent sur la défense de ce qu'elle avait déjà acquis. Les réactions conservatrices qui se font parfois jour parmi les syndicats d'enseignants ou de fonctionnaires et le passéisme de certaines couches salariales relèvent de cette attitude.

¹ "L'autoritarisme et le conservatisme ont toujours secrété en France leur antidote, une vie intellectuelle libre, active, innovatrice, peu favorable à la professionnalisation du savoir, mais très propice au lancement des idéologies, des campagnes d'opinion ou des modes. Les intellectuels sont l'anti-État. Parce qu'ils ont peu d'influence, leur pensée est plus audacieuse" (Alain Touraine, *le Mouvement de Mai ou le communisme utopique*, Éditions du Seuil, 1968).

² Voir F. Bon et M. A. Burnier, *les Nouveaux Intellectuels*, Cujas, 1966.

Se méfiant de l'expansion capitaliste, trop souvent sur la défensive, parfois conservatrice, cette tendance n'en est pas moins, activement ou potentiellement selon les circonstances, la grande force de contestation, *celle qui subit l'ordre social plus qu'elle ne l'accepte*, celle qu'il faut apaiser par une expansion soutenue, celle qui, jusqu'à présent, ne s'est jamais laissé durablement apaiser par une telle expansion.

DES TENDANCES AUX ORGANISATIONS

[Retour à la table des matières](#)

Les rapports entre les trois tendances qui viennent d'être décrites et les organisations de toute nature qui occupent la scène politique, sont complexes.

Les intérêts qui fondent ces trois tendances s'enracinent dans la vie économique quotidienne, s'élargissent aux autres formes de la vie sociale, pour autant qu'elles interfèrent directement avec la vie économique, et se colorent de traditions idéologiques. À l'inverse, les organisations politiques sont, spécialement en période électorale, les gardiennes et les bénéficiaires des clivages idéologiques que l'histoire a dessinés ; puis, dans le quotidien de la politique, les gestionnaires et les arbitres des problèmes de tout ordre que suscite la situation internationale et nationale, et, dans cet ensemble, les intérêts liés à la vie économique quotidienne ne trouvent souvent qu'une réfraction très déformée.

Un Pinay a représenté naguère l'idéal de la petite France, peu avant qu'un Pujade en exprime la révolte. La candidature d'un Mitterrand aux présidentielles de 1965 s'est largement appuyée sur la troisième tendance. Mais chacun de ces hommes politiques est à la fois menacé de ne pas toucher toute la tendance qu'il vise ¹ et tenté d'élargir son audience vers d'autres catégories sociales ². Seul de Gaulle a réussi à capter un très large soutien des deux bourgeoisies (c'est-à-dire des deux tendances qu'elles animent) tout en mordant beaucoup sur la troisième tendance.

C'est donc seulement *en toute première approximation* que l'on peut retenir les simplifications suivantes : la troisième tendance s'identifie grosso-modo à la gauche ; les deux premières s'appuient sur toutes les formations politiques de l'extrême droite au centre-gauche, mais s'efforcent de les orienter vers des choix politiques différents. Pour le reste, il faut évidemment nuancer cette première approximation, dès que l'on veut analyser une situation ou une formation précises.

¹ Parce que l'opinion s'est fragmentée, au fil de l'histoire, en cinq ou six courants, nés de la rencontre d'intérêts, de doctrines et de traditions.

² Soit pour élargir l'assise de la majorité visée: c'est la technique des "fronts", des "blocs", etc. ; soit parce que la nature même de l'élection y contraint : c'est la novation simplificatrice résultant de l'élection présidentielle au suffrage universel.

La correspondance est plus directe entre les tendances et les organisations syndicales ou professionnelles. Le C.N.P.F., gardien des intérêts communs du patronat, a longtemps été plus représentatif du gros de la bourgeoisie que de la grande bourgeoisie ; il est toutefois devenu, depuis quelques années, le siège d'une lutte d'influence entre "modernistes" et "archaïques" et le remplacement de Villiers par Huvelin a marqué le recul des seconds, sinon la victoire des premiers. Par contre, la "petite France" règne sans rivale dans la Confédération générale des P.M.E., dans maintes organisations paysannes, influence de façon décisive la Confédération générale des Cadres et la plupart des organisations professionnelles de l'artisanat et du commerce et dirige enfin la plupart des Chambres de commerce ¹. La troisième tendance, enfin, exerce une influence prépondérante sinon exclusive, dans toutes les grandes centrales syndicales.

La vie sociale réelle est d'une richesse inépuisable qui contraint toute simplification à devenir schématique. Cependant, comme l'infinie variété du réel le rend opaque à toute analyse, il faut bien choisir des modèles simplificateurs pour rendre la réalité intelligible. Les trois tendances que l'on vient de décrire (et sur lesquelles on reviendra dans les chapitres suivants) expriment un tel choix. Deux modèles rivaux pouvaient lui être préférés : l'un aurait pris directement appui sur l'analyse des classes sociales, l'autre aurait privilégié les classifications de la vie politique. Mais le premier aurait conduit à sous-estimer ce qui paraît être l'une des clés de notre histoire contemporaine, les contradictions internes de la bourgeoisie. L'autre aurait conduit à surestimer les péripéties proprement politiques et à détourner l'attention du véritable chantier de notre avenir la sourde transformation des structures sociales ².

Trois illusions.

[Retour à la table des matières](#)

Pour la prochaine décennie, certains des axes de notre histoire sont déjà tracés. Ils n'annoncent pas les péripéties qui feront la "une" des journaux, mais ils garniront assurément toutes les pages intérieures. Tous ont été rapidement explorés ci-dessus et peuvent être rappelés d'un mot qui marque soit une évolution, soit un conflit : industrialisation, concentration, exode rural (subi, freiné ou orienté ?), urbanisation, scolarisation, décentralisation (ou raidissement jacobin), déprotection (ou non), etc.

¹ C'est aussi en son sein qu'est recrutée la grande majorité des juges (élus) des tribunaux de commerce...

² N'est-il pas vrai, par exemple, que les comportements électoraux sont d'une assez grande stabilité depuis fort longtemps, alors même que la société française se transforme profondément ?

L'ILLUSION POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

À partir de là, plusieurs illusions sont possibles. L'une qui serait politique au sens péjoratif du terme, serait de tenir ces problèmes pour secondaires, sinon négligeables, et de centrer toute l'attention sur les questions qui se déploieront dans le champ clos des institutions politiques : les péripéties institutionnelles de l'après-gaullisme, le rôle du Sénat, le maintien ou non des conseils généraux, la mise en place éventuelle de conseils régionaux, etc.

L'illusion, ici, est double.

Elle est de ne pas voir que presque toutes ces questions politiques auront pour *contenu* et pour *moteur* les véritables problèmes recensés plus haut ¹. Le nier revient à prendre la politique pour une fin en soi. L'admettre - autrement qu'en paroles - est néanmoins si difficile que l'habitude tend à l'emporter.

Elle est aussi de croire que le pays peut se passionner autant que la "classe politique" pour le jeu des institutions politiques. Ses vraies préoccupations ne sont pas là, mais bien dans le traitement réel des problèmes majeurs qui gouvernent sa vie. Et s'il lui arrive de se passionner, un jour d'élection ou de débat télévisé, pour un conflit centré sur la marche des institutions politiques, cette passion n'est pas très différente de celle qu'il accorde au Tour de France ou aux jeux Olympiques. La première illusion réduit la politique aux jeux du cirque.

L'ILLUSION TECHNOCRATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

La seconde est de nature technocratique. Pris isolément, tous les problèmes recensés se laissent réduire à un ensemble simple de données. Si celles-ci sont nombreuses et si leurs liaisons sont complexes, le secours d'un modèle économétrique rendra le tout mathématiquement maîtrisable, sauf à Perdre au passage tout ce qui se refuse à la mesure. Ajoutons à cela une idée, bien intentionnée mais rudimentaire, des besoins humains et une idée fort exigeante des contraintes financières à respecter et le tour est joué : il apparaît alors que le problème - quel qu'il soit : exode rural ou construction, autoroutes ou équipement scolaire, équilibre de la sécurité sociale ou choix d'une politique industrielle etc. - ne peut plus connaître qu'une seule solution ou, à la rigueur, des

¹ Sans omettre, évidemment, tous les problèmes d'ordre international.

solutions qui ne se différencient, au terme de plusieurs années, que par quelques décimales d'écart.

Comme en outre les techniciens, avocats de telles méthodes, ont pour interlocuteurs des hommes politiques qui se laissent d'autant plus volontiers séduire par la technicité de leurs experts, que la solution retenue flatte leurs préjugés, on comprend la méfiance croissante que les hommes politiques de gauche - écartés du pouvoir depuis dix ou vingt ans - manifestent à l'égard de ces méthodes et, par extension, de ces problèmes. Ce qui revient à jeter l'enfant avec l'eau du bain, car ces problèmes existent et sont décisifs et les méthodes elles-mêmes ont leur utilité.

Un mauvais "modèle" vaut mieux qu'un bon flair, (car il oblige à intégrer beaucoup de données), même s'il ne peut jamais fournir la solution d'aucun problème politique. Sa mission est d'éclairer des choix qui restent à faire.

Et puis, la substance même de la politique est ailleurs. Elle apparaît lorsqu'il faut, comme il se doit, traiter de front vingt problèmes majeurs, retentissant nécessairement les uns sur les autres. L'expert peut en isoler un. Le politique doit en maîtriser tout le faisceau et, à ce moment, l'ampleur stratégique des choix simultanés se révèle pleinement. C'est, sous vingt angles, toute la vie des hommes qui est en cause.

Autrement dit, l'illusion technocratique est de faire comme si la multiplicité des rôles sociaux des individus était le fait d'hommes distincts. À la suivre, on pourrait croire que la France compte 10 millions d'automobilistes plus 12 millions de scolaires plus 8 millions de locataires et 6 de propriétaires plus 13 millions de salariés, plus 15 millions de ménages, sans compter les provinciaux, les assurés sociaux et bien d'autres - mais on ne trouverait nulle part les 50 millions de Français, ces êtres technocratiquement étranges qui cumulent (non sans déchirements) de multiples qualités.

L'OUBLI DE L'AVENIR

[Retour à la table des matières](#)

La troisième illusion est plus grave encore, car elle touche à la discontinuité majeure de notre évolution intérieure : ce serait d'ignorer la nature et l'ampleur des inflexions ou des mutations que nos problèmes français vont connaître du fait de l'intégration européenne et du libre-échange mondial qui l'enveloppe.

D'ici 1980-1985, la situation devrait pourtant changer plus à cet égard, qu'elle n'a changé depuis 1958. En effet, l'union douanière déjà acquise est loin d'avoir produit toutes ses conséquences et, à terme, il est probable qu'elle se prolongera par des développements nouveaux.

Un exemple apparemment imaginaire peut en donner l'échelle. Considérons l'évolution à long terme des rapports économiques entre la Corse et le reste de la France : la balance commerciale de la Corse est évidemment déficitaire et elle n'est durablement compensée que par l'effet combiné de transferts publics (ce qui revient à dire que l'État dépense en Corse plus qu'il n'y perçoit d'impôts), de transferts privés (ce qui fait dire que la Corse exporte des douaniers et des policiers et importe des retraités) et de cessions d'actifs (en s'achetant une maison au pays, les Corses du continent s'approprient une partie de l'actif corse et les touristes d'autres provinces, charmés par cette île, font de même : la Corse est ainsi devenue, pour une part, la propriété - parcelle par parcelle - de non-résidents).

Rien ne permet de penser que la France sera la Corse du Marché commun. Ce qui est probable en revanche, c'est que les Corses (c'est-à-dire les régions déficitaires ou les branches industrielles déficitaires) vont se multiplier dans toute l'Europe des Six, tandis que les actions rééquilibrantes cesseront d'être le fait exclusif du pays intéressé.

D'où trois problèmes : des transferts privés accrus ; des transferts publics à réagencer ; des cessions d'actifs massives.

S'agissant des transferts publics (dont on voit se dessiner l'ampleur dans le financement de la politique agricole commune), deux tendances très fortes se profilent déjà : l'une vers l'homogénéisation des fiscalités (d'où, parmi d'autres, un problème politique majeur pour la France où les impôts directs actuels sont faibles, n'en déplaise à la C.G.C.) ; l'autre vers le gonflement du budget européen au détriment des budgets des États ¹.

S'agissant des cessions d'actifs, c'est toute la question de la nationalité des entreprises qui se trouvera progressivement posée - avec une vigueur d'autant plus grande que l'Europe sera elle-même plus ouverte aux capitaux extérieurs. On sait que les juristes ont fait de la nationalité des sociétés l'un des débats délicieux du droit international privé. Est-ce la localisation du siège social ou la nationalité des principaux actionnaires qui fournit le critère distinctif ? On peut se désintéresser de cette querelle byzantine pour formuler autrement le problème. Qui, pour une entreprise donnée, a pouvoir de prendre les décisions-clés ? À quelles incitations et à quels contrôles politiques, ce pouvoir est-il en fait soumis ? Et, subsidiairement, de quel pouvoir politique dépend-il de modifier radicalement cette situation ?

Il apparaît alors que, dans la décennie à venir, beaucoup de firmes, aujourd'hui françaises (ou allemandes ou italiennes) à ces trois titres, vont évoluer vers un statut à trois niveaux. Le pouvoir de décision résultera d'éventuelles prises de participation européennes ou américaines ² et se localisera, ici ou là, dans l'espace économique français, européen ou américain. Du coup, le pouvoir d'incitation et de contrôle tendra à se disperser entre plusieurs États à vues partielles et à moyens d'actions indirects. Seul, le pouvoir de modifier cet

¹ Fût-ce sous la forme de budgets de transit si, comme aujourd'hui, l'Europe demeure politiquement amorphe.

² Ce sont les cessions d'actifs dont "l'exemple" corse présenté ci-dessus a montré l'importance et dont le flux actuel d'investissements américains suggère l'ampleur possible.

état de choses - par une nationalisation ou par toute autre technique plus ou moins contraignante - demeurera à la portée de l'État où l'entreprise exerce son activité, sauf à tenir compte, dans l'emploi éventuel de ce pouvoir, d'éventuelles mesures de rétorsion.

Sous un autre angle, on dira que les firmes qui savent aujourd'hui dans quel ministère elles peuvent plaider leur dossier, auront progressivement à choisir entre deux voies : se résigner à n'avoir point d'interlocuteur ministériel et réinventer le libéralisme intégral, hypothèse douteuse ; ou faire savoir qu'une structure politique européenne leur est nécessaire, hypothèse probable.

Un problème.

[Retour à la table des matières](#)

Pour les dix ou vingt prochaines années, l'ensemble des problèmes qui se poseront *en tout état de cause* à la France sera au moins aussi vaste et complexe qu'au cours des dix ou vingt dernières années. En tout état de cause, c'est-à-dire abstraction faite de son éventuelle volonté de changements supplémentaires.

De Gaulle, après bien d'autres, a un jour caractérisé notre époque par le mot de "mutation". Il avait raison. Le fleuve de notre histoire a rompu son cours, vers 1945, Pour se porter vers un autre lit. Ce n'est pas une révolution, ce n'est pas non plus une simple évolution.

- La France a entrepris de rattraper le retard de son développement capitaliste traditionnel (déprotection, déclin des petites-bourgeoisies)
- tout en s'engageant dans un développement néo-capitaliste (concentration, "révolution" technologique)
- en participant à la poussée mondiale de libre-échange (sous la forme, originale et aiguë, de l'intégration européenne),
- en relevant les ruines de sa plus profonde défaite,
- en achevant sa crise coloniale,
- et en portant la charge d'un net redressement démographique.

Chacune de ces six évolutions aurait suffi à marquer cette période de quelque originalité. Leur cumul est sans précédent, pour une phase non-révolutionnaire.

On conçoit, dès lors, que toutes les forces politiques aient été désarçonnées depuis vingt ans et, à voir de quoi demain sera fait, on conçoit également qu'elles aient quelque difficulté à se remettre en selle. Comme il est toujours

vain de récrire l'histoire, on s'épargnera la peine d'imaginer ce qu'elles auraient dû ou pu faire. Le fait est qu'elles se sont pulvérisées sous les chocs successifs de 1947 à 1958 et derechef en 1968.

De Gaulle n'a pas brisé le régime des partis. Il s'est installé sur leurs décombres et l'analyse qu'il a donnée de leur faillite était sereinement déraisonnable. Eût-il régné sans discontinuer, depuis 1944, que des crises ne digérant que formellement de celles de la IV^e République, l'auraient aussi bien secoué. Après son retour (et alors que ce retour même avait, politiquement, la valeur d'une novation purgeant une partie du passif national), les secousses de 1961 ou de 1968 ne l'ont pas plus épargné qu'il n'avait su les prévoir ni les prévenir. Son seul mérite est d'être resté longtemps en selle - quitte à changer de cheval. Par cette irrévérencieuse image, on ne fait évidemment pas allusion à la rotation des Premiers ministres, phénomène subalterne, mais bien aux coalitions de forces sociales et de forces politiques sur lesquelles il s'est successivement appuyé.

L'essence du gaullisme était - on l'a souvent dit - proche du bonapartisme, celui de Louis-Napoléon¹. Cette formule de gouvernement suppose un émiettement des forces politiques et la possibilité d'en coaliser des fragments en alliances variables ainsi qu'une relative instabilité des rapports de force entre les principaux groupes sociaux. De Gaulle a joué de ces deux conditions, sans vouloir fonder une force politique spécifique, un parti, Il a créé des "rassemblements", des "unions", donc des amalgames changeants d'hommes et de forces qui souvent n'avaient en commun que leur foi gaulliste.

D'autres que de Gaulle, songeant à sa succession, se sont employés à faire du gaullisme un parti, où plutôt à construire un parti dans le gaullisme : Pompidou a été leur leader. C'était là une entreprise équivoque : elle semblait conforter le régime, elle le minait en fait, non seulement parce qu'elle contribuait à rendre acceptable - puis souhaitable - l'idée d'un gaullisme sans de Gaulle, mais aussi parce qu'elle en déviait le sens et la portée. En bâtissant un parti, les gaullistes ont commencé à se priver de leur carte maîtresse - de leurs "possibilités bonapartistes" - c'est-à-dire de leur aptitude à fédérer, au gré des circonstances, des forces très diverses exprimant des intérêts sociaux difficilement conciliables. En glissant du "rassemblement" au parti, ils ont commencé à glisser vers la formation d'une droite conservatrice. Même si l'entreprise s'est d'abord révélée rentable (aux élections législatives de 1968 et présidentielles de 1969) ses conséquences à terme seront lourdes : la force du nouveau parti entravera la capacité de manœuvre, "à la manière de de Gaulle", de son successeur ; cette force politiquement mieux située que le gaullisme originel, incitera les autres forces politiques à se mieux définir et l'on peut douter, par exemple, que le "pompidolisme de gauche" succède du "gaullisme de gauche" avec autant de facilité que Pompidou a succédé à de Gaulle ; cette force, enfin, s'appliquant avec moins de souplesse, à une France toujours en changement et toujours instable, pourra donner à ses dirigeants la tentation d'imposer, s'ils ne peuvent plus composer...

Souligner l'instabilité de la France, c'est faire appel à des données d'expérience. Notre pays, ballotté par les évolutions massives de ses structures et

¹ Voir Marx, les Luittes de classes en France et le 18 Brumaire de Louis Bonaparte.

déchiré par les tensions de son histoire récente, paraît souvent tituber. On connaît le "théorème de Noël-Noël" qui établit que la population française peut doubler presque instantanément. On a pu le vérifier à Paris et en d'autres villes, en 1944, quand les foules qui acclamaient Pétain furent suivies quelques jours plus tard par d'autres foules qui acclamaient de Gaulle. On a pu le vérifier encore, à Paris, entre le 13 et le 30 mai 1968, quand on vit la sympathie de la petite-bourgeoisie baller de la manifestation des gauches à celle du gaullisme. On aurait pu le vérifier, les 23 et 30 juin 1968, Si, d'aventure, les péripéties de la fin mai 1968 avaient conduit Mendès-France au pouvoir : il aurait évidemment obtenu la même majorité écrasante que le gaullisme a trouvée. On a pu l'apercevoir, enfin, dans la crue soudaine des intentions de vote en faveur de l'inconnu Poher, que les sondages de mai 1969 ont mesurée, avant d'en révéler la décrue non moins soudaine.

Moins mesurable, ce vacillement a été perceptible encore en d'autres périodes de crise : en 1947, lorsque la guerre froide a déchiré le syndicalisme français ; en 1956, en 1958 et plus encore en 1961, par l'effet de la guerre d'Algérie. C'est ainsi : il y a quelque chose d'instable dans notre pays, qui tient sans doute à l'oblitération de son identité nationale et à l'ampleur des secousses qu'il subit. Et il en subira nécessairement d'autres dans la prochaine décennie : en douter serait pur angélisme.

D'où cette contradiction surprenante, clé de notre histoire prochaine. *À prendre la France comme une unité dans le monde actuel, on découvre qu'elle jouit potentiellement d'une liberté d'allure très grande, dans une Europe occidentale plus libre que jamais d'inventer son histoire*¹. *Mais à prendre la France dans sa diversité interne, on la découvre forte et active, mais aussi fébrile et divisée.* Entre les possibilités d'action internationale virtuellement ouvertes au pays et sa capacité effective d'action, il y a un large écart.

Il faudrait que la gauche renaisse pour le combler.

¹ Voir [chapitre 2](#).

Le contrat socialiste

4.

Les pouvoirs

[Retour à la table des matières](#)

Deux chapitres viennent d'explorer les possibilités offertes à la France par son environnement et par son héritage - c'est-à-dire par les autres et par elle-même. Discerner ces possibilités est l'enjeu du débat politique. Les exploiter est l'enjeu du pouvoir. Telles sont du moins les idées reçues.

Mais la dernière de ces idées comporte une lourde équivoque. Elle implique que le pouvoir est d'une qualité homogène, d'une nature semblable pour toutes les forces politiques, comme si l'appareil gouvernemental offrait à tous les gouvernants les mêmes possibilités.

À gauche, cette équivoque est perçue confusément ou brutalement, mais elle n'est pas levée pour autant. Les uns estiment simplement que la prise du pouvoir par la gauche entraîne une sorte de renversement des influences et des opinions publiques : les possédants deviennent méfiants et les masses populaires confiantes. Garder la confiance de celles-ci, vaincre ou désarmer la

méfiance de ceux-là, ainsi se résume leur sagesse. Les autres ¹ estiment que la conquête du pouvoir prend son véritable sens par la Révolution, c'est-à-dire par la destruction des rapports de production capitalistes qui sous-tendent l'État bourgeois et par la formation de rapports de production socialistes qui permettent l'édification d'un État socialiste.

La première attitude est ambiguë. Elle peut conduire à la "gestion loyale" comme aux réformes de structures. La seconde ne l'est pas moins, dans la mesure où elle ne s'articule pas clairement sur la première qui doit néanmoins la précéder dans toute transition pacifique vers le socialisme. Dans la mesure également où les rapports de production socialistes et l'État socialiste qu'elle prend pour objectif demeurent imprécisés, les précédents soviétique et autres étant plus ou moins critiqués, mais non remplacés par des propositions positives.

Mais surtout, ces deux conceptions appellent une critique fondamentale. Toutes deux supposent que le pouvoir s'identifie au pouvoir d'État et, subsidiairement, que le contrôle du pouvoir d'État (avant la révolution) s'identifie à l'activité d'un gouvernement soutenu par une majorité parlementaire, elle-même confortée par la "pression des masses". Ces deux suppositions ne sont pas inexactes, mais elles sont gravement incomplètes. Ce qu'elles laissent échapper est décisif pour la stratégie de la gauche et pour l'invention d'un socialisme démocratique.

Pour en juger, il faut regarder sous divers angles l'agencement actuel de la société et de l'État. À cette fin, le présent chapitre examinera successivement :

- l'extension présente du rôle de l'État (L'État partout),
- la portée actuelle de la séparation des pouvoirs, au sein de l'État, et la structure réelle des pouvoirs d'État (Trois pouvoirs).
- la nature des pouvoirs qui s'exercent, en dehors de l'État, dans le reste de la société (*Le pouvoir dans la société civile*).
- la structure et la portée de l'ensemble des pouvoirs, étatiques ou non (*Le réseau du pouvoir*).

De cette série d'analyses, pourront être tirées de premières conséquences:

- les unes toucheront à *la démocratie*,
- les autres souligneront les risques politiques résultant d'une inexacte appréciation de ce qu'est, aujourd'hui, le réseau du pouvoir (*La chambre des machines*).

¹ Qui sont surtout les communistes - mais pas en toutes occasions, car ils ont deux attitudes à l'égard du pouvoir: l'une, valable pour les gouvernements d'union démocratique et autres fronts populaires se ramène finalement au cas précédent ; l'autre, qui concerne l'au-delà de ces coalitions, les lointains du passage au socialisme, est ici visée.

L'État partout.

[Retour à la table des matières](#)

Jadis, au début de l'ère capitaliste, la société et l'État formaient deux mondes distincts, dépendant certes l'un de l'autre, mais aussi, opposés l'un à l'autre ¹. C'est ce qu'expose Hegel dans sa *Philosophie du Droit*.

LA SOCIÉTÉ CIVILE, LOIN DE L'ÉTAT

Pour le dire en un langage moins philosophique, regardons la France de Louis-Philippe, le roi bourgeois.

La société civile, celle que forment les individus, promus citoyens par la Révolution de 1789, est le domaine de la famille *et* de l'économie : c'est le système des intérêts individuels. Entre les individus, les rapports s'établissent par *contrat*, d'homme à homme. L'homme-patron et l'homme-ouvrier se lient par un libre contrat de travail. Ni l'un ni l'autre ne peut se liquer avec ses semblables et former ce que nous appellerions un syndicat : la loi Le Chapelier y veille qui, depuis 1791, prohibe toute "coalition".

L'État plane très loin au-dessus de cette société civile formée de bourgeois et d'ouvriers et, pour les quatre-vingt-cinq centièmes, de paysans incultes, épars sur leurs terres. Il a pour fonction "de protéger la famille et de diriger la société civile". Mais il la dirige au sens étymologique du mot, c'est-à-dire qu'il lui impose un ordre : il crée et fait respecter un droit, celui que Napoléon a fait codifier ².

Les instruments dont l'État a besoin sont donc très limités l'armée pour exprimer sa souveraineté ; la justice pour dire le droit, la police pour maintenir

¹ Marcuse observe à juste titre que " les catégories de la théorie sociale se sont développées à l'époque où les besoins de refus et de subversion faisaient corps avec des forces sociales effectives et agissantes. Ces catégories étaient essentiellement des concepts négatifs et oppositionnels qui définissaient les contradictions vivantes de la société européenne au XIXe siècle. La catégorie "société" elle-même exprimait le conflit aigu entre la sphère sociale et la sphère politique, c'était la société *en tant qu'antagoniste de l'État* " (*L'Homme unidimensionnel*, Éditions de Minuit, 1968).

² Cela n'a rien à voir avec le dirigisme moderne. Bien au contraire le laisser-faire est de règle : cette norme libérale exprime la relative liberté de la société civile, celle notamment de la libre entreprise.

l'ordre public et, bien sûr, le percepteur pour subvenir à ses besoins financiers, d'ailleurs modestes.

L'impôt est ainsi le lien principal entre la société civile et l'État, la *contribution qu'il* prélève, de diverses manières, sur chaque individu. C'est donc l'occasion principale de conflit entre eux. Pour résoudre cette contradiction, la société civile délègue, au sein de l'État, ses représentants, afin qu'eux seuls aient pouvoir de lever l'impôt ¹.

Le Parlement est une institution imposée par la société civile, pour mettre un terme à l'arbitraire de l'impôt. C'est aussi, par extension, la source de toute modification des normes de droit imposées par l'État à la société civile et ce d'autant plus aisément que ces modifications sont rarissimes.

L'ÉTAT DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on saute de Louis-Philippe à Charles de Gaulle, le spectacle change considérablement.

À l'image ancienne d'un État couvrant, comme d'un dôme céleste, la terre lointaine où s'activent les hommes, les substituts abondent. La presse des P.M.E. utilise volontiers celle d'une pieuvre bureaucratique étouffant les pauvres entreprises par ses tentacules réglementaires et fiscaux. Le maquis des lois et des circulaires, le monde kafkaïen des bureaux, la pompe à phynances ubuesque ont aussi leurs adeptes.

L'État, jadis extérieur à la société civile, la pénètre de toutes parts. Il est devenu le principal acteur de la vie économique, le premier des propriétaires, le plus grand des patrons, le plus gros des banquiers, mais aussi la plus active des petites sœurs des pauvres, l'instituteur et l'informateur, et encore le coordinateur et le planificateur de l'économie.

La société civile le lui a bien rendu. Les individus épars qui la formaient jadis se sont rassemblés en de vastes conglomerats. Les capitalistes ont prospéré jusqu'à former des "monopoles" immenses. Les ouvriers, les paysans, les étudiants et jusqu'aux fonctionnaires se sont agrégés en syndicats.

D'où plusieurs analyses nouvelles, dont aucune n'est fautive ni incomplète. L'une privilégie la centralisation du capital qu'ont opérée les groupes financiers, souligne leur interpénétration avec le pouvoir d'État et caractérise notre société comme *un capitalisme monopoliste d'État*. Une autre met l'accent sur les missions nouvelles de régulation et de coordination économiques désormais remplies par l'État et, tenant compte de l'efficacité certaine de cette démarche, y voit l'indice d'une mutation profonde, *d'un néo-capitalisme*. Une

¹ Que les propriétaires payant un impôt suffisant soient les seuls électeurs, est donc dans la logique de l'époque.

autre encore, plus empirique, recense les éléments qui composent la vie de tout homme (éducation, travail, revenus, consommation, logement, loisirs, etc.), met en lumière la dépendance plus ou moins grande, mais jamais nulle, où l'État tient chacun de ces éléments et y voit l'indice d'une politisation virtuelle de *toute la vie* civile, de toute la quotidienneté. Une autre enfin, souligne, avec toute la force qu'appellent les particularités de la société française où le centralisme étatique est extraordinairement vigoureux, *la confusion pratique qui s'est établie entre le social et l'étatique*.

On peut, de diverses façons, mesurer le rôle nouveau joué par L'État. Ses prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ont représenté, en 1967, 41 % de la production intérieure brute et l'on conçoit, dès lors, qu'il ne s'agit plus comme jadis, de faire lever l'impôt par un Parlement, mais bien de se prononcer simultanément sur l'ensemble des fonctions économiques complexes que remplit l'État : mais un Parlement le peut-il ?

Autre critère : le dessin de la frontière qui, au sein de l'économie, sépare le secteur privé du secteur public est délicat, parce qu'il y a quelques provinces mixtes. Mais, en gros, 10 % de la production est assurée par le secteur public, 30 % de l'investissement annuel total est réalisé par ses soins et pour son compte, tandis que plus de 50 % de ce même investissement est financé par ses soins ou sous son contrôle.

Encore faut-il noter que ces deux critères ne rendent pas compte des actions indirectes de l'État sur l'économie et, plus généralement sur toute la vie sociale. Peut-être, l'évolution à long terme du total annuel des pages du *journal officiel* et de ses satellites, donnerait-elle une bonne idée des rapports qu'entretiennent désormais l'État et la société civile ? De ce point de vue, on peut sans doute dire que l'Université sera autonome le jour où le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n'aura plus de raison d'être.

Trois pouvoirs ?

[Retour à la table des matières](#)

L'État dont il vient d'être parlé est-il autre chose qu'une commodité de langage ? Peut-on tenir cet assemblage d'un président, de quarante ministres, de cinq cents députés, de quatre mille juges, de cent mille policiers, de cinq cent mille enseignants et d'un gros million d'autres fonctionnaires (sans parler des militaires) pour un sujet unique, pour un centre coordonné de pouvoir ?

Peut-on, notamment, découvrir dans cet ensemble la division du travail dont Montesquieu a fait la théorie à l'image de l'expérience anglaise de son temps, dont la Révolution française a fait sa loi et dont les rédacteurs de

Constitutions et les professeurs de droit constitutionnel reprennent pieusement la tradition : celle des trois pouvoirs dont la séparation protégerait le citoyen des abus ?

Un législatif exprimant la souveraineté populaire en normes de droit ; un exécutif mettant ces lois en oeuvre ; un judiciaire veillant à leur respect. Ce schéma correspondait un peu à la réalité française sous Louis-Philippe et, sans doute mieux, à celle des débuts de la III^e République. Mais il n'a plus grande signification aujourd'hui.

LA JUSTICE

[Retour à la table des matières](#)

L'indépendance du judiciaire est un souvenir ou un espoir. En pratique, la justice est rendue par un corps de fonctionnaires, à peine plus autonomes que les percepteurs et moins que les enseignants. Au pénal, la justice a pour puissant fournisseur la police et n'y peut mais. En toutes juridictions, elle a pour tuteur le Parquet, corps de magistrats explicitement subordonnés au garde des Sceaux. Comme, en outre, la carrière normale de tout magistrat résulte d'une navette fréquente entre le Parquet et le Siègre, et que son avancement est régi par une hiérarchie dominée, en droit comme en fait, par le chef de l'Exécutif, il ne lui reste que deux sources d'indépendance : le respect de la loi - laquelle est changeante et doit toujours être interprétée - et sa force de caractère. S'il veut bien risquer de rester en un rang médiocre, avec un revenu modeste, il pourra, retranché dans son inamovibilité de principe, dire le droit comme l'exige sa conscience. Sa justice sera pleinement indépendante - sous réserve d'appel ou de cassation. Par un paradoxe apparent, la justice administrative¹ est beaucoup plus indépendante : cela tient au fait que le Conseil d'État qui l'exerce ou la supervise est une institution autonome et collégiale, qui a su affirmer progressivement son autonomie, sous une quinzaine de constitutions successives.

LE PARLEMENT

L'indépendance du législatif est douteuse. Le Parlement n'est certes pas subordonné formellement ni matériellement à l'exécutif. Mais les spécialistes de science politique s'accordent à considérer que, dans toutes les grandes nations industrielles et quelle que soit la qualité des traditions parlementaires, les assemblées législatives sont devenues, pour l'essentiel, des sortes de conseils consultatifs placés auprès des gouvernements. Le plus souvent, ils expliquent cette subordination par l'existence d'un parti majoritaire ou prédominant (ou même par celle d'une coalition de partis) qui rompt la

¹ C'est-à-dire celle qui juge les litiges intéressant l'État, par opposition à la justice tout court qui ne peut se prononcer dès que l'État est en cause.

séparation de l'exécutif et du législatif. L'argument est de poids, les exemples américain, anglais ou allemand le montrent bien. La Ve République a aligné la situation française sur ces exemples étrangers.

Mais pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi le Parlement que la tradition jacobine considère comme la *représentation nationale*, comme le siège de la *souveraineté populaire*, perd-il cette souveraineté ?

C'est qu'il n'a plus guère de prise sur les réalités sociales.

Depuis que l'État doit légiférer de façon continue et sur tout, depuis que ses intérêts directs, ses actions et ses responsabilités se sont multipliés à l'infini, le Parlement s'épuise à suivre le train. En outre, la complexité des affaires s'est accrue plus vite encore que leur volume et l'on chercherait en vain, même en France, cinq cents Pic de la Mirandole, pouvant rivaliser de savoir avec les armées d'experts que les ministres traînent dans leur sillage ou tiennent en réserve, pour tout débat.

D'où, en tous pays et en tous régimes, une impitoyable sélection. Le champ effectif de la loi (c'est-à-dire de la décision parlementaire) s'est réduit à presque rien, soit par cette sélection hasardeuse qu'imposent les limites du calendrier, soit par une décision expresse (pleins pouvoirs, article 34 de l'actuelle Constitution, etc.). Par fidélité aux origines du Parlement, le vote du budget demeure son acte principal, mais il est enserré dans des procédures qui lui ôtent beaucoup de sa signification. *Il serait déraisonnable de s'en indigner*, car un examen minutieux du budget dans tous ses éléments prendrait plus que l'année entière et s'il fallait, en outre, décrypter toutes ses implications, la tâche deviendrait très exactement impossible.

Que fait alors le Parlement ? Il vote quelques lois, reflète l'état de l'opinion publique, donne naissance aux gouvernements quand la Constitution l'y autorise et peut toujours leur donner congé. À quoi s'ajoute cette sorte d'assistance sociale d'un genre spécial : le parlementaire court les bureaux des ministères et assaille les administrations de lettres pour débloquer les affaires de ses mandants. Occasionnellement souverain et toujours quémandeur : tel est son lot.

L'EXÉCUTIF

[Retour à la table des matières](#)

La République trône au fronton des tribunaux et la Souveraineté nationale, déléguée par le suffrage universel, siège au Parlement. Mais l'État n'est pas là, ou si peu.

L'exécutif à lui seul comprend presque tout l'État, *Si* bien qu'il est dérisoire de traiter de ce pouvoir comme d'une espèce particulière. L'exécutif est le pouvoir d'État et l'opinion ne s'y trompe pas qui impute au Pouvoir, toute

décision publique. Seulement cette omniprésence de l'exécutif est aveuglante : elle empêche de voir de quels pouvoirs précis l'État dispose et comment ils sont agencés.

D'où la tentation de classer fonctionnellement les missions de l'État et de prendre chacune de ces fonctions pour un pouvoir réel. On dira de la sorte que l'État, tout en continuant de policer, de juger et d'exprimer vers le reste du monde la souveraineté nationale, est également doté du pouvoir d'enseigner, d'informer, et de celui d'orienter l'économie, sans parler du pouvoir de coordonner toutes ces fonctions en une politique, s'il se peut, cohérente.

Mais la liste des fonctions que remplit désormais l'État est, dans son principe, inépuisable et, dans son contenu effectif à un moment donné, assez contingente. Les conjonctures économique et politique déplacent sans cesse l'axe de son activité Ou l'étendue de son front d'attaque.

Ni la trop classique séparation des pouvoirs, ni l'analyse fonctionnelle, nécessairement arbitraire, ne permettent de concevoir clairement ce qu'est l'État. Mieux vaut, à cette fin, voir *comment il est organisé pour décider*.

Sous cet angle, L'État apparaît comme une *énorme confédération de "centres de décision"* qui, sans être jamais Pleinement autonomes, ne sont non plus jamais totalement dépendants et qui, surtout, sont d'un poids inégal. Ces centres de décision forment une structure complexe non immuable, mais évoluant fort lentement, de son propre mouvement tout au moins.

Chaque centre de décision se définit par la *compétence* qui lui est imposée, par des *moyens* dont il a rarement la maîtrise et par ses articulations avec le reste de la structure administrative et avec la société civile.

Du fait que sa compétence est définie d'en haut ¹ et du fait que ses moyens en personnel et en matériel sont le plus souvent régis par un autre centre de décision ² on pourrait être enclin à douter du pouvoir de tels centres, mais ce serait une erreur grave.

Le directeur du Trésor, au ministère des Finances, ne peut sans doute pas décider tout seul d'engager un administrateur supplémentaire, de licencier une dactylo ou d'acheter un nouveau fauteuil, mais les pouvoirs qu'il exerce à l'égard des banques publiques ou privées, de la Bourse, de maints autres services ministériels (étrangers à la rue de Rivoli), etc., en font l'un des hommes les plus puissants de France. Sans doute ne prend-il aucune décision importante sans l'aveu de son ministre, mais ce ministre ne peut exercer qu'une tutelle sélective ou occasionnelle, à condition encore d'être qualifié pour cela (ce qui, au ministère des Finances, est plus fréquent qu'ailleurs).

Il faudrait - mais ce n'est pas notre objet - consacrer des pages à la seule description grossière de *la structure administrative, considérée comme un*

¹ Par un centre hiérarchiquement supérieur et, pour les plus élevés, par le gouvernement ou par la loi.

² Il y a ainsi, dans chaque ministère, sous des noms variables, une direction spécialisée dans les problèmes de personnel et de matériel.

réseau de centres de décision relativement autonomes. Il faudrait à cette fin, éclairer les rapports entre les principaux centres qui composent un même ministère, apercevoir les articulations et les hiérarchies d'un ministère à l'autre. Puis, sous un autre angle, dessiner les liaisons qui *joignent les* centres parisiens à leurs antennes locales, montrer les bouclages qui se forment, avec des bonheurs divers, à certains niveaux, tel celui des préfectures régionales ou départementales. Puis encore, découvrir la valeur de centre de décision local que prennent souvent ces antennes locales ¹. Il faudrait enfin sortir du champ d'action de L'État proprement dit, pour explorer celui des collectivités locales et des établissements publics dits autonomes ². Sortir aussi du champ d'action de l'administration proprement dite, pour découvrir l'immense domaine des organismes à vocation sociale (sécurité sociale, assistance publique, etc.) et des organismes publics de l'ordre économique ³.

Ce parcours achevé, quelques idées seraient fortement validées. Le pouvoir d'État se compose d'un réseau de centres de décision relativement autonomes. L'exercice du pouvoir revient à mettre ce réseau en charge, à l'animer d'un influx politique. Mais ce réseau a son inertie propre et une dialectique complexe s'établit de la sorte entre la volonté politique et le système administratif.

À quoi l'on peut ajouter deux remarques dont on tirera plus loin les conséquences.

On a fait de la séparation des trois pouvoirs une valeur mythique que chaque Constitution se doit d'encenser. Mais la formation des centres de décision dont l'État se compose n'a été que très occasionnellement l'œuvre du législateur. Celui-ci a parfois nationalisé ou décentralisé un peu. Il n'a jamais eu à se prononcer sur l'agencement des ministères principaux.

Hormis les tutelles hiérarchiques, l'activité des centres de décision étatiques est soumise à des contrôles qui, pour être tatillons, n'en sont pas moins internes à l'exécutif (à l'exception *de* celui de la Cour des comptes), Mais cette activité ne comporte presque aucune participation directe *de* représentants de l'extérieur, qu'il s'agisse des usagers, des administrables ou, plus généralement... du peuple ⁴.

¹ Ce qui montrerait par exemple, le poids du trésorier-payeur général dans la vie départementale ou celui de la direction départementale des Domaines dans la réussite locale de la politique de construction.

² Et qui, comme un lycée ou une faculté (jusqu'en 1968), ne le sont pas - mais disposent cependant de pouvoirs qu'ils exercent en propre : par exemple, celui de délivrer des diplômes ou d'orienter des élèves, ne serait-ce que vers la classe supérieure ou vers la porte...

³ Les "étatiques" (comme la Caisse des dépôts ou l'O.R.T.F.), les "nationalisés" qui sont bien connus, les "mixtes" (ces entreprises multiples d'aménagement, de construction et de bien d'autres objets) et les "statuts spéciaux" (ce qui permettrait de se souvenir que le Crédit national ou le Crédit foncier sont des sociétés privées, à quelques détails près).

⁴ Les exceptions sont le plus souvent décoratives et prennent la forme de comités consultatifs. On ne peut évidemment tenir la présence de quelques représentants des usagers aux conseils d'administration de diverses entreprises nationalisées pour une exception réelle : ce serait prendre ces conseils pour des centres de décision. Il en va de même pour les députés qui, de-ci de-là, siègent *ès* qualité, en divers conseils d'administration ou organes à pouvoirs semblables, c'est-à-dire quasi-nuls.

Le pouvoir dans la société civile.

[Retour à la table des matières](#)

Le pouvoir n'est pas un monopole d'État. Toutes les "sphères" de la vie sociale, aussi petites soient-elles, sont soumises à des pouvoirs explicites, le plus souvent institutionnalisés - toute famille, toute association, toute organisation, toute entreprise est le siège d'un pouvoir ou d'une structure plus ou moins complexe de pouvoirs.

Il en va de ces innombrables centres de décision comme des États dans la vie internationale. Le pouvoir de la Tanzanie ou celui du Nicaragua ne se font sentir qu'à l'intérieur de leurs frontières ou dans leur voisinage Immédiat, alors que le pouvoir des États-Unis est perceptible dans le monde entier. Pourtant, toutes les Tanzanie et tous les Nicaragua forment aussi, par leurs réactions éparses ou par le jeu d'institutions comme les Nations unies, une opinion publique dont tous les pouvoirs supérieurs - tous les États-Unis - doivent tenir compte.

Les familles, les associations de pêcheurs à la ligne, les clubs automobiles et bien d'autres centres de décision d'un poids comparable sont les Nicaragua de notre société nationale. Beaucoup moins négligeable est le rôle des grandes fédérations spécialisées que ces Nicaragua peuvent former : les consommateurs, les automobilistes, les téléspectateurs, les cinéphiles, les locataires, les anciens combattants, les coopérateurs, les mutualistes (et chacun pourra aisément allonger cette liste) sont ou peuvent être assemblés en associations puissantes dont le poids dans la société peut être considérable. Si, parmi les exemples cités, la France s'illustre plus par *la* puissance de ses anciens combattants que par celle de ses coopérateurs ou de ses consommateurs, d'autres pays comme l'Angleterre, la Suède ou l'Allemagne offrent des exemples inverses.

La fréquente faiblesse *des* associations de ce type, le nombre des intérêts collectifs qui ne sont organisés qu'à une échelle dérisoire et enfin la tendance à la satellisation de ces associations par les organismes politiques sont, en France, trois défauts majeurs.

Parmi ces associations, certaines présentent une importance particulière, par leur objet ou par leurs moyens : les syndicats, les partis, les églises (et surtout la catholique). Point n'est besoin d'y insister.

Reste le domaine principal de la société civile, celui de l'économie.

Chaque entreprise est évidemment un centre de pouvoir pour ce qui est de son domaine propre. Dès que l'on quitte la catégorie nombreuse des entreprises individuelles Pour entrer dans la zone du travail salarié, ce pouvoir se charge d'implications extrêmement importantes : c'est de lui que découlent l'emploi, le revenu, les conditions de travail, l'horaire et le genre de vie, l'avenir même des salariés et de leurs familles.

À mesure que l'on s'élève dans l'échelle des firmes, leur structure se complique jusqu'à donner naissance à une démultiplication du centre de décision "patronal" en une architecture de plus en plus complexe de centres de décision hiérarchisés. Dans sa forme la plus évoluée, ce sera la "technostructure" chère à Galbraith ¹.

S'élever dans l'échelle des firmes, c'est évidemment suivre les progrès de la concentration et de la centralisation du capital, pour arriver aux grandes entreprises, puis aux agrégats d'entreprises affiliées à un même groupe financier. En grimant cette échelle, les pouvoirs exercés par la firme, puis par la grande firme, puis par le groupe, changent progressivement d'ampleur.

Des fonctions sociales qui, autrefois, étaient toujours la résultante aléatoire de milliers de décisions éparées, entrent d'abord confusément, puis clairement, puis délibérément dans le champ du pouvoir de ces firmes ou groupes. C'est ce que l'on peut synthétiser en deux formules : le pouvoir sur le marché et le pouvoir sur l'avenir.

Le pouvoir sur le marché est bien connu. C'est celui qu'exercent les firmes dès qu'elles sont en mesure d'échapper à la concurrence aveugle. Une certaine maîtrise des prix, liée à un relatif monopole, en est le premier stade. Une exploration méthodique de la demande, puis son conditionnement publicitaire forment l'étape suivante. Vient ensuite le blocage de la concurrence virtuelle ou potentielle par alliance, absorption ou par "monopole" de la recherche ². Le dernier stade ³ est la fabrication de la demande, la création de besoins, parallèle au lancement de produits nouveaux dont l'utilité intrinsèque ou l'urgence sociale sont, au départ, peu évidentes. Au départ, car ensuite les besoins ainsi implantés se mettent à vivre de façon autonome et parfois intense : la France en est au besoin-de-télévision, par exemple, mais elle pourrait, avant longtemps, en être au besoin-de-télévision-en-couleurs.

Quand elles en sont à fabriquer la demande, les firmes exercent déjà un *pouvoir sur l'avenir*, mais leur action en ce domaine va beaucoup plus loin.

¹ Le Nouvel Étai industriel, Gallimard, 1968.

² Le temps n'est plus où les bricoleurs de génie étaient la source principale du progrès scientifique et technique. Par les moyens qu'elle requiert désormais la recherche (et le "développement" technologique) ne peut s'inscrire que dans un nombre limité de "canaux", aux confins de l'État et de l'économie et cette "canalisation" rend possible un "captage" quasi forcé vers les grandes firmes déjà en place. La compétition internationale est à cet égard le principal perturbateur.

³ Pour autant que l'on puisse attacher quelque valeur à cette énonciation exagérément chronologique : les divers stades s'enchevêtrent parce qu'à leur égard, les divers groupes n'ont pas atteint la même puissance, la même maturité.

C'est de leurs décisions que dépend la marche générale de l'économie donc, par imprégnation, la tonalité de toute la vie sociale. Le rôle Stratégique de l'investissement privé dans la configuration de l'équilibre économique à court et à moyen terme l'atteste. Mais sous cet angle, on est encore pour partie dans le domaine d'un pouvoir virtuel, d'une fonction sociale plus résultante que maîtrisée, bien que les procédures publiques d'incitation et de concertation tendent à rendre cette fonction d'investissement socialement maîtrisable. Le Plan, comme lieu de rencontre, est le siège principal de cette tentative et certains des centres de décision de la structure étatique (le Budget, le Trésor, diverses banques publiques) et de la structure économique (quelques dizaines de groupes de grande envergure) en sont, avec des bonheurs divers, les agents encore tâtonnants.

Cependant, le pouvoir explicite des firmes sur l'avenir a d'autres manifestations : c'est de leurs décisions actuelles que dépendent le volume futur de l'emploi, les conditions futures de travail, les possibilités futures d'évolution des revenus, l'équilibre économique et social futur de la localité ou de la région qu'anime présentement leur activité. Certaines de ces décisions (celles que Claude Gruson appelle les "décisions à *longue portée*") modèlent finalement la civilisation de demain ¹.

Le réseau du pouvoir.

[Retour à la table des matières](#)

À ce point du raisonnement plusieurs questions se présentent qui sont intimement liées, mais qu'il faut néanmoins dissocier pour en traiter clairement :

- On a pu parler d'une structure des centres de décision dont l'activité s'inscrit dans la "sphère" de l'État ; existe-t-il aussi une structure des centres de décision dans l'économie ?
- Que des pouvoirs s'exercent dans le domaine de l'État et dans celui de l'économie ² n'est pas douteux ; mais n'y a-t-il pas entre ces pouvoirs une différence fondamentale ?
- Qu'elles soient ou non différentes, ces deux séries de pouvoirs sont articulées l'une sur l'autre ; mais quelle *est* la nature de cette articulation ?

¹ *Origine et Espoirs de la planification française*, Dunod, 1968.

² Par simplification on négligera, dans ce qui suit, les autres centres de pouvoirs recensés dans la société civile, ceux notamment que constituent les divers types d'associations.

L'INTERPÉNÉTRATION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ÉTAT

[Retour à la table des matières](#)

Les centres de décision composant la "sphère" économique forment assurément une structure. Mais le mot "structure" est un terme dangereusement vague qui désigne (dans ce qu'il a de durable) tout ensemble organisé et qui ne précise en rien la nature de cette organisation.

Or la nature des structures étatique et économique n'est pas la même. L'étatique est *hiérarchisée*, c'est-à-dire formée de centres de décision dont les compétences sont définies et contrôlées d'en haut, tandis que l'économique est "libre", c'est-à-dire formée de centres de décision indépendants les uns des autres, quoique liés entre eux par des liens nécessaires d'achat et de vente.

La directive politique et la loi du marché sont respectivement les principes ordonnateurs de ces deux ensembles.

Mais, sitôt affirmée, cette distinction doit être profondément corrigée.

D'abord parce que certains sous-ensembles de l'économie - les groupes et les grandes firmes, pris chacun *isolément* - redécouvrent à leur échelle une situation apparentée à celle du domaine étatique. Chacun est un ensemble hiérarchisé de centres de décision et connaît des problèmes semblables à ceux de toute "administration", de toute bureaucratie (ceux dont traite la sociologie des organisations).

Ensuite, parce que la "sphère" étatique comprend aujourd'hui de très nombreuses entreprises économiques. Or le statut de ces entreprises est équivoque. Elles s'inscrivent dans la structure économique et subissent sa loi, celle du marché. Mais, avec plus ou moins de force, elles sont également intégrées à la structure étatique et à sa hiérarchie. D'où une contradiction profonde entre leurs deux lois, qui se traduit par une politique de prix "irrationnelle", par une fidélité plus grande de l'investissement des firmes publiques aux objectifs planifiés, etc.

Enfin et surtout, il faut prendre conscience des conséquences majeures qu'entraîne le quasi-remplissage de tout l'espace compris "entre le ciel et la terre" (pour suivre l'image inspirée de Hegel), remplissage résultant de la prolifération de l'État et de la centralisation du capital. Il s'ensuit une interpénétration inéluctable des deux structures. Ceci est le lot de tout État industriel développé. Les États-Unis, l'U.R.S.S. et la France connaissent également cette intrication de l'économie et de l'État, même si cette situation commune ne conduit pas nécessairement au même résultat, à la même politique.

L'interpénétration de l'économie et de l'État se traduit par le fait que les centres de décision politico-administratifs et les centres de décisions économiques d'une taille suffisante¹ sont fonctionnellement articulés les uns sur les autres par de nouveaux liens : à l'achat-vente et à la directive politique diluée en décision administrative, s'adjoignent l'incitation, la négociation, la concertation. La possibilité et le besoin d'une programmation, d'une planification, naissent irrésistiblement dans ce contexte.

DES POUVOIRS DIFFÉRENTS ?

[Retour à la table des matières](#)

Malgré cette interpénétration, les pouvoirs qui s'exercent dans le domaine de l'État et dans celui de l'économie sont-ils d'une nature différente ?

La théorie politique inspirée par Max Weber incline à le penser. L'État disposerait d'un pouvoir de qualité supérieure, parce qu'il détiendrait le monopole de la force légitime. Il *impose* des contributions ; il dispose, par ses juges, du pouvoir d'attenter aux biens, à la liberté ou même à la vie des citoyens qui enfreignent les lois ; il peut aussi les exproprier pour cause d'utilité publique ; il peut encore les mobiliser ou réquisitionner leurs biens, en cas de guerre ; il peut enfin, même en temps de paix, imposer par la force publique le respect de l'ordre établi.

Mais cette thèse n'est pas convaincante. Il est une autre violence, tout aussi "légitime" mais beaucoup plus surnoise, qui vient appuyer puissamment le pouvoir économique : c'est de lui que dépend, faut-il le souligner, le salaire et l'emploi de tous les salariés, le débouché de tous les producteurs indépendants, la clientèle de tous les commerçants et de toutes les professions libérales. Cette violence latente et diffuse vaut bien l'autre, pour ce qui est de fonder et de maintenir l'ordre social...

Si bien qu'à l'inverse de Max Weber, la théorie politique marxiste analyse en d'autres termes les rapports entre le pouvoir étatique et le pouvoir économique. Elle accorde la primauté à ce dernier, tant qu'il s'agit d'analyser *ce qu'est* la société capitaliste : l'État apparaît ainsi comme le gardien des intérêts généraux de la bourgeoisie dominante. Puis, par une dialectique fort compréhensible, elle renverse cette priorité, dès qu'il s'agit de définir les moyens de *transformer* la société capitaliste : l'État devient alors, l'enjeu central ; "le problème fondamental de toute révolution est celui du pouvoir dans l'État" souligne Lénine.

Les phénomènes physiques sont soumis à des lois dont la portée n'est pas la même en toutes situations. *Au voisinage de certaines limites*, les propriétés

¹ Y compris dans une certaine mesure, les associations spécifiques que forment les entreprises: syndicats professionnels, chambres de commerce, etc.

physiques des corps deviennent "anormales". Ainsi la glace peut parfois s'évaporer sans repasser par l'état liquide.

Il en va sans doute de même pour les phénomènes sociaux. Au voisinage de ces limites que sont la guerre, le fascisme ou, dans un autre ordre d'idées, la situation révolutionnaire, le pouvoir d'État se trouve doté d'une prééminence absolue. Mais n'est-il pas déraisonnable d'appliquer le même raisonnement au cours ordinaire de la vie, même si cet ordinaire est marqué par quelque crise économique ou politique grave ?

Dans ce cours ordinaire, les pouvoirs qui s'exercent dans l'ordre étatique et dans l'ordre économique sont difficilement hiérarchisables. Ils coexistent, se soutiennent, s'interpénètrent et ne se différencient guère que par l'effet d'une division du travail aux frontières mouvantes.

En tout cas - et l'on en vient ainsi à la troisième question posée - il vaut la peine de tenter *une analyse unitaire du pouvoir*, de l'ensemble des pouvoirs qui s'exercent simultanément dans une même société. On verra bien si elle permet non seulement de rendre un peu mieux intelligible cette société, mais aussi d'ouvrir à l'action politique des voies praticables.

Dans cette perspective, on peut décrire le pouvoir comme la combinaison de trois éléments :

- un réseau de centres de décision,
- un système de décisions,
- un jeu de luttes sociales.

DES CENTRES DE DÉCISION

[Retour à la table des matières](#)

Les centres de décision qui sont inégaux et spécialisés forment un réseau relativement stable dont la composition résulte certes de la nature profonde de la société (pour nous, le capitalisme) mais aussi de son histoire propre et enfin de son niveau de développement économique. Chacun de ces centres présente une certaine inertie, donc des contradictions dont il peut être joué. Chacun peut être l'enjeu de luttes sociales, de conflits politiques, aucun n'est à dédaigner.

Ceci vaut notamment pour l'entreprise où la conquête de nouveaux pouvoirs syndicaux ¹ devrait être un objectif permanent, malgré son aléa intrinsèque qui est le risque d'inféodation du "pouvoir syndical", le risque d'intégration : on retrouvera ce point.

¹ C'est-à-dire d'une insertion nouvelle, plus solide et plus puissante des syndicats, dans le jeu *des divers* centres de décisions constitutifs de l'entreprise moderne.

Ceci vaut également pour tous les centres de la zone étatique où l'enjeu, techniquement variable de l'un à l'autre, est d'ouvrir plus largement ces centres au contrôle et à la pression populaires. Ici, il s'agira d'imposer un ajustement de l'action aux besoins des administrés. Là, il s'agira de provoquer l'éclatement ou la réforme intégrale d'organismes devenus incapables de remplir leur mission ¹. Plus généralement, il s'agira de faire éclater le système abusivement et dommageablement centralisé qui nous est propre, pour élargir la marge pratique d'autonomie de nombreux centres.

Souvent encore, il s'agira de tendre vers la création de nouveaux centres de décision, pour donner forme à de nouveaux intérêts sociaux ².

Toujours, enfin, il s'agira d'inscrire une active "participation-contestation" dans tous les lieux où se coordonnent les décisions de centres nombreux ou importants, et pas seulement au Parlement. La gauche syndicale et politique doit apprendre à se servir, mieux qu'elle ne l'a fait, du Plan, de l'I.N.S.E.E., du Conseil national du Crédit, du Conseil supérieur de l'Éducation et de la Recherche et de dizaines d'autres lieux de ce genre. Elle doit aussi tenter sans cesse de s'insérer en bien d'autres lieux plus discrets. Un seul exemple : l'a-t-on jamais vue proposer une autre procédure de préparation budgétaire (avant le débat parlementaire) que celle qui subordonne actuellement quarante ministres et leurs services à quarante administrateurs de la rue de Rivoli ? et s'est-on demandé combien il est, en France, de syndicalistes et de maires, de responsables administratifs et d'usagers qui auraient convenance à l'emploi d'autres procédures, seraient prêts à dire leur mot à ce sujet et à faire beaucoup de bruit pour que les actes suivent les paroles ?

UN SYSTÈME DE DÉCISIONS

[Retour à la table des matières](#)

Le système des décisions qui sourd de ce réseau est lui aussi composé d'éléments inégaux et spécialisés. Chaque type de décision a sa logique propre dont il peut être fait meilleur usage que d'en tirer argument pour dénoncer "les contradictions de la bourgeoisie niant elle-même ses propres valeurs". La C.F.D.T. a plus fait que vingt années de "page du travail" dans l'Humanité, le jour où, poussant à fond l'analyse de la répression anti-syndicale, elle a montré que le facteur décisif (à un niveau donné des luttes de classes) était moins l'insuffisance ou l'imprécision des lois, que la pratique de tribunaux qui, sous la tutelle vigilante de la Cour de cassation, vident le "droit social" de son contenu pour le réduire aux normes du Code civil ³. Mais de telles découvertes qui pourraient être aisément multipliées, ne valent que par l'action qu'elles déclenchent, c'est-à-dire par l'aptitude des diverses forces sociales et politi-

¹ C'est ce qu'ont fait les étudiants, en mai 1968, pour l'Université, mais que n'ont-ils été précédés par les syndicats d'enseignants et les partis de gauche ?

² Vit-on les forces traditionnelles de la gauche se soucier aucunement de la mise en place récente - et plus qu'à demi-manquée - d'un institut de défense des consommateurs ?

³ Voir Hubert Lesire-Ogrel, le Syndicat dans l'entreprise, coll. Société, no 21, Éditions du Seuil, 1967.

ques (en l'occurrence, les autres centrales syndicales) à comprendre leur portée et à en tirer parti.

Ensemble, le réseau des pouvoirs et le système des décisions définissent les fonctions qu'exerce la société (et, à contrario, celles qui échappent à l'emprise sociale, par ignorance, impuissance ou choix politique). Ces fonctions, on l'a dit, sont justiciables d'une infinité de classements. De cette remarque découlait l'inutilité d'entreprendre une analyse fonctionnelle de l'État.

Mais autre chose est d'apercevoir, dans une situation donnée, les fonctions dont l'exercice est, pour un temps, politiquement décisif. De ce point de vue, chacun savait depuis quelques années que la formation des hommes était devenue l'une des fonctions sociales les plus importantes, mais très rares furent ceux qui en tirèrent des conséquences politiques claires et pratiques ¹. on pourrait, on devrait débattre du point de savoir quelles sont aujourd'hui et quelles seront demain, celles des autres fonctions sociales à propos desquelles des problèmes politiques aigus vont se nouer ou peuvent être noués : l'information ? l'épargne ² ? la prévision ? d'autres encore ? L'actualité donne une force particulière aux problèmes de l'emploi : est-on sûr d'avoir étudié cette fonction sociale au point de posséder une claire politique de l'emploi et une bonne stratégie de défense de l'emploi ?

LES LUTTES SOCIALES

[Retour à la table des matières](#)

Vient enfin le dernier élément du pouvoir, le jeu des luttes sociales. Leur action est multiple. La principale et la plus constante est de polariser le réseau des centres de décision, d'aimer le système des décisions. Cette action ne s'exerce jamais durablement dans le même sens. Les luttes sociales sont actives ou latentes, mobiles ou retranchées, et conduisent à des victoires et à des défaites partielles. Le baromètre des luttes sociales oscille en permanence et le réseau du pouvoir reçoit des incitations également oscillantes.

Cette action ne s'exerce non plus jamais avec une force irrésistible, annulant toutes les inerties du réseau. Longtemps après le succès d'une révolution (la vérification en a été faite dans la France du XIXe siècle et dans l'U.R.S.S. d'après 1917) des maillons du réseau ancien subsistent : c'est dire combien

¹ En outre, ne serait-il pas illusoire de penser que la réforme de l'Université - si elle réussit à prendre corps - va suffire à opérer l'ajustement des centres de décision et des systèmes de décision nécessaire à l'accomplissement de cette fonction ? Une part essentielle de cette fonction de formation concerne l'adaptation permanente des travailleurs aux conditions rapidement changeantes de leur emploi. Où sont les projets de la gauche à ce sujet ? va-t-elle attendre que le problème ait mûri jusqu'à la prendre à contre-pied ? ou va-t-elle laisser l'initiative à d'autres forces politiques ?

² Pour la gauche, l'épargne est souvent située sur la face cachée de la lune. On s'intéresse plutôt à l'investissement ; et ayant peu lu Keynes (ou Marx), on ignore souvent la nécessaire égalité de l'investissement... et de l'épargne.

l'inertie est forte en temps ordinaire. Ainsi, la haute administration des Finances a traversé sans trop d'émous la période du Front populaire, et depuis 1958, l'Université traditionnelle a longtemps passé, non sans raisons, pour l'un des sanctuaires de la gauche traditionnelle. Ces exemples très visibles sont l'indice d'une vérité plus vaste et plus discrète.

Des inflexions données dans une conjoncture politique peuvent porter des effets survivant longuement aux conditions qui leur ont donné naissance et ce, tant que la retraite ne tourne pas en déroute. Les comités d'entreprise, le Plan et les nationalisations de 1945-1946 ne sont pas devenus de pures institutions "bourgeoises" ou "capitalistes" en mai 1947, après l'éviction des communistes ou en juin 1951, lorsque la S.F.I.O. entreprit une "cure d'opposition".

CONTRE-POUVOIRS ET RÉFORMES DE STRUCTURE

[Retour à la table des matières](#)

En reprenant la terminologie et l'analyse d'André Gorz ¹, on peut dire que la gauche doit se donner pour objectif d'inscrire dans le réseau du pouvoir, le plus possible de "contre-pouvoirs" (c'est-à-dire de centres de décisions sensibles ou sensibilisables plus que d'autres à son influence) et de défendre les "contre-pouvoirs" qu'elle a su créer. Toute participation au fonctionnement d'un centre de décision est nécessairement ambiguë, réversible, expugnable. En tirer argument pour l'abstention, c'est se condamner à l'impuissance jusqu'à l'éventuelle Révolution.

Mais renverser l'argument pour prôner toute participation ne serait pas plus raisonnable. Le critère que propose Gorz est à retenir, sauf à en préciser la portée concrète en chaque période, non selon quelque a priori doctrinal, mais après un examen attentif de la situation effective :

"L'alternative est entre des pouvoirs subalternes et des pouvoirs autonomes. Par pouvoirs subalternes, il faut entendre l'association ou la participation des travailleurs à une politique et à une gestion économique dont on les incite à partager la responsabilité au niveau des résultats et de l'exécution, tout en leur interdisant de se mêler des décisions *et* des critères en vertu desquels cette politique *et* cette gestion ont été arrêtées."

C'est donc bien de s'inscrire dans le réseau du pouvoir qu'il s'agit - et non dans son ombre portée. Du même coup, une notion, fréquemment usitée à gauche, se laisse clairement définir : celle de "réforme de structure". Il y a réforme de structure *quand - et seulement quand - le réseau du pouvoir est modifié, soit par son extension, soit par le déplacement du contrôle d'un centre*

¹ Stratégie ouvrière et néo-capitalisme, Éditions du Seuil, 1964.

de décision. Créer une entreprise nouvelle comme "Chimie de France", nationaliser les Charbonnages, instituer les comités d'entreprise, sont des réformes de structure, d'inégale portée d'ailleurs. Accorder une troisième ou une quatrième semaine de congés payés n'est pas une réforme de structure : le réseau du pouvoir n'en est nullement affecté. Faire relever les salaires de 10 % ou le S.M.I.G. de 35 % n'est pas une réforme de structure. Faire modifier le droit syndical dans l'entreprise en est une ¹.

UN RÉSEAU SANS FRONTIÈRES

[Retour à la table des matières](#)

Un dernier mot sur le réseau du pouvoir : comme le réseau de distribution électrique, il peut ignorer les frontières. Son interconnexion avec les réseaux étrangers prend une importance toute particulière quand le protectionnisme national s'effondre et quand, par ailleurs, divers éléments de supra-nationalité s'établissent.

Ainsi, toute figuration du réseau du pouvoir s'appliquant en France, devrait faire apparaître maintes boucles, en plus de celles que l'on a évoquées. On y verrait la Banque de France et la direction du Trésor s'articuler respectivement sur la Banque des Règlements internationaux et sur le Fonds monétaire international ou le quai d'Orsay se brancher, volens nolens, sur le machin" des Nations unies.

Plus importantes à repérer sont les mailles administratives et économiques d'où partent des connexions vers d'autres pays plus ou moins subordonnés (ceux d'Afrique noire par exemple) car le néo-colonialisme a des ancrages précis. Mais aussi les mailles du réseau français, qui sont placées en fait sous la dépendance de centres de décision étrangers, telles les filiales des firmes américaines ou européennes.

L'un des effets de l'intégration européenne, et du libre-échange est déjà et sera de plus *en plus* de multiplier les articulations de ce type. Un autre effet, non moins important est de mettre en veilleuse l'activité de divers centres de décision de l'ordre étatique (les douanes, par exemple) ou de réduire l'emprise

¹ Il est utile d'anticiper sur des développements qui trouveront place plus loin, afin de bien marquer les fonctions stratégiques successives des "contre-pouvoirs".

- a. Les prévoir, les projeter, les populariser est une partie intégrante du "projet réformateur" (voir p. 242).
- b. Réaliser ces projets sitôt l'accession au pouvoir est l'une des conditions essentielles pour que la gauche réussisse enfin à durer au pouvoir.
- c. Avoir réalisé ces projets est le principal moyen de conserver ensuite une meilleure base de départ vers le pouvoir si, comme il est probable, quelques flux et reflux sépareront la prochaine accession de la gauche au pouvoir... de l'instauration d'un socialisme durable.
- d. Quand le stade socialiste sera enfin atteint, les anciens "contre-pouvoirs" prendront une signification nouvelle et fondamentale : celle de garde-fous contre la centralisation totalitaire.

du réseau français sur certaines fonctions sociales. Ainsi le souci de la balance des paiements tempère le zèle pour le plein emploi.

En d'autres termes, l'intégration libérale en cours fait sauter bien des mailles du réseau du pouvoir, c'est-à-dire fait perdre des pouvoirs. Elle rend beaucoup d'autres mailles conductrices d'impulsions venues de réseaux étrangers.

C'est là, on l'admettra, une évolution à ne pas perdre de vue lorsqu'on dessine un programme politique d'ensemble. Tout programme n'a de sens que par référence aux luttes sociales qui peuvent le promouvoir et au réseau du pouvoir dont dépendra sa mise en œuvre. C'est pourquoi le désaccord sur le chapitre européen, dans la plate-forme commune P.C.-F.G.D.S. de février 1968 n'était pas un désaccord limité sur un chapitre secondaire de politique internationale : c'était un désaccord *central* qui, à brève échéance, aurait frappé d'inanité tout le programme, s'il s'était agi de l'appliquer.

La démocratie.

[Retour à la table des matières](#)

Même si certaines de ses mailles filent dangereusement, le réseau du pouvoir n'en est pas moins aujourd'hui d'une densité

sans précédent et tous les individus se trouvent pris dans son filet. La vie quotidienne d'un citoyen sous la II^e République dépendait avant tout d'événements dont personne n'était visiblement responsable. Celle d'un citoyen de la Ve République est tramée par les myriades de décisions qui émanent du réseau.

À qui en douterait, il est conseillé de dresser l'inventaire des impulsions de ce type, reçues en une seule journée, fût-elle de vacances. La seule difficulté de cet exercice est que l'habitude crée l'accoutumance : n'oubliera-t-on pas les publicités, les conditionnements radio-télévisés, les consommations-réflexes, les impôts tapis dans chaque produit, etc. ?

LA DÉPOLITISATION ?

[Retour à la table des matières](#)

Pourtant, le contenu pratique de la démocratie n'a guère changé d'une République à l'autre : il s'agit toujours d'élire occasionnellement un président, un député, un conseiller général ou municipal. C'était beaucoup, au moment où le suffrage universel venait d'être conquis. C'est peu aujourd'hui et l'on comprend que l'explosion de mai où l'aspiration démocratique était éclatante, ait abouti à un mot d'ordre (pourtant erroné) : "élection-trahison."

L'énorme décalage entre la réalité sociale et la pratique démocratique a conduit à une situation ambiguë où, avant mai, deux termes concurrents s'additionnaient plus qu'ils ne s'opposaient : dépolitisation et repolitisation.

Dépolitisation, parce que le jeu formel et spasmodique de la démocratie, joint aux échecs répétés des forces démocratiques que sont - ou doivent être - les partis de gauche et au spectacle, inlassablement répété, de leurs carences en face des problèmes *nouveaux* du monde *actuel*, ne pouvaient qu'y conduire.

Repolitisation, parce qu'à côté des centres de décision assujettis à la procédure électorale, et parfois très loin d'eux, ces problèmes nouveaux se posaient de façon si intéressante ou si aiguë qu'il fallait bien s'en occuper. On vit des hommes militer dans les conseils de résidents et les A.S.S.E.D.I.C., "faire de la sécurité sociale" plutôt que "du conseil municipal", s'activer au Plan, dans les C.O.D.E.R. ou dans des groupes locaux spontanés et s'y soucier de leur avenir, plus qu'en tout autre lieu. Mais tout ce qui vient d'être dit à l'imparfait serait-il devenu inexact depuis Mai ?

Ces réactions contradictoires - ou complémentaires - sont également insatisfaisantes.

La dépolitisation, aussi justifiée soit-elle, a valeur de soutien inconditionnel à la droite. Les partis de gauche se sont assez employés à l'expliquer. Mais ils n'ont guère été convaincants, faute d'un réexamen complet de leurs méthodes de travail et de leurs objectifs. *Les citoyens n'ont jamais tort de se désintéresser des partis. Les partis ont toujours tort de ne pas intéresser les citoyens.*

La repolitisation, aussi enthousiaste qu'elle soit, a péché par naïveté et par impréparation : d'où l'émiettement des "forces vives" dans tout l'éventail politique. Les partis de gauche l'avaient bien pronostiqué. Mais, hormis le P.S.U. et quelques compartiments de l'ex-F.G.D.S., ils sont dans la piteuse situation du renard, amateur de raisins. Les militants spontanés n'ont jamais tort de militer. Les partis ont toujours tort de ne savoir pas organiser ces militants, ce qui, quant au fond, renvoie au problème précédent.

LA DÉMOCRATIE À RÉINVENTER

[Retour à la table des matières](#)

Derrière ces réactions, on découvre un problème immense dont la solution ne peut passer que par un renouveau - ce n'est Pas assez : par une réinvention de la démocratie.

En rompant les liens traditionnels de la communauté rurale et en distendant ceux de l'Église et de la famille, la société capitaliste se distingue de la féodale, parce qu'elle produit des *individus*. L'une des grandes thèses marxistes a été de considérer que cette poussière d'individus se caractérisait avant tout par son statut de classe et qu'elle pouvait s'ordonner en un front de combat dès lors que les intérêts de classe s'exacerberaient et que, par l'action du parti révolutionnaire, la conscience de classe serait diffusée et aiguisée. Pour le reste, l'histoire globale de la société pouvait s'observer d'un regard froid, "comme un processus d'histoire naturelle" : telle devait être, cil particulier l'attitude des individus "conscients".

Un siècle plus tard, les choses ont changé. Le développement social n'est sans doute pas devenu une histoire maîtrisée, mais c'est de moins en moins un "processus d'histoire naturelle". La société n'est plus, globalement ou collectivement inconsciente, même si elle est loin de prendre clairement conscience d'elle-même et de son devenir. À tâtons, elle prévoit et programme, non sans quelques succès ¹.

L'individu, de son côté, est de plus en plus difficilement "conscient", parce que les modèles véhiculés par les partis ayant vocation à éveiller sa conscience ont décollé du réel et, plus généralement, parce que la société prodigieusement complexe que nous formons, se laisse moins aisément appréhender dans sa totalité. En même temps, cet individu plus égaré que "conscient", est activement sollicité de toutes parts. La société l'envahit.

Il se sentirait irrémédiablement perdu, si ne s'offraient, à sa portée immédiate, quantité de rouages sociaux dont il peut pleinement comprendre le fonctionnement et dont - c'est humain ! - il aimerait bien conquérir la maîtrise. À tout le moins y pouvoir quelque chose.

Les étudiants estiment que l'enseignement et les examens sont des sujets sur lesquels ils ont quelque chose à dire. Les copropriétaires ont reçu, par une conséquence mécanique des principes du droit ², le pouvoir de gérer collectivement leurs problèmes de copropriété et ils tic s'en privent pas. Les

¹ On pourrait tout aussi bien dire que la bourgeoisie a lu Marx et l'a compris. En fait, elle a plutôt entendu Lénine et ce qui a suivi.

² Toujours la logique du système des décisions.

locataires feraient volontiers de même, on le voit dans les conseils de résidents. Les parents d'élèves partageraient volontiers avec les professeurs, les pouvoirs que l'administration supérieure délègue aux proviseurs (et ils en annexeraient volontiers d'autres). Les lycéens eux-mêmes sont prêts à en prendre leur part. Les mille habitants du pâté de maisons où j'habite découvriraient volontiers que si, selon le projet d'Alphonse Allais, on transplantait leur immeuble à la campagne, ils formeraient alors un village, doté d'un conseil délibérant de leurs problèmes. C'est trop peu et l'on va d'ailleurs agglomérer les villages ? soit 1 transposons le problème à l'échelle de mon quartier, ce qui lui donnera plus de corps. Faut-il en outre parler de l'appétit de pouvoir que pourraient éprouver l'ouvrier ou le fonctionnaire ? Faut-il observer le zèle que suscitent les mutualités et les coopératives en milieu rural, c'est-à-dire là où elles ont un contenu évident ?

Cette liste qui pourrait être indéfiniment allongée est plus que suffisante. Il y a dans la démocratie française quelque deux cents mille élus de tous rangs dans les institutions "politiques" et sans doute autant dans les institutions "sociales" (des syndicats de salariés à ceux de copropriétaires). Il y a, dans la société française, place pour *plusieurs millions d'élus* à tous niveaux. Inscrire une participation démocratique dans le plus grand nombre de centres de décision serait potentiellement la plus féconde des réformes de structure.

Cette généralisation de la démocratie bousculerait nécessairement bien des organisations existantes. Les conseils municipaux et généraux seraient des plus secoués, non pour disparaître mais pour se re-situer par rapport aux nouveaux pouvoirs démocratiques ¹. La gauche n'en ferait-elle pas les frais, surtout si de telles réformes étaient concédées par une majorité "réactionnaire" ? La belle objection que voilà et comme elle justifie bien l'imputation de conservatisme parfois méritée par la gauche traditionnelle ! Car enfin, craint-elle de perdre de son autorité, de son influence et de ses militants utiles, en faisant sienne la vieille définition que Lincoln donnait de la démocratie: "le pouvoir du peuple, exercé par le peuple, pour le peuple" ? Si elle le craignait, faute de pouvoir changer de peuple, il ne resterait qu'à changer de gauche.

Une bonne partie de celle-ci, il est vrai, s'en tient toujours, consciemment ou non, à la tradition jacobine de la souveraineté populaire. Le peuple y apparaît comme un souverain épisodique qui doit déléguer ses pouvoirs aux représentants qu'il élit et retourner sagement à ses préoccupations quotidiennes, sauf quand ses représentants l'appellent aux armes, aux barricades ou, derechef, aux urnes. Cette conception très globale de la souveraineté populaire a conduit à renforcer la centralisation étatique héritée de l'Ancien Régime. On la retrouvera lorsqu'il s'agira de plaider le dossier *d'une décentralisation radicale* ([chapitre 6](#)).

Réseau aux mailles multiples, le pouvoir appelle une démocratie aux formes non moins multiples et, de plus, aux formes modelables selon les exigences spécifiques des fonctions sociales à régir et des centres de décision à démocratiser. Les besoins de la démocratie ne sont évidemment pas les mêmes en matière d'information et en matière de planification. Mais cette

¹ À voir les rapports difficiles qu'entretiennent les maires et les conseils de résidents, on devine l'ampleur de ces secousses.

évidence est de celles sur lesquelles la réflexion de la gauche - non négligeable en ces deux domaines - n'a jamais été menée jusqu'au stade du projet ¹. Si bien que les aspirations démocratiques, faiblement élaborées par les partis traditionnels et rarement soumises au débat... démocratique du maximum de citoyens, planent dans le ciel des idées ou ronflent dans le fort de l'éloquence dominicale.

DES LIBERTÉS PUBLIQUES

[Retour à la table des matières](#)

Souhaiter que les exigences de la démocratie soient explicitées dans leurs conséquences actuelles, c'est également inviter à un nouvel examen des libertés publiques, c'est-à-dire à une définition concrète des conditions à remplir aujourd'hui pour rendre effectives les libertés de pensée et de parole, de réunion et de "presse" (fût-elle télévisée). Les discours éplorés sur les libertés à l'encan ne suppléent-ils pas, trop facilement, les projets précis ? Et derrière cette facilité, ne discerne-t-on pas quelquefois une arrière-pensée à dénoncer sans concession, celle qui conduit à estimer que l'essentiel est de changer l'équipe au pouvoir, sans modifier la dépendance de l'O.R.T.F. ou de la magistrature, sans clarifier les sources de financement de l'activité politique, etc. ?

Il faut dénoncer cette arrière-pensée pour une raison capitale. *Le type de société qui, dans dix ou cent ans, s'inscrira dans le prolongement des réformes, des novations que peut espérer réaliser la gauche, sera fortement dépendant du type de démocratie dont elle se sera pratiquement faite l'avocat puis le réalisateur.*

L'un des échecs majeurs de la Libération est de n'avoir pas su créer les conditions d'une presse durablement "libre" (disons : autonome). L'un des échecs majeurs du Front républicain est de n'avoir pas su créer les conditions d'une télévision autonome. L'un des échecs communs à tous les gouvernements de gauche, de 1936 à 1956, est de n'avoir pas su créer les conditions non pas de l'indépendance, mais simplement d'une suffisante autonomie de la magistrature, ni celles d'un financement public, abondant et sain, des organisations politiques et (ici, l'échec est moins aigu) syndicales.

Ces échecs par omission ont eu des causes contingentes. Mais ils renvoient aussi au jacobinisme centralisateur ainsi qu'à une conception trop schématique de L'État : pur reflet des rapports de classes, il serait toujours à l'image et au service des coalitions dominantes du moment...

¹ Le ministre chargé (par hypothèse) de mettre en oeuvre la "plate-forme commune" dans l'un ou l'autre de ces domaines eût été bien en peine de sortir un projet précis dans *les huit jours*, même si (autre hypothèse fortement probable) tout gouvernement de gauche devait se préparer à opérer très vite la majeure partie des réformes de structure inscrites à son programme pour rendre le réseau du pouvoir compatible avec son action et avec sa durée.

On peut observer enfin que la défense des libertés publiques, tout comme celle des droits individuels (contre l'arbitraire, la garde à vue, la torture et autres vices de notre époque) suppose une infrastructure sociologique ou institutionnelle très forte.

Au siècle dernier, il fallait peu d'argent pour fonder un journal et quelque indépendance d'esprit pour défendre avec acharnement un particulier. La société était ainsi faite qu'il se trouvait souvent des bourgeois indépendants prêts à soutenir de telles causes individuelles, surtout si quelque autre bourgeois, point trop obscur, en était victime. C'était, à tout le moins, la belle époque des libertés individuelles bourgeoises.

Aujourd'hui, les bases de cette indépendance d'esprit se sont réduites presque à rien. Les individus libres de toutes contraintes sont rares. L'État ou le salariat les contiennent de mille manières. La réinvention de la démocratie passe donc également par la création ou l'aménagement d'institutions (de centres de décision) ayant mission de défendre les libertés publiques ou de soutenir les droits individuels et disposant de moyens adéquats. Presque tout reste à faire pour définir de telles institutions et pour en imposer la fondation.

La chambre des machines.

[Retour à la table des matières](#)

Si le pouvoir est bien cette organisation complexe que l'on a analysée, deux conséquences précises en découlent.

D'abord, on comprend mieux l'illusion dramatique où les socialistes italiens se sont plongés en acceptant, comme le leur suggérait Nenni, d'entrer à tout prix dans "la chambre des machines", cette fameuse "stanza dei bottoni" où seraient rassemblés les principaux leviers du pouvoir.

On chercherait vainement, dans tout Paris, pareil endroit. Ni la Chambre des députés, ni les ministères, ni aucun des postes auxquels le gouvernement peut nommer ne constituent en eux-mêmes ce haut lieu. Le pouvoir n'a pas de siège social - pas même à l'Élysée.

Un changement de majorité parlementaire, un renouvellement d'équipe ministérielle, l'élection d'un nouveau chef d'État, ne sont que les préliminaires à un changement dans l'utilisation du pouvoir - et, *a fortiori*, dans sa structure. De telles modifications de majorités parlementaires ou d'équipes gouvernementales se sont produites dans le passé et elles n'ont même pas toujours laissé des traces visibles.

Ces modifications ouvrent des possibilités, rien de plus. C'est après que tout commence : de la force politique du courant populaire, de l'intensité actuelle ou potentielle des luttes sociales, de l'habileté manœuvrière des élus et des gouvernants et, surtout, de la qualité précise de leurs projets dépend la suite.

Car - C'est la seconde conséquence - la "prise du pouvoir" *est un processus parfaitement dissymétrique*. Quand la droite ou le centre, mêlés en proportions variables, accèdent au pouvoir, il leur suffit d'occuper les travées du Palais-Bourbon et les fauteuils ministériels. *Le reste va de soi*. Tout le réseau du pouvoir est agencé de façon à fonctionner *normalement* quand "le pouvoir" est en de telles mains. Les entreprises tournent. L'armée et la police obéissent. Les ministères administrent. La magistrature juge. Etc. Il peut y avoir occasionnellement des péripéties mais elles sont négligeables, sauf au voisinage de la crise de régime (mai 1958, certaines semaines de 1960 et 1961, mai 1968). Le "pouvoir" en place peut être passif comme Laniel ou réformiste comme Debré, la différence est, sinon légère¹, du moins secondaire : toutes ces variantes demeurent dans l'ordre normal des choses, elles sont "naturelles".

Si la gauche accède au pouvoir (et de façon fort nette: comme en 1936 ou à la Libération ou dans l'hypothèse qu'envisageaient de concert le P.C. et la F.G.D.S. ou, plus encore, par un mai 1968...), il en va tout autrement. Point n'est besoin de décrire ce qui se passe alors. L'histoire - même si elle ne se rejoue jamais à l'identique - le montre clairement. *La gauche ne peut pas prendre le pouvoir comme la droite ou le centre*. Pour elle, le pouvoir d'État n'est pas le seul à prendre. Si elle se contente de sa majorité parlementaire ou de ses maroquins, elle ne prend rien. Si elle se fie à la seule pression des masses pour renforcer sa position, elle n'aboutit qu'à des résultats limités et temporaires. Elle ne peut exercer pleinement le pouvoir *et y durer* qu'en modifiant d'entrée de jeu le réseau du pouvoir d'une façon telle qu'un équilibre nouveau s'y dessine, équilibre compatible avec ses projets et sa "survie".

Ce que doit être cette modification ne relève pas d'une recette unique - ni d'une recette simple. Cela dépend de la conjoncture, des rapports de force et de l'ampleur de ses projets. Mais certains facteurs ne peuvent être appréciés sur le tas sans prendre le risque d'un échec, la preuve en a été donnée. Ils doivent donc être anticipés et la gauche doit avant d'accéder au pouvoir *savoir ce qu'elle fera pour y tenir, dans toutes les hypothèses raisonnablement envisageables*.

Dès lors, elle doit avoir ce que l'on appellera un projet réformateur². Celui-ci peut n'être pas public en tous ses détails, il peut et il doit comporter des variantes, *mais il ne peut pas ne pas être*. Sinon, la gauche ne va pas au pouvoir. Elle n'envisage que d'y passer ou, pire, d'y faire une politique étrangère à ses vues. Et il ne suffit pas qu'elle ait inscrit dans son ou ses programmes un catalogue imprécis de réformes de structure pour remplir cette

¹ Elle ne l'est pas du point de vue de la mutation lente des structures.

² Voir chapitre 7, p. 242 sq.

condition. Il n'est de projet réformateur que s'il comporte d'abord des chances claires de maintien au pouvoir. Le reste est bavardage.

La gauche doit en somme savoir de quels "contre-pouvoirs elle va truffer le réseau du pouvoir. D'où l'importance que présente, bien avant que le pouvoir soit en vue, la pression permanente visant à créer de nouveaux "contre-pouvoirs", aussi modestes ou ambigus soient-ils, à élargir ou à maintenir ceux qui existent déjà et à diffuser partout où faire se peut, dans tous les centres de décision, quels qu'ils soient, des éléments ou des germes de participation démocratique. Quelques millions de représentants populaires, actuels ou virtuels - mais sachant qu'ils vont le devenir - se battent toujours mieux qu'un peuple propulsant de rares députés.

La conquête *DU pouvoir* passe par les revendications permanentes *de pouvoirs*¹.

Enfin, la nécessité d'un projet réformateur a cette autre conséquence des plus utiles : elle *permet toujours de distinguer les hommes de gauche de ceux qui croient l'être ou qui voudraient faire croire qu'ils le sont*. C'est un critère d'autant plus efficace que chacun peut s'en servir. Les millions de virtuels représentants populaires sauront toujours l'appliquer à leurs problèmes immédiats. Et de proche en proche, le critère fonctionne jusqu'aux plus hauts responsables politiques.

¹ Voir Gilles Martinet, *la Conquête des pouvoirs*, Éditions du Seuil, 1968.

Le contrat socialiste

5.

Les possibilités

[Retour à la table des matières](#)

Accéder au pouvoir, y durer, en user : ces trois objectifs sont ceux de toute force politique. Pour sa part, la gauche française a montré, depuis le début du XXe siècle, qu'elle réalisait rarement le premier, jamais le second et faiblement le troisième. Partant de ce constat, l'analyse a conduit à deux propositions centrales.

L'une déplace les priorités en affirmant que la gauche doit savoir ce qu'elle fera du pouvoir pour définir en conséquence les conditions de son maintien au pouvoir, puis ajuster à ces moyens et à ces fins la stratégie tendant à conquérir le pouvoir.

L'autre modifie les éclairages, en situant les pouvoirs, enjeux traditionnels des luttes politiques, dans le réseau des pouvoirs de toute nature qui constituent la structure sociale et en montrant que, pour réaliser son triple objectif, la gauche doit viser non pas le pouvoir politique, *stricto sensu*, mais bien le pouvoir dans la société, c'est-à-dire la polarisation en sa faveur du réseau des

pouvoirs et la réforme de ce réseau. Faute d'un tel projet réformateur, il n'est point de gauche.

Mais ce projet réformateur n'est-il pas un euphémisme destiné aux délicats ? et "prendre le pouvoir dans la société", n'est-ce pas, tout bonnement, réussir une révolution ?

On ne pourra traiter de cette question, sans déboucher sur ce que vise toute révolution : le socialisme, et sans s'interroger sur ce qu'est au juste le socialisme aujourd'hui ?

On finira de cerner le champ des possibilités qui sont ouvertes à la France actuelle en examinant les perspectives ouvertes par l'intégration européenne en cours.

Mai 1968.

[Retour à la table des matières](#)

On pourrait reprendre ici le débat, jamais interrompu, sur les réformes et la révolution, beau sujet pour le Grand Prix de Rome de la pensée socialiste. Fort heureusement, l'histoire récente permet d'échapper à cet académisme, en offrant des questions nouvelles. Une révolution a-t-elle commencé - ou avorté - en France, en mai-juin 1968 ? Peut-elle se poursuivre - ou renaître - au cours de la prochaine décennie ? Le contexte national et international, présent et prévisible, permet-il de fonder sur l'espoir ou la préparation d'une révolution, une politique efficace ?

LES TROIS TENDANCES, AVANT MAI

[Retour à la table des matières](#)

On a montré au chapitre 3 comment le dispositif des intérêts sociaux dans la France d'après-guerre, tendait à ordonner les actions et les conflits des forces sociales autour de trois tendances principales. Pour comprendre mai 1968 et ses suites, il est bon d'observer la configuration que dessinaient ces trois tendances, à la veille de la crise.

La tendance de l'expansion capitaliste - ou du mouvement dans l'ordre - avait repris l'initiative, au sortir d'une trop longue stabilisation. La relance de l'économie était à l'ordre du jour, la concentration et la modernisation des

firmes plus actives que jamais, la politique industrielle venait d'être inventée ¹, le chômage était "un peu excessif", mais on pouvait en escompter une modération des hausses de salaires, après quoi l'expansion rétablirait sans doute un quasi-plein-emploi. Parmi les urgences, il s'agissait d'abord de donner sa pleine force à la politique industrielle, puis de mettre l'Université en mesure de suivre le train de l'expansion, pour reprendre ensuite l'affaire paysanne...

La tendance de l'ordre ancien - ou de la petite France - était plus inquiète ce qui, après tout, est de sa nature. En bloquant trop durement les prix, la stabilisation opérée par Giscard d'Estaing l'avait certes irritée. Mais, à ce défaut près, la politique de 1963 à 1965 lui plaisait bien : la hausse des salaires avait été convenablement ralentie, la croissance des subventions à l'agriculture dûment soutenue et surtout le Franc, l'Épargne, l'Or et l'Équilibre du budget avaient été correctement soignés. Cette sage politique était désormais remplacée par une reprise de l'agitation antérieure. Debré succédait à Giscard et ce lâcheur - n'avait-il pas, naguère, porté puis trahi les espoirs de l'Algérie française ? - en revenait à la dangereuse politique d'expansion et de modernisation à tous crins.

Après avoir imposé la T.V.A. au commerce de détail et à une partie de l'agriculture, ne préparait-il pas une réforme de l'impôt sur le revenu qui allait évidemment frapper les revenus "moyens" ², ce qui alarmait jusqu'aux cadres ? Seul Faute faisait mieux que son prédécesseur, en donnant à la politique agricole "d'heureuses inflexions" : la croissance des subventions suivait une pente vertigineuse et les perspectives ouvertes - si difficilement - par la politique agricole commune semblaient intéressantes.

La troisième tendance, formée de salariés pour l'essentiel, était la plus durement traitée. Elle redécouvrait le chômage et, ce qui n'est pas moins grave, la crainte du chômage et ses conséquences indirectes. Parmi ces dernières, le ralentissement sensible des progrès du pouvoir d'achat était largement ressenti. La modération des hausses nominales, la raréfaction des heures supplémentaires, l'effet mécanique d'un barème assez rigide de l'impôt sur le revenu, la hausse des cotisations sociales et, pour beaucoup, celle des loyers, aboutissaient parfois à une stagnation ou à un recul du pouvoir d'achat, bien que le glissement général des prix fût faible.

Les salariés découvraient les conséquences lointaines de la stabilisation de 1963 et celles d'une concurrence internationale plus sévère. Ils se sentaient plus que victimes : visés. Ne venait-on pas d'évincer, par ordonnances, presque tous leurs représentants de la sécurité sociale ?

¹ La politique industrielle désigne l'ensemble des actions concertées entre l'État et les grandes firmes privées ou publiques (parfois aussi les syndicats professionnels, c'est-à-dire patronaux) en vue d'améliorer la compétitivité de l'industrie.

² En politique, les revenus sont comme les petits pois en boîte : les plus gros sont dit "moyens". On objectera peut-être que les plus gros revenus sont ceux de la grande bourgeoisie d'affaires, âme de la première tendance. C'est vrai : mais si les hauts revenus de cette dernière ne sont pas douteux, son taux de fraude ou d'exemptions fiscales est nettement inférieur à celui des professions libérales, des commerçants ou des riches agriculteurs ! La seule injustice fiscale qui profite sans doute plus à la première qu'à la seconde tendance concerne les plus-values sur titres et sur cessions immobilières. Une fiscalité à l'américaine suffirait à y mettre bon ordre.

Ainsi, les éléments d'une crise existaient peut-être. C'était affaire de rythme et d'initiative : si le baume européen venait calmer les blessures paysannes, si l'expansion repartait assez vite et assez fort, dans un pays désormais dépourvu de frontières douanières, ou si la conjoncture s'améliorait suffisamment sur le marché capitaliste mondial, tout pouvait s'arranger, cahin-caha, en quelques trimestres - en ne laissant subsister du malaise accumulé depuis quelques années qu'une envie diffuse de changer de politique, de changer d'équipe, de donner sa chance à une gauche point trop agressive ni maladroite.

UNE QUATRIÈME TENDANCE ?

[Retour à la table des matières](#)

Tout pouvait s'arranger, sauf accident imprévu et la zone où mûrissait l'imprévu échappait aux regards : ce n'était pas l'un des théâtres habituels des luttes politiques. La turbulence étudiante oscillait entre la page des faits divers et les petites nouvelles de politique intérieure, à moins qu'elle n'apparaisse comme un accès local d'une fièvre internationale. On attendait que jeunesse se passe, sans voir que le nombre des étudiants avait plus que doublé en cinq ans, que la réforme Fouchet n'était pas reçue comme l'une quelconque des innombrables petites réformes scolaires ou universitaires lancées depuis dix ans, que l'enthousiasme suscité, 'de-ci de-là, par l'héroïsme vietnamien ou le lyrisme de Guevara politisait quelques équipes, loin de toute influence des forces politiques traditionnelles.

Celles-ci n'avaient aucune perspective exaltante à offrir à la jeunesse étudiante, ni même aucune connaissance claire de ses besoins. La plate-forme commune de la F.G.D.S. et du P.C. (février 1968) proposait bien d'affecter des crédits équivalant à 6 % du revenu national au "service national de l'éducation et de la recherche" et d'ouvrir à tous l'accès à la connaissance, à la culture et aux responsabilités "dans le respect de la laïcité et dans le cadre de la réforme démocratique de l'enseignement". Mais, de cette réforme, elle ne disait mot ¹.

Les enseignants se reconnaissaient souvent dans la gauche traditionnelle. Les étudiants, presque jamais. La S.F.I.O. avait longtemps été seule à connaître l'obligation d'exclure périodiquement ses "jeunesses". L'Église avait pratiquement dû suivre le même mouvement, à l'encontre de la J.E.C., vers 1954. Le P.C., à son tour, s'était abandonné, de 1956 à 1965, à la même extrémité. Il lui était resté une U.E.C. exsangue.

Au début de 1968, la gauche étudiante était dirigée par des militants frappés d'ostracisme et regroupés en "groupuscules" rivaux qui se disputaient le

¹ Beaucoup plus précis, le programme du P.S.U. anticipait très largement sur les revendications des commissions étudiantes de mai-juin (voir Tribune socialiste du 19 janvier 1967).

contrôle de l'U.N.E.F. Sa fermentation se nourrissait de deux vastes problèmes.

L'un, très immédiat, tenait à la désorganisation catastrophique d'une Université dont les murs et les méthodes éclataient sous l'afflux énorme de nouveaux étudiants, souvent porteurs d'un style nouveau. C'était la première génération de l'expansion, de la mutation, qui entraînait en scène.

C'était aussi une génération qui n'avait vécu aucune guerre, mais que la télévision avait initiée à toutes celles dont le monde est déchiré. Comme en tous pays, elle se révélait perméable à cet autre problème : comment mettre terme au désordre mondial toujours renaissant ? par une révolution, malgré la bombe qui fascine "les vieux" ?

Chargée de ces ferments révolutionnaires et porteuse d'un Style nouveau, cette génération étudiante allait se révéler beaucoup moins sensible que les précédentes aux influences que, naguère encore, les trois tendances de la société française exerçaient sur elle. L'attraction idéologique émanant du troisième courant ne jouait plus, après le bannissement des militants étudiants. L'attraction sociale exercée par les deux autres courants s'affaiblissait aussi.

Cette attraction sociale se fait habituellement sentir par l'origine et par la destination des étudiants. Mais l'origine sociale des étudiants se modifiait sensiblement : beaucoup provenaient de catégories sociales auxquelles l'accès à l'enseignement supérieur avait longtemps été barré. Leur destination n'exerçait plus le même attrait non plus. Certes, beaucoup d'étudiants demeuraient sensibles aux nécessités ou aux commodités de leur carrière future : assurer la relève de papa dans quelque fief de la petite France ou s'inscrire dans l'appareil de l'État ou des grandes firmes. Le fait nouveau était cependant que beaucoup d'étudiants découvraient l'aléa de cette carrière, à la fois parce qu'ils étaient moins sûrs que l'Université puisse leur offrir de bonnes chances d'y accéder et parce qu'ils pressentaient qu'une fois arrivés à bon port, ils trouveraient une situation en voie de dégradation. Quand le nombre des ingénieurs et cadres s'accroît de 25 % entre deux recensements, faut-il beaucoup d'imagination aux futurs ingénieurs et cadres pour deviner que le statut social moyen de ces catégories va relativement se dégrader ?

Les influences sociales traditionnelles se relâchant, les étudiants pourraient-ils agir comme une force sociale autonome ? Seraient-ils à l'origine d'une quatrième tendance qui viendrait bouleverser la dynamique ancienne des luttes sociales et politiques ? Même les "groupuscules" n'osaient guère le pronostiquer...

On connaît la suite. Une explosion spécifiquement étudiante ébranle tout le pays par sa violence. Comme c'est un pays dont l'équilibre politique est précaire, il va, une nouvelle fois, tituber pendant quelques semaines. Comme c'est une conjoncture économique malsaine, la grève des salariés sera massive, durable, non réductible par les procédures habituelles. Comme c'est une révolte qui naît d'un problème et d'un milieu inhabituels, qui se veut politique et qui sort du jeu politique, les forces les plus concernées - et spécialement le P.C. - seront contraintes à la relance autant qu'à la circonspection.

Puissance du choc initial, conjoncture malsaine, relance et circonspection. Il n'en fallait pas plus pour que le mouvement s'épanouisse longuement et révèle, dans son anarchique nouveauté, les maux les plus profondément ressentis par les hommes. La révolte étudiante a conduit à "une sorte de mutinerie générale à l'encontre de tous les gouvernements particuliers" ¹. Mutinerie si générale que tous les gouvernements - et d'abord LE gouvernement - en furent désarçonnés. La question du pouvoir, des pouvoirs et de leur redistribution, était partout posée. La révolution était-elle alors possible ?

La révolution ?

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'envisager ce qui aurait pu se produire, il faut se souvenir de ce qui s'est passé. À cette fin, cent livres et autant de chronologies sont disponibles. Mais les analyses faisant explicite référence au jeu profond des grandes forces sociales sont plus rares et l'on s'en tiendra ici à ce seul aspect.

LA SURPRISE

Au matin du 11 mai, après la première nuit des barricades, la grande majorité des Français se trouva en sympathie avec les étudiants. La police et le gouvernement n'eurent droit à aucune indulgence. Pompidou, retour d'Afghanistan, dut capituler sur toute la ligne, en donnant pleine satisfaction aux trois revendications étudiantes du moment.

Le tableau changea, après la manifestation du 13 mai et la rapide contagion des grèves et des occupations d'usines. La petite France redécouvrit, avec une amère volupté, son ennemi préféré, le communisme de toujours, et lui imputa, sans faire le détail, la responsabilité de tout le désordre menaçant. Mais, pour quelques jours, cette tendance fut privée d'influence. La presse et la radio, gagnées par l'émotion et ivres d'un peu plus de liberté, perdirent de leurs réflexes. La petite-bourgeoisie parisienne et bientôt la provinciale, basculèrent sentimentalement vers le peuple qui étalait sa force. Il fallut que la grève s'installe et dure, que les manifestations de rue se multiplient, que la Bourse soit incendiée, que le tabac ou l'essence viennent à manquer, pour que la récupération devînt possible. Peu à peu, la petite-bourgeoisie rentra " dans l'ordre", bientôt suivie d'éléments divers et de plus en plus nombreux :

¹ Cette formule lucide est de Bertrand de Jouvenel (*Analyse et Prévision VI*, 3, 1968, p. 581). Les "gouvernements particuliers" qu'il vise correspondent aux centres de décisions analysés au chapitre précédent.

"smigards" voulant reprendre le travail après Grenelle, femmes inquiètes devant la poursuite de la grève, puis minorités hostiles à la poursuite des occupations, puis majorités heurtées par la ténacité des minorités combattives. Parmi les symboles de ce lent ralliement, l'incendie des voitures joua, spontanément puis publicitairement, un très grand rôle.

Chez les grévistes, les minorités les plus combattives étaient formées de deux éléments distincts. Au premier plan, se situèrent les jeunes ouvriers qui, dès le début de l'année, avaient soutenu les grèves "sauvages" de Caen et du Mans et qui jouèrent un rôle décisif dans le déclenchement de la grève. Les mêmes devaient, en juin, poursuivre les durs combats de Flins et de Sochaux. Par ailleurs, les ouvriers qualifiés et les techniciens de la "nouvelle classe ouvrière"¹, associés parfois à des groupes de cadres, animèrent, dans quelques dizaines d'usines et de laboratoires, la réflexion sur l'autogestion. Ces deux minorités exercèrent sans doute une influence très forte sur la décision de rejeter le constat de Grenelle et sur la poursuite des grèves.

Ces minorités parfois très puissantes trouvaient soit du côté des "groupuscules", soit auprès du P.S.U. ou de la C.F.D.T., des références politiques éclairant leur situation et leur action. En revanche, la grande masse du pays - et spécialement l'opinion flottante des petites-bourgeoisies urbaines et des salariés des entreprises aux structures syndicales trop faibles ou trop fraîches - vécut cette période, sans références à des projets politiques, comme une suite d'entraînements sentimentaux. Elle fut balancée entre la sympathie et la crainte, sans avoir à hésiter entre un changement (qu'aucune force politique ou syndicale, audible par elle, ne lui fit apercevoir) ou le maintien de l'ordre (qui n'eut évidemment aucun avocat, alors que le désordre voyait se multiplier les procureurs...).

L'INCERTITUDE

[Retour à la table des matières](#)

Dans cet énorme vacillement, les rapports de force se modifièrent à plusieurs reprises. Dès le départ, la police que la nouveauté et l'ampleur de la crise, jointes à la composition sociale des manifestations² empêchaient de tirer à balle, découvrit la pugnacité étudiante et la complexité de la situation. Ses contradictions devinrent publiques.

Plus tard, quand les usines furent occupées, il devint impossible de songer à l'emploi du contingent qui fut consigné. Police, gendarmerie et troupes sûres ne représentaient plus, malgré leur armement supérieur, qu'une arme inefficace devant l'étendue et la dispersion des forces adverses. La crise sociale et politique put mûrir sans être contrariée par la force publique.

¹ Voir Serge Mallet, *la Nouvelle Classe ouvrière*, Éditions du Seuil, 1962 ; et Pierre Belleville, *Une nouvelle classe ouvrière*, Julliard, 1962.

² "Ah, si les fils d'ouvriers avaient été majoritaires à l'Université !"

La situation demeura incertaine jusqu'aux derniers jours de mai. Entre le rejet du constat de Grenelle et le discours récupérateur du chef de l'État, du 27 au 30 mai, la balance oscilla. Le pouvoir politique sembla s'effondrer et une "solution Mendès France" s'esquissa.

Dans cette conjoncture délicate, la tendance qui domine habituellement la vie nationale - le "parti" de l'expansion - et qui, depuis le début du mois, hésitait et tâtonnait, se résolut à une attitude plus active, sinon plus claire. À la différence de la bourgeoisie bête et bornée de la petite France, la bourgeoisie d'affaires sut apprécier à leur juste valeur les efforts de la C.G.T. pour endiguer le mouvement. Le temps était venu de négocier, d'être généreux, de miser sur l'expansion pour remettre ensuite les choses en ordre, fût-ce par l'inflation et même par une dévaluation.

Au cours des discussions de Grenelle, il n'y eut que les représentants des P.M.E. et de la C.G.C. - c'est-à-dire du parti de l'ordre - pour regimber quelque peu. Puis, comme cette négociation semblait ne pas suffire à déclencher le reflux, on en vint à envisager aussi un changement d'équipe politique. La "solution Mendès France" eut aussi des partisans de ce côté ¹.

Mais déjà, précédant le reflux de la grève, celui de l'opinion flottante s'amplifiait. De Gaulle, par son discours du 30 mai, convertit ce reflux en déroute. Le "parti" de l'ordre, enfin réunifié, défila sur les Champs-Élysées.

L'ÉPREUVE DE VÉRITÉ

[Retour à la table des matières](#)

Secouées par la tempête de mai, les forces politiques et syndicales furent soumises à l'épreuve de vérité. Celles dont le rôle est de se disputer les faveurs des deux tendances qu'anime la bourgeoisie, les "partis" de l'ordre et de l'expansion, celles-là, donc, furent longtemps silencieuses, exception faite de l'irréel débat parlementaire sur la motion de censure.

Le silence fut d'abord rompu par les syndicats "indépendants" qui, de-ci de-là - chez Citroën notamment - firent ce pour quoi ils existent. Puis, par le parti gaulliste qui, à l'appel de son chef, fit naître les "comités de défense de la République" comme champignons après l'averse. Puis enfin, à l'approche des élections, par la cohorte des indépendants et autres centristes. Mais aucune de ces forces n'eut, en tant que telle, la moindre influence sur la crise de mai.

¹ Naturellement, il n'y eut aucune délibération d'aucune sorte. Ces choses se font par conversations, échanges d'impressions, propos de table, etc.

Ceci ne signifie d'ailleurs pas que, s'il eût accédé au pouvoir, Pierre Mendès France eût été l'agent ou le prisonnier de cette tendance. Il eût été, c'est bien évident, la résultante du nouveau rapport des forces sociales (de toutes les forces sociales) qui se dessinait alors et son gouvernement eût été, à mesure que ce rapport de forces se modifiait, le siège de tensions sans doute très vives, comme tout gouvernement formé en situation de crise.

À gauche, il en fut souvent de même. Toutes les forces politiques groupées dans la F.G.D.S. furent absentes de l'histoire qui se faisait. Le premier rôle revint aux "groupuscules", initiateurs du mouvement. Leur stratégie de type guévariste où l'invention, l'audace et l'imagination sont décisives, fit d'abord merveille. Puis leurs rivalités et leurs faiblesses, jointes au barrage systématiquement dressé par le P.C. et la C.G.T., aboutirent à les cantonner, à de rares exceptions près, sur leurs bases de départ.

La vedette passa à la C.G.T. et au P.C. qui donnèrent une éclatante démonstration de leur force, de leur capacité d'organisation, de leur rapidité de réaction... et aussi, de leur volonté de ne point faire, en l'occurrence, usage de cette force pour réaliser leur but proclamé (la révolution socialiste, ne l'oublions pas ...).

L'une des surprises de ce mois fut le rôle joué par le P.S.U. et par la C.F.D.T.

Le premier qui n'en finissait pas de naître, trouva enfin l'occasion de conquérir une audience nationale. Il n'était certes pas à la mesure de l'événement, mais du moins, il était, mieux que toute autre force politique, préparé à le comprendre. C'était, en effet, le seul parti de gauche ayant établi et gardé de larges contacts dans deux des milieux sociaux les plus influents de cette période : la gauche étudiante et la "nouvelle classe ouvrière". En se révélant pleinement sensible à toutes les novations de mai, il a trop souvent confondu son action avec celle des "groupuscules", mais il a aussi clairement senti les faiblesses virtuelles du P.C. et l'ampleur des possibilités qui s'ouvraient, tandis que son refus antérieur de se fondre dans une F.G.D.S. aux orientations ambiguës, se trouvait validé par l'événement.

De son côté, la C.F.D.T., en manifestant une sensibilité parfois comparable à celle du P.S.U., a prouvé, malgré une grave infériorité d'organisation au regard de la C.G.T., qu'elle était désormais la centrale syndicale "qui monte".

LA RÉVOLUTION ÉTAIT-ELLE POSSIBLE?

[Retour à la table des matières](#)

Pendant quelques jours, il a dépendu du bureau politique du P.C. de l'engager. Il ne l'a pas fait mais s'est, au contraire, employé de toutes ses forces à canaliser et à contenir le mouvement. Pourquoi ?

Le P.C. pouvait aisément pousser plus avant le processus révolutionnaire qui s'amorçait. Il lui eût été facile de "porter le mouvement à un niveau plus élevé". La constitution de comités de grève locaux, régionaux et national aurait permis de coordonner l'action, de prendre en temps utile les initiatives

propres à apaiser l'opinion petite-bourgeoise inquiète ¹, de donner vie, en somme, à un réseau spontané de contre-pouvoirs. Parallèlement, il aurait pu inciter la C.G.T. à refuser la discussion avec le gouvernement en place, pour obliger celui-ci à s'effacer.

La police et l'armée n'auraient probablement jamais reçu l'ordre de tirer. L'eussent-elles reçu qu'elles auraient éclaté rapidement, déchirées par la révolte du contingent, les contradictions bien visibles de la police et l'impuissance des troupes fidèles contre les ouvriers et les étudiants retranchés dans mille places fortes. Peut-être cette révolution eût-elle fait autant de morts qu'un ou deux week-ends de grande circulation. Peut-être même eût-elle, ici ou là, entraîné de plus sanglantes batailles. Mais, en tout cas, ce n'eût pas été la lutte d'un peuple aux mains nues contre la force armée. La révolution se serait aisément équipée : qui en douterait méditera l'attitude du contingent pendant les putschs algériens - ou l'ampleur et la rapidité des rappels de traitements obtenus par les syndicats de la Défense nationale, ceux des arsenaux en particulier. Même si la bataille avait été dure, la partie pouvait être jouée et rapidement gagnée.

L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'une offensive révolutionnaire amorcée vers le 20-25 mai eût été pleinement victorieuse dans le mois qui suivait.

LES RÊVEURS

[Retour à la table des matières](#)

Mais ensuite ? Ici, commence le drame.

Ceux des "commentaires révolutionnaires" de mai qui ne s'arrêtent pas au lendemain du premier succès comme à la Porte d'un monde ineffable, esquissent le plus souvent une double hypothèse. Ils imaginent qu'en France même, les forces bourgeoises d'abord battues auraient fini par entreprendre une contre-offensive, mais auraient été rapidement défaites par une escalade de type cubain : il s'en serait suivi une socialisation rapide (en peu d'années - ou en peu de mois) de toute l'économie. Ils imaginent aussi qu'en Europe, la contagion révolutionnaire aurait gagné comme un incendie de forêt. Les plus optimistes, sensibles au rôle des étudiants allemands et italiens, aperçoivent une Europe socialiste à brève échéance. Les autres, acceptent d'envisager un reflux suivi même d'une défaite de la révolution en France, mais tiennent pour mineures ces péripéties de la révolution mondiale, enfin relancée.

Ce sont là des vues tout à fait déraisonnables. L'insurrection, par hypothèse victorieuse en juin, aurait eu pour premier effet de rendre vigilantes

¹ Ravitailler les villes, même en essence ; multiplier les manifestations, donc disperser les forces de police et rendre les barricades - et les incendies de voitures - inutiles, etc.

toutes les bourgeoisies d'Europe. Qui du S.D.S. ou du gouvernement allemand eût le premier mis l'autre à mal ? Quel relais ouvrier, le mouvement étudiant allemand pouvait-il escompter ? La situation eût été moins défavorable en Italie ? Soit ! Mais quelle eût été l'attitude du protecteur américain à l'égard de la révolution française ? Faut-il beaucoup d'imagination pour voir se dessiner le cordon sanitaire qui eût entouré la France et le soutien actif que les résistances, en France, eussent trouvées de ce côté ?

Quelles résistances ? Battre les forces de l'ordre, puis les épurer et les remplacer ; asphyxier un gouvernement déconsidéré et impuissant et le contraindre à s'effacer ; tout cela ne suffit pas, tant s'en faut, à garantir le triomphe d'une révolution : ce n'est qu'un petit début.

Après, il faut, en pleine ébullition sociale, remettre l'économie en marche et, plus ou moins vite, démolir et reconstruire de multiples institutions économiques, politiques, administratives, judiciaires, etc. Faire fonctionner normalement l'économie dans un tel chantier n'eût pas été facile.

Mais qui parle d'un fonctionnement *normal* de l'économie, alors qu'il s'agit d'une révolution ? Soit ! C'était la marche accélérée vers la nationalisation de la plupart des firmes de quelque importance et l'exode d'une partie des "cadres bourgeois". C'était aussi, une alliance solide de tous les courants de la bourgeoisie et de leurs satellites des classes moyennes, c'est-à-dire une sainte-alliance de tous les possédants. C'était donc l'amorce d'une lutte de classes ouverte, durable, sévère, dans une France isolée et s'appauvrissant vite.

Fallait-il escompter le secours du "camp socialiste" ? Il faut beaucoup d'imagination pour voir l'U.R.S.S. s'encombrer d'une nouvelle Tchécoslovaquie, plus remuante encore, et prendre pied, de la sorte, en Europe occidentale, ce qui serait un "casus belli" entre les deux Grands. Il faut moins d'imagination, pour voir se réaliser, en août 1968 ou un peu plus tard, un marché du type je te laisse ta France et je m'occupe de ma Tchécoslovaquie...

Bref, la révolution engagée en mai eût été, en juin, victorieuse presque sans coup férir puis, sans doute très vite, vaincue et noyée dans le rang.

LES RÉALISTES

[Retour à la table des matières](#)

Les communistes ont donc eu raison de ne pas engager *cette révolution-là*.

N'y avait-il, pour autant, d'autre issue à la crise de mai, que la déroute de juin ?

Le P.C., qui réclamait inlassablement un "gouvernement d'union populaire" et qui fit appuyer ce mot d'ordre par la puissante manifestation du 29 mai, estime qu'un tel gouvernement aurait pu voir le jour, si la F.G.D.S. avait

répondu à ses appels pressants pour convertir la plate-forme commune de février en un programme de gouvernement, si les syndicats non-cégétistes avaient à leur tour accepté de s'associer à ce programme et de soutenir cette perspective, si toutes ces forces politiques et syndicales avaient joint leurs efforts pour maîtriser l'aventurisme des "groupuscules" et reprendre le contrôle du mouvement étudiant, si toutes ces forces avaient également conjugué leur action pour obtenir que la classe ouvrière victorieuse à Grenelle (ou, en variante : renforçant par des accords sectoriels les premières victoires de Grenelle) reprenne le travail en bon ordre de bataille et si, *enfin*, la coalition des gauches unies avait présenté un front sans failles aux élections législatives qui, en juin ou à brève échéance, eussent été inévitables.

En cela, le P.C. s'est révélé obstinément fidèle à la stratégie qu'il mettait en oeuvre depuis des années. Mais cette stratégie, de validité douteuse avant mai 1968, venait de perdre toute signification. En mai, le P.C. ne pouvait plus prendre pour seuls interlocuteurs la F.G.D.S. et les syndicats, et tenir pour négligeable ou canalisable, le mouvement étudiant et cette part du mouvement ouvrier qui échappait à la tutelle de la C.G.T. Il ne pouvait plus espérer une avance *précautionneuse* vers une victoire *électorale*, lors d'un scrutin *normalement* décidé par l'autorité *légitime*.

Surtout, il ne pouvait plus arriver au pouvoir sans modifier les positions et les analyses qui étaient les siennes. Déjà, on l'a noté la plate-forme commune pêchait par l'absence d'une politique internationale viable (en matière européenne notamment). Mais, après tout, un gouvernement aurait pu vivre quelque temps, en faisant peut-être l'impasse sur ces problèmes et en mettant ce délai à profit pour échafauder un compromis moins précaire. Mais voici que l'explosion de mai portait au premier plan un nouveau type de revendications qui heurtaient *de front* la tradition jacobine des radicaux et des socialistes et le "centralisme démocratique" cher aux communistes. "La mutinerie générale contre tous les gouvernements" ne pouvait leur apparaître que comme une aspiration anarchiste, comme un non-sens. Les projets nationaux et internationaux du P.C. n'étaient plus adaptés aux besoins du moment. Sa perspective politique se révélait irréaliste.

LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Ce qui bouillonnait, en France, en mai 1968, était profondément ambigu - c'est-à-dire original. Cela pouvait déraiper vers une révolution socialiste classique, sans issue durable. Cela pouvait aussi déboucher sur autre chose.

Ce qui est apparu alors, c'est la possibilité de reprendre et de pousser jusqu'à son terme la "révolution démocratique bourgeoise". Autrement dit, il était possible, en mai, sans s'engager trop aventureusement dans une politique internationale, une politique intérieure et une politique économique de nature à exacerber toutes les contradictions, donc *en restant autant que possible dans*

le champ des possibilités effectivement ouvertes à notre pays par son environnement et par son héritage, d'atteindre deux objectifs essentiels, aux effets progressivement cumulatifs.

L'un était de bouleverser profondément le réseau du pouvoir, en touchant peu à la sacro-sainte propriété privée des moyens de production, mais en rendant l'Université et l'O.R.T.F. autonomes, en ouvrant de larges pouvoirs aux syndicats dans les entreprises, en décentralisant l'appareil d'État et en restructurant ses organes décisifs de contrôle et d'incitation économique, etc. ¹.

L'autre était de mettre le pouvoir politique entre les mains d'une coalition de gauche, faiblement dépendante des appareils politiques traditionnels et que le suffrage universel eût ratifiée avec le même élan qu'il a voté gaulliste. La victoire électorale va toujours au vainqueur politique.

Les communistes n'ont pas voulu se lancer dans une telle voie - ils di- raient : s'y "aventurer". Ils n'y étaient pas préparés. Ils ne s'étaient jamais clairement représenté ce que pourraient être leur politique internationale, leur politique intérieure, leur politique économique ou même le rôle de leur parti dans une telle éventualité. *Autrement dit, ils ne s'étaient jamais imaginé coexistant durablement (plu-sieurs décennies ...) au pouvoir avec d'autres et ce, dans un pays où un secteur capitaliste subsisterait durablement (plusieurs décennies...)*

La révolution classique était impossible et ils ont eu raison de ne pas l'entreprendre. Une autre voie révolutionnaire, lente mais praticable, inexplo- rée mais inventable, s'offrait. Ils ont eu tort de ne point s'y engager - mais il serait naïf d'en marquer de la surprise : depuis 1936 ou 1946, l'imagination semble avoir perdu le pouvoir, au P.C.

Spontanément et confusément, c'est pourtant cette voie nouvelle qui se dessinait peut-être avec la "solution Mendès France". Mais il serait injuste de faire porter aux seuls communistes un refus de s'y engager dont ils n'ont que la responsabilité principale, parce qu'ils détenaient la force principale.

Les perspectives ouvertes par Mitterrand parlant au nom de la F.G.D.S. manquaient singulièrement de clarté et de portée, dans le feu de l'événement. Celles que dessinaient, chacun de son côté, le P.S.U. et la C.F.D.T., souf- fraient de bien des confusions. Parler de "pouvoir ouvrier", de "pouvoir syndical" ou de "pouvoir étudiant" touchait à l'essentiel, mais ce n'étaient encore que des mots justes, lancés d'une voix trop faible. Mendès France, lui- même, perdit trop de temps avant de se lancer et se trompa d'interlocuteurs : plus que Billères ou Mollet, c'était alors Waldeck-Rochet qu'il fallait con- traindre à bouger.

Bref, la situation offrait d'immenses possibilités, mais les forces qui auraient pu les exploiter étaient trop frêles. La révolution de 1968 n'a pas eu lieu, écrasée par les souvenirs et les séquelles de 1917 et de 1936, c'est-à-dire par un passé mort.

¹ Voir [chapitre 6](#).

La suite.

[Retour à la table des matières](#)

Le coche a été manqué, mais la gauche a-t-elle subi une grave défaite ? À court terme, assurément. Mais, à plus longue échéance, le bilan de mai pourrait se révéler positif.

En juin 1968, les électeurs de la gauche se sont clairsemés et ses députés plus encore. Ses alliances politiques et syndicales se sont disjointes. Son désarroi s'est révélé immense.

Pourtant ses forces vives n'ont guère été atteintes et se sont même aguerries. Son centre de gravité s'est déplacé quelque peu des forces traditionnelles vers des forces plus novatrices.

Surtout, l'expérience de mai a montré que "la terre pouvait encore trembler au pays de cocagne" - ou, pour le dire autrement, que les grandes poussées sociales n'épargnaient pas la société de consommation. En février 1968, quand se dessinait une voie électorale longeant la plate-forme commune, on ne pouvait guère opposer à ce schéma qu'une critique théorique. Depuis, la méthode expérimentale a fait faire à cet égard, bien des progrès à des dizaines de milliers d'hommes.

Mai a ouvert un nouveau chapitre de notre histoire et seules les toutes premières pages de ce chapitre sont déjà écrites. La suite mettra de longues années à se dessiner.

L'ANNÉE WILSONIENNE DU GAULLISME

[Retour à la table des matières](#)

En juin 1968, galvanisés par la parole et la manœuvre du président de la République, la petite France et le "parti" de l'expansion ont fait bloc et ont laissé les forces politiques représentant la troisième tendance se déchirer : alliance incertaine des gauches, "élections-trahison", le suffrage universel n'a pas eu à trancher, il a souligné la victoire acquise.

Comme, en outre, Pompidou avait obtenu qu'on offre aux électeurs de se compter, non plus sur un référendum magique, mais dans une belle et bonne

élection législative, le pouvoir s'est trouvé apparemment conforté d'une majorité à toute épreuve. Mais les belles architectures politiques importent peu quand toute la société vacille...

Sitôt engrangée la nouvelle moisson parlementaire, la sainte-alliance s'est rompue et ses deux éléments ont souhaité des politiques contradictoires entre lesquelles a oscillé, pendant un an, le gouvernement le plus diaphane qu'ait jamais constitué de Gaulle.

Le "parti de l'ordre ancien" avait eu très peur. Les petits patrons dans leurs firmes et les "grands patrons" de la médecine ou de l'architecture ont cherché leur revanche. Les licenciements de syndicalistes, la non-reconnaissance de la section syndicale d'entreprise dans les firmes ayant moins de 50 salariés, les critiques de droite adressées à la loi-cadre de Faure ont été leur fait.

Le "parti de l'expansion", pour sa part, était prêt à jeter du lest. On savait, de ce côté, que, dans son reflux, la révolution de Mai pourrait bien aboutir à l'américanisation des universités. On voyait venir sans grande crainte la "participation" dans l'entreprise. Bref, on s'y préparait à digérer sans aigreurs les maigres réformes d'après-Mai. L'expansion serait comme toujours la potion souveraine.

Entre ces deux méthodes - la répression et la fuite en avant - le gouvernement a d'abord manœuvré et composé. Il a récupéré l'O.R.T.F. et donné du jeu à l'Université. Il a décoré les policiers fidèles et relâché les leaders étudiants, un temps arrêtés. Il a enfin relancé l'économie, en adjoignant à la demande supplémentaire, née des hausses de salaires, d'exceptionnelles facilités de crédit aux entreprises : mais ici également, il composait, car son objectif n'était pas la recherche du maximum d'expansion, mais bien celle du minimum d'agitation sociale et il fallait à cette fin, mettre la petite France en mesure de payer le nouveau S.M.I.G. sans courir à la faillite.

La faillite des firmes retardataires a été évitée. Celle de la monnaie nationale a été rapprochée d'autant. Dès novembre 1968, tandis qu'une agitation étudiante endémique maintenait la balance incertaine entre les efforts de séduction et les volontés de répression, la bonne bourgeoisie française a pris le relais des étudiants dans l'assaut du régime, Il lui a suffi de s'abandonner à sa pente, de préférer ses intérêts de trésorerie à ses intérêts de classe, pour transformer une vague internationale de spéculation en faveur du mark, en une poussée presque irrésistible à l'encontre du franc.

La dévaluation - que la bourgeoisie d'affaires souhaitait dès juin - a semblé inévitable. Pourtant, de Gaulle n'en a pas voulu, parce qu'elle lui aurait fait perdre ce qu'il croyait être l'arme essentielle de sa politique internationale. Il a donc fallu serrer les freins, couper dans le Budget, restreindre le crédit, rendre le contrôle des changes enfin sévère. En novembre, de Gaulle s'est ainsi enfermé à son tour dans la piteuse situation où Wilson s'était placé depuis son accession au pouvoir, en 1964. Mais ce que la calme Angleterre peut supporter des années durant, ne pouvait tenir dans la France vacillante et nerveuse d'après-Mai. Le gaullisme lui-même ne pouvait s'identifier au "wilsonisme" sans périr.

L'affaire aurait pu traîner quelques mois, quelques années même. De Gaulle l'a abrégée en voulant une nouvelle fois forcer le destin. Peu importe qu'il ait tenté d'effacer Mai par un nouveau pacte de confiance populaire, ou qu'il ait rêvé de rééquilibrer, en sa faveur, le système des intérêts sociaux et des forces politiques, par les séductions brumeuses de la participation, ou encore qu'il ait voulu surclasser l'outrageante victoire électorale de son ex-Premier ministre et faire rentrer dans le rang ce dauphin piaffant, ou enfin, qu'il ait souhaité recevoir, par une réforme institutionnelle aux fins multiples, le pouvoir de choisir, en la personne du Premier ministre qu'il nommait, son successeur effectif.

En appelant au référendum du 27 avril 1969, de Gaulle a noué la coalition de toutes les résistances et de tous les refus. Il a offert à la France, insatisfaite d'elle-même, frustrée de Mai (ou par Mai), lassée du style et du pouvoir gaullistes, une occasion de changer : elle l'a saisie. Le triomphe du "non" n'a pas été la victoire d'un projet, ce fut l'expression d'un refus. Les experts en sociologie électorale, étudiant à loisir les résultats de ce vote, y découvriront sans doute que la très grande majorité des leaders d'opinion - représentants, notables, délégués, élus et citoyens actifs de toutes régions et de toutes activités - s'est retrouvée dans le camp des "non" et que l'essentiel des "oui" a été formé par la masse passive, peu éclairée, "suiviste", qui demeurait encore dans sa lancée des dix dernières années. La France active ne voulait plus de de Gaulle et le lui a signifié.

LES PREMIERS MOUVEMENTS DE L'APRÈS-GAULLISME

[Retour à la table des matières](#)

De Gaulle parti, tous les problèmes sont restés. Son départ en a même ajouté un de plus : celui du fonctionnement ultérieur des institutions politiques.

Pour un temps et comme il est normal dans une période électorale, doublée d'une pareille inflexion politique, le jeu des institutions et l'action des forces politiques ont rempli toute la scène - comme s'ils représentaient tout le champ de l'histoire. De ce fait, les grandes forces qui composent notre histoire (les trois "tendances") ont semblé s'en absenter à un moment décisif. En fait, elles sont demeurées sous-jacentes et prêtes à remplir de leurs affrontements prochains, le jeu, plus ou moins modifié, des institutions qui allait sortir de la compétition politique.

La bourgeoisie n'a pas de parti. Plus exactement, les deux tendances bourgeoises s'expriment à travers une vaste gamme de partis. La compétition principale s'est livrée entre Pompidou et Poher, c'est-à-dire entre la prééminence maintenue d'un parti "gaulliste" et le reclassement des forces politiques de droite et du centre, après une phase temporaire d'agglutination.

Si Pompidou l'a finalement emporté, c'est sans doute parce qu'il offrait - dans le silence divisé de la gauche - une solution apparemment plus simple : l'homme surclassait son concurrent et il apportait en dot, un parti, une majorité parlementaire et une expérience gouvernementale, sans qu'aucune fidélité excessive au gaullisme de son prédécesseur vienne l'entraver.

À vrai dire, le vainqueur et le vaincu avaient beaucoup en commun et, pour l'essentiel, leur compétition était celle d'hommes et d'équipes politiques plus que de stratégies. Fallait-il changer de personnel et peut-être aussi de méthodes - ou garder les mêmes ? Le vote a tranché.

Mais la forte ressemblance des programmes et des options des deux principaux concurrents, atteste que la France, repue de grandeur et de grandiloquence, a voulu se jeter dans le confort, la bonne vie, le calme. Pendant quelques semaines, le pays a communiqué dans les valeurs de la petite France, il a rêvé d'une situation miraculeuse où l'ébranlement de Mai serait non advenu, où les mutations en cours seraient niées - ou résolues sans toucher au statu quo. La gloire immédiate du paisible Poher après le référendum d'avril 1969 a d'abord traduit cet élan. Le ralliement immédiat de Pompidou aux mêmes thèmes, leur a permis de s'épanouir.

Mais tous les rêves sont brefs, et le pays a commencé de découvrir, dès le lendemain de l'élection, que celle-ci n'avait pratiquement résolu aucun problème, hormis le choix des hommes.

La troisième tendance, de son côté, s'est trouvée déchirée entre toutes les forces, nouvelles ou traditionnelles, qui se réclament d'elle. La gauche a ainsi offert un spectacle paradoxal qui mérite analyse.

De juillet 1968 à avril 1969, elle n'avait rien entrepris de significatif. Le P.C. avait fait le gros dos sous l'orage, puis avait patiemment entrepris de capter le reflux d'après-Mai : il avait ainsi repris le contrôle du S.N.E.-Sup et enregistré, autour des listes d'U.N.E.F.-Renouveau, un succès non négligeable aux élections universitaires. Les ex-fédérés avaient de leur côté, enregistré sans nostalgie apparente, l'exode des radicaux, et entrepris, sans imagination ni vigueur, la création d'un "nouveau parti socialiste" où la S.F.I.O. et la Convention devaient se fondre avec l'U.C.R.G. et l'U.G.C.S. ; mais le cœur n'y était pas et le calendrier devait se révéler peu favorable. Le P.S.U., ragaillardé par les recrues de Mai qui formaient plus de 40 % de son effectif encore modeste, affirmait sa vocation socialiste, mais hésitait entre l'espoir - fallacieux - d'une issue révolutionnaire relativement proche et la difficile invention d'un réformisme révolutionnaire, contradiction qui se traduisait par de beaux débats et de piètres tactiques. Les "groupuscules", enfin, avaient presque tous retrouvé - en se multipliant par scission - leur être d'avant Mai ; seule se distinguait quelque peu, l'ancienne J.C.R. désormais affiliée à la IV^e Internationale.

En avril, cette gauche multiple ne croyait pas à la victoire des "non". Elle n'était pas prête à succéder au gaullisme et, néanmoins, elle ne pouvait que lui succéder - du moins, chacune de ses fractions l'avait assez répété pour y croire...

Quand l'histoire, indifférente au syllogisme, a tourné la page, la gauche a connu, en un mois, deux épreuves contradictoires. Elle a prouvé sa fragilité et sa force.

Sa fragilité ? Pendant toute la première quinzaine de mai, les forces politiques de gauche ont offert un spectacle éprouvant qui, par de tristes péripiéties, a conduit à quatre candidatures distinctes pour l'élection présidentielle. Les sondages d'opinion ont alors révélé l'incompréhension et le dégoût de l'électorat - et aussi, ne l'oublions pas, la valeur mythique qui s'attache à l'idée d'unité de la gauche. Ce fut l'époque où les candidats de gauche totalisaient au Plus 20 0/0 des intentions de vote. On pouvait croire la gauche moribonde.

Sa force ? Puis les quatre candidats sont partis en campagne et leur score total a presque rejoint celui qu'avait réalisé Mitterand, au premier tour de la précédente élection présidentielle, résultat qu'annonçait d'ailleurs la régulière progression des intentions de voter à gauche, enregistrée par les sondages, pendant la seconde quinzaine de mai. Ainsi, malgré l'atteinte portée au mythe de l'unité et malgré la "désertion" des radicaux et de maints leaders S.F.I.O., comme Mollet (lesquels s'étaient ouvertement ou sournoisement ralliés à la candidature de Poher, dès le premier tour, alors qu'ils avaient soutenu Mitterand, en 1965) l'électorat de gauche s'est élargi : c'est bien la preuve "qu'il s'était passé quelque chose", un an plus tôt...

Cette preuve est plus éclatante encore lorsque l'on observe la force relative de chacun des courants de gauche. La candidature de Defferre, porteur des espoirs de la "grande fédération" de 1963-1964, s'est traduite par un résultat plus que médiocre, malgré le secours de Mendès France, fourvoyé dans cette impasse. Celle de Rocard a consolidé la difficile percée du P.S.U. Celle de Krivine a confirmé l'existence, aux confins du P.C., d'un courant révolutionnaire qui pourrait devenir une composante durable de notre histoire. Celle de Duclos, enfin, a confirmé l'audience, équivoque mais majoritaire, que le P.C. a su conserver dans la gauche française.

La gauche s'est ainsi révélée, pleine de timides promesses et de vastes souvenirs, cahotique mais puissante, triste mais inlassable. Rocard a eu raison d'axer sa campagne sur ces deux thèmes connexes : réinventer le socialisme et reconstruire la gauche. C'est bien le problème et il peut recevoir une solution.

UN AVENIR AGITÉ

[Retour à la table des matières](#)

L'après-gaullisme sera une phase agitée de notre histoire, car le rythme et l'ampleur des changements profonds que va vivre la France demeureront des plus puissants ¹, alors que, pour un temps, son système politique - ébranlé au printemps 1968 et rafistolé au printemps 1969 - va être d'une grande fragilité.

¹ Voir [chapitre 3](#).

Dans cette situation qui pourrait se traduire par des crises graves, la première tendance continuera de prôner l'expansion comme remède à tous les maux, et la seconde d'appeler à la vigilance et à la répression.

Mais les chances de l'expansion sont douteuses et ne dépendent qu'en partie du gouvernement français. Quant aux tentations répressives, elles pourraient s'enfler dangereusement. Déjà, un néo-poujadisme boutiquier prend tournure et la querelle des "appariteurs musclés" montre jusqu'où le besoin d'ordre (parfois nourri par la gesticulation révolutionnaire) pourrait conduire.

Si ce grouillement encore confus trouvait dans une crise économique sévère un aliment de choix, une véritable poussée fasciste pourrait se dessiner en France : C'est un risque majeur, sinon des plus probables. Il suffit qu'il existe pour motiver de la part de la gauche non pas une vigilance verbale, mais une nouvelle offensive.

Une offensive vers quoi ?

Les "groupuscules" n'ont qu'une idée à cet égard : recréer une situation révolutionnaire, comme en Mai, et obtenir, cette fois, que la classe ouvrière ce reprenne des mains débiles des étudiants, le drapeau de la révolution".

Peut-on penser que ce la "quatrième tendance" qu'ils ont formée et entraînée en Mai, pourra devenir une composante durable de la société française ? Peut-on penser, en d'autres termes, que la catégorie sociale des étudiants pourra exercer un effet d'entraînement et de polarisation sur d'autres forces sociales ?

Certains le croient ou l'espèrent. Ils sont sensibles, en particulier, à l'attraction que le mouvement étudiant a exercée sur une partie de la jeune génération chez les ouvriers, les employés et les cadres, et ils supposent que cette attraction se poursuivra et s'étendra à de plus larges segments de ces catégories sociales. Dès lors, aux deux tendances contrastées qui expriment la bourgeoisie, répondraient, à l'avenir, deux tendances se différenciant nettement au sein de la classe ouvrière.

Le défaut irrémédiable de cette analyse, c'est qu'elle néglige le caractère éphémère... des classes d'âge. Un tiers au moins des étudiants qui ont fait mai 1968 avait déjà quitté l'Université en juillet 1969. Tout est toujours à reprendre dans ce milieu de transition, l'histoire de l'U.N.E.F. le montre assez. Or les militants des "groupuscules", comme ceux de l'U.N.E.F., encadrent faiblement la masse étudiante qu'ils ont massivement entraînée en mai. Si la situation politique ne leur offre pas, en temps utile, d'autres chances d'explosion, ils sont condamnés au repli "groupusculaire". Et les explosions ne naissent pas artificiellement.

Toutes les fièvres révolutionnaires retombent et, si elles doivent ressurgir, ce ne peut être *qu'autrement et ailleurs*, car le bénéfice de la surprise est perdu. Tout gouvernement - et pas seulement en France - sait désormais que l'agitation étudiante peut déclencher une réaction en chaîne et la leçon ne sera pas perdue : dès 1968, les étudiants de Mexico en ont payé le prix ; en 1969,

ce fut au moins l'un des prétextes retenus pour imposer l'état d'exception, en Espagne...

La clé de la situation se trouvera donc dans l'attitude de la troisième tendance. Vers quelles luttes les ouvriers, les salariés de toute nature, les intellectuels et les étudiants vont-ils, pour leurs raisons propres, se trouver engagés ? Quelles perspectives les organisations syndicales et politiques qui les influencent le plus largement (c'est-à-dire *les gauches*) vont-elles leur ouvrir ? Quelle stratégie principale - et si possible, commune - se dessinera de ce côté, notamment pour prévenir ou endiguer une éventuelle poussée fasciste, pour orienter l'éventuelle crise politique de l'après-gaullisme, pour prévenir et combattre une éventuelle crise économique ?

L'affaire, on le voit, va se jouer au niveau des forces politiques et syndicales de la gauche. Sans perdre de temps ni désarmer, elles ont le loisir de faire leur inventaire. Elles peuvent - bien que la tentation en soit forte - se dispenser d'improviser des solutions, de bricoler des formules, de replâtrer de vieilles organisations, pour se consacrer à l'essentiel qui est de réinventer leur doctrine, leurs méthodes, leur stratégie. Certaines le feront, les autres mourront. Mais si les premières sont trop rares ou trop faibles, la gauche n'aura aucun avenir politique avant longtemps.

À terme, le changement le plus important est sans doute l'expérience acquise par toute la jeune génération, celle qui a vécu Mai comme une révolution. Les étudiants, bon nombre de lycéens et beaucoup de jeunes salariés ont découvert leur force. Sur la société où ils vivent, ils ont plus appris en six semaines qu'en des années de cours magistraux ou de stages syndicaux. Nul ne sait au juste quelles marques durables cette expérience laissera au plus grand nombre d'entre eux. Mais, à la différence de leurs aînés de 1956-1961, ce n'est pas une génération "que l'on a perdue", c'est une génération "qui s'est révélée à elle-même". *L'avenir appartient aux syndicats et aux partis qui sauront s'ouvrir à elle, s'enrichir de son énergie et la canaliser vers des voies praticables. De ces trois conditions, aucune n'est secondaire.*

Le socialisme.

[Retour à la table des matières](#)

L'un des triomphateurs de mai 1968 est le socialisme. Avec une fringale juvénile, bien des étudiants, naguère élèves studieux de maîtres qui, souvent, manipulaient ce vocable avec de longues pincettes, se sont emparés du vocabulaire traditionnel de la gauche. Les mots usés ont repris, dans ce contexte exaltant, une saveur nouvelle.

Le socialisme n'en reste pas moins un terme équivoque. Il peut tout recouvrir, les espoirs les plus riches comme les plus flous, les arrière-pensées et même les absences de pensée. Trop souvent, le socialisme est ainsi "ce qui sera ou ce qu'on fera plus tard", quand les choses iront autrement, quand le capitalisme aura été remplacé. Remplacé par quoi ? par le socialisme justement. Et l'on continue de tourner en rond.

RECHERCHE D'UNE DÉFINITION

[Retour à la table des matières](#)

Le socialisme désigne, aujourd'hui, une collection disparate de situations ou d'actions précises qui se réduisent à ceci :

- c'est le dénominateur commun de l'U.R.S.S., des démocraties populaires (de la R.D.A. à la Tchécoslovaquie), de la Chine, de la Corée, de la Mongolie, du Vietnam et de Cuba, sans oublier la Yougoslavie ni l'Albanie ;
- c'est aussi, d'une autre manière, le dénominateur commun des politiques menées pendant des décennies dans les pays scandinaves ;
- c'est encore le plus petit commun dénominateur de politiques menées en divers pays du Tiers Monde ;
- c'est enfin le dénominateur (commun ?) de politiques menées ou projetées en divers pays développés, de la social-démocratie allemande au travaillisme australien...

Naturellement, quand les forces socialistes, en tous pays, se déclarent telles et affirment tendre à la réalisation du socialisme dans leur zone d'action, elles opèrent de sévères discriminations dans ce stock d'expériences et complètent ce qu'elles en retiennent par l'exposé d'intentions souvent fort vagues.

Par-delà ces constatations empiriques, les définitions plus savantes du socialisme se réduisent à deux types dont l'un est dangereusement imprécis et l'autre dramatiquement insuffisant.

Sont imprécises les définitions énumératives dont les exemples abondent. En voici un, d'excellente facture et que je critiquerai d'autant plus volontiers que j'adhère à tous ses termes ¹ : le socialisme y est défini comme une société de la responsabilité (ce qui dénonce l'assimilation, si séduisante en France, du

¹ Voir *la Pensée socialiste contemporaine* (actes des colloques socialistes de 1964). Intervention de Roger Jacques, pp. 92-93, P.U.F., 1966.

socialisme et de l'étatisme), une société de la solidarité (ce qui implique égalité des chances et maîtrise de la hiérarchie des revenus) et une civilisation de l'épanouissement (notamment par l'accession à la culture, l'adaptation au changement et le progrès des relations inter-personnelles).

Responsabilité, solidarité, épanouissement : n'est-ce pas définir une organisation sociale, un agencement de la société par les résultats qu'on en attend ? Certes, ces résultats sont décisifs pour les hommes, mais la politique commence quand, en vue de fins comme celles-ci, on sait quels moyens employer et comment les mettre en œuvre ; quand on sait également quels autres moyens bannir. Comment peut-on faire cheminer la société française de son état présent vers une situation où ces fins seront réalisables ? Y a-t-il plusieurs chemins ? y a-t-il des obstacles décisifs ? Les définitions du socialisme par ses finalités ne nous éclairent en rien sur ces questions ¹.

L'autre type de définition échappe tout à fait à ces imprécisions. On y tient pour socialiste toute société où la propriété collective des moyens de production a été substituée à leur propriété privée, base du capitalisme. D'où cette conséquence dramatique : il faut tenir l'U.R.S.S. stalinienne pour socialiste, au même titre que la Chine maoïste. En août 1968, il fallait considérer la Tchécoslovaquie et l'U.R.S.S. comme des États également socialistes...

Il est vrai que ce socialisme, tout comme le capitalisme, est un concept fort général et que, "sur la même base, la même tout au moins quant à l'essentiel, les formations socio-économiques les plus diverses peuvent s'établir" comme l'observait déjà Marx. Il est également vrai qu'il serait inhumain - c'est-à-dire étranger à l'expérience pratique des hommes agglomérés en société - de penser qu'une formule magique d'organisation sociale pourra vider leurs conflits, leurs antagonismes, bref leur histoire, de toute tension dramatique, de tout errement tragique.

Mais il reste ceci que l'histoire a démontré dans quatorze pays de toutes tailles et sous diverses latitudes : instaurer la propriété collective des moyens de production n'est pas une condition suffisante pour constituer une société de la responsabilité et de la solidarité, ni une civilisation de l'épanouissement ².

Il ne faut pas se payer de mots : une bonne partie de la gauche non-communiste ne sait pas clairement ce qu'elle appelle socialisme. Quant à la gauche communiste, toutes restrictions mentales et toutes arrière-pensées prises en compte, elle assimile le socialisme avec ce que l'on pourrait faire de mieux en s'inspirant de l'exemple des actuels pays socialistes.

L'imprécision des uns et la fascination des autres proviennent d'une même source. L'identification du socialisme et de la propriété collective des moyens de production trouve ses lettres de noblesse chez Marx et chez Lénine, d'où le blocage des communistes et de maints autres courants marxistes. Mais elle

¹ Il faut rendre à Roger Jacques cette justice que - notamment dans divers articles de la revue *Citoyens do* - il a montré qu'il n'ignorait ni ne sous-estimait aucune de ces questions.

² À ceux qu'irriterait ce vocabulaire typique des chrétiens de gauche, il est conseillé de relire les œuvres du jeune Marx: ils y trouveront, dans d'autres formulations, le même élan vers les mêmes fins.

trouve aussi, dans l'histoire des pays socialistes, tant d'illustrations dramatiques que le reste de la gauche - en France comme ailleurs - est figé dans un "tout, mais pas ça !".

DU BESOIN DE CHANGEMENT AU SOCIALISME

[Retour à la table des matières](#)

Le constat d'échec serait sans appel, s'il n'était d'autres évidences. L'idée de socialisme n'a rien perdu de sa force, on l'a bien vu en mai 1968.

On pourrait penser que cette nouvelle vogue est un pur mouvement idéologique : les hommes n'ont-ils pas toujours nimbé leurs élans et leurs actions d'un brouillard de mots riches et vagues, empruntés aux discours de leurs prêtres ou de leurs philosophes ? Toutefois, le complexe d'actions et de passions qui s'enveloppe dans l'idéologie socialiste présente une particularité jamais démentie : il se développe toujours à partir des dérèglements de l'organisation sociale, il exprime toujours les tensions les plus aiguës d'une société.

Fondamentalement, le socialisme traduit l'aspiration à une société mieux agencée, à une société faite par les hommes pour les hommes.

Cet incoercible besoin est inscrit dans l'histoire. Sa naissance et sa maturation coïncident avec celles du capitalisme, c'est-à-dire *avec un changement décisif dans le rythme de l'histoire sociale*.

Sous l'Ancien Régime, l'agencement social se transformait peu et fort lentement. Le capitalisme a bouleversé cet ordre séculaire, en organisant de façon autrement productive la coopération - bien involontaire - des hommes. D'une façon productive de beaucoup plus de richesses matérielles, mais aussi de relations sociales nouvelles et d'institutions de plus en plus complexes et raffinées.

Le travail salarié, l'instruction obligatoire, la conscription généralisée, le suffrage universel, la télévision pour tous sont, parmi bien d'autres, les plus manifestes de ces productions.

Le besoin de changer *délibérément* la société - qu'exprime le socialisme - est né de l'expérience pratique d'hommes vivant dans cette société, en changement *spontané* de plus en plus rapide, que sous-tend le capitalisme. Il était donc normal que la pensée socialiste s'attache à découvrir les freins que la société capitaliste oppose au changement.

Marx les a situés dans la propriété privée des moyens de production. L'abolition de cette propriété privée des moyens de production lui est donc

apparue comme l'objectif central assigné à la politique du changement, comme la clé de toute révolution conduisant au-delà du capitalisme.

Après Marx, le capitalisme a poursuivi son histoire. Il a continué de changer. Pour la part prépondérante de l'économie, la propriété privée, jadis personnelle, est devenue collective : celle tout au moins d'une collectivité de capitalistes - les actionnaires. Elle est même devenue, en principe, celle de toute la collectivité nationale, dans le secteur public de l'économie.

Ce faisant, l'obstacle que la propriété privée oppose au changement s'est déplacé. La propriété s'est élargie ou "nationalisée" pour porter la concentration du capital au niveau requis par le développement des forces productives ¹.

Parallèlement, le système des pouvoirs attachés à la propriété privée des moyens de production s'est diversifié, ramifié et distendu. Plus l'entreprise (ou le groupe d'entreprises) est vaste, plus le pouvoir patronal, jadis confondu avec celui du propriétaire, se distingue de ce dernier, tout en se subdivisant. La grande entreprise moderne est, comme toute vaste institution, un système complexe de centres de décision, certes hiérarchisés, mais jamais dépourvus d'une certaine autonomie - à tout le moins, d'une certaine inertie.

La dissociation de la propriété et du pouvoir patronal a fait couler beaucoup d'encre. On a pu parler de propriété au second degré (celle dont disposent les actionnaires souvent minoritaires qui dirigent une grande firme) ; ou de technocratie (pour opposer la "classe" des directeurs à celle des propriétaires) ; ou, plus naïvement, d'une sorte de socialisation spontanée du capitalisme, devenu populaire par une large diffusion des actions dans le public.

La thèse la plus récente, celle de Galbraith ², décrit bien l'agencement de la grande entreprise capitaliste. Celle-ci dose les profits qu'elle distribue de façon à pouvoir recueillir, si besoin est, les augmentations de capital nécessaires à son développement et de façon à placer ses dirigeants effectifs (actionnaires minoritaires ou "managers") à l'abri de l'agitation des actionnaires. Mais elle tire l'essentiel de ses ressources additionnelles de l'autofinancement, c'est-à-dire des profits non distribués. Elle règle en outre, avec une bonne précision, le volume de ses profits présents et prochains, pour disposer de ces ressources et de cette liberté. Pareil réglage la conduit certes à façonner les besoins des consommateurs par le martèlement publicitaire ou, souvent aussi, à peser sur les décisions étatiques pour obtenir les débouchés nécessaires ; mais il la conduit également à prévoir ce que pourront être les besoins et les capacités du marché national ou international, pour y insérer durablement une production dont les délais de réponse (de la recherche à la série) se sont allongés à plusieurs années.

On touche ici, de par la croissance même des firmes à un déplacement important des limites du capitalisme.

¹ C'est-à-dire, pour permettre la mise en oeuvre de techniques nouvelles et de nouvelles formes d'organisation du travail.

² *Le Nouvel État industriel*, Gallimard, 1968.

DEUX LEÇONS

[Retour à la table des matières](#)

Sans déformer exagérément l'analyse de Marx, on peut affirmer qu'elle correspondait à cette étape de l'histoire où L'État planait au ciel d'une société civile lointaine (voir chap. 4). Lénine et d'autres ont aperçu certains des changements qu'a provoqués le remplissage progressif de ce vide entre ciel et terre, mais près d'un demi-siècle après la mort de Lénine, il est permis de tenir ses indications pour anciennes et sommaires.

L'imbrication de l'État et de l'économie, l'intrication de tous les intérêts de la société civile et de tous les rouages de l'administration ont, comme on l'a vu, multiplié les fondions sociales remplies par l'État et ramifié prodigieusement le réseau des pouvoirs. Mais ils ont également fait naître de nouvelles possibilités qu'expriment, chacune à sa manière, l'exploration du marché par les grandes firmes, la responsabilité de l'équilibre économique désormais impartie à l'État et les diverses tentatives de planification plus ou moins souple. Une société capitaliste moderne n'est plus une collectivité nécessairement emportée par un destin aveugle - c'est-à-dire par la résultante imprévisible et immaîtrisable d'une infinité de décisions éparses. Ce n'est pas non plus une collectivité maîtresse de son destin - c'est-à-dire apte à prévoir ses avens possibles, à opérer des choix et à les mettre collectivement en œuvre. Son statut effectif se situe entre ces deux pôles. Elle s'est arrachée au pur hasard, sans conquérir sa maîtrise.

- L'expérience des principaux pays capitalistes, au cours des deux ou trois dernières décennies, fait ainsi mieux apparaître la nature actuelle des limites inhérentes au capitalisme. Elles se réduisent à ceci : aux difficultés que comporte toute tentative de coordination du développement social, la propriété privée des moyens de production ajoute des difficultés supplémentaires que l'on peut exactement cerner.
- Mais, a contrario, l'expérience des principaux pays socialistes, fait de son côté apparaître d'une part les manques résultant de la disparition de la propriété privée des moyens de production, et d'autre part certaines des limites les plus dangereuses qui survivent au capitalisme.

Reprenons ces deux points.

LES BLOCAGES

[Retour à la table des matières](#)

Les difficultés qu'oppose la propriété privée au développement social, peuvent se décrire sous deux rubriques. D'une part, elles se traduisent par des blocages précis dont la liste serait longue : propriété foncière entravant l'urbanisation ou la reconversion de la paysannerie ; prépondérance d'intérêts privés, stratégiquement situés, retardant bon nombre de reconversions industrielles, de réorganisations commerciales ou financières ou conduisant à faire prendre en charge par la collectivité leur coût (excessif, parce que tardif) ; blocage du développement de certaines firmes ou de certaines productions, parce que la mobilisation de capitaux additionnels mettrait en péril les intérêts du groupe dirigeant d'actionnaires (par exemple : la Compagnie Bull, il y a quelque dix ans), etc.

D'autre part, la propriété cristallise des systèmes d'intérêts dont l'expérience a montré en toutes circonstances qu'il en résultait deux conséquences irrépessibles : un durcissement des tensions sociales jusqu'au conflit ouvert et, en période calme, un automatisme de la distribution primaire des revenus qui contredit spontanément les impératifs de l'efficacité économique et de la justice sociale.

Autrement dit, toute distribution de revenus opérée par les entreprises capitalistes a besoin d'être corrigée par un système complexe d'impôts, d'allocations, de subventions et de transferts divers, pour que l'équilibre économique ait meilleure chance d'être atteint et pour que les normes de justice sociale sur lesquelles le consensus d'une nation s'est dégagé, à un moment donné, puissent être à peu près atteintes.

LES MANQUES

[Retour à la table des matières](#)

La suppression de la propriété privée des moyens de production - ou même simplement des principaux moyens de production - ferait certes disparaître à *la source* toutes ces difficultés. Mais, à en juger par l'expérience des actuels pays socialistes, cette suppression fait aussi apparaître certains manques.

Elle réduit l'autonomie des firmes, donc elle crée des conditions favorables à une centralisation administrative des décisions économiques qui peut être

efficace au stade de la pénurie ou du développement extensif, mais qui cesse de l'être lorsque la croissance requiert l'innovation plus que l'imitation. Il faut toutefois souligner que cette réduction - partout constatée et, plus récemment, parfois corrigée - n'est pas une nécessité "naturelle". L'autonomie des firmes peut subsister ou être restaurée : mais, ne reposant plus sur la propriété privée, elle doit trouver un autre fondement.

En pratique, les formules qui ont été expérimentées tendent à substituer à la propriété des moyens de production "par le peuple tout entier", une propriété qui est soit celle du collectif des travailleurs, firme par firme, soit celle, plus composite, de ce collectif associé aux autorités locales, aux représentants de l'État et parfois même à ceux des "utilisateurs".

Les indices concrets de l'autonomie des firmes sont la capacité d'initiative dans la fixation des plans de production et dans la recherche des débouchés, le pouvoir de décision en matière d'investissements nouveaux (et spécialement d'investissements autofinancés), la marge de manœuvre pour la fixation des revenus et le rôle dévolu au profit commercial comme indicateur de réalisation du plan - et comme source d'autofinancement et de revenus additionnels.

Propriété collective centralisée ou relative autonomie des firmes : dans les deux cas apparaissent clairement certaines des limites inhérentes à toute tentative de coordination du développement social, c'est-à-dire des limites qui survivent au *capitalisme*.

Dans la première formule, la perversion congénitale du socialisme stalinien déploie tous ses effets. Rien ne s'oppose à ce que le parti unique, indissociable de l'appareil d'État centralisé, maître des moyens d'information et de propagande ainsi que de l'appareil scolaire, judiciaire et policier, fasse de la propriété du peuple tout entier sa chose propre. Le développement social est alors assujéti aux caprices d'un ou de quelques hommes et à la résultante de sourdes luttes d'intérêts.

Dans la seconde formule ¹, les conflits d'intérêts se font plus ouverts, mais aussi plus repérables et mieux maîtrisables.

À ce point se situe l'un *des principaux contresens de la pensée socialiste dogmatique* : celui qui tend à présenter la propriété "de tout le peuple" comme une forme supérieure à la propriété du collectif des travailleurs, firme par firme.

Si l'abondance générale régnait, si l'égalité des chances offertes à chaque homme était de pratique courante depuis plusieurs générations, si l'abîme qui sépare les maigres connaissances de la sociologie de l'acquis non moins rudimentaire de la psychologie, était comblé, si, enfin, le cloisonnement des nations fabriquées par l'histoire était, de longue date, effacé, alors, on pourrait raisonnablement espérer que la résultante collective des actions ou des intérêts individuels serait soit spontanément cohérente (il est permis de rêver...), soit réductible sans tensions excessives à une approximative harmonie.

¹ Qui recouvre des expériences plus diversifiées, des actuelles expériences soviétiques, hongroises et tchèques aux tentatives plus anciennes et plus complexes des yougoslaves.

Mais il suffit d'énoncer ces conditions pour être sûr que les optimistes impénitents renverront au moins au XXI^e siècle, tout espoir de les voir satisfaites.

Dans le monde tel qu'il est, dans les nations ou agrégats de nations tels qu'ils sont, avec les hommes tels qu'ils sont, *l'incohérence des actions et des intérêts individuels est une donnée, avant comme après la suppression de la propriété privée des moyens de production*. Tout ce que l'on peut attendre de celle-ci, c'est d'éliminer une partie des fadeurs d'incohérence, rien de plus.

LE SOCIALISME POUR NOUS

[Retour à la table des matières](#)

D'où certaines conclusions essentielles.

1. Le socialisme n'est pas un état de la société, identifiable à la collectivisation des moyens de production. Ce n'est pas non plus un système vague de fins. C'est, ce ne peut être *qu'une méthode* d'organisation sociale. Cette méthode s'assigne pour objet d'organiser la société de façon telle que ses chances de maîtriser son propre destin soient les plus grandes possibles. Elle vise à la rendre apte à choisir son avenir parmi les possibilités réellement offertes et à mettre ces choix en œuvre. Donc apte à exprimer clairement le système des intérêts antagonistes dont elle est - et demeurera - faite et à résoudre ces antagonismes par des choix et des comparaisons explicites, plutôt que par des affrontements sourds ou violents.

2. La collectivisation des moyens de production est, tout au plus, une étape privilégiée dans cette méthode. Étape privilégiée parce qu'une expérience sans cesse renouvelée montre que l'organisation sociale capitaliste est naturellement génératrice de blocages et d'affrontements sourds ou violents. Mais une étape seulement - et pas nécessairement la plus urgente - parce que l'expérience des pays dits socialistes en montre la portée limitée.

3. De cette expérience, il résulte en particulier que la collectivisation "à hauteur d'homme" semble préférable à l'abstraite collectivisation étatique. À hauteur d'homme, c'est-à-dire à l'échelle d'unités historiquement constituées comme un "travailleur collectif" - celle des firmes ou des groupes de firmes correspondant au Stade atteint par le développement des techniques de production et du système d'organisation du travail ¹. La propriété collective, à ce niveau, a le mérite de favoriser une expression plus directe des conflits

¹ Ceci n'entraîne pas l'arrêt de la concentration au stade alors atteint, mais introduit seulement une donnée supplémentaire : l'accord des collectifs intéressés devient nécessaire pour que de nouvelles concentrations aient lieu.

d'intérêts sociaux et d'offrir un premier échelon où les arbitrer, tout en demeurant accessible à la participation directe ou médiata de chaque travailleur au pouvoir - à ceux des pouvoirs qui le concernent le plus directement.

Mais, à ce niveau, elle requiert évidemment un complément qui est le développement des procédures et des institutions d'information, de concertation et de coordination pour nouer, à l'échelle de la société tout entière, le système d'intérêts conflictuels dont cette société est formée, pour arbitrer entre ces intérêts et pour rendre les arbitrages opérants : c'est-à-dire acceptés - et de nature à déplacer les conflits. Autrement dit, elle requiert un Plan, une politique économique et un système complexe d'institutions politiques à fonction arbitrale.

4. De cette expérience, il résulte enfin une évidente leçon : c'est que, dans une société développée, le problème du statut des moyens de production est loin d'épuiser la question de l'agencement social, sans que l'on puisse se contenter de la théorie suivant laquelle les rapports de production ainsi définis forment la base de la société et commandent l'agencement de tout le reste - de toutes les superstructures.

Ces rapports sont la base de la société dans l'exacte mesure où elle dépend de façon vitale de sa production. Elle en dépend, certes, et de façon vitale ; mais moins qu'il y a un siècle, moins qu'il y a vingt ans et cette dépendance peut continuer de décroître ¹. L'humanité ne sautera pas un beau jour du règne de la rareté dans celui de l'abondance, ce sera - c'est déjà - un long processus.

Quant aux superstructures, leur dépendance à l'égard des rapports de production est à ce point médiatisée qu'il est prudent de ne point l'exagérer - d'autant que la pratique des pays dits socialistes a, tout comme celle des pays capitalistes, montré toute la différence qui pouvait s'établir entre deux pays de *base semblable*, dès lors que certaines superstructures étaient tout autrement agencées : faut-il rappeler qu'en 1936, la France et l'Allemagne avaient la même base économique ? ou que l'Albanie et la Yougoslavie ont aujourd'hui la même base ?

Concrètement, ces fameuses superstructures comprennent des institutions telles que l'université et l'école, la justice, l'armée, la police, la presse, la télévision, etc. Le statut effectif de ces institutions qui paraît subsidiaire dans la conception marxiste traditionnelle, semble au contraire, expérience faite, devoir être tenu pour *essentiel à la qualité du socialisme que l'on entend construire*. En d'autres termes, le socialisme comme méthode d'organisation sociale doit accorder *autant* de prix à leur agencement correct qu'à celui de la production.

¹ On peut prendre une mesure *indirecte* de cette transition de la "nécessité" vers "l'abondance" en observant la place décroissante tenue, dans la population active totale, par les "traiteurs de matériaux" (c'est-à-dire ceux qui, matériellement, "approprient la nature aux besoins humains") et corrélativement, la place croissante tenue par les "traiteurs d'information" (c'est-à-dire ceux dont le travail ne s'applique pas à une transformation matérielle quelconque). Les premiers formaient encore en 1940, les deux tiers de la population active américaine. Ils n'en forment plus que la moitié.

5. D'une façon plus générale, le socialisme doit se définir comme une réorganisation du réseau des pouvoirs dans une société, réorganisation dont les fins premières sont de lever les obstacles à une meilleure maîtrise collective du développement social. Si, comme il me paraît décisif, cette maîtrise implique un affrontement clair et réductible des inévitables conflits d'intérêts, elle suppose de ce fait un *système équilibré de contre-pouvoirs*, en même temps qu'un renforcement des pouvoirs de coordination et d'arbitrage. En clair et pour ne prendre que des exemples français, cela revient à dire notamment qu'il est sans doute nécessaire de rectifier la frontière entre le secteur privé et le secteur public de l'économie, mais qu'il est tout aussi nécessaire de désétatiser les firmes publiques et de renforcer les pouvoirs planificateurs de l'État ; qu'il est sans doute nécessaire de porter remède à l'infortune de l'O.R.T.F. mais en s'inspirant beaucoup plus du statut de la B.B.C. que de celui de la radio-télévision soviétique ; qu'il est non moins opportun de créer des conditions telles que le statut empiriquement établi par *le Monde* se généralise dans la presse ; qu'il est aussi nécessaire de remanier puissamment la justice, la police ou l'armée, mais point en s'inspirant de la confusion des pouvoirs, à la manière soviétique, etc.

L'Europe

[Retour à la table des matières](#)

La réflexion politique de la gauche comporte une omission fréquente. Les plus intransigeants des révolutionnaires comme les réformistes les plus bénins négligent, en effet, l'intégration européenne.

Pour les premiers, le cas n'est pas douteux. Il suffit de lire l'abondante littérature qu'ils ont consacrée à mai 1968 et à ses suites, pour constater que les changements à attendre de cette intégration sont exclus de tous les pronostics. Les gauchistes ont au moins ceci de commun avec les communistes qu'ils traitent de l'avenir politique de la France comme s'il devait se jouer exclusivement en France et entre Français ¹.

Pour les seconds, admirateurs béats de l'Europe en formation, le cas est plus complexe. Ils vivent dans deux mondes étrangers l'un à l'autre. D'une part, ils sont farouchement européens. Ils veulent, d'un même élan, l'entrée de la Grande-Bretagne et de tous les pays de la Zone de libre-échange dans le Marché commun et la constitution rapide d'un gouvernement et d'un parlement électif européens - comme s'il n'y avait aucune contradiction entre ces deux projets. D'autre part, ils apportent d'honnêtes contributions aux programmes qui s'élaborent dans la gauche française et y souscrivent, souvent, à des

¹ Sauf, pour certains gauchistes, à sauter du cadre national à la révolution mondiale.

projets dont on peut se demander s'ils sont compatibles avec les options précédentes.

Leurs contradictions se résorbent généralement en une hiérarchie, pas toujours tacite : d'abord, faire l'Europe, le plus d'Europe possible ; ensuite, s'il se peut, faire le reste. Ceci est spécialement vrai pour une partie de la social-démocratie française qui transcende ses échecs par cet alibi grandiose : nous aurons au moins aidé à faire l'Europe. Le malentendu entre socialistes et communistes dans la plate-forme commune de février 1968 prend ainsi toute sa mesure : n'avoir pas de projet européen commun, c'est, en fait, n'avoir aucune politique commune.

Cela dit, le problème est de taille. Essayons, en premier lieu, de l'inscrire dans un champ d'hypothèses raisonnées. On connaît la situation actuelle du Marché commun (voir [chapitre 2](#)). Que va devenir cette Europe naissante, au cours des dix ou quinze prochaines années ?

OÙ VA L'EUROPE ?

[Retour à la table des matières](#)

Dès que de Gaulle se fut retiré, le ralliement à l'Europe de tous les leaders de l'ex-majorité gaulliste, s'est effectué sans délai. Entre Poher et Pompidou c'était à qui serait le plus européen. On peut donc penser que les blocages gaullistes seront désormais levés. Que va-t-il se passer dès lors ?

L'adhésion de la Grande-Bretagne et de ses associés pourrait être acquise en peu d'années ; elle deviendrait ensuite effective, au terme d'une transition de quelques années. Ainsi élargie, l'Europe accélérera sans doute la réalisation de son union économique en harmonisant les règles non douanières qui influencent les échanges et en unifiant plus ou moins le gros de la fiscalité indirecte. Spontanément, elle sera aussi mieux disposée que jamais à des baisses sensibles du tarif extérieur commun, la combinaison du tarif actuel avec les droits scandinaves ou britanniques venant renforcer et relayer l'effet du Kennedy Round.

Dans ce contexte nouveau, il est probable que la restructuration des firmes ira bon train et que la politique agricole commune, trop onéreuse et contraire à la tradition de l'Angleterre et de ses alliés, sera réduite à peu de choses.

Par ailleurs, la poursuite de la crise monétaire internationale va relancer le débat sur l'opportunité d'une politique monétaire commune, voire sur celle d'une monnaie européenne.

Si, de plus, un regain de pression soviétique - comparable à l'invasion de la Tchécoslovaquie - devait se manifester - cela ranimerait le conflit entre partisans d'une armée européenne, fidèles de l'Alliance atlantique et explorateurs d'un nouveau partnership avec les États-Unis.

Pour couronner le tout, on peut penser enfin que le débat sur l'opportunité d'un État européen, fédéral ou confédéral est appelé à reprendre de plus belle.

Hormis les troubles dûs à la propagation d'une crise économique mondiale d'assez forte intensité¹, et à supposer que les gauches européennes (au pouvoir ou dans l'opposition) soient demeurées tout ce temps dans leur actuelle prostration, *l'Europe se retrouverait dans une dizaine d'années, guère plus unie politiquement qu'elle ne l'est aujourd'hui, mais beaucoup mieux soudée au marché mondial capitaliste et à l'organisation atlantique : telle est, en effet, sa plus forte pente.*

Si, par la carence des gauches, en France comme ailleurs, l'Europe devait effectivement suivre cette pente, elle y perdrait une chance essentielle et, peut-être, précaire. En effet, s'il est vrai que l'Europe est aujourd'hui plus libre de choisir son avenir qu'à aucun moment depuis le début du siècle², pareille possibilité suppose une démarche originale, l'expérimentation, même tâtonnante, d'un développement autonome. Mais ce ne sont ni les coalitions au pouvoir de Londres à Rome et à Bonn, ni les successeurs de de Gaulle qui s'en saisiront, même si ces derniers ne peuvent effacer du jour au lendemain, les orientations suivies depuis dix ans. Seules les gauches européennes pourraient tenter de l'exploiter - et d'abord, la gauche française.

LA GAUCHE ET L'EUROPE : UNE CONTRADICTION

[Retour à la table des matières](#)

Pareille exploitation suppose que soit résolue, par étapes, *une contradiction grave et qui renaîtra d'elle-même*. En effet, même si elle ne prend pas l'allure d'un processus révolutionnaire, au sens classique du terme, une victoire politique de la gauche (aller au pouvoir, y durer, *en user*) s'accompagnera nécessairement d'un certain durcissement des luttes sociales. Sauf à perdre sa raison d'être, elle dérangera l'ordre existant.

Mais les forces politiques de gauche, au pouvoir en France et dans quelque autre pays du Marché commun, rencontreraient, dans ce "dérangement", un obstacle né du Marché commun lui-même. Ses règles du jeu, ses normes de fonctionnement, le décentrage du réseau des pouvoirs qu'il provoque, tout cela restreint la liberté d'action d'un gouvernement national quelconque. Et cette restriction atteint sa force la plus grande lorsque le "dérangement" visé tend à modifier les structures économiques.

¹ Une telle crise aurait sans doute pour effet de briser la vaste union économico-douanière aujourd'hui probable en Europe, alors qu'elle n'aurait pas nécessairement le même impact sur l'actuelle Europe des Six.

² Voir [chapitre 2](#).

Une gauche socialiste au pouvoir dans un pays européen n'aurait pas seulement à tenir compte des intérêts sociaux "nationaux" qu'elle dérange, mais aussi des intérêts sociaux "étrangers" qu'elle menace de déranger, par son action - ou par la contagion de son action. En d'autres termes, la gauche qui avait à tenir compte naguère de réactions nationales et internationales doit s'attendre désormais à ce que ces dernières ne soient pas purement extérieures : il y a, il y aura *de plus en plus d'intérêts européens ou américains inscrits dans la géographie économique nationale* ¹.

L'intégration européenne sape les pouvoirs des États nationaux parce qu'ils ne sont plus à l'échelle du marché à régir. Ce travail de sape pourra demeurer longtemps sans effets perceptibles en maints domaines (de l'école à l'information, de la diplomatie à l'armée), mais il comporte d'ores et déjà des effets majeurs dans l'ordre économique, dans celui où précisément la gauche doit le plus agir.

DE FAUSSES SOLUTIONS

[Retour à la table des matières](#)

Ceux qui ont conscience de cette contradiction cherchent trop souvent à l'é luder. Ainsi, les communistes s'accrochent obstinément au cadre national dont ils ont l'expérience. La logique de leur attitude les conduit à rechercher une désintégration du Marché commun, même si, depuis quelques années, ils ont abandonné ce mot d'ordre et tiennent l'Europe des Six pour un "fait". Loin d'avoir exploré les conséquences politiques qu'aurait ce "fait" s'ils avaient à participer au gouvernement, ils continuent d'articuler des projets incompatibles avec le Marché commun. Tant qu'ils n'auront pas révisé cette attitude, il faut donc les tenir pour des partisans du repli national.

À l'inverse, d'autres courants de la gauche, dont la plupart des socialistes, éludent la contradiction. par un saut métaphysique : l'État n'est plus à l'échelle du marché ? qu'à cela ne tienne, constituons aussitôt un État européen, transférons-lui les pouvoirs nécessaires et flanquons-le d'un Parlement élu au suffrage universel. Fort bien ! Mais en admettant même que l'accord sur cet État se fasse vite (à six ? à sept ? ou à treize ?) peut-on espérer que son équilibre politique reproduirait miraculeusement le rapport de forces, favorable à la gauche, qui, par hypothèse, se serait établi, en France ? Sauf à se fier aux harmonies politiques préétablies, il faut admettre que la conjoncture politique nationalement favorable, se diluerait dans une conjoncture politique européenne beaucoup plus classique. Il y aurait peut-être un État européen, mais la gauche serait condamnée à la "gestion loyale".

La voie du repli national conduit, en toutes hypothèses, à *des difficultés économiques majeures* : restriction des échanges, mesures de rétorsion, instabilité monétaire accrue, risque d'un retour au protectionnisme "interne" avec

¹ Et aussi d'intérêts français inscrits en d'autres pays - ce qui accroît d'autant leurs possibilités de rétorsion.

toutes les conséquences qu'aurait ce retour dans notre pays qui possède en la matière une tradition séculaire ¹.

Celle du saut soudain vers l'État européen conduit - quant à la réalisation des projets spécifiques de la gauche - vers *des difficultés politiques majeures*, vers l'impuissance.

D'INDISPENSABLES COMPROMIS

[Retour à la table des matières](#)

La voie à suivre pour surmonter ces contradictions doit être différente : c'est celle du compromis. Elle doit tendre tout à la fois à réserver la plus grande capacité possible à l'État national et à cheminer vers un État européen doté de pouvoirs adéquats et menant une politique socialiste. Elle doit combiner à cette fin les pressions et les accords transitoires.

Au départ - aujourd'hui ou dans quelques années - la première action, dans cette voie, doit être de ressaisir tous ceux des moyens d'action qui ont été laissés à l'abandon, sans que cet abandon soit nécessaire à l'intégration déjà accomplie. Si l'arsenal des instruments de politique économique s'est rouillé depuis 1963, ce n'est pas seulement par l'effet mécanique du traité de Rome, mais aussi par celui d'un libéralisme délibéré ou sournois, voire d'un manque d'imagination. On pourrait en multiplier les exemples dans l'ordre financier (l'État-banquier...) comme dans l'ordre industriel (des initiatives publiques...) et en maints autres domaines.

Simultanément, l'essentiel est d'apercevoir les besoins objectifs qui peuvent être communs à toute l'Europe, indépendamment des coalitions politiques au pouvoir chez chacun des Six (ou des nouveaux venus), indépendamment de leurs préférences.

Certains de ces besoins sont d'ordre conjoncturel, soit qu'il faille, comme en 1965-1967, relancer des économies hésitantes *en synchronisant* les politiques de relance, soit qu'il faille, comme en 1969, coordonner ces politiques pour maîtriser les risques inflationnistes sans casser l'expansion.

D'autres besoins sont d'une nature moins changeante. Les périls dont la crise monétaire internationale menace l'Europe peuvent la rendre solidaire. De même, ses besoins en certains domaines spécifiques, ceux notamment qui relèvent d'une technologie avancée et dispendieuse (aéronautique, recherche spatiale, utilisation industrielle de l'énergie nucléaire, branches avancées de la chimie, de l'électronique, production d'ordinateurs, etc.).

¹ Voir [chapitre 3](#).

Pour tous ces domaines, la proposition d'actions concertées et de grande ampleur devrait s'accompagner de la mise en place d'instruments adéquats - ou *du transfert à la C.E.E.* des pouvoirs nécessaires à leur mise en œuvre : un commissariat au Plan européen, des agences spécialisées, une réforme des liens entre banques centrales et des actions communes entre firmes publiques (ou privées, par conventions expresses) pourraient s'inscrire dans cette lancée.

Par ailleurs, il est tout aussi important de dresser un compte exact des moyens de pressions disponibles. Entre la menace d'un retrait complet du Marché commun, l'utilisation inventive des clauses de sauvegarde, le repérage des intérêts propres à chaque partenaire sur le territoire national et l'étude attentive de toutes les affaires en instance à Bruxelles, s'inscrit un vaste espace dont il pourrait être joué, de bien des manières. Tout ce qui, par l'exemple et le soutien, pourrait renforcer, chez nos partenaires, la puissance et l'élan des forces syndicales et politiques aptes à impulser, dans leur pays, des expériences et des coalitions politiques en harmonie avec les nôtres serait à considérer de même.

À partir de là - capacité d'action nationale renforcée, intérêts communs exactement cernés, moyens de pression dûment recensés - une marge d'action peut s'ouvrir et des compromis deviennent envisageables. Évidemment, il serait déraisonnable d'imaginer, ici et aujourd'hui, ce que pourrait en être le contenu détaillé. Leurs lignes générales, en revanche, se laissent clairement apercevoir. *Lier toute étape nouvelle de l'intégration à la sauvegarde corrélative des moyens de réaliser, en France, tel ou tel chapitre du projet réformateur. Ne renforcer les pouvoirs européens, n'avancer vers un État européen, que si la politique définie tend à assurer l'autonomie croissante de l'Europe. Garantir les intérêts européens en France ¹ dans l'exacte mesure où notre liberté d'action serait assurée.*

LES ÉTATS-UNIS SOCIALISTES D'EUROPE

[Retour à la table des matières](#)

Il reste que cette voie ne peut correspondre à aucun équilibre durable. De tels compromis peuvent rendre de réels services à une gauche accédant au pouvoir. Ils peuvent ménager quelques années de délai. Ils ne peuvent tenir lieu d'orientation politique fondamentale.

Celle-ci peut se définir par référence à un objectif lointain, mais non irréaliste à en juger par la situation présente et prochaine de l'Europe dans le monde : bâtir les États-Unis socialistes d'Europe ("occidentale"). Vers cet horizon, plusieurs lignes d'action se dessinent.

¹ Par exemple, en s'interdisant toute nationalisation en ce domaine ou, plus généralement, en se tenant pour lié par toute indemnisation que déciderait la Cour de justice européenne.

La première est d'affirmer l'autonomie économique de l'Europe, de la désolidariser du marché mondial capitaliste, de la sortir du sillage américain. Pratiquement, cela signifie, pour la prochaine décennie :

- revenir sur les résultats du Kennedy Round et appliquer un tarif extérieur commun, en moyenne *aussi protecteur que celui des États-Unis*, mais en réservant cette protection aux secteurs les plus décisifs ;
- revenir sur l'organisation du F.M.I. et modérer plus que ne l'ont fait les accords de Stockholm (voir P. 42), les pouvoirs monétaires des États-Unis ;
- revenir sur la libre circulation des capitaux et organiser un marché financier européen qui ne soit pas (comme l'actuel marché des euro-devises) un instrument de "colonisation financière", ni un propagateur de spéculations sur devises trop fortes ou trop faibles ;
- accorder une forte priorité au développement des industries de pointe, aujourd'hui en retard.

La seconde ligne d'action est précisément de favoriser l'admission de la Grande-Bretagne *pour autant* qu'elle ne s'accompagnerait pas d'un renforcement de l'influence américaine en Europe. Ceci pourrait être tenté, notamment en faisant de la dette extérieure anglaise une charge européenne commune, c'est-à-dire en allant beaucoup plus loin que l'accord signé à Bâle en 1968.

La troisième ligne, enfin, est la conséquence logique d'une volonté d'autonomie européenne. Le protecteur américain ne tient pas seulement son rôle de sa puissance économique et financière, ni du seul jeu du marché mondial. Il est aussi - et dans certaines conjonctures surtout - le protecteur militaire : la lecture de la presse européenne, après l'invasion de la Tchécoslovaquie, en août 1968, le montre clairement.

À terme, l'édification des États-Unis socialistes de l'Europe comme puissance autonome, suppose que ceux-ci soient dotés d'une armée, disposant ou non d'une force de frappe, selon ce que seront alors les relations internationales. Mais il faudra, dans la meilleure des hypothèses, plusieurs décennies pour que ces États-Unis socialistes d'Europe arrivent à pleine maturité, ce qui rend nécessaires des solutions d'attente ou de transition, y compris dans l'ordre militaire. Or, dans ce domaine, il faudra longtemps tenir compte des obligations internationales qui, à juste titre, entravent encore l'Allemagne.

L'une des solutions concevables serait de renégocier avec les États-Unis d'Amérique un accord d'assistance mutuelle dérivé du pacte Atlantique, limitant plus exactement les hypothèses politiques visées, et rompant tous liens entre l'alliance militaire et la dépendance économique (fût-ce au prix, pour l'Europe, d'une honnête contribution financière à l'entretien des forces).

Une autre solution serait de renforcer (et d'intégrer peu à peu) les armées conventionnelles de l'Europe, de substituer au pacte atlantique un pacte européen, de rassembler les éléments épars de force nucléaire (l'anglaise et la française) et de les renforcer peut-être par quelques achats aux États-Unis ou par la poursuite des efforts entrepris.

Une autre, enfin, serait d'associer à un développement des armées conventionnelles, un renoncement *unilatéral* aux armes nucléaires. Ce dernier pari, concevable il y a dix ans, ne l'est plus aujourd'hui en raison des progrès, acquis ou virtuels, de la prolifération nucléaire. Mais la voie demeure ouverte à un renoncement *multilatéral* aux armes nucléaires, même s'il ne prend pas la forme d'un désarmement nucléaire généralisé : la signature par la France du traité de Moscou sur la non-prolifération et la recherche d'accords de "denucléarisation" de l'ensemble de l'Europe occidentale, centrale et orientale, demeurent deux des principales voies à explorer.

Point n'est besoin de pousser plus loin la gamme des hypothèses et des variantes pour admettre cette conclusion : inventer dans l'Europe en voie d'intégration, un cheminement compatible avec le développement d'expériences politiques nouvelles, à l'échelle de telle ou telle nation, sera, de fait, une entreprise difficile. On peut s'attendre à ce qu'elle soit semée de difficultés, de crises politiques, de blocages temporaires. Mais on doit admettre également qu'une marge de manœuvre existe et qu'une coalition de gauche accédant au pouvoir - en France, par exemple - pourrait en jouer avec audace, en s'appuyant sur les intérêts et les contradictions des partenaires européens et américain (et en jouant aussi des besoins et des problèmes propres au "camp socialiste" et au Tiers Monde dont, par simplification, il n'a pas été tenu compte ici).

Mais, à l'inverse, les partenaires européens et américain auront évidemment tendance à jouer pleinement des intérêts et des contradictions de la France - ou de tout autre pays engagé dans une expérience de gauche - pour l'empêcher de quitter "le droit chemin". C'est dire combien il importe que les forces politiques de gauche passent entre elles, avant d'aborder le pouvoir, un accord viable sur la politique européenne (et internationale). À défaut, ce sont leurs contradictions internes qui offriraient le meilleur point d'appui aux pressions étrangères.

Une France socialiste dans une Europe capitaliste intégrée est une contradiction dans les termes. Mais une France expérimentant une démarche originale vers un socialisme différent du modèle soviétique, dans une Europe en voie d'intégration, ce n'est plus une contradiction ; c'est une expérience difficile, mais possible.

Le contrat socialiste

6.

Les objectifs

Une coexistence durable...

[Retour à la table des matières](#)

Le chapitre précédent a cerné les possibilités d'évolution offertes à la France par son environnement, par son passé et par la dynamique des forces sociales qui la composent. Dans ce champ de possibilités, quels objectifs la gauche devrait-elle s'assigner ?

Mais, encore une fois, pourquoi s'en tenir à *ce champ de possibilités*, pourquoi ne pas essayer de bouleverser radicalement les données du problème, de rompre l'enchaînement des contraintes qui assurent la pérennité du capitalisme français ? N'est-ce pas remiser la révolution au Panthéon des dieux morts ?

LA RÉVOLUTION PEU PROBABLE

[Retour à la table des matières](#)

Pourquoi, en effet ? Parce que la politique n'est pas la roulette, parce qu'il est - pour toute force politique, comptable de l'avenir de la société - déraisonnable de miser tout cet avenir sur un seul numéro, aux chances extrêmement faibles. On peut dire qu'en France, la révolution n'est pas à l'ordre du jour, pour les dix ou quinze prochaines années, qu'elle ne peut s'y inscrire que par accident, mais que l'avance vers le socialisme est - elle - à l'ordre du jour. Reprenons brièvement ces trois propositions qui résument maintes analyses précédentes.

La révolution n'est pas à l'ordre du jour. La France n'est pas, comme la Russie de 1917, "un maillon faible dans la chaîne mondiale de l'impérialisme". Ses contradictions ne la portent pas vers une révolution socialiste inéluctable. Son insertion internationale rend plus que problématiques, les chances de succès d'une révolution socialiste classique qui serait néanmoins entreprise par une minorité. Le blanquisme n'a pas d'avenir. Aussi faut-il combattre la "révolutionnisme", maladie dont les symptômes sont parfois le verbe sans actes et ailleurs l'agitation sans autre but qu'elle-même. *Toute force politique de gauche qui ordonne toute son action et toute son organisation en vue de la seule révolution socialiste classique rêve dangereusement.*

Néanmoins, on ne peut exclure de notre avenir à dix ou quinze ans, toute possibilité révolutionnaire. Il y a une chance extrêmement faible, mais non nulle, pour qu'un concours accidentel de circonstances y conduise. Chacune de ces circonstances (crise économique majeure, crises politiques américaine et soviétique, conflits "périphériques" majeurs, poussées révolutionnaires massives dans le Tiers Monde) est d'une probabilité que l'on a discutée au chapitre 2 ; mais c'est leur conjonction, dans une constellation telle que la révolution socialiste devienne probable en France, qui demeure extrêmement aléatoire. Toutefois, avec le temps, l'aléa pourrait se préciser : ce qui est tout à fait douteux vers 1970, peut l'être moins vers 1980 ou 1990... D'où cette autre conclusion qui ne contredit point la précédente : *toute force politique de gauche qui ordonne son action et son organisation en excluant absolument toute possibilité révolutionnaire, risque d'être dangereusement désarmée, le cas échéant*¹. Dans une situation qui était loin d'être pleinement révolutionnaire, la F.G.D.S. en a fait l'expérience, en mai 1968.

¹ Il faut aussi méditer la position de Marx à l'égard de la Commune. En septembre 1870, il lance cet avertissement : "Toute tentative de renverser le nouveau gouvernement [la République vient d'être proclamée] quand l'ennemi frappe aux portes de Paris serait une folie désespérée." Quand cette "folie désespérée" s'accomplit, en mars 1871, Marx est néanmoins, sans réserves, du côté de la révolution.

Enfin, l'avance vers le socialisme est à l'ordre du jour. Deux poussées convergentes y tendent : l'une est l'exigence démocratique qui a fondé l'explosion de mai ; l'autre est l'exigence de rationalité économique et de justice sociale vers laquelle peuvent confluer toutes les revendications de la troisième tendance. *Toute force politique qui se veut de gauche doit se donner pour axe principal d'action, la réalisation de cette aspiration au socialisme démocratique, dans un pays où la révolution ne peut être l'agent privilégié d'une telle action.*

Le rapprochement de ces deux termes - aspiration socialiste et révolution improbable - conduit nécessairement à cette perspective : la gauche française doit se préparer à *une coexistence durable avec le capitalisme, avant comme après son accession au pouvoir.*

LE MODÈLE SUÉDOIS ?

[Retour à la table des matières](#)

Pour rendre cette perspective plus sensible, on peut la situer par référence à quelques *modèles étrangers*.

Le modèle qui s'impose spontanément à notre histoire est celui des États-Unis : le jeu du marché mondial et l'action du capitalisme français poussent à l'imiter, encore que l'archaïsme, la tradition, la culture et le tempérament national freinent cette imitation ou la déforment plus ou moins heureusement. Affaiblir sensiblement la contagion de ce modèle est un premier objectif. Il suppose que les frontières (nationales ou européennes - voir chapitre 5) soient rendues moins poreuses et que l'action du capitalisme (français ou européen) devienne contenable et orientable.

Le principal rival du modèle américain est, théoriquement, celui de l'U.R.S.S. Mais on l'a discuté pour conclure qu'il ne constituait pas un socialisme exemplaire, il s'en faut. Comme, en outre, la révolution socialiste classique n'est pas à l'ordre du jour, il ne peut être question, tout au plus, que de s'en inspirer avec circonspection.

Le modèle suédois a plus d'attraits. Il se caractérise par la forte expansion d'une industrie puissante, dans un pays largement associé aux échanges internationaux - en quoi il se distingue peu d'une économie capitaliste comme celle des Pays-Bas - mais aussi par la persévérance d'une politique sociale qui, depuis plusieurs décennies, s'est exercée en faveur des déshérités et surtout en faveur de l'emploi, de la santé, de la culture, de l'urbanisme, le tout dans un contexte de liberté politique. Dans une certaine mesure, ce modèle peut donc nous inspirer.

Mais le modèle suédois est un produit de l'histoire suédoise. Les données qu'il présuppose (faible population, engagements internationaux limités), et

l'histoire qui l'a formé (nature des forces sociales et de leurs conflits) n'ont pas d'analogue en France, si bien que la visée d'objectifs comparables implique, id, un cheminement différent, conduisant finalement à un résultat différent : le capitalisme français est et demeurera plus coriace, l'insertion internationale de la France, plus complexe. De plus, on ne peut tenir l'exemple suédois pour un optimum. Le compromis passé entre les forces socialistes et le capitalisme suédois s'est stabilisé à un certain niveau, celui d'un socialisme redistributeur. Le mouvement socialiste, en France, a souvent caressé de plus amples desseins et, d'ores et déjà, le degré de pénétration de l'État dans l'économie est plus poussé en France qu'en Suède : c'est dire que le compromis visible en France doit se situer à un niveau différent.

D'autres modèles, enfin, pourraient par quelque côté, inspirer l'expérience française : certaines des tentatives yougoslaves d'autogestion, certaines des promesses du "printemps tchécoslovaque", voire même certaines des expériences cubaines. Mais, en définitive, par-delà toutes ces références, c'est d'une entreprise originale qu'il s'agit ici. S'il voit le jour, le socialisme à la française aura eu des prédécesseurs plus que des précédents.

QUELLE DURÉE ? QUELLE COEXISTENCE ?

[Retour à la table des matières](#)

Si la perspective doit être celle d'une coexistence durable avec le capitalisme, de quelle *durée* s'agit-il ? et que veut dire cette *coexistence* ?

À la première question, il ne pourra y avoir de réponse qu'après coup. C'est parce que la révolution semble pratiquement impossible et, subsidiairement, parce que le socialisme que les révolutions réussies ont jusqu'ici produit, demeure de qualité douteuse, qu'il faut coexister avec le capitalisme. Pendant combien de temps ? Cela dépendra de plusieurs facteurs dont la portée échappe au pronostic daté. Quand la conjoncture politique nationale et internationale aura évolué de façon telle que le champ des possibilités puisse inclure derechef la révolution, l'impatience pourra l'emporter sur la temporisation. Mais si, dans ce délai, l'expérience faite ou en cours, laisse apercevoir plus clairement ce que peut être le socialisme visé, ou révèle les capacités évolutives de la coexistence durable elle-même, le besoin de révolution pourra s'être affaibli, nonobstant sa possibilité rétablie. Si, à l'inverse, le capitalisme se révèle intraitable, inapte à l'évolution, irrémédiablement rebelle à toute transition pacifique et progressive vers le socialisme, le besoin de révolution aura mûri, non plus dans quelques "groupuscules" épars, mais dans les masses. En attendant, en agissant, *en expérimentant*, l'histoire poursuivra son cours sans doute pendant quelques décennies. *La voie de la coexistence durable ou l'incapacité d'agir utilement pendant ces quelques décennies : telle est l'alternative qui nous est offerte.*

La coexistence durable avec le capitalisme n'a rien d'une idylle, ni d'une gestion loyale. Son objectif n'est pas de conserver le capitalisme, mais bien de définir un chemin praticable, *hic et nunc*, vers un socialisme qui - ne l'oublions pas - reste à inventer, dans son agencement concret.

Par coexistence durable avec le capitalisme, il faut entendre une situation dans laquelle :

- les atteintes directes au champ d'action de l'entreprise privée seront délibérément limitées à la saisie des points d'appui absolument indispensables à la réalisation de la politique visée (autonomie nationale ou européenne, réforme du réseau des pouvoirs permettant à la gauche de durer, aptitude à appliquer le plan, etc.), de telle façon qu'un compromis politique avec les principaux intérêts capitalistes soit possible ;
- le développement de l'économie reposera donc, pour une part, sur la poursuite d'une expansion capitaliste ("Faites des profits, Messieurs, mais selon le Plan - national ou européen ") ;
- ce développement reposera aussi, pour une part progressivement prépondérante, sur l'expansion du secteur public - y compris par la prise d'initiatives publiques nombreuses, soit en réponse aux besoins de reconversion, soit pour suppléer aux insuffisances de l'initiative privée. ce développement passera, toutes les fois que ce sera possible, par une action liant, contractuellement, des firmes privées, en vue de la réalisation d'objectifs planifiés.
- le réseau des pouvoirs, déjà réformé d'entrée de jeu, sera progressivement mais profondément remodelé.
- l'agencement interne des firmes et la réglementation qui leur est applicable seront modelés - autant que le permettra la recherche de compromis en matière européenne - pour rendre plus efficace la planification et plus démocratique la gestion ; il y aura donc coexistence avec la propriété privée des firmes, *mais non avec le type d'autorité et de hiérarchie qui découle actuellement de cette propriété privée.*

LE DÉCLIN DE LA PETITE FRANCE

[Retour à la table des matières](#)

Pour qu'une telle coexistence durable ait un sens, il faut évidemment que les diverses forces sociales puissent s'y inscrire. En faisant une dernière fois retour au jeu des trois grandes tendances qui regroupent ces forces sociales, on pourra juger de leurs évolutions *spontanées* probables et du parti que la gauche pourrait en tirer.

La caractéristique centrale de la France, d'ici 1980-1985, semble devoir être celle-ci : le système que composent ces trois tendances va se modifier, progressivement et profondément.

C'est celle de la petite France ou de l'ordre ancien qui, spontanément, doit perdre de sa puissance ; il dépend des luttes politiques qu'elle perde aussi de son influence. Dans la France désormais sans frontières, l'industrie, le commerce, la banque et d'autres secteurs moins importants de l'économie urbaine sont appelés à changer de centre de gravité : la grande armée des petits patrons sera décimée. Sans doute serait-il illusoire d'imaginer que, d'ici une dizaine d'années, Renault sera déjà devenue une firme "moyenne" parmi d'autres. Mais il serait plus illusoire encore de ne pas prévoir une réduction sensible du nombre et de l'influence des actuelles P.M.E. L'effectif total des firmes sera peut-être faiblement modifié, mais ce ne pourra être que par une extension de l'artisanat de service, des boutiques liées à des "chaînes" et des sous-traitants.

De ce fait, il est probable que des discontinuités sociales de plus en plus nettes s'établiront entre les firmes modernes ¹, les séquelles des P.M.E., un artisanat plus touffu et un commerce plus organisé. Parallèlement, le reflux de la paysannerie excédentaire se poursuivra jusqu'à réduire, d'un tiers au moins, l'actuelle population active agricole - mais sans que, pour autant, le rééquilibrage ville-campagne soit déjà achevé vers 1980-1985. Enfin, dans ces dix ou quinze années, les professions qui, depuis 1945, sont demeurées à l'abri des grandes mutations, y seront à leur tour plongées : quand les banquiers se réforment enfin (ce fut le cas en 1966-1968), le temps n'est pas loin où les notaires et autres professions libérales devront faire de même ; et l'on sait que le plus sûr résultat de mai 1968 aura été de projeter l'enseignement vers sa réforme.

De ces transformations qui, pour la plupart, affaibliront la petite France, il serait vain d'attendre un assainissement spontané du climat politique. Bien au contraire, tout un potentiel de ressentiments va naître (ou plutôt s'enrichir) de ces mutations.

Mais un premier choix politique s'ouvre : la gauche doit-elle se crispier dans la "défense des droits acquis" et privilégier "l'alliance de toutes les victimes du capital monopoliste" ? ou bien s'efforcer de capter le potentiel de réformes qui sourd du pays, définir les transformations les plus urgentes et tout faire pour les imposer ?

La première solution, qui est traditionnelle, est aussi déplorable. Elle procure d'instables soutiens, mais favorise la survivance de ce qu'il y a de plus réactionnaire dans notre pays. La petite propriété donne au capital une base de masse, c'est le cul de plomb du système. L'autre solution ne va pas sans risques : en abandonnant la petite propriété au jeu du marché capitaliste, elle pourrait conduire à des tensions graves qui, faute d'être canalisées par les forces de gauche, nourriraient des réflexes poujadistes, sinon fascistes. Aussi bien, ne s'agit-il pas d'abandonner ces catégories sociales à leur sort, mais de substituer à des politiques qui se veulent défensives et qui sont tout au plus

¹ Dont certaines pourront être petites, mais fondées sur une technique nouvelle et non plus sur l'exploitation d'une main-d'œuvre arriérée.

retardatrices, d'autres politiques qui adaptent les réformes nécessaires aux besoins des intéressés.

La paysannerie pauvre a besoin d'une politique de restructuration et non d'un soutien inconditionnel des prix ; elle a aussi besoin d'une politique de développement industriel plus que de l'électrification des écarts ruraux ou de la préservation de lignes ferroviaires désertées ; elle a enfin besoin d'une politique d'animation régionale (mais qui ne dilapide pas ses bienfaits, nécessairement limités, sur les quasi-déserts comme sur les régions ranimables). L'artisanat et la boutique ont besoin non d'une immunité fiscale, mais de structures coopératives. Les P.M.E. n'ont d'autre besoin que d'être abandonnées à la pleine concurrence capitaliste : ce sont en revanche leurs salariés qui ont grand besoin d'une active politique de reconversion et de défense syndicale.

LA TENDANCE DE L'EXPANSION ET SES CLIVAGES

[Retour à la table des matières](#)

L'affaiblissement de la petite France aura pour corollaire un renforcement du parti de l'expansion, c'est-à-dire des grandes affaires. La gauche, conditionnée par un vieux réflexe anti-monopoles, peut voir cette perspective avec crainte. Elle peut aussi centrer toute sa réflexion et son action sur trois lignes de clivage, déjà discernables aujourd'hui et qui peuvent être approfondies, au sein du parti de l'expansion.

La première résulte de l'intégration européenne et internationale en cours. Certaines firmes sont, de par leur activité, peu exposées à la concurrence internationale. D'autres, parce qu'elles auront fait choix de partenaires nationaux pour se concentrer et garder leur capacité compétitive dans un marché élargi, auront conservé des réflexes nationaux. D'autres, en revanche, seront devenues sièges ou succursales de firmes "multinationales", mais seront alors exposées à des contradictions spécifiques entre les intérêts de leur personnel national et ceux de leur stratégie internationale. Ainsi, en maintes occasions, la tendance de l'expansion pourra être déchirée de tensions plus ou moins vives entre "nationaux" et "multinationaux".

Une seconde ligne de clivage, parfois combinée avec la précédente, intéresse les ingénieurs et cadres. Pris dans leur masse, ceux-ci constituent aujourd'hui, objectivement, une fraction essentielle du parti de l'expansion, toujours entraînée par le dynamisme des grandes affaires et de leurs dirigeants - même si une part d'entre eux (souvent les plus vieux, les plus autodidactes) se reconnaît dans la C.G.C., ce fleuron de la petite France, et si une autre part, très minoritaire, est touchée par le syndicalisme c'ouvrier". Deux changements manifestes attendent cette catégorie : d'une part, son effectif va continuer de croître très rapidement, donc son statut perdra peu à peu ses "privilèges" ; d'autre part, les firmes, en grandissant, vont donner plus de pouvoirs et plus

d'autonomie à plus de cadres, tandis que les tensions classiques au sein de vastes organisations vont s'accuser. La "conquête des ingénieurs et cadres", entreprise à laquelle les centrales syndicales ont déjà commencé de se livrer (tandis que les partis de gauche y ont prêté moins d'attention), deviendra de la sorte un objectif d'atteinte moins difficile.

Enfin - et c'est la troisième ligne de clivage - la bonne harmonie qui règne généralement entre le milieu des affaires et les cadres dirigeants de l'appareil d'État, peut n'être pas éternelle. Déjà l'on peut observer que cette harmonie est fonction de l'unité de vues du milieu patronal. Des tensions plus vives y porteraient donc atteinte. Et surtout, il dépend de l'imagination réformatrice de la gauche autant que de sa capacité de pression, de modifier cette situation. Tout centre de décision administratif a une mission précise et une relative autonomie. Plus les luttes sont vives autour des décisions qu'il doit prendre, plus cette administration glisse vers l'arbitrage. Le jour où les syndicats de la sidérurgie (exemple entre mille) auront défini leurs projets d'avenir et les auront soutenus durablement, publiquement et bruyamment, le nouveau plan d'aide à la sidérurgie ne pourra plus se préparer ni s'exécuter à leur insu, clandestinement...

UN CHEMIN PRATICABLE

[Retour à la table des matières](#)

Ainsi donc, il dépend des stratégies politiques mises en oeuvre par la gauche, que la polarisation des intérêts sociaux (ou, si l'on veut, le front des luttes de classes) soit profondément modifiée. Pour tout dire, on doit même penser que, sans une telle redistribution de ses lignes d'action, la gauche n'aura, dans l'avenir prévisible, aucune chance de revenir au pouvoir - autrement que par accident et pour un bref séjour, générateur de nouvelles amertumes.

À l'inverse, si la gauche sait redéfinir ses lignes d'action, elle peut à bon droit se poser en candidate au pouvoir : dans une société en changement rapide, elle peut retrouver la fonction qu'elle n'aurait jamais dû abandonner, celle d'agent privilégié de la transformation sociale. Ce sera, ce ne pourra être qu'une bataille difficile, où la formation d'un faisceau convergent de toutes les volontés transformatrices éparses, sera des plus ardues, où la capacité de manœuvre des forces Politiques adverses sèmera maintes confusions, où la volonté de résistance des intérêts traditionnels et des puissances économiques prendra des formes multiples, de la répression à la séduction. Mais c'est une bataille qui vaut d'être menée, parce qu'elle peut conduire à un résultat sans précédent : prendre le pouvoir pour y rester durablement et pour s'en servir utilement.

S'en servir utilement ? Cela revient à opérer trois transformations structurales grâce auxquelles l'aptitude de notre société à changer (ce qui, on s'en souvient, touche à la nature même du socialisme) sera radicalement améliorée

- faire " déperir " l'État
- créer une économie mixte
- partager les pouvoirs.

Le dépérissement de l'État.

[Retour à la table des matières](#)

Parler d'un "dépérissement" de l'État, c'est, en France, s'exposer au ridicule ¹. L'État y est plus puissant et plus ramifié que jamais et, en son sein, une poussée centralisatrice séculaire a, jusqu'ici, balayé tous les obstacles, réduisant les collectivités locales au rôle de succursales sans pouvoirs d'un siège social retranché dans les ministères parisiens, vidant les établissements publics de toute autonomie, étatisant tous les intérêts collectifs, organisés hors sa sphère d'action (la sécurité sociale, par exemple).

La primauté de l'État, son identification avec la Nation, trouvent d'ailleurs des arguments très forts dans certains des besoins les plus actuels. Le Marché commun qui dilue la vie économique dans un espace élargi crée des forces centrifuges très puissantes. Pour les compenser, est-il d'autre solution que de resserrer plus encore les pouvoirs de l'État ? sinon n'assisterons-nous pas, avant longtemps, à un émiettement du pays en régions dont certaines, soumises à des attractions étrangères, finiront par sortir de l'espace national : Nice se retrouvera italienne, Strasbourg allemande et, pourquoi pas, Dunkerque flamande ? Sans même aller jusqu'à considérer ce risque, n'est-il pas évident qu'à l'échelle de l'Europe en formation, la France tout entière n'est qu'une région qui doit demeurer puissamment ancrée sur Paris ?

Naguère, il est vrai, cette centralisation pouvait comporter le risque d'un engorgement des bureaux parisiens et l'on pouvait dire de la France qu'elle s'asphyxiait d'un excès de compétences administratives joint à une absolue centralisation. Mais, même si cela n'est point encore du passé, la solution n'est-elle pas en vue, avec l'informatique ? Qu'importe que le ministère français de l'Éducation nationale devienne, par l'effectif des personnels à gérer, la

¹ De bons esprits viennent néanmoins de plaider Pour nationaliser l'État (Éditions du Seuil, 1968), ce qui n'est pas sans rapports avec la thèse soutenue ici.

plus grande entreprise du monde, si son équipement en ordinateurs le met en mesure de remplir ses tâches avec précision et souplesse ?

Et surtout, ne faut-il pas s'incliner devant cette contradiction majeure : l'exigence *démocratique* qui tendrait à rapprocher l'échelon de décision des citoyens, objets de ces décisions, et à faire participer le plus grand nombre aux procédures de décision, n'est-elle pas incompatible avec *l'exigence* d'efficacité qui se traduit non seulement par le besoin de décisions rapides - l'ordinateur y pourvoira... - mais aussi de décisions prises sereinement, loin des pressions immédiates des intérêts concernés, et, enfin, de décisions exécutées pleinement et rapidement, sans que les intérêts touchés y puissent faire obstacle ?

Ce bon dossier, souvent plaidé avec fougue par tous nos jacobins, n'emporte cependant pas la conviction. On peut d'abord en faire une critique empirique, en montrant les lenteurs, les embouteillages, les tergiversations d'administrations ici engorgées, là impuissantes, et en se référant au jeu multiforme des intérêts aptes à se faufiler dans les circuits administratifs les plus ésotériques.

On peut douter aussi que la révolution informatique annoncée, révolutionne quoi que ce soit, à en juger par le fait qu'elle démarre dans un climat de compétition et non de rénovation. Partout l'ordinateur est pris comme la machine comptable à la mode. Nulle part, il ne donne vraiment lieu à cette réinvention des circuits d'information et de décision, sans laquelle ses prouesses demeurent virtualités. Mais vit-on jamais une machine, même riche d'immenses potentialités, les affirmer à l'encontre d'institutions et de mentalités nées d'une tradition séculaire ? Oui, on vit de tels changements s'opérer, dès lors que des groupes sociaux précis avaient intérêt à bousculer la position d'autres groupes et que la machine pouvait servir à cette fin : ce qui revient à dire que l'informatique ne s'imposera, au sein de l'administration, que par un long combat, qui n'est guère entamé et qui, spontanément, peut durer plusieurs décennies.

UNE CRITIQUE POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

D'ailleurs, ce n'est pas d'une critique empirique, mais bien d'une critique politique que la centralisation étatique à la française est aujourd'hui justifiable. La dispersion des pouvoirs actuels de l'État rendrait-elle celui-ci moins efficace que l'actuelle centralisation ? Les deux causes sont plaidables, en général, c'est-à-dire si l'on additionne en vrac tous les arguments que l'une ou l'autre peut invoquer.

Elles ne le sont plus si l'on ordonne ces arguments selon la nature et l'importance des décisions administratives considérées. Sous cet angle, il est évident qu'au niveau des grandes directions ministérielles, les décisions

politiques de premier plan sont engluées dans une marée immense de décisions administratives subalternes.

Le Trésor ou le Budget, pour ne prendre que ces exemples, consacrent plus de temps et peut-être plus de soins à traiter de cas particuliers, plutôt qu'à fixer leur stratégie, d'où des conséquences comme celles-ci : tout en se mêlant activement de la politique d'urbanisme et de construction, on peut dire qu'ils n'ont pas de politique délibérée en la matière ; que les conséquences des décisions déjà prises, sur l'équilibre futur du budget ou de la trésorerie, leur échappent souvent ; néanmoins, il n'est pas un prêt spécial du Crédit foncier qui ne soit délibéré en présence d'un représentant du Trésor...

Il n'est pas évident - autre exemple - que la politique de constructions scolaires ait fait, naguère comme aujourd'hui, l'objet de prévisions fort attentives, ni que les procédures de passation des marchés, de financement des opérations, d'accélération des délais, de coordination des livraisons avec le calendrier scolaire, etc., aient mobilisé tous les soins requis. Cependant, il n'est pas une seule classe supplémentaire construite ici ou là, qui ait été bâtie sans qu'un dossier complexe ait circulé, pour estampille, de préfecture en ministères.

Tout maire, tout préfet, tout député, peut se tailler un succès facile en décrivant par le menu l'odyssée d'innombrables dossiers. C'en est au point que le critère auquel se reconnaît l'excellence d'un maire ou d'un député, est son habileté à faire avancer le dossier et, d'abord, à n'en point perdre la piste...

En considérant cette situation, on peut dire qu'une administration centrale qui se perd dans une infinité de détails et se prive, par là même, du temps nécessaire à la prévision, au choix d'options stratégiques, à la saisie de problèmes nouveaux et à la concertation avec d'autres centres de décision administratifs, est justiciable d'une critique majeure : elle rend à demi aveugle et à demi paralytique, un État qui se veut centralisé pour être lucide et alerte ¹.

Critique politique également, si l'on considère les rapports entre la centralisation administrative et l'abolition des frontières économiques. Dans une certaine mesure, *l'intégration européenne entraîne une désintégration de l'État*.

Cela est vrai, en premier lieu, pour ceux des pouvoirs de l'État qui étaient liés au protectionnisme traditionnel. En second lieu, pour ceux des pouvoirs qui - dans l'ordre de la politique économique notamment - supposent l'existence de frontières soit parce qu'ils s'exercent à ce niveau (douanes, contrôles,

¹ On pourrait objecter ici que l'État est devenu, au cours des vingt dernières années, l'agent principal de la prévision et de la planification. Mais, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'il a dû, à cette fin, se doter de services spéciaux, placés en dehors des hiérarchies et des circuits opérationnels de l'administration (le Plan, le S.E.E.F., l'I.N.S.E.E., etc.), lesquels services ont joué un rôle de stimulation (naissance de services d'études spécialisés en divers ministères) et de "concurrence virtuelle" (des administrations classiques activant leur zèle prospectif pour éviter que leur carence trop patente ne fasse naître des concurrents actifs). De ce fait le futur, le global, le concerté tendent à devenir la tâche spécialisée d'échelons non opérationnels. Mais une équipe formée de quelques presbytes et de beaucoup de myopes vaut-elle une équipe où chacun aurait une vue normale ?

une partie de la fiscalité, etc.), soit parce que leur action n'a de sens que si elle touche tout l'espace économique utile : à quoi servirait d'imposer des prescriptions techniques spéciales aux fabricants français d'automobiles, si leurs concurrents étrangers en sont dispensés, sans que les règles du Marché commun permettent de prohiber l'importation des véhicules "non conformes" ?

Cette désintégration de l'État n'en est encore qu'à ses débuts, mais il est de la logique du Marché commun qu'elle s'accélère et s'amplifie. Le soin avec lequel il a fallu plaider, en juin 1968, le dossier des restrictions provisoires à l'importation, destinées à pallier certaines conséquences des grèves, montre bien comment l'État souverain est entravé.

Ici apparaît une contradiction. déjà rencontrée : les pouvoirs perdus, souvent nécessaires à la régulation de l'économie (à la politique anti-crisés) devraient être reconstitués à l'échelle du marché. Mais ce besoin d'un pouvoir politique progressivement applicable à l'Europe des Six, se heurte à des résistances politiques très vives, où le gaullisme avait sa part, mais où les autres nations concernées jouent également un rôle et où les visées propres des gauches, éventuellement au pouvoir, ici ou là, interviendraient également. Ainsi la formation progressive d'un État européen devient nécessaire, avant de devenir possible.

Cette distorsion est durable, non seulement parce qu'elle est aujourd'hui entretenue par des blocages politiques, mais aussi parce qu'à supposer ces blocages levés, il est douteux que la formation d'un État européen puisse s'accompagner, sans délais, du transfert effectif d'un ensemble de compétences exactement ajustées aux besoins. Une chose est de constater que l'Europe mine les États, autre chose est de les voir se dessaisir formellement de tous les pouvoirs dont le transfert serait utile. Donc, toute démarche politique réfléchie qui organiserait et accélérerait, en le dosant correctement, le transfert des pouvoirs de l'État national vers un État européen en formation serait un progrès, à *condition* que ce transfert soit ajusté aux besoins du marché, certes, mais soit aussi compatible avec le projet réformateur dont la réalisation est visée en France même : c'est affaire de compromis.

Critique politique, enfin, si l'on considère les conséquences à plus long terme que pourrait comporter la rencontre d'une expérience socialiste trop influencée par les orientations actuelles de l'Est européen et d'un centralisme étatique à la française. On a montré plus haut que la collectivisation étatique des moyens de production, jointe à l'omniprésence et à l'omnipotence d'un appareil étatique centralisé, formait la *base objective du stalinisme* : ce n'en est sans doute pas la condition suffisante - puisque l'U.R.S.S. actuelle n'est plus aussi stalinienne que jadis - mais c'en est assurément une condition nécessaire. D'où cette conclusion déjà démontrée : la qualité du socialisme que nous réaliserons ou que réaliseront nos petits-enfants, dépendra pour une bonne part de l'aptitude à briser l'État centralisateur dont nous aurons su faire preuve. Et, si l'on veut bien admettre que, pour renverser un courant multiséculaire, il faudra quelques délais, n'est-il pas temps de s'y mettre, quelque pronostic que l'on fasse sur les échéances du socialisme en France ?

RENOYER L'ÉTAT AU CIEL

[Retour à la table des matières](#)

Mais doit-il s'agir pour autant d'un " dépérissement " de l'État ? Certes !

Ce à quoi nous assistons en France depuis plusieurs siècles, c'est à la maturation et à la prolifération d'un État fortement hiérarchisé. Ce à quoi nous assistons depuis quelques décennies, c'est à la formation et au développement d'un secteur économique dans la dépendance directe de l'État. Ainsi, l'on peut caractériser notre situation présente par quelque égalité du type

administratif = étatique

ou

nationalisé = étatique

ou encore

d'intérêt collectif = étatique

Le " dépérissement " de l'État commencera du jour où l'étatique cessera d'être l'équivalent nécessaire de l'administratif, du nationalisé et du collectif.

Amorcer un tel processus ne signifie absolument pas qu'il faille - avant plusieurs siècles... - démolir l'État, ni même qu'il faille, aujourd'hui et pour longtemps, l'affaiblir en aucune façon : bien au contraire, c'est d'abord de *le renforcer en l'épurant* qu'il doit être question.

Le premier objectif, en effet, devrait être de libérer les centres de décision supérieurs de l'État des missions gestionnaires pour réserver leur pleine efficacité aux seules tâches essentielles - prévoir, orienter, concerter, coordonner.

Prenons l'exemple du Budget, qui est l'un des plus éclairants, puisque les choix budgétaires influencent profondément toute la vie nationale. Les termes de référence des choix budgétaires sont ou devraient être :

1. l'adéquation du budget au plan,
2. son action sur l'équilibre conjoncturel de l'économie,
3. son ajustement à des besoins régionaux et locaux, inégaux,
4. son adaptation aux besoins des services administratifs,
5. son adéquation au traitement de mille problèmes de toutes tailles (des prix agricoles au niveau des revenus dans les firmes publiques) dont certains sont durables (gestion du secteur public) et d'autres occasionnels,
6. son ajustement aux capacités contributives des agents économiques,
7. son contrôle d'exécution (avec les effets en retour sur les choix budgétaires ultérieurs).

Or ces sept critères jouent actuellement de façon confuse, contradictoire et selon une hiérarchie irrationnelle. Les deux derniers ont une absolue priorité, les deux premiers sont une référence souvent décorative, le tout ensemble conduit à des arbitrages dont les conséquences se révèlent arbitraires au niveau de maints utilisateurs.

Une réforme fondamentale - nécessairement liée à une profonde décentralisation - devrait tendre à renforcer sensiblement le poids des critères 1 et 2, et à renvoyer les critères 5 et 7, ainsi que l'essentiel des décisions liées au critère 4 à la responsabilité exclusive d'autres instances que le Budget des ministères, les régions, les collectivités locales, les établissements publics, selon les cas), sauf à définir correctement les procédures du contrôle d'exécution et les responsabilités politiques, administratives, financières et - pourquoi pas ? - pénales, y attachées.

Le produit sortant des centres de décision étatiques, sous forme d'ordres destinés à des échelons administratifs *subordonnés* devrait se réduire à une trilogie cohérente : "des missions, des moyens ¹, des responsabilités", la décision revenant à ces services et le contrôle ne s'exerçant qu'*a posteriori*.

¹ La différence entre des II moyens II et des II enveloppes II tient au fait que les secondes sont globales et libres d'emploi, alors que les moyens sont affectés : encore faut-il qu'ils ne le soient que par masses et non jusqu'à l'extrême détail. jamais un ministre de l'Éducation nationale ne saura s'il vaut mieux, à tel endroit, construire une classe de plus ou employer un instituteur supplémentaire: d'où cons l'enveloppe de crédits déléguée à l'autorité décentralisée. jamais un directeur général des impôts ne saura s'il vaut mieux, à tel endroit, repeindre un bureau ou acquérir une machine à écrire : d'où des moyens répartis par masses et utilisables sous la responsabilité du décideur local, même si ses pouvoirs ne résultent que d'une simple déconcentration.

À destination des autorités *décentralisées et autonomes*, le seul produit devrait être : "des orientations, des enveloppes ¹ et des incitations".

Sans multiplier les observations de ce type (et par-delà les difficultés de mise en œuvre qui seraient, en définitive, fonction de nos habitudes acquises), on peut en apercevoir la portée générale. La politique européenne, la politique économique, la politique agricole, la politique universitaire - et bien d'autres champs de la politique - pourront gagner en soins, en finesse, en adaptabilité, tout ce que les services centraux auront gagné en moyens et en temps, à se désengluier des détails et de la gestion - même si une part des moyens centraux seront à affecter localement ou à consacrer à des tâches de contrôle a posteriori devenues plus complexes.

DÉCENTRALISER ET DÉSÉTATISER

[Retour à la table des matières](#)

S'il faut renvoyer l'État au ciel, il faut aussi renvoyer sur terre, au cœur même de la société civile, une bonne part de ce qui est aujourd'hui, et jusque dans le dernier détail, de la compétence des administrations centrales.

La déconcentration du pouvoir de décision posée en règle générale et ne souffrant que des exceptions spécifiquement définies (alors que la règle inverse est aujourd'hui de rigueur) ; la décentralisation effective vers des entités autonomes de tous ceux des pouvoirs que peuvent légitimement revendiquer les villes et les régions, les universités autonomes et autres établissements publics, les services de sécurité sociale, etc. ; et, à tous ces niveaux, l'ouverture systématique de l'administration non seulement par une politique d'accortes relations publiques, mais par une association organique des administrés à l'art d'administrer ; telles sont les trois orientations principales qui paraissent mériter d'être concrétisées, sur le tas et selon les besoins exprimés dans chaque secteur, par des projets précis dont la gauche devrait se faire l'agent, l'avocat et le réalisateur ².

Il faut encore aller plus loin. Il est, en effet, des fonctions aujourd'hui remplies par l'État ou par ses reflets faiblement autonomes et qu'il serait bon de sortir totalement de la sphère étatique ou administrative. Les institutions visées ne doivent certes pas être rendues à l'initiative privée, mais l'intérêt collectif dont elles sont porteuses gagnerait à s'exprimer par *un agencement non étatique* : la qualité de notre vie démocratique et, demain, de notre socialisme, en dépend. En voici deux exemples.

¹ Idem.

² À moins - mais qui s'en plaindrait et pour quelles raisons ? - que la majorité en place ne s'empare de telles orientations...

On a beaucoup débattu du statut de l'O.R.T.F. et l'accord semble unanime pour caractériser la situation actuelle comme une pseudo-autonomie. La définition et la mise en oeuvre d'un statut assurant une réelle autonomie politique, financière et morale de l'O.R.T.F. (ou des O.R.T.F. - car il n'est pas interdit de souhaiter leur *multiplicité et leur émulation*) et, plus généralement, une réflexion nouvelle sur les conditions d'exercice de la liberté de la presse et de la diffusion du spectacle, seraient des plus urgentes.

S'agissant de la radio-télévision, une telle réflexion s'orienterait sans doute vers la création d'une autorité spécifique tirant son pouvoir, à doses variées, du Parlement, de l'Université, de diverses institutions sociales comme les syndicats et, de façon très minoritaire, de l'exécutif, autorité qui aurait à désigner et à contrôler les dirigeants effectifs de l'O.R.T.F. ou des O.R.T.F. et à fixer le taux de la redevance ou le volume des emprunts à contracter.

S'agissant, par ailleurs, de la presse, cette réflexion s'orienterait probablement vers la distinction de la presse commerciale rendue au jeu normal du marché et de la presse politique bénéficiant par le canal des organisations politiques, et selon leurs choix, de subventions publiques sur lesquelles on reviendra. Encore faudrait-il que, dans le premier cas, une chance privilégiée soit offerte au développement des sociétés de rédacteurs qui, à l'instar de celle du *Monde*, introduisent, au sein de la presse commerciale, un élément d'autonomie extrêmement précieux.

Mais il y a mieux et ce sera le second exemple. Pourquoi la justice est-elle, de fait, presque réductible à une branche administrative de l'État central ? Pourquoi n'envisagerait-on pas, fût-ce en distinguant le Parquet et le Siège et en maintenant le premier dans sa vocation actuelle, d'en dissocier radicalement le second et, si l'on peut dire, de l'asseoir par une institution autonome ne recevant de l'État qu'une dotation budgétaire globale et le service régulier du *journal officiel*

Craindrait-on que la justice devînt indépendante ?

Pareille réforme peut se heurter à deux objections. L'une est tirée du principe de la souveraineté populaire qui ne pourrait se partager, donc s'accommoder d'une justice autonome. C'est une vieille idée, modérément respectable : à en juger par ce que la justice est, il faut bien admettre que la souveraineté populaire s'accommode de bien des solutions. L'autre objection est de fait : comment agencer une justice autonome ? Mais à cette question, bien des réflexions tirées d'expériences étrangères, voire de l'expérience des magistrats français eux-mêmes, pourraient donner réponse ¹.

Sortir des fonctions comme l'information et la justice de la sphère d'action de l'État. Déconcentrer, décentraliser et "ouvrir" l'administration. Ces diverses orientations ont ceci de commun : elles tendent à modifier profondément le réseau des pouvoirs pour le rendre à la fois plus efficace et plus démocratique.

¹ On se reportera notamment à *la Machine judiciaire* de Charles Laroche-Flavin (coll. Société, no 30, Éditions du Seuil, 1968).

Ce faisant, elles font certes place à un affrontement plus ouvert des intérêts sociaux divergents, mais elles le font par méthode : ces affrontements sont de la nature même de toute société ; ils sont la condition première de son progrès.

MORT DU PARLEMENT ET RENAISSANCE DES PARLEMENTS

[Retour à la table des matières](#)

Il reste que, hormis le judiciaire évoqué incidemment, ces remarques sur l'État ne concernent que la zone immense, impartie à l'exécutif. On a montré plus haut ce qu'était l'importance réelle du mécanisme parlementaire, mais il faut y revenir. Le Parlement succombe en fait devant l'évolution spontanée de la société. Si cette façon de voir est encore peu répandue, la mécanique parlementaire fait en revanche l'objet de deux critiques très courantes, qui, parties de points de vue très dissemblables, tendent à la même conclusion.

La première critique est d'essence démocratique et souligne combien la représentation parlementaire est un reflet lointain des aspirations populaires immédiates. Le peuple, convié aux urnes tous les cinq ans, pour choisir cinq cents hommes présélectionnés par les appareils politiques et qui devront, en principe, exprimer tous ses besoins, a quelque peine à se reconnaître dans leurs décisions. D'autant que ses élus - et c'est la seconde critique - sont à son image, divers, ordinaires et médiocrement spécialisés. Le bon sens populaire dont ils émanent est-il d'un grand secours devant la technicité régulièrement croissante, des options à prendre ?

Le déclin de l'institution parlementaire est d'ailleurs démontré par les choix pratiques des hommes qu'elle devrait intéresser. L'ambitieux qui hésite entre plusieurs carrières ne range pas le député au sommet de son échelle de valeurs et - pour peu que l'on prenne avec respect ces termes "ambitieux " et "carrière" - n'a-t-il pas raison de considérer qu'un directeur de ministère, un leader syndical ou un P.D.G. disposent d'un pouvoir social et politique bien supérieur à celui d'un député ¹ ?

Si bien qu'au passage, on peut dégonfler une vieille outre, celle qui représente le gouvernement d'assemblée comme supérieur à toute autre modalité d'exercice du pouvoir. Même si la critique - justifiée - du pouvoir personnel exercé par de Gaulle lui a rendu quelque verdeur, cette idée, chère à la gauche communiste et parfois présente dans l'autre gauche, n'a plus de signification. Saint-just est mort et, après lui, la société que la délibération des représentants du peuple pouvait exprimer et conduire, est morte également. Les intérêts

¹ Dans la hiérarchie communiste, être membre, même suppléant, du Comité central, importe beaucoup plus que la députation.

complexes de la société civile emplissent l'État. Partout, les parlementaires flottent sans grande prise sur la machine sociale, aux États-Unis comme en Grande-Bretagne et en France - et l'on ne sache pas que ce Parlement de substitution que tend à devenir le Comité central, en U.R.S.S. et ailleurs, ait plus de prise ou d'efficacité, encore que l'on aimerait y voir plus clair.

Ceci posé, il n'est pas souhaitable, pour autant, de supprimer le Parlement. C'est plutôt *de le réinventer qu'il s'agit*.

Imaginons, en effet, que le "dépérissement" de l'État ait été engagé selon les orientations dites plus haut. Il en résulterait quatre besoins que seul un Parlement peut satisfaire.

- Toutes les tensions non réductibles par le jeu d'institutions décentralisées et coordonnées, ont à être réduites et le recours direct au suffrage universel (référendum, etc.) ne peut qu'être occasionnel, laissant place à un réducteur, à un arbitre permanent ; autrement dit, tous les arbitrages que les instances locales ou régionales, universitaires ou autres n'auront pu rendre devront bien être rendus quelque part : le Parlement peut être cet échelon de dernier recours ;
- Toutes les décisions, tous les arbitrages rendus par l'État central (le budget, le plan, le choix des normes générales ou lois, les options majeures de politique internationale) ont à être contrôlés et c'est l'affaire du Parlement ;
- Ensuite, l'humeur du pays doit être sans cesse jugée, donc exprimée, ce que le Parlement excelle à faire - sans qu'il faille pour autant attacher à cette expression de l'opinion publique, le pouvoir de mettre aisément tout gouvernement en péril ;
- Enfin, la structure des organes autonomes doit être fondée sur une multiplicité de sources de pouvoir s'équilibrant les unes les autres et le Parlement peut être, à cette fin, un excellent relais de l'opinion générale, pour désigner une partie des dirigeants d'autorités nouvelles (en matière d'information ou de justice par exemple, mais aussi en matière universitaire ou dans tel autre domaine spécialisé).

Ainsi le Parlement garde une raison d'être d'autant plus forte que l'État (l'exécutif central) est mieux épuré et renforcé. Mais, pour qu'il remplisse ces tâches, deux conditions au moins sont à remplir. La première est que chaque parlementaire dispose des moyens (en hommes et en crédits) lui permettant de remplir sa fonction, qu'il n'ait que cela à faire, quitte à n'être rééligible qu'un temps limite et que l'institution parlementaire ajuste ses méthodes de travail à ses fins actuelles, notamment en raréfiant les séances plénières et en donnant pouvoir de décision, sauf appel, à ses commissions renouvelées.

La seconde condition est que le Parlement, assemblée délibérante nationale ne soit que *le couronnement d'une pyramide d'assemblées* non moins délibérantes et qui viendraient flanquer chacun des niveaux - locaux ou

spécifiques - d'organisation des pouvoirs publics. La reviviscence des conseils municipaux, l'épanouissement de conseils régionaux, la création de conseils non décoratifs pour délibérer de la justice, de l'information, des universités et des autres institutions autonomes est la condition *sine qua non* de toute renaissance parlementaire. La démocratie des 500 élus du peuple sera efficace, s'ils couronnent un système comportant des centaines de milliers d'élus publics à tous niveaux, eux-mêmes représentants d'un pays où des millions de citoyens actifs jouiront, dans les diverses instances de la société civile, de quelque pouvoir.

Sans revenir sur les débats qui, de 1962 à 1965, firent les délices des organisations de gauche, il faut préciser également le rôle du président de la République et du gouvernement dans un tel schéma. Le dépérissement de l'État ne doit certainement pas commencer par une réduction majeure des pouvoirs du chef de l'État ¹, ni par le retour à un mode de désignation autre que le suffrage universel. Ceci, pour une raison qui doit peu au droit constitutionnel et beaucoup au jugement politique : quelles que soient les conditions dans lesquelles la gauche reviendra un jour au pouvoir, il serait tout à fait déraisonnable qu'elle se prive, d'entrée de jeu, de la (relative) chance de durée que comporte le mécanisme présidentiel actuel. Pour la même raison, la désignation du gouvernement par le président et le maintien du pouvoir parlementaire de censure dans ses limites actuelles, paraissent tout aussi souhaitables ².

Reste enfin que l'État, c'est aussi, comme le dit Trotsky, "des bandes d'hommes armés" : on l'a bien vu, en Mai, quand en guise d'État, il ne restait plus qu'un Premier ministre, un préfet de police et quelque cent mille policiers. Or - il ne faut point rêver - toute société connaît des problèmes de défense nationale et d'ordre public. Toute société a une armée et une police. Mais la gauche a, de ce côté, d'extraordinaires pudeurs : depuis Jaurès, elle a formulé fort peu de projets dans l'un ou l'autre de ces domaines ³... On ne saurait suppléer d'un mot à cette longue carence sauf à noter, d'une part, que la

¹ Ce sont les pouvoirs *constitutionnels* du chef de l'État qui sont ici visés, non l'interprétation qu'en a donné de Gaulle. En clair, il n'est pas souhaitable de bouleverser la Constitution, mais seulement de lui porter quelques amendements mineurs.

² On pourrait objecter que l'élection du président au suffrage universel va privilégier soit les amalgames confus à coloration plus ou moins "centriste", soit le grand parti conservateur qui semble devoir succéder au magma gaulliste. Mais tout ce livre entend montrer que la gauche n'a de chances de revenir utilement au pouvoir que si elle remplit les conditions suivantes : assembler en un projet réformateur cohérent toutes les aspirations au progrès social, affirmer sa vocation majoritaire (son caractère "normal" - voir chap. 3), s'identifier à un nouveau projet national (c'est-à-dire révéler l'identité nationale actuelle), inventer une structure d'organisation et une démarche stratégique nouvelles (reconstruire la gauche). Toutes ces conditions convergentes forment le *véritable obstacle à franchir*. Que la gauche sache franchir cet obstacle et elle saura, du même élan, "sauter la barre" de l'élection présidentielle, ou capter le courant de quelque nouveau mai 1968 ou plus généralement prendre le pouvoir dans les conditions et les formes que l'histoire lui offrira.

En d'autres termes discuter de l'élection présidentielle comme d'une procédure rendant plus ou moins difficile l'accès de la gauche au pouvoir est un problème *secondaire*. Le vrai problème est, on l'a dit, de savoir comment durer au pouvoir et de savoir qu'y faire. Le reste suivra.

³ L'une des rares exceptions est : Maurice Bertrand, *Pour une doctrine militaire française*, coll. Idées, 1965.

fonction policière mérite d'être étudiée en tenant compte, à son niveau, des réformes proposées dans l'ordre judiciaire et dans celui de la décentralisation et, d'autre part, qu'avoir une politique de l'armée - et de la conscription - ne se réduit pas à la définition d'une politique internationale et d'une politique militaire : il y a aussi une institution dotée de son inertie propre et qui appelle examens et propositions.

L'économie mixte.

[Retour à la table des matières](#)

La refonte de l'État ne doit pas se limiter à son domaine propre, c'est-à-dire à la seule sphère administrative. Le secteur public de l'économie mérite également bien des révisions.

POUR LA NATIONALISATION DES "NATIONALISÉS"

L'essentiel, à cet égard, est sans doute, ici encore, de *briser l'équivalence entre "public" ou "nationalisé" et "étatique"*. L'État n'est pas la Nation. E.D.F. ou Renault n'ont pas à être la propriété de l'État pour servir l'intérêt collectif.

Si l'on cherche à préciser ce que signifie pratiquement cette propriété de l'État dans le secteur nationalisé, trois modèles se présentent.

Renault correspond au premier : le Parlement a évincé le propriétaire de cette firme pour sanctionner sa "collaboration" pendant la guerre (il y en avait bien d'autres ... et pour donner une satisfaction symbolique à la classe ouvrière. Devenu propriétaire, l'État s'est contenté de nommer un P.D.G. et de souscrire - tardivement - à quelques augmentations de capital. Pour le reste, tout donne à penser que cette firme a vécu comme une firme privée où les syndicats seraient acceptés plutôt que pourchassés, où l'innovation serait recherchée et où l'expansion se poursuivrait à la faveur d'un marché élastique et d'une direction souvent habile.

Second modèle : E.D.F. Ici la nationalisation a produit les résultats heureux qu'aurait donnés la concentration capitaliste, et a accéléré ces résultats en assurant, dans chaque plan, une bonne priorité à l'expansion de cette firme.

Troisième modèle : les banques et assurances nationalisées. Il a fallu attendre vingt ans pour s'apercevoir qu'elles n'étaient plus des firmes privées !

En effet, c'est seulement en 1966-1967 que, par l'effet de concentrations et de nominations, ce secteur financier public a commencé de se distinguer quelque peu de son homologue privé...

Dans les trois modèles, une même illusion et une même carence sont apparues. *L'illusion* a été de croire que, par elle-même, la substitution de l'État aux anciens propriétaires suffisait à changer la nature d'une entreprise. L'État s'est saisi des pouvoirs anciens que détenaient les actionnaires -pouvoirs toujours mineurs dans les grandes firmes où, il faut le répéter, l'assemblée générale des actionnaires comme le conseil d'administration sont aussi puissants dans la firme que le Parlement dans l'État... Il a fait usage de ses pouvoirs pour désigner les administrateurs et le P.D.G., mais ne s'est guère mêlé de l'agencement interne de la firme.

C'est seulement dans l'ordre de la politique financière des entreprises que la nationalisation a changé quelque chose et pas toujours en mieux. Les actionnaires ont à décider d'éventuelles augmentations de capital. L'État pour sa part, s'est longtemps refusé à élargir le capital de ses firmes et les a orientées vers de trop larges emprunts obligataires, pour financer leurs investissements. Mais surtout il a abusé de sa qualité de propriétaire pour imposer à ses firmes des obligations déraisonnables : politique de bas tarifs, dégrèvements au bénéfice de certaines catégories sociales (tels les divers tarifs réduits de la S.N.C.F.), etc. Ce qu'il y a de critiquable dans cette façon de procéder doit être clairement compris. Il n'est pas déraisonnable de pratiquer des prix ou tarifs minorés, au bénéfice de telle ou telle catégorie sociale : c'est affaire de décision politique dans une situation donnée et en vue d'objectifs sociaux qui peuvent le justifier. Mais de telles décisions supposent que la collectivité nationale s'impose un sacrifice au bénéfice d'une catégorie défavorisée, donc que l'impôt vienne financer cet effort. Bien au contraire, l'État a trop souvent éludé cette solution et a imposé à *ses firmes* de minorer elles-mêmes (à leur compte) les prix ou tarifs. Il a de la sorte désorganisé leur gestion. Il les a également privées des ressources normales grâce auxquelles, elles auraient pu développer davantage leur action et l'étendre à de nouveaux domaines. Bref, il *a nui au dynamisme du secteur public de l'économie*.

La carence résulte en partie de cette politique financière, en partie aussi du souci politique de ne point porter ombrage au secteur privé, après la vague des nationalisations. Toutes les firmes nationalisées ont continué d'exercer leur activité presque comme avant : souvent avec les mêmes dirigeants, toujours avec les mêmes méthodes et avec les mêmes objectifs. Elles n'ont pas été incitées à redéfinir leur vocation ni leur gestion.

Conservant leur vocation ancienne, elles n'ont pas été poussées à prendre des initiatives nouvelles et - quand la tentation leur en est venue - elles en ont été le plus souvent empêchées. La production de machines-outils est, en France, l'une des faiblesses essentielles de l'industrie et Renault, initiateur pour ses besoins propres des machines-transfert, pouvait s'y lancer : on l'en a empêché. Le charbon est détrôné par d'autres sources d'énergie, mais la carbochimie est une activité d'avenir : il a pourtant fallu attendre 1967 pour qu'enfin les Charbonnages de France engendrent Chimie de France - enfant d'ailleurs encore chétif. La S.N.C.F. a été cantonnée dans son domaine sans être incitée d'aucune manière à étendre son activité à tous les transports -

même routiers... Air-France a souffert d'arbitrages plus que contestables, rendus par les pouvoirs publics en faveur d'autres compagnies semi-publiques ou semi-privées.

L'État n'a pas su gérer son patrimoine industriel, ni en provoquer l'expansion, ni en faire l'instrument privilégié d'une politique de développement industriel national. Ses tentatives en ordre dispersé, ses marches et contremarches n'ont pas abouti à des résultats exemplaires. Cette carence est politique : en fait, il ne l'a pas voulu. Il était politiquement difficile de "dénationaliser" ces entreprises pour les rendre à l'initiative privée. Il était aussi difficile de jouer pleinement des possibilités qu'offrait à l'initiative publique ce vaste patrimoine. Entre ces deux limites, une politique velléitaire et médiocre a seule trouvé place.

Les mêmes limitations ont entraîné une carence du même ordre en matière de gestion. Les firmes nationalisées sont sans doute les entreprises où, dans l'ensemble, le droit du travail est le mieux respecté : l'État-proprétaire respecte assez bien les volontés de l'État-législateur. Mais fort peu de tentatives ont été faites pour aller au-delà du droit commun et pour innover ou expérimenter. Rien, en particulier, n'a été tenté pour agencer, autrement que dans les firmes capitalistes privées, l'organisation du travail, les rapports de commandement et les structures de décision. Le seul domaine où quelques innovations sont apparues est celui des conventions collectives : dans nombre de firmes publiques, des statuts évoquant souvent celui de la fonction publique ont été établis ; dans quelques cas, des initiatives sociales marginales ont été prises, telle la généralisation d'une semaine de congés payés supplémentaire, à partir de chez Renault. Pour l'ouvrier, pour le salarié de tout niveau, l'État-patron se différencie faiblement d'un patron ordinaire.

Désétatiser les firmes publiques et les " re-nationaliser " est un objectif de première importance. Pratiquement, cela revient à leur donner de nouveaux propriétaires, de nouvelles missions, de nouvelles orientations.

De nouveaux propriétaires ? Il importe en effet que les firmes publiques jouissent d'un statut assurant *leur dépendance vis-à-vis de la collectivité et non vis-à-vis de l'État.* Celui-ci, minoritaire dans leurs conseils, doit y siéger avec d'autres éléments, collectivités locales, syndicats ouvriers et patronaux, Université, etc., de telle façon que des personnes morales de droit public, indépendantes les unes des autres, y soient, ensemble, largement majoritaires, ces mêmes personnes morales ayant vocation à charger, séparément ou conjointement, des organes de contrôle, de veiller à la conformité des politiques suivies avec les missions assignées. Le conseil d'administration de chaque entreprise publique doit avoir seul, le pouvoir de désigner les dirigeants effectifs de la firme ¹.

De nouvelles missions ? Les firmes publiques ont à recevoir des instructions précises de l'État et des autres collectivités publiques détenant la majorité en leur sein. Le Plan offre évidemment le lieu et l'occasion de

¹ On devrait également se poser la question de savoir s'il ne convient pas de donner à certaines administrations le statut de firmes publiques : les P. et T., par exemple, ou l'Assistance publique.

s'accorder sur ces instructions et de les actualiser périodiquement, en tenant compte des besoins et des intérêts généraux de l'économie nationale. Loin de cantonner les firmes publiques dans leur vocation traditionnelle, ces instructions doivent les orienter vers des initiatives nouvelles. De leur côté, ces firmes, disposant d'une beaucoup plus grande autonomie dans la fixation de leur politique de prix et de financement, doivent se doter des moyens financiers leur permettant de prendre de telles initiatives. Naturellement, d'inévitables contradictions sont à prévoir entre ce que le Plan souhaiterait faire entreprendre aux firmes publiques et ce que, de leur propre mouvement, elles seront tentées d'entreprendre. Ce sont là des contradictions saines, source d'un dynamisme accru - mais il ne faut pas se cacher que leur solution, cas par cas, fera souvent problème. Pour résoudre ces problèmes, il faut prévoir des institutions aptes à gérer de tels conflits et à les arbitrer utilement. Pour partie, la réforme des Procédures d'élaboration et d'exécution du Plan pourrait y pourvoir. Pour partie, la refonte des instruments financiers publics pourrait également y concourir.

Ainsi, le rassemblement des participations financières détenues par l'État, en une vaste banque d'affaires publique (plus ou moins inspirée de l'I.R.I. italien) et le regroupement, dans ce même organisme, des procédures publiques de financement des investissements industriels, donnerait naissance à une très puissante Banque nationale d'Investissement¹, laquelle exercerait - cas par cas - une influence non négligeable sur celles des firmes publiques qui auraient besoin de concours financiers importants pour soutenir de nouvelles initiatives.

De nouvelles orientations, enfin ? Il s'agit, en effet, de faire des entreprises publiques, le lieu d'expériences pilotes dans la gestion avancée des firmes. "Gestion avancée" est une expression commode pour désigner le vaste champ de besoins et de possibilités qui s'ouvre lorsque l'on prend en considération à la fois les techniques modernes de gestion (le "management") et les aspirations encore confuses à l'autogestion ou au "pouvoir syndical". Cette commodité de vocabulaire ne doit pourtant pas cacher toutes les difficultés que la prise en compte simultanée de ces deux besoins peut comporter.

En fait, il s'agit de combattre efficacement les tendances à la fonctionnarisation du personnel qui sont déjà apparues en diverses parties du secteur public, et de développer des expériences progressives et prudentes. Si le secteur public de l'économie n'est pas le lieu privilégié de l'expérimentation d'une gestion moderne et démocratique, il perd une bonne part de sa raison d'être.

Sa raison d'être est en effet d'entraîner les autres firmes, mais aussi de créer de nouveaux rapports de travail. Il n'y a pas que la quatrième semaine de congés payés qui puisse faire tache d'huile.

Le dynamisme (économique et social) du secteur public est l'une des clés de la "coexistence durable avec le capitalisme". C'est de lui que dépend la

¹ Ce n'est pas la seule solution : des organismes plus spécialisés et plus diversifiés peuvent coexister. Le problème visé ici n'est pas de désigner l'agencement institutionnel qui serait le mieux fondé techniquement, mais plutôt de souligner les orientations politiques devant inspirer cette restructuration.

victoire à long terme de ce pari stratégique, de ce détour imposé vers le socialisme. Cela suppose que les firmes publiques existantes, celles qui pourront être créées pour satisfaire à de nouveaux besoins ¹ et celles enfin qui pourront résulter de nouvelles nationalisations, sauront prendre, toutes ensemble, une part croissante dans la production et dans l'investissement, et sauront également s'inscrire dans une active stratégie européenne.

LES TROIS PÔLES DE L'ÉCONOMIE

[Retour à la table des matières](#)

L'économie mixte qui est ici proposée comme étape intermédiaire, comme modalité d'une coexistence durable avec le capitalisme, sera nécessairement une économie tripolaire : elle l'est déjà et c'est de réorganiser le jeu et la puissance de chacun de ses trois pôles qu'il s'agit.

Ces trois pôles sont : le secteur public, le secteur privé sous la dépendance des firmes "multinationales" et le secteur privé national. Pour fixer les idées, on peut très schématiquement caractériser ainsi leur influence relative *dans* l'industrie française actuelle ² :

- Le secteur public assure environ 10 % de la production ; il réalise près de 35 % de l'investissement ; il contrôle ou influence (par l'action de l'État, des banques publiques et des procédures étatiques de financement), plus de 60 % de l'investissement ;
- le secteur "multinational" de son côté, contrôle sans doute un peu moins de 10 % de la production et un peu plus de 10 % de l'investissement, mais son dynamisme est grand et sa part tend à s'accroître ;
- le secteur privé national, enfin, doit être à l'origine d'environ 80 % de la production et d'un peu plus de 55 % de l'investissement.

Tous ces chiffres ont une valeur très approximative et l'on pourrait à leur propos, ergoter d'autant plus longuement que les statistiques disponibles (et notamment la comptabilité nationale) ne visent pas à éclairer ce partage d'influence. Même entachés d'erreurs, prenons-les néanmoins comme base, puisque l'objectif visé est non pas de mesurer les situations acquises, mais d'apercevoir les tendances de l'évolution possible.

¹ Comme ceux qu'à leur manière le C.E.A., le Plan Calcul et divers autres quasi-contrats entre firmes privées et ministères tendent à satisfaire.

² Les chiffres indiqués diffèrent de ceux qui ont été cités page 106 parce qu'ici l'industrie est seule prise en considération.

Si l'économie française se développe au cours des dix à quinze prochaines années, au même rythme qu'au cours des dix à quinze dernières années, si le pouvoir politique reste entre les mêmes mains (coalitions gaullistes ou centristes) et si, enfin, la pénétration étrangère garde son élan actuel, un premier avenir se dessine.

Si la gauche vient au Pouvoir, élargit quelque peu et dynamise sensiblement le secteur public et si, enfin, elle réussit à contenir la pression américaine, un autre avenir se dessine.

En partant des évaluations précédentes, on peut illustrer chacun de ces deux avènements par quelques chiffres.

HYPOTHÈSE SUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE

	En 1969	Vers 1980-1985	
		Avec statu-quo politique (variante gaulliste ou centriste).	Avec une gauche réformatrice au pouvoir.
PART DE LA PRODUCTION			
contrôlée par			
- le secteur public	10 %	8 à 12	20 à 30 %
- le secteur "multinational"	10 %	15 à 25 %	8 à 12 %
- le secteur privé national	80 %	63 à 77 %	58 à 72 %
PART DE L'INVESTISSEMENT			
assurée par			
- le secteur public	35 %	25 à 40 %	40 à 60 %
- le secteur "multinational"	10 %	15 à 25 %	5 à 10 %
- le secteur privé national	55 %	35 à 60 %	30 à 55 %

Quelle que soit la valeur de ces chiffres, ils permettent de se représenter clairement ce que sera la position des firmes nationales privées, coincées entre le secteur public et le secteur sous contrôle étranger. Pour s'en tenir à la seule hypothèse d'une gauche réformatrice ayant accédé au pouvoir, quelle attitude peut-on attendre des firmes privées nationales ? Liées au secteur public par de multiples marchés, liées à l'État par un endettement non négligeable (sidérurgie et bien d'autres branches), menacées de diverses concentrations, ces firmes privées seront sans doute souvent prêtes à contracter - avec des firmes publiques, des administrations étatiques ou régionales - les conventions les plus diverses, pour assurer leur propre activité. Autant il faut s'attendre de leur part à une lutte à mort contre la nationalisation et contre tout autre collectivisation formelle, autant il est probable que le processus spontané d'interpénétration, d'interdépendance croissante des firmes, peut être mis à profit pour canaliser et orienter leur activité pour les "asservir" (au sens cybernétique du terme) à une politique nationale clairement définie. Ceci, sous deux condi-

tions : qu'une stratégie européenne adéquate accompagne ce processus et qu'une poussée transformatrice puissante s'exerce aussi *au sein* des firmes privées (comme, d'ailleurs, des firmes sous contrôle étranger).

Cette poussée transformatrice devrait s'inspirer des expériences dont on a déjà souhaité le développement dans le secteur public, c'est-à-dire de ce que l'on a appelé la recherche d'une gestion avancée (management et pouvoir syndical).

Une telle orientation retrouve l'une des aspirations profondes du mouvement de Mai, la volonté de rendre plus humains les rapports de travail et de commandement dans l'entreprise. Elle permet aussi de trouver la clé d'un double problème : la conquête des cadres au socialisme et la réconciliation des ouvriers avec le socialisme.

On a dit plus haut combien la conquête des cadres serait difficile, mais importante. Une démocratisation de la gestion des entreprises les intéresserait au Premier chef. La réconciliation des ouvriers peut davantage surprendre. Il s'agit cependant d'un problème crucial. Le travail ouvrier est vécu comme une malédiction. La révolte ouvrière, quand elle dépasse les revendications immédiates, exprime une aspiration à un mieux-être qui se range, verbalement, sous la bannière du socialisme et, de la sorte, se définit *négativement* : ce n'est pas une aspiration à un changement précis, mais *d'abord* un refus de ce qui existe présentement. Cependant, les expériences socialistes concrètes, lorsqu'elles sont connues, ne suscitent pas d'enthousiasme. Il suffit d'écouter les opinions des syndicalistes, retour d'U.R.S.S. ou même de Yougoslavie, sur les conditions de travail dans les firmes : leur seule appréciation positive concerne les cadences moins tendues et, souvent aussi, les services sociaux, annexes des firmes. jamais personne n'a entendu un syndicaliste dire d'une firme soviétique ou autre : "c'est *ainsi* que plus tard nous nous organiserons"... Or le modèle socialiste de gestion des firmes ne descendra pas du paradis des bonnes intentions, le lendemain d'une éventuelle collectivisation des moyens de production. L'art d'agencer humainement le travail est à inventer et son invention sera longue et tâtonnante. C'est par son expérimentation dans les firmes publiques que la gauche accédant au pouvoir devrait, soutenir cette recherche. C'est par la contagion de telles expériences au sein des firmes encore privées - et appelées à le demeurer durablement - qu'elle pourrait rendre ce secteur plus ouvert.

Le partage des pouvoirs.

[Retour à la table des matières](#)

Les orientations décrites ci-dessus impliquent une redistribution du pouvoir dans la société. Ce nouveau partage des pouvoirs ne peut être conçu comme la substitution au statu quo de quelque distribution nouvelle, parfaitement équilibrée et clairement pré-établie, jusque dans ses détails. Ce ne peut

être qu'un processus complexe, le résultat longtemps précaire (ou "intégrable") de pressions menées à bon terme, mais à renouveler sans cesse. Par ailleurs, ce partage ne doit pas être conçu comme le fruit de batailles périodiques entre lesquelles un équilibre temporaire s'établirait.

Il suffit d'observer le reflux qu'a subi, après juillet 1968, l'influence syndicale dans les entreprises petites et moyennes où elle venait de naître ou de renaître en mai, puis d'observer la stabilisation, voire la remontée partielle qui a pu résulter de la nouvelle législation promise à Grenelle et promulguée en janvier 1969, puis d'observer encore le lent grignotage jurisprudentiel auquel cette nouvelle législation risque d'être soumise, pour admettre que jamais cette mer ne reste étale. Il en va de tous les pouvoirs comme du "pouvoir syndical" : ils oscillent et fluctuent à partir des institutions qui leur servent de point d'ancrage.

Le pouvoir patronal lui-même s'est vidé de tout contenu, vers la fin mai 1968, comme se vide de sang le cerveau d'un homme en syncope. Après juin, ce pouvoir patronal ne s'est pas retrouvé comme avant. "Quelque chose" avait changé ; mais ce "quelque chose" est d'ordre idéologique - ce qui ne veut pas dire négligeable - tant que des institutions ne viennent pas accompagner et asseoir le changement : c'est en quoi la C.F.D.T. avait pleinement raison de mettre alors l'accent sur le droit syndical dans l'entreprise et en quoi la C.G.T. faisait preuve d'aveuglement, en lui refusant cette priorité.

La redistribution du pouvoir dans la société, - le nouveau partage des pouvoirs - est l'une des conditions essentielles à remplir pour que la coexistence durable avec le capitalisme ne se résolve pas en une duperie du mouvement socialiste.

Mettre en place et faire fonctionner une économie mixte, s'orienter vers un certain dépérissement de l'État, s'engager dans la voie de compromis européens est un ensemble d'objectifs que la gauche peut viser utilement. Pour les atteindre sans se fourvoyer, c'est-à-dire pour garder le pouvoir et pour garder la possibilité d'en user, il lui faut modifier profondément le réseau du pouvoir. Un chapitre précédent a montré toute l'importance et toute l'ampleur des réformes de structure que résume cette formule.

DEUX CONTRESENS

[Retour à la table des matières](#)

Deux contresens symétriques peuvent être commis ici l'un serait de croire que le réseau du pouvoir ne peut être modifié qu'après la prise du pouvoir par la gauche ; l'autre serait de croire que ce réseau peut être durablement et irréversiblement modifié par une lente accumulation de petits progrès partiels. Ni la thèse du tout ou rien, ni celle du patient grignotage ne sont exactes. La première sous-estime le poids des luttes sociales précédant la prise du pouvoir : l'exemple de mai 1968 l'a montré, s'agissant du droit syndical dans

l'entreprise. Mais ce n'est pas là une victoire absolue, un acquis définitif : ce n'est qu'un point d'appui nouveau ; il vaudra ce que sauront en faire les syndicats dans les années à venir (donc dans des contextes variables).

La revendication de pouvoirs nouveaux et la défense des pouvoirs déjà acquis sont indispensables, en tous domaines et à tous niveaux. Elles permettent d'élaborer peu à peu la réforme d'ensemble du réseau du pouvoir et dispensent de l'improviser, le moment venu. Elles peuvent aussi conduire à des succès occasionnels. Elles constituent l'enjeu *qualitatif* de toutes les luttes sociales (non pas en opposition avec les revendications *quantitatives*, mais en complément de celles-ci).

Par ailleurs, il faut se souvenir que tous les pouvoirs ne naissent pas d'un conflit tendant à réagencer des institutions existantes, comme si la quantité totale de pouvoir existant dans une société était fixée une fois pour toutes. En fait, la société conquiert des pouvoirs supplémentaires par son développement technique, par son expansion économique et peut-être plus encore par l'évolution (spontanée ou forcée) de ses structures : on l'a bien vu en analysant le chemin parcouru par la société française depuis un bon siècle. De cette *conquête de pouvoirs additionnels* découlent certaines conséquences politiques.

D'abord, il importe de donner forme à tous ceux des intérêts sociaux qui, malgré leur puissance virtuelle, demeurent diffus, faute d'être canalisés et organisés. On retrouve ici une énumération déjà faite : celle des copropriétaires, des locataires, des résidents de grands ensembles, des parents d'élèves, des étudiants, des lycéens, des jeunes, des concitoyens (d'un même quartier), mais encore des consommateurs, des usagers de tels services publics et peut-être aussi des salariés considérés collectivement, non pas comme travailleurs (c'est l'affaire des syndicats), mais dans leurs autres intérêts sociaux (transports, habitat, loisirs, vacances, etc.).

Qu'il existe déjà des institutions embryonnaires dans ces divers domaines, que certaines de leurs expériences aient été décevantes, qu'en particulier la technique du P.C., habile à spécialiser des "organisations de masse" et à en faire des "courroies de transmission" de la politique du parti, ait exercé maints ravages - toutes ces objections n'empêchent qu'il demeure important de donner vie et forme, de donner du pouvoir à ces intérêts, pris en eux-mêmes et pour eux-mêmes : on commence par se battre pour avoir de l'eau dans sa baignoire et il arrive parfois qu'on modifie, à partir de là, les données de l'équilibre politique local. Vérité à Grenoble, erreur ailleurs ?

Autre conséquence. La pression politique doit s'exercer pour une part essentielle, en faveur de l'exercice des pouvoirs nouveaux que la vie même de la société fait apparaître. Rien n'est plus stupide que le mépris souvent affiché par les communistes à l'égard du Plan ("plan, plan, rataplan" comme déclarait un jour Benoît Frachon). Certes le Plan ne fait pas de miracle et ne modifie pas, par sa seule existence, les rapports de force dans le pays. Mais dès lors qu'il est de sa logique d'éclairer l'avenir et d'en dessiner un schéma cohérent et qu'il est de sa fonction d'influencer plus ou moins bon nombre de décisions politiques courantes, la bataille pour le Plan (pour éviter qu'on l'abandonne ou qu'on le vide), la bataille *dans* le Plan (dans ses instances, sur ses méthodes, etc.), la bataille autour du Plan (pour y insérer des projets précis exprimant des

besoins délibérés collectivement) peut être, pour tout ce qui touche à la politique économique, un axe privilégié.

UNE ASSURANCE NATIONALE CONTRE LA MÉDIOCRITÉ

[Retour à la table des matières](#)

La seule objection sérieuse que cette orientation soulève est formulée notamment par certains syndicats : "Nous n'avons pas assez d'hommes, pas assez de techniciens, pas assez de moyens, pas assez d'argent enfin, pour nous en doter ; donc, nous ne pouvons pas suivre, quand bien même nous le voudrions." C'est vrai. Mais (indépendamment du nécessaire relèvement des cotisations syndicales selon une progression au moins aussi rapide que celle des salaires nominaux) cela ne signifie-t-il pas que les forces syndicales ont à modifier radicalement leur politique financière ?

Si, depuis dix ans, telle centrale publiait et vulgarisait périodiquement un budget ambitieux faisant apparaître les concours financiers massifs dont elle a besoin pour accomplir correctement toutes les tâches auxquelles ce que l'on pourrait appeler "la fonction officielle" du syndicalisme doit l'entraîner ; si, depuis lors, elle menait une campagne instante et répétée pour qu'une subvention annuelle, progressive et *non affectée* lui soit versée par le budget de l'État, aurait-elle eu satisfaction aussitôt ? ou seulement en 1963-1964, après la conférence des revenus ? ou seulement le 2.6 mai 1968, à Grenelle ?

En fait, il n'est pas trop tard pour s'y mettre et l'observation vaut pour toutes les fortes *syndicales et politiques* : il faut viser, pour elles, d'importantes et régulières subventions publiques, non occultes, ni indirectes, ni parcimonieuses, ni même révocables sans péril politique. C'est affaire d'obstination. C'est aussi, à tout prendre, l'un des principaux progrès que l'on pourrait faire accomplir à toute la vie publique française.

Il peut paraître surprenant que l'on ait rangé le financement des organisations syndicales et politiques ¹ parmi les objectifs plutôt que parmi les moyens : c'est pourtant par un choix délibéré. L'idée que la politique doit reposer sur l'action d'associations volontaires, nourries uniquement des cotisations de leurs membres, est d'une scandaleuse hypocrisie. Elle ne correspond à la pratique d'aucun grand parti, en France comme ailleurs, ce qui conduit à de malsaines substitutions et à de surnoises compromissions. Elle correspond, en revanche, à la pratique de tous les syndicats (hormis quelques trop maigres subventions au titre de la formation dont la C.G.T. est d'ailleurs stupidement exclue) et, sans contribuer spécialement à leur sainteté, elle y entretient une

¹ Ceci vaut également pour les principaux autres "intérêts sociaux" organisés: il est normal que l'État subventionne un Institut de défense des consommateurs, même s'il est anormal qu'il en fasse une agence... étatique.

vision du monde souvent trop étroite et une Stratégie d'un asthmatisme contraint.

À l'objection suivant laquelle d'importantes subventions budgétaires, accordées à tous les partis légaux et à tous les syndicats représentatifs (selon des normes à définir généreusement), entretiendraient les tendances sclérotiques de certains appareils, contrôlés par de vieilles équipes, on peut répondre qu'à l'inverse, il existe parfois de curieuses corrélations entre le recours à des financements complémentaires divers et de fortes positions dans de vieux appareils.

La grisaille et la pénurie de ces appareils les privent tous de la possibilité de recourir à une main-d'œuvre qualifiée : de la dactylo au cadre dirigeant, le personnel politique et syndical, à de rares exceptions près, supporte mal la comparaison avec le personnel administratif ou avec celui des firmes privées. Si bien qu'en fait, notre société opère, collectivement et inconsciemment, une étrange sélection à rebours, pour se doter du personnel politique responsable de ses destinées collectives. Faire distribuer par le budget de l'État de larges subventions aux partis et aux syndicats, *c'est faire payer à la nation une prime d'assurance contre la médiocrité de ses dirigeants.*

Le contrat socialiste

7.

Les moyens

Le cheminement.

[Retour à la table des matières](#)

Notre société est plus que jamais contrainte au changement. Un flux incessant de besoins nouveaux et de revendications élémentaires l'y entraîne. L'innovation technique et la concurrence internationale secouent les entreprises. La fin du protectionnisme annonce celle de la vieille paysannerie et des vieilles P.M.E. Les administrations, atteintes de cette obésité qui frappe les États centralisateurs, sont en outre touchées par l'anémie pernicieuse que commence à provoquer l'intégration européenne : elles ont à soigner ces maux contraires, tout en faisant face au gonflement des villes, aux aspirations nouvelles des régions et à l'énorme expansion des universités.

D'être contrainte au changement ne rend cependant pas notre société plus apte à l'accomplir. L'inertie des intérêts établis et des mentalités traditionnelles oppose à toute transformation des obstacles massifs. Plus le besoin de changer

se fait pressant, plus la résistance des victimes -réelles ou supposées - du changement qui menace, devient dangereuse.

Reconversion, réforme, crise, contestation sont les mots-clés de notre époque : ils expriment à la fois le besoin de changement et la difficulté de changer.

Si la gauche veut "conquérir le pouvoir", il lui faut comprendre vers quels changements notre société est portée et à quels obstacles cette poussée se heurte. Il lui faut prendre pour ennemis, les intérêts qu'expriment ces obstacles.

Il lui faut surtout reconnaître et ordonner le potentiel spontané de changement qui se forme dans notre société.

Le reconnaître, c'est l'aider à prendre forme et force, en élargissant, aux yeux des acteurs eux-mêmes, le sens et la portée de leurs revendications ou de leurs projets immédiats. L'ordonner, c'est assurer la convergence de besoins et de projets épars, en un système aussi général que possible et tel que le plus grand nombre s'y retrouve. Ceci suppose notamment un certain arbitrage, une certaine hiérarchisation des besoins et projets immédiats, car tout n'est jamais possible en même temps et les coalitions d'intérêts bâties sur un vague "il faut que ça change !" n'ont chance de déboucher qu'en d'exceptionnelles périodes de malaise aigu et généralisé.

Ce souci de convergence et de cohérence ne dérive pas d'un idéal abstrait de rationalité, mais d'un besoin pressant d'efficacité. Ce n'est pas d'une cohérence intellectuelle qu'il s'agit, mais d'une cohérence active.

En telle conjoncture politique, il convient de produire un système très vaste de projets ordonnés, au soutien duquel une majorité électorale pourra se consacrer. En telle autre conjoncture, il convient, au contraire, de conduire à une percée locale ou partielle, au déblocage d'un obstacle décisif ou à l'exploitation d'une faiblesse particulière du système des intérêts en place.

Si la gauche réussit à prendre appui sur les principales forces de changement qui travaillent notre société, si elle réussit à coordonner leurs poussées en un faisceau convergent, le pouvoir sera en vue.

Par quel cheminement ? selon quelle procédure ? et quel calendrier ?

Ces questions - il faut le souligner - sont secondaires ou plutôt secondes : que la gauche sache d'abord ce qu'elle fera du pouvoir, qu'elle sache également comment elle fera pour y durer, pendant des années ou des décennies, sans se laisser désarçonner ni endormir, et elle saura, du même coup, comment s'y prendre pour accéder au pouvoir.

Mais, en fait, plusieurs échéances, résultant des automatismes du calendrier politique, se présenteront et quelques tentations pourront surgir ou ressurgir à cette occasion.

La plus grave concerne les élections présidentielles. Chacune à leur manière, les candidatures de Defferre, puis de Mitterrand, puis encore de Defferre ont été marquées par ce qu'il faut bien appeler la tentation du raccourci.

En 1963, la gauche était comme aujourd'hui dans le marasme. La candidature de Defferre a été jouée, par ses plus actifs supporters, comme une carte magique : ce devait être le remède-miracle, le catalyseur d'hommes, de forces et d'idées qui allait rénover la gauche. Pour la circonstance, celle-ci était d'ailleurs définie par référence au seul éventail parlementaire, comme une résurgence de la troisième force devant contraindre les communistes au soutien.

La magie n'ayant pas opéré, une autre candidature s'est affirmée à l'automne 1964. Tirant les leçons de l'échec précédent, Mitterrand a mieux défini sa gauche (en visant à ressusciter un Front populaire élargi aux "républicains de progrès") et a tenté une action moins superficielle pour donner forme à une force politique de gauche. Moins irréaliste que la tentative de Defferre, la candidature de Mitterrand a produit quelques effets positifs, de l'élection présidentielle de 1965 aux législatives de 1967. Mais ce relatif succès a provoqué beaucoup d'illusions : là où il s'agissait de reconstruire une force politique de gauche et d'inventer une stratégie valable pour les années 1970, on s'est trop souvent contenté de rafistoler de vieilles forces politiques et de rajeunir d'anciennes tactiques électorales. Le choc de Mai et son contrecoup électoral de juin 1968 ont détruit la F.G.D.S., dénoué l'alliance avec le P.C. et ruiné l'entreprise à laquelle Mitterrand venait de se consacrer.

Quand, en mai 1969, une nouvelle élection présidentielle s'est présentée, les tentatives pour ressouder la coalition de 1965-1967 ont simplement révélé la puissance de la désunion. Chacun des principaux courants de la gauche a présenté son propre candidat. La seule candidature qui ait, sans grande illusion, exprimé une nouvelle fois la tentation du raccourci a été celle de Defferre. Mais ce n'était plus qu'une caricature de l'essai tenté en 1963, malgré l'embarquement de Mendès France dans cette galère.

Il était et il demeure déraisonnable de prêter à l'élection présidentielle des vertus magiques. Dans la vie d'une société, la magie n'opère qu'en plein désarroi. De Gaulle en a donné deux démonstrations, en mai 1958 et en mai 1968. Encore faut-il souligner que sa magie, fondée sur une image de fabrication ancienne, opérait d'autant mieux qu'elle s'inscrivait, à quelques détails près, dans le jeu normal des grandes tendances qui font notre histoire. La question du pouvoir, ne l'oublions pas, se pose en termes dissymétriques pour la droite et pour la gauche. De Gaulle a galvanisé des forces désorientées, pour restaurer "l'ordre naturel des choses". jamais un candidat-président de gauche ne pourra, par son seul charisme, inverser cet ordre naturel.

Nier la vertu miraculeuse de l'élection présidentielle ne revient pas à dénier tout intérêt à cette échéance. Plus que toute autre élection, celle-ci peut offrir l'occasion d'un bond en avant, à un mouvement déjà lancé, à une organisation déjà structurée et assise dans tout le pays. Cette élection ne peut rien créer, mais elle pourrait être un amplificateur décisif.

Il en va de même, de toute élection législative ou municipale, régionale ou départementale, professionnelle ou universitaire. Toutes peuvent offrir à des forces politiques préexistantes et déjà en mouvement l'occasion de progrès massifs ¹.

Mais l'essentiel est antérieur à toute élection : c'est de bâtir une force politique et de la rendre opérante, c'est de créer un canal pour le changement. Le reste suivra.

Une force politique ne se bâtit pas pour gagner telle élection, mais s'affirme dans toute élection qui se présente. Elle ne se bâtit pas pour prendre le pouvoir par le jeu exclusif d'une éventuelle majorité électorale, mais prend le pouvoir quand et comme il se présente : le 29 mai 1968 ou au lendemain d'élections victorieuses.

Rien ne permet, en effet, de pronostiquer que le calendrier électoral et les procédures électorales seront respectées en tous points et à tous moments. Les péripéties de l'après-gaullisme peuvent réserver des surprises à cet égard. Les grandes pulsions populaires ne se laissent pas davantage prévoir.

La seule sagesse est de se préparer à toutes les variantes imaginables - ce qui requiert d'abord une force politique.

La seule certitude est que la victoire éventuelle de la gauche s'inscrira, sinon dans une situation de crise ouverte, du moins dans une situation en changement rapide, car telle et en effet la caractéristique profonde de notre époque.

On pourrait croire, comme l'indiquait le chapitre premier, que la gauche a subi des échecs réguliers, tous les dix ans environ. Mais c'est une illusion d'optique car, en notre siècle, chaque décennie est, si l'on peut dire, plus longue que la précédente : plus longue, c'est-à-dire marquée par beaucoup plus de changements. La France de 1948 croyait se reconstruire à l'identique et rêvait au bel avant-guerre. Celle de 1958 enterrait la vieille République, née vers 1875, et découvrait la perspective de l'intégration européenne après avoir commencé de s'accoutumer à l'expansion continue. Celle de 1968 était plongée dans l'Europe et le marché mondial, n'avait plus que des souvenirs d'Empire et découvrait la portée insoupçonnée du rajeunissement démographique.

Que l'on prenne n'importe quel critère (la technique, les modes de vie, les références culturelles, le poids relatif de diverses couches sociales, la puissance impériale, le rapport au marché mondial, ou ce que l'on voudra) le résultat est toujours le même : la France change plus vite que jamais.

¹ Si, par exemple, l'U.N.E.F. avait entrepris, après Mai, d'amalgamer une large pan des forces nouvelles issues du mouvement et si, en se démarquant, même brutalement, des groupes politiques les plus "révolutionnaristes", elle avait participé aux élections universitaires de l'hiver 1968-ig6g, elle aurait sans aucun doute remporté, comme le montre l'exemple de Caen, un très large succès ; elle aurait en outre, capté une bonne part du courant que le P.C. a su rassembler autour des listes U.N.E.F.-Renouveau. Elle n'ait rien perdu, pour autant, de sa capacité contestatrice, bien au contraire...

Pour juger de ce qu'elle est aujourd'hui, il suffit d'écouter les jeunes de quinze à vingt ans, nés au monde après 1958.

Ce qu'ils savent, ce qu'ils sentent et ce qu'ils retiennent de ce monde, a peu de choses en commun avec ce qu'en savent et en sentent nos hommes politiques sexa- ou septuagénaires. Pour juger de ce que la France sera en 1978 Ou en 1988, et de ce que sera alors l'action politique, il faut plus d'imagination que de souvenirs, plus d'invention que de doctrine.

C'est pourtant en vue de ce monde-là qu'il faut aujourd'hui tirer des ruines et des promesses de la gauche, de quoi bâtir une force politique...

Une politique contractuelle.

UN NOUVEAU COMPORTEMENT POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Prendre appui sur la volonté de changement, dans une société qui change plus que jamais, est une entreprise qui requiert avant tout un nouveau comportement politique de la part des responsables et des militants de tout rang, dans les organisations politiques, comme dans les organisations syndicales. La principale leçon des échecs passés est, en effet, que beaucoup de ces responsables et militants ont autant à apprendre qu'à enseigner. Ils ne sont pas porteurs d'une vérité à révéler mais, beaucoup plia modestement, d'une expérience qui peut être utile.

Quand Decazeville était bloquée par des mois de grève, c'eût pu être l'occasion d'apprendre très concrètement ce que sont les besoins et les difficultés de la reconversion, les causes et les effets du dépérissement régional ; de même, quand les mineurs firent grève, en 1963- Quand, à la fin de 1967, la longue grève de la Rhodiaceta se produisit, c'eût pu être l'occasion de comprendre pourquoi les classiques hausses de salaires ne suffisaient pas à résoudre le conflit. Quand les grèves sauvages du Mans ou de Caen éclatèrent au début de 1968, c'eût pu être l'occasion de comprendre ce qu'étaient et ce que voulaient les jeunes ouvriers qui débordaient les organisations syndicales et combattaient le service d'ordre. Quand Nanterre devint "ingouvernable" à partir de novembre 1967, c'eût pu être l'occasion d'entrevoir ce qui mûrissait dans l'Université. Si toutes ces expériences, de Besançon à Nanterre, avaient été méditées, la surprise de mai 1968 eût-elle été aussi grande ?

Même s'ils ne sont pas annonciateurs de conséquences aussi lourdes et aussi rapides, tous les mouvements spontanés de la société méritent de retenir en priorité l'attention. Une omniprésence attentive, une volonté de comprendre avant d'expliquer et une égale volonté de plier les schémas de raisonnement aux faits observables, sont les caractéristiques dominantes du nouveau comportement politique qui est indispensable.

Mais la gauche a-t-elle les moyens d'être partout présente et partout attentive ? Si l'on en juge par le nombre et la qualité de ses militants permanents, la réponse est assurément négative. Si l'on en juge par l'importance et l'omniprésence de son électorat, il n'en va plus de même. Pour comprendre ce qui se passe dans le pays, il n'est d'autre solution que de convertir une fraction des électeurs en autant d'antennes.

Ce que les forces de gauche demandent à leurs électeurs se réduit traditionnellement à deux modèles. Dans le premier, le plus banal, il leur est demandé d'apporter sagement leurs voix, en toute élection, et de conserver bravement leur confiance aux élus et aux organisations de gauche, jusqu'à la prochaine. Dans le second, le plus rare, il leur est demandé de se convertir soudain en militants de plein exercice, de se passionner pour les thèmes que l'organisation politique choisit de privilégier et de consacrer leur activité à l'accomplissement de tâches que cette organisation déclare prioritaires - quand ce n'est pas au respect des rites internes auxquels tant d'organisations se limitent si souvent, dans l'intervalle entre deux élections. Entre ces deux modèles s'étend un espace immense, peuplé de rares "sympathisants" et de militants "spécifiques" (ou, comme disent beaucoup d'entre eux, "non-politiques").

Avec ces deux modèles, le résultat est bien connu : une masse d'électeurs dont beaucoup flottent d'un camp à l'autre ; de rares militants isolés des masses et que leur isolement conduit à la complaisance pour les rites qui les singularisent ; d'occasionnelles poussées d'adhésions dont le sédiment utile est mince et devient vite indiscernable du stock ancien des adhérents.

La masse immense des électeurs de gauche, allergiques à l'adhésion politique, n'est pourtant pas faite de citoyens passifs. Nombreux sont ceux qui, en diverses occasions, font preuve de vellétés politiques : ils forment le plus grand parti français, celui des adhérents d'un jour ou d'un semestre, vite découragés par l'inadaptation des organisations politiques à leurs besoins confus.

Moins nombreux, mais d'un effectif cependant trois à quatre fois supérieur à celui de toutes les organisations politiques de gauche réunies, est l'ensemble de ceux qui, au-delà de telles vellétés, se sont fixés à un stade spécifique d'engagement politique, même si ces engagements se proclament non politiques (par tradition idéologique ou par hostilité diffuse envers ce que représente l'engagement politique de plein exercice). Ce sont les militants syndicalistes et aussi les éléments actifs d'innombrables institutions, clubs, associations familiales, associations locales, organismes mutualistes, coopératives, etc.

“ SI LE PEUPLE NE VIENT PAS A TOI..”

[Retour à la table des matières](#)

Les organisations politiques se plaignent des velléités des premiers, mais elles sont plus enclines à les expliquer par l'immaturation des velléitaires ou par les séductions de la vie quotidienne, que par une autocritique. Elles se plaignent également des limites que respectent les Seconds et ne voient le plus souvent d'autre remède que la "prise de contrôle", la satellisation des organisations spécialisées qui les rassemblent. Ces deux démarches tendent finalement à perpétuer une situation insatisfaisante.

Pour la modifier radicalement une reconversion totale est nécessaire. Quand le peuple se détourne des partis, quand des militants campent loin d'eux, n'est-on pas en droit de penser que ce sont les partis et eux seuls qui ont tort? Dés lors, la seule démarche qui puisse conduire à des résultats plus satisfaisants est de modeler les activités et les structures des organisations politiques, sur les besoins et les volontés de ceux qu'elles ont vocation à rassembler. À l'égard de tout homme, en toute situation, la question que doit se poser un parti n'est pas : “ comment le faire adhérer, pour qu'il renforce les moyens permettant de remplir les tâches que nous nous sommes fixées ? ” mais bien “ comment pouvons-nous l'aider à s'organiser là où il est, pour qu'il puisse étudier plus efficacement les problèmes qui l'intéressent et conduire les actions dont il éprouve le besoin ? ” ; alors seulement peut venir cette autre question : “ comment pouvons-nous inciter une fraction des hommes organisés de la sorte, à se mêler de tâches plus complexes ou plus diversifiées ? ” ; mais cette dernière question est sans difficultés : dès qu'il existera, autour d'un parti, une vaste zone de groupes, comités, associations, clubs et autres cercles, l'approvisionnement de ce parti en militants additionnels ne saurait faire problème.

Toute la difficulté est de passer de notre conception actuelle du parti-chapelle à celle d'un parti pluraliste dans son idéologie, comme dans l'intensité de l'adhésion qu'il requiert. Il serait vain d'espérer qu'une telle novation naisse d'un miracle aux effets instantanés. Elle naîtra d'un travail patient, mais aux conséquences rapidement cumulatives.

À ce point de l'analyse, deux précautions s'imposent. D'une part, il n'est évidemment pas question d'ignorer les organisations politiques existantes, ni leurs ambitions, leurs stratégies et leurs défauts ou qualités propres. Mais plutôt que de se laisser obnubiler par leurs pratiques et leurs caractéristiques, essayons de poursuivre l'analyse en les laissant un instant encore entre parenthèses. La référence explicite aux partis politiques que nous connaissons aujourd'hui viendra plus loin. D'autre part, il ne faut pas concevoir les démarches qui vont être proposées comme des actions "au sommet" impliquant, au premier chef, une "rénovation par en haut", ni non plus comme des actions

n'intéressant que "la base". Un processus régénérateur intéressera nécessairement tous les niveaux de l'organisation politique : mais il peut être entrepris de diverses manières.

UNE MÉTHODE ET DES EXEMPLES

[Retour à la table des matières](#)

Pour rénover l'organisation politique de la gauche, une politique contractuelle est nécessaire. En d'autres termes, les organisations politiques doivent, par tous les moyens, s'efforcer de se lier contractuellement avec les autres associations, groupes, syndicats, clubs, comités, etc., déjà existants. Elles doivent, de même, tendre à multiplier les correspondants de ce genre, à en susciter de nouveaux.

Parler de contrat, en la matière, c'est faire référence à une forme juridique contraignante. Un contrat est un engagement bilatéral (ou multilatéral) dont l'objet, les modalités et la durée sont clairement précisés. Par nature, le contrat est d'une plasticité infinie il peut intervenir du niveau local au niveau national ou pourquoi pas ? - européen. Il peut concerner deux, dix ou cent organisations. Il peut être passé entre des organismes aux statuts juridiques les plus divers, de l'éphémère comité à de vieilles institutions ayant pignon sur rue. Il peut être reconduit ou abrégé, amendé ou démultiplié, etc.

De même, son contenu pratique peut varier à l'infini, si bien qu'il faut laisser à l'imagination le soin d'en explorer les possibilités et à l'expérience le soin de décanter, peut-être, quelques contrats-type aux clauses bien ajustées aux besoins.

En voici d'hypothétiques exemples.

Dans une zone industrielle, une section d'un parti et une union locale de syndicats signent avec un bureau d'études un contrat pour constituer un groupe d'études sur l'avenir de cette zone. Par sous-contrats, divers comités d'entreprises de la région se joignent à ce groupe et le chargent, notamment, de désigner les experts-comptables auxquels ils auront recours pour l'exercice de leur mission. À partir d'un tel noyau, un réseau de plus en plus dense d'articulations distinctes et spécifiques peut s'établir en de multiples directions : avec des municipalités, des organismes de H.L.M., des coopératives de consommation ; avec des organes plus ou moins analogues créés en d'autres régions ; avec des fédérations syndicales, etc.

Autre exemple : deux sections syndicales d'ingénieurs et cadres, une ou plusieurs sections d'organisations politiques et un bureau d'études se préoccupent, selon un schéma équivalent, de l'avenir des entreprises d'une localité et

des perspectives offertes aux ingénieurs et cadres par la mise en place dans ces entreprises de formules modernes de management.

Autre exemple : contrat entre une association d'élus locaux et une ou plusieurs organisations politiques pour l'élaboration concertée d'un projet de réorganisation des structures communales dans une zone donnée.

Autre exemple encore : une ou plusieurs sections locales de partis politiques passent, dans une grande agglomération, un contrat avec diverses associations de parents d'élèves de divers ordres d'enseignement et avec quelques sections syndicales d'enseignants en vue de définir une meilleure implantation scolaire, de poursuivre telle action spécifique ou de lancer telle initiative à plus vaste rayonnement.

Autre exemple encore. Dans un pays où la politique contractuelle aurait vu ses applications foisonner, un ou plusieurs partis politiques et une ou plusieurs centrales syndicales n'hésitent plus à souscrire, au niveau national, à un contrat du type suivant : en vue des élections qui auront lieu dans un an, lesdites organisations forment un groupe commun qui établira le chapitre "politique sociale" et, pour partie, le chapitre "politique économique" du programme que vont présenter ce ou ces partis ; les organisations donnent, à ce groupe, un mandat inscrit dans un délai préétabli ; elles précisent le délai dans lequel chacune d'elles aura ensuite à se prononcer, publiquement, sur le travail réalisé de la sorte ou, mieux, la procédure par laquelle chacune des organisations fera réagir ses diverses composantes.

LA FIN D'UN PRIVILÈGE, CONDITION D'UN RENOUVEAU

[Retour à la table des matières](#)

Si l'objet des contrats peut varier à l'infini, jusqu'à culminer dans la formation explicite de vastes coalitions pouvant inclure partis, syndicats et autres associations en vue des grandes échéances, électorales ou non, il reste néanmoins que certaines conditions communes sont à respecter en toute hypothèse, car elles sont de la nature même du contrat.

La première est qu'il y ait engagement précis en vue de fins bien déterminées : en quoi cette procédure se différencie de la technique des comités éphémères, d'un emploi si fréquent et d'une portée si aléatoire.

La seconde, qu'il y ait attribution de moyens, en hommes, en locaux, en crédits, etc., en vue d'atteindre la fin visée.

La troisième, qu'il y ait délai et procédure explicite de dénonciation et de reconduction. La gauche ne connaît que les embrassades et les ruptures. Elle a tout à gagner à pratiquer aussi les commandes et les livraisons.

La quatrième, qu'il y ait réciprocité des prestations : un contrat est un concours de moyens en vue d'une fin commune, si limitée soit-elle.

La cinquième, enfin, et de loin la plus importante, et que les organisations politiques prennent en outre des engagements spécifiques et unilatéraux. Lesquels ? D'offrir à tous leurs co-contractants un droit de participation à la désignation des candidats pour toute élection politique.

L'électeur vote en faveur de candidats à la sélection desquels il n'a aucune part. Rompre avec cet usage est une condition fondamentale de tout renouveau politique, renouveau démocratique, mais aussi renouveau des organisations politiques. Imaginons que, dans un département, la fédération d'un parti politique ait, pendant des années, multiplié les actions contractuelles avec les organismes les plus divers et que chacun de ces contrats ait comporté l'engagement d'offrir, à chacune des organisations co-contractantes, un nombre donné de mandats en vue de la désignation des candidats aux législatives. Imaginons même que les mandats ainsi négociés, selon l'importance intrinsèque des contrats et des organisations co-contractantes, atteignent au total, un nombre supérieur à celui des mandats dont, de par ses statuts propres et de par les engagements pris, l'organisation politique elle-même dispose, au profit de ses propres adhérents.

Faut-il, ensuite, beaucoup d'imagination pour penser que la convention départementale qui rassemblera tous ces mandats, pour procéder au choix des candidats, aboutira - même si elle est le siège d'empoignades sévères - à un choix plus significatif et plus efficace que celui qui résulte des procédures et des errements actuels ¹ ?

Non : il est bien évident que la difficulté est en amont, dans l'invention et l'expérimentation d'une politique contractuelle, mais qu'à supposer ce stade atteint, un immense progrès en découlerait. L'organisation politique s'irriguerait d'une vitalité nouvelle, en mettant l'une de ses prérogatives essentielles dans le domaine contractuel. Sans doute y aurait-il quelques difficultés techniques à surmonter, pour que la procédure proposée puisse fonctionner aussi bien à l'échelon municipal qu'à celui des présidentielles. Mais c'est là une matière où la subtilité des responsables politiques et de leurs partenaires, saurait aisément dessiner un équilibre, si la volonté politique en existait.

En définitive, la politique contractuelle débouchant sur une sélection des candidats par les associés, au prorata des droits qu'ils se seront réciproquement reconnus (c'est-à-dire en fonction du degré de leur association), apparaît bien comme la clé de plusieurs problèmes à la fois.

Elle est de nature à favoriser un dégradé infini dans l'engagement politique, donc à démultiplier les antennes des organisations politiques. Elle conduit de la sorte, à sortir les partis de leur ghetto, à les arracher aux délices de la

¹ Rien ne s'opposerait en outre, à ce que certaines organisations, syndicales ou autres, ayant été liées par contrat avec diverses formations politiques soient, associées au choix de leurs candidats respectifs, si le mode de scrutin ou la stratégie électorale des partis conduit à des candidatures distinctes. Mais on peut penser que, dans cette éventualité, la pression pour l'unité de candidature s'en trouverait renforcée. Faut-il s'en plaindre, dès lors que le choix des candidats ne serait plus le privilège de vieux appareils ?

classe politique pour les enraciner dans le peuple : ce sera peut-être un magma qui se substituera aux actuelles chapelles, mais un magma vivant, un être politique en devenir.

Elle conduit enfin à régénérer la gauche socialiste selon -une méthode dont celle-ci gardera l'exclusivité. On voit mal, en effet, le parti gaulliste ou les organisations de la droite classique ou centriste livrer le choix de leurs candidats aux aléas d'influences populaires, ni officialiser d'autres influences, par des procédures ouvertes au regard. Pour le parti communiste, le diagnostic est tout aussi net, à court et moyen terme : il pourrait sans doute habiller d'un recours aux délégués des "organisations de masse" qu'il anime, une procédure d'apparence rénovée, dont son appareil n'aurait cependant pas perdu le contrôle, mais ce faux-semblant aurait peu de crédit. À plus long terme néanmoins, il est peut être permis d'espérer qu'il en aille autrement, que l'ouverture soit effective : ce serait alors un P.C. différent de ce qu'il est aujourd'hui et, on le verra, rien n'est plus souhaitable que cette mutation. Mais en attendant qu'elle se fasse, seule la gauche socialiste peut s'engager dans cette voie.

Y aura-t-elle tout entière convenance ? Ou la volonté de certains de ses appareils de garder leurs prérogatives exclusives, sera-t-elle vive ?

Multiplier les initiatives locales, régionales, sectorielles et - s'il se peut - nationales, en vue d'une politique contractuelle est aussi le moyen de déceler et d'isoler les conservateurs de la gauche.

DES CONTRATS POUR QUOI FAIRE ?

[Retour à la table des matières](#)

L'essentiel est donc de donner vie à cette politique contractuelle. Comme il s'agit d'innover, les difficultés initiales seront grandes, à la mesure des méfiances et des inerties à vaincre. Seule l'expérience permettra de situer exactement les unes et les autres et de les lever. On peut toutefois repérer a priori quelques besoins particulièrement pressants qui pourraient offrir de premières possibilités exemplaires.

La première direction est celle de la recherche. La gauche politique et syndicale (celle aussi des organisations et des militants qui se croient non-politiques), est souvent déboussolée. Ses idées anciennes ont peu de prise sur une réalité plus changeante que jamais. Toute action visant à éclairer, localement, sectoriellement ou nationalement, l'un quelconque des changements notables dont notre pays est le siège, conduira à des résultats directement utiles. De même, toute action de ce type pourra plus aisément trouver des concours additionnels. Dès qu'il s'agira de comprendre les problèmes qu'ils vivent, les "velléitaires" de la politique seront nombreux et de moins en moins velléitaires. Enfin, toutes les actions de ce type convergent vers la formation d'outils supplémentaires du type "bureaux d'études": les administrations et les entreprises recourent de plus en plus massivement à leurs concours, tandis que les syndicats et les partis en sont encore aux méthodes de l'avant-guerre, sinon

du XIXe siècle. Certes les bureaux d'études coûtent cher - s'ils sont de qualité. Mais, pour un temps, la mobilisation de tout le travail bénévole que les hommes des bureaux d'études sont prêts à consacrer à des études politiques et l'agencement à cette fin de structures de travail, suffiraient, sinon à pourvoir aux besoins, du moins à combler une partie des lacunes les plus graves. Tout parti, tout syndicat qui, ayant un adhérent ou un sympathisant, ingénieur, cadre ou chercheur, spécialisé ou spécialisable dans cette activité, l'emploie uniquement au train-train des réunions et autres collages d'affiches, commet un gaspillage inadmissible.

Cette première direction - celle de la recherche - doit inclure la recherche des utilisations. Rares sont les hommes politiques qui savent apprécier toute la portée d'une recherche nouvelle. Certains attendent des chercheurs et des intellectuels en général, de quoi "illustrer" leurs idées préconçues et les communistes ne sont pas seuls à "s'illustrer" de la sorte. D'autres sont à l'affût de la nouveauté, du détail qui fera mouche, du document qui mettra un ministre en difficulté dans quelque joute oratoire, mais cette utilisation légitime de sous-produits, passe à côté de l'essentiel. Rares sont ceux qui ont besoin de comprendre pour ajuster leur action. Un dialogue multiforme entre chercheurs et politiques ou syndicalistes et, ce, à tous les niveaux de responsabilité et selon des procédures qui peuvent être, autant que de besoin, discrètes comme une consultation, ou publicitaires comme un colloque, est donc de première nécessité. Il serait cependant très dommageable que la politique contractuelle se cantonne dans la seule recherche, aussi indispensable soit-elle. Il est, en effet, en politique, des besoins et aussi des tempéraments qui, à juste titre, ne s'accommoderaient pas d'une telle spécialisation. Elle conduirait au total, à un échec. Par contre, sa crédibilité sera accrue, si, parallèlement ou conjointement, le contrat fleurit à d'autres fins, c'est-à-dire en vue d'actions. Mais à cet égard, une distinction paraît nécessaire.

Il y a, dans le quotidien de l'action politique, de fréquentes Occasions où des forces diverses se conjuguent pour un bref moment, puis se disjoignent ensuite avant de se rapprocher de nouveau, selon des configurations variables : ce sont les mouvements variés, les pulsions ordinaires, les grèves sporadiques, les scandales locaux, les campagnes occasionnelles, etc. Il serait déraisonnable d'essayer de mouler de tels mouvements dans une forme contractuelle car leur nature éphémère, et aussi, le cas échéant, le potentiel aigu de divergences qui s'efface temporairement dans une conjonction incidente, tendraient à faire voler en éclats tout contrat et à invalider la notion même de politique contractuelle.

Quand, en revanche, l'action est fondée sur un besoin profond et durable (qui peut être la reconversion d'une entreprise, d'une industrie ou d'une région, l'urbanisation accélérée d'une agglomération, le besoin de restructuration d'une zone agricole, l'émergence d'une profession ou d'un statut nouveaux, l'application d'une réforme profonde - même et surtout si elle est discutable, comme la réforme universitaire ou la réforme régionale - etc.) et quand son objet peut être circonscrit avec une bonne précision, la politique contractuelle peut trouver place : on en a vu plus haut maints exemples.

Un projet réformateur

[Retour à la table des matières](#)

La politique contractuelle est, en définitive, une procédure qui peut porter des fruits multiples. On a déjà dit quels effets rénovateurs, elle pouvait entraîner pour certaines au moins des formations de la gauche et pour leur articulation démocratique sur le peuple qu'ils ont vocation à servir. On doit également souligner les liens profonds qui peuvent s'établir entre cette procédure et ce que l'on a appelé le projet réformateur - c'est-à-dire le rassemblement en un ensemble cohérent, en une politique possible - de tous les projets partiels exprimant les besoins de changement du pays.

Si un projet réformateur semble indispensable pour que la gauche sache que faire du pouvoir et comment y durer, une politique contractuelle semble, de son côté, indispensable pour élaborer le projet réformateur et, du même mouvement, pour trouver le chemin du pouvoir.

Que le pouvoir soit en vue par le jeu normal des élections, par suite d'une crise politique née des péripéties de l'après-gaullisme ou par l'effet d'une crise économique ou sociale profonde, en toute hypothèse, la gauche a besoin de savoir au préalable ce qu'elle fera du pouvoir, même si, toujours en toute hypothèse, une certaine distance s'établira nécessairement entre ses actes et ses projets.

La gauche, en effet, n'a plus qu'un passé. Elle est ressentie comme porteuse d'une tradition sans rapports évidents avec les besoins actuels. Vue d'aujourd'hui, son expérience ancienne est faite de plus d'échecs que de succès. Aussi a-t-elle besoin, pour rétablir sa crédibilité, de faire la preuve de son aptitude actuelle à gouverner. Offrir au pays un contrat du type " Faites-nous confiance et vous verrez que nous ferons mieux que les autres " est à cet égard d'une efficacité plus que douteuse : cela revient à supposer le problème résolu. Mais, à l'inverse, comment prouver une aptitude à gouverner, tant que le pouvoir demeure inaccessible ?

Ce pourrait être un cercle vicieux, n'était ce cheminement, seul raisonnable : si l'on ne peut prouver avant coup son aptitude à gouverner, du moins est-il possible d'anticiper sur la preuve attendue, par des présomptions de plus en plus fortes. Le pays présupera que la gauche est apte à gouverner et lui en donnera le mandat, lorsqu'il aura très concrètement éprouvé la validité de ses projets et la qualité de ses méthodes de gouvernement. Sur le second point, la politique contractuelle, y compris la procédure de sélection du personnel politique, me paraît décisive. Sur le premier, l'élaboration d'un projet réformateur me semble avoir même valeur.

Pour définir la notion de projet réformateur, le chapitre 4 s'est appuyé sur une analyse du réseau du pouvoir. Cela permettait de voir également ce que devait être le contenu d'un tel projet : non pas son contenu concret, c'est-à-dire la gamme détaillée des projets partiels dont il doit être fait ¹, mais bien son contenu essentiel, c'est-à-dire le repérage du vaste champ des problèmes à couvrir.

Ici, c'est uniquement à la méthode d'élaboration du projet réformateur qu'il faut s'arrêter. On peut, pour la préciser, prendre deux termes de comparaison : le programme électoral et le contre-plan.

Le parti communiste a poussé la technique du programme électoral à un très haut niveau d'inefficace perfection. (Mais, si l'on prend ici son exemple, cela ne veut pas dire qu'il n'ait point d'émules en la matière.) La technique est simple : un bon programme doit exprimer la plus grande somme des mécontentements décelables dans le pays, pour rendre additives les voix de toutes les catégories sociales opposées ou opposables "aux monopoles et à l'État qu'ils dominent" ; ouvriers, paysans, ingénieurs, cadres, commerçants, artisans, petits et moyens patrons, fonctionnaires et professions libérales doivent y trouver leur compte, tout comme les retraités, les anciens combattants, les parents d'élèves, les locataires, etc. Or leurs revendications spontanées sont incohérentes : elles représentent, par leur masse, un ensemble excédant durablement les possibilités de l'économie et leur juxtaposition ôte de la vraisemblance à chacune d'elles. Par leurs contradictions internes, elles obligent à d'habiles subterfuges formels et leur cohabitation se voile de formules vagues. Bref la technique ne se distingue en rien de celle qu'emploient la plupart des partis jusqu'à la droite la plus lointaine, si ce n'est pas un badigeon doctrinal.

Le projet réformateur part d'un principe opposé à celui du programme électoral traditionnel. À l'addition des mécontentements, il s'agit de substituer l'indication explicite d'un chemin effectivement praticable. Autrement dit, il n'y a projet réformateur que si les forces politiques, partant d'un potentiel spontané de revendications (qu'elles ont non pas imaginé ou pressenti, mais décelé par un dialogue actif avec le pays) ont ensuite (toujours par un tel dialogue actif) ordonné et hiérarchisé ce stock immédiat de besoins et l'ont aussi concrétisé en propositions spécifiques. Certes, ces arbitrages et ces élaborations pourront susciter des réactions hostiles de la part d'intérêts qui s'estimeront lésés au passage ("C'est tout ce que vous faites pour les anciens combattants ?") et des querelles d'école entre tenants de projets concurrents, réactions et querelles qui sont de nature à provoquer un déchet électoral. Mais, à l'inverse, l'obtention d'un programme réel où "ce qui est écrit à l'avance" peut être ensuite tenu, n'est-elle pas de nature à compenser largement ce déchet ? Si la S.F.I.O. avait su refuser son investiture à Lacoste, en souvenir de la guerre d'Algérie, elle aurait sans doute perdu beaucoup de voix en Dordogne : mais n'en aurait-elle pas, du même coup, gagné beaucoup plus dans le reste du pays ? Il en irait de même, si l'on substituait un projet réformateur à de vagues et verbeux programmes électoraux.

La méthode du contre-plan s'apparente de plus près à celle du projet réformateur : plus exactement, elle en est un cas particulier. Le contre-plan,

¹ De tels projets n'ont de sens que s'ils naissent d'une élaboration collective.

dans son principe, est destiné à rassembler en un contre-projet opposé au plan, l'ensemble des contre-propositions et des variantes exprimant, à même échéance que le plan, les objectifs que la gauche estime nécessaires et les moyens requis pour les atteindre. En fait, les contre-plans qui ont été esquissés en 1964-1965 ont, comme le note Julien Ensemble, été dessinés à l'envers, c'est-à-dire d'en haut¹ et ont seulement offert l'occasion de débats de principe ou de méthode. Un contre-plan s'intégrant véritablement dans un projet réformateur suppose un travail à l'endroit, c'est-à-dire l'élaboration à la base, de projets multiples et leur synthèse progressive en un ensemble.

Ceci rappelé, il faut encore noter que, dans sa conception de 1964-1965, le contre-plan a peut-être cédé à une exigence irréaliste d'idéal rationnel. Établir un projet global d'une cohérence aussi rigoureuse que celle du Plan était peut-être une ambition déraisonnable, ne serait-ce que pour cette raison : dans l'élaboration du Plan, le patronat et présent ; dans celle du contre-plan, cet absent se voit substituer un patronat imaginaire dont le comportement supposé oscille, selon les tempéraments, entre celui du lion et celui du mouton. Dès lors, le plus parfait des contre-plans, élaborés dans l'opposition, ne pourrait, par suite d'un changement de pouvoir, devenir du jour au lendemain un plan exécutoire, même si une miraculeuse coïncidence de dates réduisait à peu de choses les difficultés techniques. En tout état de cause, il faudrait le refaire, avec la participation effective du patronat et des autres partenaires défaillants.

Néanmoins, cette critique ne doit pas être surestimée. Par comparaison avec toute affiche électorale, le contre-plan demeure une méthode supérieure, un cadre plus apte que tout autre à exprimer plusieurs des grands chapitres de tout programme de gouvernement. Plusieurs, mais pas tous et c'est en cela que le projet réformateur est plus ambitieux : la politique internationale, la politique européenne, les réformes institutionnelles et spécialement l'agencement de contre-pouvoirs, les réorganisations démocratiques, divers chapitres de la politique sociale ou universitaire ou industrielle, etc., ne peuvent trouver place dans un contre-plan, car ils ne se laissent pas réduire à leur seule dimension économique. Une place spécifique doit donc leur être faite et, en certaines conjonctures, il peut être nécessaire de leur accorder plus d'espace, plus de temps qu'aux chapitres économiques, voire de plus fortes priorités qu'aux contraintes économiques.

En quoi l'on retrouve, sous un autre angle, les limites propres à la méthode du contre-plan. Pris isolément, ce dernier tend toujours à privilégier l'équilibre économique. Mais l'histoire du développement social est, à tout prendre, l'histoire de déséquilibres dynamiques sans cesse corrigés. L'arrivée de la gauche au pouvoir est, en elle-même, un profond facteur déséquilibrant : le tout est de supputer correctement la nature et l'ampleur du déséquilibre et d'en tirer le plus fort effet dynamique, à terme pas trop lointain. Mais la cohérence d'un plan ou d'un contre-plan peut en souffrir².

¹ J. Ensemble, le Contre-Plan, p. 117 sq (coll. Société, no 3, Éditions du Seuil.)

² Au reste, il faudrait que les Plans établis par les gouvernements successifs fussent correctement exécutés, pour que l'on puisse tirer argument contre la gauche de cette éventuelle absence de cohérence idéale : mais on sait que chaque Plan a dû faire l'objet de révisions en marche qui tenaient parfois du rafistolage.

Une dernière caractéristique du projet réformateur est à souligner : C'est son rôle pédagogique. Tout parti doit former ses membres et concourir à l'éveil politique des citoyens, c'est-à-dire à leur éducation. L'élaboration d'un projet réformateur par l'action d'un ou de plusieurs partis pratiquant une politique contractuelle aurait, de toute évidence, des vertus formatrices bien supérieures à celles de la réunion ou du meeting politiques classiques ! Ceci, non seulement en raison de l'active participation qu'elle entraînerait, mais aussi par l'effet des questions posées. Arbitrer entre des revendications spontanées et élaborer des projets précis, c'est du même coup, choisir entre les satisfactions génératrices de bien-être actuel. et les investissements créateurs de bien-être différé. c'est expliciter des besoins ressentis et conduire à leur examen critique et auto-critique. c'est, enfin, traiter de nouvelle manière des problèmes que l'organisation sociale traite déjà, mais aussi découvrir les problèmes qu'elle ignore ¹ et en élaborer de nouvelles solutions.

En tant qu'investissement politique, le projet réformateur révélerait donc des effets successifs : à terme relativement proche, il vise le pouvoir ; pour la suite, il enracine la confiance que des citoyens mieux éclairés peuvent accorder à leurs représentants ; mais, à plus long terme, il apparaît surtout comme une démarche relevant fondamentalement de la méthode socialiste.

Les communistes.

[Retour à la table des matières](#)

Il faut enfin en venir aux organisations, politiques, syndicales et autres, qui composent aujourd'hui la gauche. Leurs échecs, leurs faiblesses, leur marasme ont été sévèrement analysés. Mais ce serait une pure illusion que de sous-estimer pour autant leur vitalité. Actives ou moribondes, dynamiques ou sclérosées, porteuses d'avenir ou conservatrices de traditions, ces organisations existent. Même ce bon vieux parti radical n'en finit pas de mourir et, sait-on jamais ? nos petits-enfants en décèleront peut-être encore les traces : après tout, il existe bien encore des royalistes ou des bonapartistes...

Certains ont parfois imaginé qu'une résorption rapide du P.C., jointe à l'émergence ou à la rénovation d'une ou plusieurs organisations solides de la gauche, serait possible. Mais ce fut et C'est encore un rêve. La gauche s'est affaiblie, mais sa fraction communiste n'est pas la plus atteinte.

D'autres - ou les mêmes - ont parfois imaginé et parfois expérimenté des coalitions où la gauche non-communiste devait entraîner des alliés pris sur sa droite, sans perdre de sa liberté d'allure. Ce n'est plus un rêve, mais un

¹ Les laissés-pour-compte de l'expansion, les retards de la planification, les carences de la prévision, etc. Finalement : l'insuffisante ambition de la société pour servir les hommes qui la forment.

mauvais souvenir : l'expérience a été faite de 1947 à 1958 et même après ; elle a encore été tentée par ceux des socialistes qui se rallièrent à Poher, dès le départ de de Gaulle...

On touche ici à une contradiction des plus graves pour l'avenir de la gauche. Si l'on considère, comme tout ce livre a essayé de le faire, les problèmes réels qui se posent et se poseront dans notre pays, il n'y a évidemment qu'une seule gauche significative : celle qui se donnera pour objectif de maîtriser et de conduire le changement de la société¹. Mais, si l'on considère l'actuel dispositif des forces politiques et des opinions publiques de gauche, il faut bien constater que le chemin à suivre est loin d'être clairement aperçu et que les hésitations, les confusions et les appétits qui animent trop d'hommes de gauche, peuvent les pousser vers d'autres voies. On peut prédire que ce seront des impasses ; cela ne suffit pas à pronostiquer qu'ils ne s'y engageront pas.

Plusieurs démarches politiques vont donc être proposées à la gauche. Il faudra, pour les trier utilement, disposer de critères efficaces. En voici un que fondent l'expérience des trente ou quarante dernières années et l'étude des perspectives d'évolution qui nous sont offertes pour les dix ou quinze prochaines années : la gauche ne pourra exercer le pouvoir et y durer que si elle est unie, c'est-à-dire si elle reçoit le soutien ou la participation du P.C.

Si ce critère est décisif, il faut néanmoins le compléter, pour apprécier sainement la situation actuelle : cette unité de la gauche est impossible avec le P.C. tel qu'il est présentement, comme avec la gauche non-communiste telle qu'elle est présentement. L'un et l'autre doivent changer profondément pour se mettre en mesure d'exercer le rôle politique qui pourra leur revenir lorsqu'ils seront transformés et unis.

Pour en juger, commençons par le P.C. Ce sera pour souligner les deux raisons, d'ailleurs liées, qui le rendent aujourd'hui inapte au pouvoir, en France : l'anti-communisme et l'extrême lenteur des communistes à comprendre la société actuelle et à y adapter leurs projets.

L'ANTI-COMMUNISME

[Retour à la table des matières](#)

L'anti-communisme est une réaction profonde, générale et multiforme, qui a des racines très diverses. Les unes qui nous importent peu, découlent de la menace réelle ou virtuelle que le communisme représente pour l'entreprise privée : on conçoit que, dans sa généralité, le patronat soit anti-communiste et doive le demeurer. Les autres racines qui sont, ici, décisives tiennent aux communistes eux-mêmes et découlent du stalinisme.

¹ Celle, donc, qui se reconnaît au critère défini p. 134.

L'évolution stalinienne du socialisme soviétique, de 1923 à 1953, n'a pas fini de produire des effets en retour. La dékoulakisation, la terreur policière, les épurations, les procès, les railleries d'internés, la satellisation des pays voisins sont loin d'être oubliés, même si, par certains côtés, l'U.R.S.S. actuelle semble avoir rectifié ces erreurs et, s'il se peut, réparé ces crimes. La crainte des rechutes staliniennes est fondée sur deux faits : l'absence de garanties contre leur retour et la persistance parfois aiguë, de certaines mentalités et de certains comportements typiquement staliniens.

L'absence de garanties a été illustrée, depuis 1953, par le fait qu'aucune procédure intelligible et aux effets prévisibles ne règle la succession des équipes dirigeantes soviétiques : Brejnev et Kossyguine finiront-ils comme Khrouchtchev ? comme Boulganine ? comme Beria ? comme Staline ? ou comment ? Cette incertitude fondamentale est d'une immense portée car les structures politiques, administratives et économiques de l'U.R.S.S. n'opposent encore qu'une très faible résistance à la centralisation absolue de tous les pouvoirs. Le risque de tyrannie demeure ouvert. Sans doute, si l'évolution accomplie depuis 1953 se prolongeait pendant plusieurs décennies, en suivant plutôt la pente qui s'était dessinée jusqu'en 1960, cette inquiétude serait-elle levée. Mais on est encore loin de compte et des faits comme les récents procès d'intellectuels ou l'invasion de la Tchécoslovaquie attestent la persistance de traits staliniens. Le système soviétique demeure inquiétant.

Cette inquiétude se reporte sur le P.C. français, dans la mesure où il apparaît encore profondément lié à l'évolution de l'U.R.S.S. (nonobstant sa désapprobation nuancée de l'intervention en Tchécoslovaquie). Ce parti a été formé dans une situation et selon des méthodes telles, que le stalinisme l'a marqué. Son organisation et sa vie internes, son idéologie et sa politique ont présenté d'évidents caractères staliniens qui sont loin d'être tous effacés, encore qu'ils régressent rapidement. Le cordon ombilical entre le P.C. français et l'U.R.S.S. semble n'être pas encore coupé. Cela ne veut plus dire que ce parti soit "aux ordres de Moscou" mais simplement qu'il ne se conçoit pas encore comme un être autonome dont la tâche première serait de définir et de pratiquer une politique française et non de définir ou d'illustrer la variante française d'une politique plus ou moins internationale. À quelques séquelles près, l'Internationale communiste est morte ; mais elle survit encore dans la tête d'une majorité de communistes français.

D'où leurs blocages. Malgré des nuances de plus en plus sensibles, malgré des inquiétudes de moins en moins voilées, la Politique que définissent les communistes comporte ou implique encore les objectifs finals suivants : une alliance avec l'U.R.S.S., le maintien du cadre national, la collectivisation généralisée des moyens de production, le maintien de la centralisation étatique, la dictature du prolétariat, le monopole du P.C. comme représentant du prolétariat ("la classe ouvrière et son parti"), la prééminence du P.C. sur les autres forces socialistes et syndicales¹. Or ces objectifs sont inadéquats. Ils sont durablement hors d'atteinte, si l'analyse développée dans les chapitres 2 et

¹ Cette liste d'objectifs politiques pourrait être couronnée par le rappel d'un grand axiome: le caractère scientifique du marxisme-léninisme dont le P.C. est le gardien. Mais il est sans doute charitable de ne pas épiloguer sur ce point (sauf à renvoyer, par exemple, à l'admirable discours "scientifique" d'Aragon au Palais des Sports - voir l'Humanité du 11 juin 1968).

3 est exacte. Mais ils sont également de portée inquiétante, car ils supposent, à peu de variantes près, l'imitation d'un modèle soviétique qui est loin d'être en tous points exemplaire.

L'état actuel de leurs projets et de leurs objectifs ferme aux communistes l'accès au pouvoir. Certes, lorsque l'on considère l'efficacité de leur organisation - en mai 1968, par exemple, mais aussi de 1944 à 1947 - on peut douter de leur inaptitude à gouverner : ils ont fourni de bons ministres, fournissent encore d'excellents maires et savent faire preuve d'autorité. Mais cela, qui peut suffire en des circonstances exceptionnelles (et anciennes) comme celles de la Libération, et loin de faire le compte aujourd'hui. C'est la France actuelle, dotée d'une économie complexe, inscrite dans l'intégration européenne en tours et articulée de multiples manières sur le reste du monde qu'il faudra gouverner et transformer.

Les craintes diffuses de l'opinion française sont entretenues par un endoctrinement anti-communiste. Elles sont aussi ravivées, parfois, en de dramatiques occasions : tel a été l'effet de l'invasion de la Tchécoslovaquie, par les Soviétiques, malgré la dénonciation circonspecte qu'elle a provoquée de la part du P.C.

On peut prendre la mesure des évolutions indispensables, en définissant les conditions qui rendraient acceptable ou souhaitable, la présence d'un communiste à la tête de l'un ou de plusieurs des ministères suivants : l'Intérieur, la Guerre, les Affaires étrangères, les Finances. Pour les deux premiers qui contrôlent respectivement la police et l'armée, il est bien évident qu'une direction communiste ne sera admissible - avant longtemps - que si un système équilibré de contre-pouvoirs vient contrebalancer les risques, réels ou imaginaires, qui pourraient en résulter. En clair, cela signifie, par exemple, que le projet réformateur des gauches unies devrait expressément prévoir un équilibre des pouvoirs (si l'un dirige la police, un autre dirigera l'armée, etc.) et un agencement institutionnel garantissant qu'il ne s'agit pas là d'une symétrie factice ou précaire.

Pour les deux derniers ministères, le problème est différent. C'est seulement au moment où les gauches unies auront défini, de concert, une politique internationale et européenne ou encore une politique économique, qui leur soient communes, que la présence d'un ministre communiste au Quai d'Orsay ou rue de Rivoli deviendra envisageable.

À tous ces titres, on est loin de compte. En attendant, la crainte du communisme pèse sur le comportement de la gauche non-communiste ¹ avec d'autant plus de force que la puissance relative du P.C. excède celle de ses alliés éventuels, tant par l'audience électorale que par la vigueur et la discipline de l'organisation. Mais il serait malvenu de reprocher au P.C. son poids relatif et ce n'est pas d'un camouflage ou d'un quelconque sacrifice volontaire, opérés par les communistes, qu'il faut attendre une correction utile de cette dissymétrie de la gauche.

¹ Il est à peine besoin de souligner que cette proposition a un symétrique évident: non sans raisons, l'opinion communiste craint l'atlantisme d'une certaine gauche, son "européanisme" inconditionnel ou sa perméabilité aux influences capitalistes ; l'ignorer serait se donner bonne conscience à peu de frais.

DÉRACINER L'ANTI-COMMUNISME

[Retour à la table des matières](#)

Pour triompher de l'obstacle majeur que constitue l'anticommunisme, il n'est qu'une solution : le déraciner réellement. Cela dépend des communistes et de leurs partenaires.

Les premiers ne constituent plus un bloc homogène et figé. Le P.C. français bouge, lentement, mais de façon perceptible. Il faut souhaiter que cette évolution s'accélère et conduise à la définition d'un projet politique correspondant aux possibilités effectivement ouvertes en France.

Émettre un pronostic sur les chances et le rythme de cette évolution est impossible, de même qu'il est impossible de suggérer, de l'extérieur, quelque tactique que ce soit pour hâter cette évolution. Le P.C. a ses lois psychologiques et sociologiques propres dont la première est que tout conseil ou tout encouragement venu de l'extérieur suscite de fréquents blocages. ("Quand l'ennemi de classe me félicite, je me demande quelle erreur j'ai commise".)

Cependant, l'évolution du P.C. n'est pas une variable indépendante. Allergique aux conseils, il est en revanche fort sensible aux pressions objectives. Ce que la gauche non-communiste peut faire de plus utile pour l'amener à se transformer, c'est de le soumettre à une concurrence exemplaire.

Pour être exemplaire, la concurrence doit s'exercer sur le terrain du projet politique et sur celui des rapports entre organisations de gauche.

Sur le premier terrain, quatre repères permettent de situer concrètement les endroits où les communistes achoppent.

- ils sont hostiles aux engagements inscrits dans un calendrier précis,
- ils éludent la définition d'une politique européenne,
- ils éludent de même, celle d'une politique d'aide au Tiers Monde,
- ils sont hostiles, enfin, à la construction délibérée de contre-pouvoirs, de centres de décision publics mais non étatiques.

C'est donc en élaborant des projets précis et datés, en explicitant clairement sa politique européenne et internationale et en multipliant les projets de démocratisation que la gauche non-communiste peut exercer la pression la plus utile.

Cependant, la "pression par le projet" demeurera virtuelle, si elle ne s'accompagne pas du développement d'une politique contractuelle élargissant l'assise et l'audience des organisations non-communistes. Cent intellectuels

colloquant sagement n'émeuvent guère le P.C. Mille sections ou fédérations syndicales, concertant leur action avec des organisations politiques et sociales diverses, auraient un tout autre poids. Exemple par son objet, la concurrence devient alors efficace par son impact.

Pour agir, il faut avoir une politique et une organisation. Les communistes disposent au moins de cette dernière. Ils se sentiront concurrencés lorsqu'ils trouveront à leur côté, une organisation de poids respectable et une Politique exerçant un attrait sur le pays. Alors, ils prendront conscience de leur retard.

Qui dit concurrence, ne dit pas lutte à mort. L'Allemagne et la France se sont livrées maintes guerres ; elles sont aujourd'hui en concurrence, dans une entreprise commune. Il peut, il doit en aller de même, au sein de la gauche. La pression à exercer sur le P.C. a pour objet principal de l'aider, de l'obliger à se transformer. C'est seulement dans l'éventualité où il se révélerait incapable d'une telle mutation que, l'événement aidant, la concurrence aboutirait - mais dans quels délais ? - à le surclasser.

En fait, l'histoire des P.C. le montre, ces organisations sont transformables et sont aussi mortelles : le P.C. hongrois s'est volatilisé en 1956, le P.C. cubain s'est fait doubler dans un virage révolutionnaire, puis annexer dans une force nouvelle, le P.C. soviétique a connu plusieurs avatars, le P.C. tchécoslovaque a réalisé de l'intérieur une profonde rénovation (dont le succès ou l'échec ne dépend plus de lui seul ...). L'avenir dira si l'histoire du P.C. français rappellera l'un de ces modèles. L'idéal serait qu'il se découvre une démarche originale, empruntant aux Tchèques ou aux Italiens, mais sensible avant tout à ce qui est possible ici. Peut-être cet idéal passe-t-il par la formation d'un P.C. européen, à l'échelle du Marché commun: la concurrence s'exercerait alors, à fronts renversés, à l'encontre de la gauche non-communiste, consciente des contraintes nouvelles que crée l'intégration européenne, mais qui est loin d'avoir su s'organiser à cette échelle.

La gauche à rénover.

[Retour à la table des matières](#)

Encore faudrait-il, pour exercer une pression transformatrice sur le P.C., que la gauche non-communiste en ait la force ! Hélas ! pour dénombrer toutes les organisations qui la composent, il faut un long inventaire, difficilement exhaustif.

RUINE OU RÉNOVATION ?

[Retour à la table des matières](#)

À qui lui rend visite, le quartier de la gauche non-communiste offre un spectacle déroutant. Les guides les plus avertis se perdent dans ses dédales et l'observateur hésite à se prononcer : est-ce une rénovation urbaine ou une ruine irrémédiable ?

Au centre du quartier, dans la "cité des mauvaises herbes"¹ la vieille bâtisse S.F.I.O. expose ses lézardes. Ceux qui campent dans son voisinage, sous les tentes de la Convention, de l'U.C.R.G. ou de l'U.G.C.S., avaient envisagé d'y emménager, mais les querelles du printemps 1969 en ont détourné bon nombre. De son côté, la fragile passerelle qui joignait la "vieille maison" à la "très vieille maison" - entendez : la "section française de l'internationale ouvrière" au "parti radical et radical-socialiste" - s'était effondrée au vent de juin 1968. La "très vieille maison" semble déserte, sauf aux ombres qui s'y traînent en se saluant bizarrement du nom de "président". La "vieille maison" est plus branlante que jamais.

Depuis quelques années, le P.S.U. a mis en chantier une maison nouvelle, avec des matériaux emportés de la "cité des mauvaises herbes" ou prélevés dans une église voisine. Les lois de la construction politique n'étant pas celles de la laïcité, cet assemblage que les anciens trouvaient saugrenu, a tenu bon. Si la maison nouvelle s'est plus d'une fois effondrée, c'était plutôt par la faute des architectes : le P.S.U. en avait plus que de maçons. Pourtant, en mai 1968, la maison était debout. Elle s'est même rehaussée d'un étage, au cours de ce printemps et a bien supporté les tempêtes du printemps suivant.

Dans le quartier de la gauche, les édifices syndicaux dressent leurs architectures imposantes, loin des bâtiments politiques. Pour aller des uns aux autres, on se faufile par les ruelles. Sitôt la mauvaise saison, la circulation devient impossible et l'on ne se rencontre plus. Même d'un édifice syndical à l'autre, les itinéraires sont complexes : pour aller du building C.F.D.T. à la résidence F.E.N., il faut traverser l'immeuble F.O. dont les portes restent parfois obstinément fermées.

Les véritables explorateurs de la gauche se reconnaissent à ceci : aucune impasse ne leur est inconnue. C'est en effet dans les traverses et les culs-de-sac de ce quartier contourné que se cachent les constructions les plus pittoresques, les pavillons modern-style de Technique et Démocratie ou d'Objectif 72 (à ne pas confondre avec Horizon 1980, esquisse ambitieuse dont il ne reste plus rien), les baraques occasionnelles des colloques et des comités, les locaux enfumés où s'inventent d'improbables revues, les demeures isolées où rêvent les nostalgiques d'un pouvoir perdu ou insaisissable.

¹ Voir Jacques Mandrin, *Socialisme ou social-médiocratie*, Éditions du Seuil, 1969.

Les meilleurs guides achèvent toujours leurs visites commentées, par un pieux pèlerinage : ils montrent au spectateur ébahi le vaste terrain vague où campera demain, au retour de son exil, la légion des gaullistes de gauche. Ils pourraient, tout aussi bien, l'achever, à l'autre extrémité du quartier, par ce camp retranché où des bandes juvéniles ont planté leurs drapeaux rouges et noirs. Mais les guides sont gens respectables et ils voudraient ignorer ces intrus, ces hommes de la gauche-plus-que-communiste.

Ainsi la visite s'achève - par une quête, comme il se doit les gauches sont pauvres et ont plus de projets que de finance.

L'ennui est que toutes veulent bâtir sans trop se soucier des projets voisins, que la ruine est le plus sûr résultat de leurs efforts dispersés et que, pour réussir, une rénovation urbaine exige que l'on démolisse autant ou plus que l'on construira.

Mais comparaison n'est pas raison : C'est de rénovation politique qu'il s'agit et non de rénovation urbaine.

Pour en traiter, la meilleure méthode paraît être de procéder à rebours, c'est-à-dire de caractériser le résultat souhaitable avant d'examiner les cheminements concevables pour l'atteindre.

Le résultat souhaitable tient en deux mots : un syndicat et un parti. L'un et l'autre sont indispensables pour que le P.C. soit incité à se transformer, pour que l'alliance des gauches soit possible et pour qu'elle ait chance de vaincre, puis de réaliser ses projets.

UN SYNDICAT POUR LA GAUCHE

[Retour à la table des matières](#)

La formation, au côté de la C.G.T., d'une centrale syndicale unique est le seul moyen d'équilibrer celle-ci, de bâtir un appareil d'une puissance comparable ou supérieure, donc de faire preuve, en situation de crise, d'une capacité d'action et de liaison, qui soit à bonne échelle.

Cette centrale est tout aussi nécessaire, hors les périodes de crise. Seule l'unification des syndicats non-cégétistes peut donner au syndicalisme la confiance en soi sans laquelle il continuera de tourner autour des actes politiques (programmes, élections, etc.) comme un chat autour d'une jatte de lait trop chaud.

Seule cette unification permettra au syndicalisme de s'engager pleinement dans ce qu'on a appelé la politique contractuelle ou même d'exploiter pleinement les possibilités qui lui sont virtuellement ouvertes par le jeu de la planification et des autres procédures publiques de concertation.

Seule, enfin, cette unification lui permettra de se doter à bonne échelle, des moyens techniques qui lui font défaut, d'exercer sur les pouvoirs publics une pression suffisante pour obtenir les concours matériels et financiers requis pour l'exercice de son rôle officiel et d'exercer, sur ses propres adhérents, l'action éducative nécessaire au relèvement sensible des cotisations.

Tout ceci sans parler de l'effet d'entraînement qu'aurait cette unification auprès d'une partie des non-syndiqués et de l'effet de concurrence transformatrice qu'en subirait la C.G.T. (car ce qui vaut pour le P.C. vaut aussi pour la C.G.T., à cette différence près que cette dernière sera peut-être plus sensible à la concurrence et que ses adaptations pèseront sur le P.C.).

Dans cette perspective, un rôle décisif est désormais imparti à la C.F.D.T. : ce n'est pas une opinion, mais un fait. Ce fait a été préparé par la conversion de la C.F.T.C. en C.F.D.T. et avéré par la crise de mai 1968. De façon inégale et confuse, mais néanmoins spectaculaire, la C.F.D.T. est apparue à ce moment, aux yeux de millions de salariés en grève, comme un second pôle, distinct de la C.G.T. et souvent plus attractif qu'elle.

Cette situation donne aux dirigeants¹ de la C.F.D.T. des responsabilités décisives. S'ils savent parfaire une déconfessionnalisation déjà bien engagée, s'ils savent consacrer au renforcement et au perfectionnement de leur appareil, l'attention, l'invention et les moyens requis, s'ils savent, au sein de leur organisation, renforcer les pouvoirs réels des instances confédérales, s'ils savent conserver et affiner la sensibilité au changement dont ils ont souvent su faire preuve en Mai et bien avant, ils feront de leur centrale ce qu'elle promet déjà d'être, le plus moderne des syndicats français.

S'ils savent, en outre, imaginer des tactiques et inventer des procédures pour lier leur action, au niveau local, fédéral ou confédéral, avec celle des syndicats affiliés à F.O. ou à la F.E.N., ils peuvent créer un courant unitaire. Peut-être aussi leur faudra-t-il, à cet égard, joindre le bâton à la carotte : si, par exemple, le blocage "laïciste" demeurerait vivace et que la C.F.D.T. ait conscience de s'être débarrassée de toute séquelle de son ancien confessionnalisme (fût-ce au prix de quelques mutations de personnel), il serait tout à fait regrettable qu'elle s'inclinât passivement. C'est d'une offensive qu'il s'agirait alors et, pour tout dire, d'une offensive politique, portant le débat sur la place publique et le confortant d'actions latérales auprès des organisations politiques de la gauche. Car, enfin, pourquoi penser que seuls les partis auraient quelque chose à demander aux syndicats et non l'inverse ?

Naturellement, le recours à la politique contractuelle peut être, sur le plan local ou sectoriel, d'un grand secours dans cette stratégie unificatrice.

Mettre de la sorte l'accent sur la C.F.D.T., n'implique pas qu'elle seule ait à jouer un rôle actif. Pour la très grande majorité des militants et des dirigeants de tout niveau de F.O. comme de la F.E.N., la réunification syndicale peut être vécue, au-delà des initiales méfiances de boutique, comme une victoire, comme le résultat de leur propre offensive. L'objectif, en effet, n'est évidemment pas de fondre F.O. et la F.E.N. dans une C.F.D.T. demeurant ce qu'elle

¹ Ceci concerne les dirigeants locaux et fédéraux autant que les confédéraux.

est aujourd'hui, ni de subordonner, à tous niveaux, les dirigeants actuels de F.O. et de la F.E.N. aux actuels dirigeants de la C.F.D.T.

Pareille fusion suppose nécessairement une refonte générale des structures, des statuts et des directions syndicales et sans doute aussi l'adoption d'un nouveau sigle. Elle suppose aussi une certaine vigilance. En effet, l'addition de la C.F.D.T., de la F.E.N. et de F.O. pourrait, si elle était mal conduite, n'être que l'addition de leurs défauts, de leurs faiblesses : chacune de ces organisations a sa droite, ses nostalgies, son passé et son passif. Aussi faut-il souhaiter que la réunification syndicale soit menée avec force, mais avec circonspection : l'unité pour l'unité n'est pas un mot d'ordre ; l'unification contrôlée dans l'action en est un.

Il est souhaitable que beaucoup de tissu conjonctif pousse entre ces trois centrales, pour que ces organismes entrent en symbiose, surmontent les risques de rejet, puis se créent une identité nouvelle et unique.

La C.F.D.T. peut jouer un rôle essentiel dans cette évolution, mais elle ne détient pas pour autant le monopole de l'initiative. Peut-être même lui faudrait-il accepter d'appareils détours - qui auraient valeur de gage et d'investissement - pour faciliter ce mouvement.

En voici deux exemples hypothétiques. Pourquoi le S.G.E.N. n'envisagerait-il pas, à un moment donné, de se fondre dans la F.E.N., soit par l'effet d'une négociation collective, soit même en se dissolvant ? Pourquoi les ingénieurs et cadres de la C.F.D.T. et de F.O. (déjà rassemblés en unions confédérales qui doublent leurs affiliations fédérales) n'envisageraient-ils pas de fondre leurs unions, avant que leurs deux confédérations se soient pleinement rapprochées ?

La première de ces démarches attesterait la laïcisation du S.G.E.N., renforcerait maintes équipes de la F.E.N. par l'appoint de militants remarquables, mais souvent isolés, et démontrerait que la Stratégie unificatrice n'équivaut pas à la subordination par la C.F.D.T., des syndicats qui lui sont aujourd'hui extérieurs. Elle préparerait un ultérieur rapprochement organique de la F.E.N. et de la C.F.D.T.

La seconde démarche renforcerait - dans un secteur social dont la "conquête" est, on l'a vu, un objectif essentiel - la minorité aujourd'hui syndiquée hors la C.G.C. et pourrait sans doute exercer, à terme, un effet d'entraînement sur les éléments vivants qui commencent à se dégager de cette respectable confédération.

À supposer que ces exemples soient pertinents, il ne faudrait pas en tirer cette conséquence paradoxale que l'unification doit systématiquement passer par de tels détours. Pour l'essentiel, C'est de rapprochements directs, de création d'organes communs, de conversion d'accords d'unité d'action en accords d'unification, qu'il doit s'agir.

Ces rapprochements et ces accords doivent évidemment recevoir l'actif soutien des bases syndicales pour prendre forme. Mais il est souhaitable qu'ils ne se concrétisent qu'au niveau des départements, des régions, des fédérations

et des confédérations, et non d'abord au niveau des entreprises. Il faut, en effet, que la réunification s'opère dans des conditions claires, qu'elle ne soit ni porteuse de scissions prochaines, ni enveloppable dans un enthousiasme prématuré pour l'unité syndicale totale.

Or, on peut craindre que l'enthousiasme unitaire des adhérents de base soit stimulé et canalisé par les organisations cégétistes¹ et que celles-ci tentent de faire prévaloir l'idée d'une réunification syndicale totale. Cette perspective, souhaitable à terme, est tout à fait contre-indiquée en première étape. En effet, tant que le rapport des forces au sein de la gauche n'aura pas été radicalement modifié, l'unité syndicale totale serait équivoque.

Par modification du rapport des forces, il faut entendre la formation d'une centrale syndicale faisant le poids au regard de la C.G.T. et la formation d'un parti politique faisant un poids suffisant au regard du P.C.

Tant que la première de ces conditions ne sera pas remplie, l'unité syndicale entraînerait une prépondérance de l'influence cégétiste au sein de la centrale unifiée. On peut discuter du point de savoir si cette unification syndicale accentuerait utilement la pression transformatrice exercée sur le P.C. Mais, même à supposer qu'il en soit ainsi, on aboutirait néanmoins à la diffusion de l'influence "communiste rénovée" sur la centrale syndicale unifiée et l'on perdrait le bénéfice de l'effet stimulant que la réunification des centrales non-cégétistes peut exercer sur la rénovation de la gauche non-communiste. Celle-ci ne recevrait que des impulsions lointaines et indirectes, la compétition avec les communistes aurait toutes chances de tourner à son désavantage et, finalement, le rééquilibrage des forces de gauche ne serait pas atteint.

Ainsi, la stratégie unificatrice doit être limitée dans un premier temps. Elle doit s'inscrire dans une stratégie plus large, celle de la concurrence transformatrice à l'égard du P.C. et celle de la rénovation de la gauche non-communiste dont, ne l'oublions pas, la C.F.D.T., F.O. et l'essentiel de la F.E.N. font partie (qu'ils en aient ou non une claire conscience).

En revanche, après cette première réunification syndicale et après l'émergence d'une gauche rénovée, l'unification générale des syndicats deviendra un objectif raisonnable, puisqu'elle tendra à créer une force spécialisée unique, polarisée par deux forces politiques, alliées mais distinctes, ce qui peut former un dispositif dynamique et équilibré.

¹ Le précédent de 1953-1954 vaut d'être rappelé.

SYNDICAT(S) ET PARTI(S)

[Retour à la table des matières](#)

En attendant que de telles perspectives se réalisent, le mouvement syndical continuera d'être sollicité de diverses manières par les forces politiques. Il importe qu'en réponse à ces demandes, il sorte de sa réserve traditionnelle, sans perdre son autonomie. On a pu écrire, non sans raisons, que "le syndicalisme n'est pas seulement instrument d'action, mais éthique de vie, ce que le socialisme n'est pas souvent, malgré les apparences ¹". Une telle position, qui exprime une tradition profonde du syndicalisme français, peut conduire à des conclusions dangereuses. Par exemple, à tenir la politique pour une forme médiocre, sinon méprisable, de la vie sociale ; donc à se résigner à ce que la politique soit toujours le fait d'organisations douteuses, d'hommes suspects ; donc à se contenter de faire pression sur eux, de l'extérieur, sans compromettre pour autant les valeurs que l'on défend.

Quels que soient - et ils sont nombreux et cet ouvrage leur a donné une large place - les arguments que cette position peut tirer de notre histoire récente, notamment des échecs et des compromissions de la gauche, elle n'en conduit pas moins à des résultats déplorables. Elle prive la gauche politique de l'élan et de la vigueur que les forces syndicales pourraient parfois lui donner.

Et surtout, elle nie une nécessité sociale fondamentale qui est celle de l'arbitrage politique (ou si l'on veut : de la décision politique). Quand les universitaires, les syndicalistes, les "clubmen", les militants "non-politiques" et autres citoyens actifs campent sur leurs Aventins respectifs, d'où ils proclament leurs valeurs et dont ils ne descendent que le jour - parfois tardif - où leurs intérêts directs sont en cause, la scène politique est nécessairement peuplée... par les autres. Et les décisions politiques qui doivent embrasser la totalité des données et des contraintes du moment, sont nécessairement prises... par ces autres. Si les décisions sont mauvaises ou médiocres, on peut même, sur les Aventins, s'en trouver conforté : ne l'avait-on pas annoncé ? Mais la pérennité de la droite au pouvoir et la médiocrité des performances de la gauche ne sont-elles pas dues, pour une bonne part, à ce refus de l'engagement total, à ce complexe des "mains sales" ?

Sans doute ne faut-il pas souhaiter que les syndicats - pour s'en tenir à eux - en viennent à se considérer comme de pures forces politiques. Ils ont leur mission spécifique et il importe qu'ils la remplissent, en toutes circonstances, et qu'ils gardent, en toutes circonstances, les moyens de la remplir : même si la gauche est au pouvoir, même si le pays est devenu socialiste. La qualité de la gestion politique que réalisera la gauche, la qualité même du socialisme en dépendent.

¹ Jacques Julliard, *Esprit*, mars 1969, pp. 534-535.

Mais de cette nécessaire autonomie à l'abstention de toute action politique, la distance est immense. En pratique, elle est toujours comblée, dans l'improvisation, les jours de tempête : on l'a bien vu, pendant la guerre d'Algérie comme à la fin de mai 1968.

À partir de là, un progrès décisif est à accomplir et la politique contractuelle que l'on a proposée plus haut peut en offrir le moyen : C'est d'établir entre les forces syndicales et les forces politiques de nouveaux liens, de nouvelles pratiques communes.

Ni courroie de transmission, ni donneur de leçons, ni sauveteur occasionnel de la République : le syndicalisme peut ambitionner plus et faire mieux. Il lui faut pour cela élaborer plus attentivement les revendications qu'il présente, situer plus exactement les obstacles qui s'opposent à leur satisfaction, rechercher avec d'autres (par des contrats limités), les solutions praticables.

Puis, si cette expérience porte des fruits, il lui faut, avec prudence, expérimenter d'autres types de rapports avec les organisations politiques, en inscrivant dans des contrats précis, à échéance préfixée, des engagements réciproques, contrôlables selon des procédures prédéterminées. Le tout, sans que les syndicalistes aient à se convertir en politiques, mais aussi sans hésiter à revendiquer ce droit de co-participation à la désignation des candidats qui est l'un des traits de la politique contractuelle. Il est, en effet, un moment où le choix des hommes devient décisif et pourquoi ne pas l'influencer ?

UN PARTI POUR LA GAUCHE SOCIALISTE

[Retour à la table des matières](#)

Une telle réorientation progressive d'un syndicalisme réunifié - ou en voie de réunification - serait difficile à mettre en oeuvre si la gauche politique demeurerait ce qu'elle est : divisée, souvent démoralisée, parfois désabusée. Si la réunification syndicale progressait néanmoins, sans que la gauche réussisse à reprendre vie et forme, d'autres dangers pourraient poindre en peu d'années : le syndicalisme serait alors porté à suivre les exemples allemand ou américain. C'est dire combien les restructurations souhaitables, dans le secteur syndical comme dans le secteur politique, peuvent s'influencer réciproquement, en bien comme en mal, par action comme par omission.

Mais s'il est permis d'être impatient, il faut pourtant se garder d'appliquer au domaine politique un raisonnement symétrique de celui que l'on a tenu en matière syndicale. Ici, en effet, il s'agit autant de trier que de rassembler.

La gauche non-communiste offre actuellement trois virtualités. Il est souhaitable que chacune des trois puisse mûrir. Deux d'entre elles n'ont aucune vocation à rénover la gauche, mais sont sans doute indispensables pour la

purger. La troisième offre de plus utiles promesses. On dira des deux premières qu'elles sont, l'une "révolutionnaire" et l'autre "républicaine", pour réserver à la troisième le caractère "socialiste".

La gauche révolutionnaire, qui mijote dans le secteur groupusculaire et que la Ligue communiste de Krivine ralliera peut-être, répond sinon à un espoir politique réel, du moins à un besoin psycho-sociologique évident. La Révolution, même improbable, a besoin d'un drapeau et celui du P.C. a rosi avec le temps. Les trotskystes ou d'autres peuvent prendre le relais. S'ils réussissent à faire vivre un parti, ils maintiendront actif un ferment révolutionnaire utile à la société, ils exerceront sur le P.C. une pression latérale qui peut contribuer à son évolution et, besoin urgent, ils purgeront la gauche socialiste de sa "révolutionnarité" d'après Mai. Ce n'est assurément pas de cette gauche révolutionnaire que dépendra, dans la prochaine décennie, la transformation de notre pays et la gauche socialiste dont l'essor est souhaitable doit, en le sachant, se démarquer nettement de ces mainteneurs du vieil idéal révolutionnaire, fussent-ils jeunes et parfois remuants.

Si la gauche révolutionnaire mijote dans un secteur précis, la gauche républicaine est plus diffuse : elle fermente de tous côtés et menace de tout contaminer. Cette "gauche" est dite telle par l'effet d'un long usage verbal qui crée aujourd'hui plus d'illusions qu'il ne porte de réalités : C'est celle où se rangent avec les radicaux, certains des "socialistes" et la plupart des "républicains de Progrès". Ces hommes, leurs clientèles et, parfois, leur électorat ont, jadis ou naguère, plus ou moins appartenu à la gauche. Même s'ils croient en être encore, même s'ils sont prêts à se battre pour garder un label qui garderait, à leurs yeux, quelque valeur électorale, même s'ils détiennent encore, de-ci de-là, quelques positions influentes dans les partis ou les corps électifs, ils n'en sont pas moins étrangers à la gauche socialiste qu'il s'agit de former. Étrangers, parce qu'ils ne sont porteurs d'aucun projet significatif pour la France de demain et pour sa transformation socialiste. Pour donner vie à une organisation politique qui ait chance de régénérer la gauche socialiste - de la reconstruire - il faudra finalement rejeter ces hommes. Mais cette bataille sévère ne doit pas, pour autant, se mener à coup d'anathèmes, ni s'assigner pour objectif la cg mort politique "des "exclus". Il ne faut pas oublier, en effet, que ces hommes, irrecevables comme socialistes, peuvent être assez souvent de "bons républicains", c'est-à-dire des hommes ayant une conception libérale de ce que doivent être le jeu des institutions politiques ou le régime des libertés publiques. Il est donc souhaitable qu'en les repoussant, la gauche socialiste leur offre une chance de se constituer en une force politique du centre-gauche, en un néo-radicalisme de bon aloi ¹.

¹ Il est possible que, dans certaines conjonctures politiques, ce courant aujourd'hui disséminé dans les diverses organisations dites de gauche - ou sur leurs confins - réussisse même, en s'unifiant, à se parer d'un prestige occasionnel : si l'affaire était bien menée et si l'événement offrait prise, on pourrait voir naître de la sorte un parti "moderniste", "démocrate à l'américaine". Si le succès devait couronner pareille entreprise, on pourrait assister au ralliement en son sein de tous les "centristes" qui ne sont pas d'extrême-droite. Une alternative au parti néo-gaulliste (ou pompidolien) prendrait ainsi forme, à l'intérieur du système, c'est-à-dire en restant dans le champ de possibilités défini par l'atlantisme, l'intégration européenne, la croissance au sein du marché mondial capitaliste, etc. Dans certaines limites (sélection des hommes, jeu des institutions, minoration des risques de fascisme, etc.), ce pourrait être une variante respectable. Mais elle n'aurait rien à voir avec le socialisme.

Quand une véritable gauche aura réussi à s'affirmer, quand son aile socialiste et son aile communiste seront unies en vue de la réalisation d'un projet commun, cette coalition retrouvera comme alliés occasionnels et fragiles, les gauches "républicaine" et "révolutionnaire". La première volera au secours de toute victoire parlementaire. La seconde ne sera jamais absente de la rue. Ce serait une grave faiblesse de dépendre de tels alliés. Ce serait aussi une grave sottise de les mépriser.

L'histoire, on ne le sait que trop, est insensible aux souhaits. La double décantation que l'on vient de souhaiter est possible, mais elle ne sera acquise qu'au prix de difficiles batailles qui auront pour siège non seulement les états-majors politiques parisiens, mais aussi toutes les places fortes politiques locales. L'enjeu, c'est-à-dire la reconstruction d'une gauche socialiste, sera l'affaire de tous ceux qui :

- d'une part, savent que la révolution n'est pas à l'ordre du jour,
- d'autre part, savent que l'accession de la gauche au pouvoir est un leurre, si elle ne se traduit pas aussitôt, par la mise en œuvre d'un projet réformateur lui permettant de durer et d'agir durablement.

Dans ces limites, qui sont fort vastes, l'objectif est de bâtir une force politique qui réponde à des besoins que l'on a recensés. Équilibrer le P.C. (en influence, sinon en électorat), tout en l'incitant à se transformer. Organiser, par une politique contractuelle, la convergence de tous les efforts politiques, syndicaux et "non-politiques" des organisations déjà socialistes ou qui peuvent le devenir. Élaborer par ce concert, un projet réformateur capable de mobiliser l'opinion. Réaliser ce projet, par un exercice durable du pouvoir avec le soutien ou la participation communiste.

Pareil dessein suppose évidemment une novation radicale des méthodes, des procédures, des moyens et des hommes - sans parler des idées. Mais l'histoire enseigne que tous les partis qui se sont formés à gauche, sont nés de l'assemblage difficile du neuf et de l'ancien, de beaucoup d'ancien et d'une insistante nouveauté.

L'ancien le plus encombrant est à coup sûr la bouillie idéologique dont la gauche est bariolée. Que l'on entende bien - il n'est pas souhaitable de jeter Fourier, Saint-Simon, Marx, Jaurès, Lénine, Rosa Luxembourg, Trotsky, ni même Blum ou Thorez, à la poubelle ; il est nécessaire qu'on les lise, qu'on les médite et que l'on étende le champ des curiosités à bien d'autres écrits beaucoup plus récents et parfois plus actuels. Mais on doit tenir pour néfastes le sous-marxisme élaboré par le P.C., le sous-jaurèsisme ou le sous-blumisme de fabrication S.F.I.O., le néo-jacobinisme de certains conventionnels et le révolutionnarisme de quelques P.S.U. Qu'il faille multiplier les références, les analyses et les projections théoriques, certes ! Mais est-il besoin qu'un parti s'en mêle, ès qualité ? les partis n'ont aucune vérité théorique à révéler (on s'en serait aperçu) et ils font, fort mal, un travail auquel excelle l'intelligentsia française. En revanche, leur appétit doctrinal bloque toute intégration

politique, au point que le plus sûr moyen d'entraver une action politique est de faire appel à quelque pureté doctrinale. Celui qui écrira le bréviaire commun à tom les paroissiens de la gauche ¹ n'est pas près de naître !

La force politique ici visée ne pourra pas tirer sa cohérence d'une improbable unité doctrinale. Elle sera pluraliste ou elle ne sera pas.

Elle ne peut donc tirer sa cohérence que d'un accord - verbalement plus modeste, mais pratiquement tout aussi difficile à réaliser - sur un ensemble de projets et sur des méthodes de travail, des moyens d'action et des modes d'organisation.

Quels projets ? Ceux que les forces politiques et syndicales existantes peuvent élaborer dès aujourd'hui, à partir du potentiel spontané des revendications sociales et à partir d'une évaluation soigneuse des besoins, des possibilités et des contraintes qui naissent de notre société, de son héritage et de son environnement. Naturellement, dans l'élaboration de ces projets, les références doctrinales contradictoires des uns et des autres, se feront sentir : mais autant la fidélité à quelque thèse préétablie serait une gêne, autant cette confrontation peut être précieuse. L'expérience en a été faite, notamment dans les Rencontres de Grenoble, et elle s'est révélée fructueuse.

Quelles méthodes de travail ? Le centralisme à la française a étendu ses ravages bien au-delà de l'État. Les partis, notamment dans la gauche jacobine, en ont également souffert. La plus saine des réactions serait, à cet égard, d'accorder à toutes les unités locales, départementales ou régionales une autonomie complète, sauf en des matières limitées, expressément déléguées à l'échelon "supérieur". Lesquelles ? Il faut en débattre, mais leur liste pourrait être courte : arbitrages nationaux dans l'élaboration d'un projet réformateur, gestion des organes nationaux (presse, etc.), fixation des stratégies politiques et électorales dans des domaines délimités (élections législatives et présidentielles, groupes parlementaires, conflits économiques ou politiques d'ampleur nationale, etc.), concertation ou négociation avec d'autres organisations nationales, sanction des infractions locales explicitement prévues. Pour le reste, l'échelon national aurait surtout à exercer une mission de coordination et de pédagogie.

Quels moyens d'action ? Aucun moyen d'action politique n'est à dédaigner a priori. Ni le bulletin de vote, ni la manifestation, ni la grève, ni l'occupation des lieux de travail ou d'études, ni d'autres actions plus violentes encore ne sont à privilégier ou à dédaigner. Accepter toute cette gamme de moyens, comme éléments d'une offensive ou d'une riposte graduées n'est d'ailleurs pas l'objet d'un débat de principe : même certains des pacifistes les plus impé-

¹ Sous des formes différentes, la situation est la même au sein du P.C.F. et, à plus forte raison, du mouvement communiste international. Il n'y a pas de doctrine communiste cohérente et généralement admise. Point n'est besoin, pour en juger, de lire entre les lignes de l'Humanité. Il est un bien meilleur test : c'est d'observer la prodigieuse diversité d'opinions des communistes, au moment où ils entrent en opposition ou quittent le parti. Or ce test s'applique, depuis 1945, à des centaines de milliers de personnes, car, nul ne l'ignore, le plus important parti français serait celui des anciens communistes. Mais il ne naîtra jamais : en sortant du parti, ces hommes ont perdu leur dénominateur commun qui était une pratique nimbée d'une idéologie qu'ils prenaient (de moins en moins souvent) pour une doctrine ou pour une théorie scientifique...

nitents surent s'opposer à l'occupation nazie, les armes à la main. L'objet du débat est plutôt d'apprécier les moyens que requièrent les circonstances. Mais la réponse doit varier comme ces dernières.

Quels modes d'organisation ? Sans doute est-ce ici qu'il faut souhaiter un large effort d'imagination. Ni la section d'entreprise, ni la section locale, ni leur emboîtement pyramidal jusqu'au "centre" national ne sont des panacées. C'est en fonction des besoins, des hommes, des possibilités, qu'il est souhaitable d'organiser, - autour d'un axe central ayant qualité pour connaître de tous les problèmes de sa compétence, dans un ressort géographique donné, - une grande diversité de groupes, de comités, de branches spécialisées. Il est même souhaitable que place soit faite - sur des bases variables, définissables presque cas par cas - à toutes les formes d'affiliation (individuelle ou collective), partielles ou temporaires : le schéma de la politique contractuelle peut aussi s'appliquer au sein du parti, entre l'axe central et la périphérie.

Au regard de telles orientations, quelles sont les chances et les desseins des forces politiques existantes ?

Ces forces se classent en trois catégories : l'ex-F.G.D.S. les groupes épars et le P.S.U.

L'ex-F.G.D.S. s'est fractionnée. La S.F.I.O. à elle seule comprend deux ou trois courants distincts : ceux qui, derrière Defferre, croient à la "modernisation" possible de ce parti et que leur destin porte vers la gauche "républicaine" ; ceux qui, derrière Mollet, semblent encore liés par une solidarité d'appareil ; ceux qui, peut-être nombreux, sont fluctuants, insatisfaits et disponibles. À leurs côtés, la Convention de Mitterrand, l'U.C.R.G. de Savary et quelques autres équipes, sont sans doute à ranger, assez loin de Defferre ou de Mollet.

Entre cette zone et le P.S.U., divers groupes épars survivent ou se développent un peu, autour d'Objectif 72, de Technique et Démocratie, de Témoignage chrétien et de nombreux autres clubs ou comités de rayonnement plus local, sans parler du gros bataillon des militants isolés sinon inactifs.

Que vont devenir ces deux premières catégories ? L'échantillon est si divers, si hétérogène et travaillé de tant de querelles qu'il est difficile de lui imaginer un avenir commun. Mais, par ailleurs, pour la troisième catégorie que forme à lui seul, le P.S.U., les paris sont plus ouverts. Certaines des caractéristiques de ce parti sont des plus prometteuses : la jeunesse de son encadrement, la nouveauté et la pertinence de bon nombre de ses analyses et de ses projets, l'amalgame qu'il a su opérer entre athées et chrétiens. Mais la visée à long terme de ce parti demeure ambiguë. Son objectif est évidemment d'être le noyau d'une grande force politique de gauche. Mais son option stratégique est moins claire : estime-t-il que la révolution est le plus probable des dénouements aux crises économiques, sociales, universitaires et Politiques dont la France est grosse ? ou tient-il cette révolution pour une éventualité d'une probabilité suffisante pour qu'il faille en priorité s'y préparer, quitte à ne pas exclure d'autres voies vers le pouvoir ? ou estime-t-il enfin que, malgré la violence éventuelle des crises prévisibles ou possibles, il s'agit moins d'une révolution, que d'une conquête plus classique du pouvoir ?

L'idéal serait évidemment que le P.S.U. centre son action vers une extension multiforme de son activité, retrouve le dynamisme novateur qui avait fait de lui le plus influent des partenaires dans les Rencontres de Grenoble et qu'il étende ce dynamisme aux problèmes nouveaux, nés de Mai, et à celles des forces nouvelles apparues dans cette période et qui peuvent être arrachées à leur "révolutionnarisme" stérile.

L'idéal serait aussi qu'il sache offrir en temps utile et dans les formes utiles, une perspective de collaboration féconde, à la meilleure - et à la majeure - partie des segments épars décrits plus hauts ; qu'il sache amorcer avec ces forces une négociation patiente et modeste, car il s'agit moins d'avoir raison contre elles qu'avec elles ; qu'il sache se lier à elles par des contrats précis et limités plutôt que de viser trop vite une difficile unification ; qu'il sache enfin, tenir compte également des contraintes qu'exerceront - sur lui et sur les autres - le calendrier électoral comme le jeu des luttes sociales.

L'idéal serait enfin que les meilleures des forces politiques issues de la F.G.D.S. (ou demeurées dans l'intervalle entre cette dernière et le P.S.U.) prennent de leur côté, en direction du P.S.U., des initiatives semblables à celles que l'on vient de souhaiter voir prendre par ce dernier. Car ici, comme en matière syndicale, aucun des éléments ayant vocation à reconstruire la gauche socialiste., ne saurait prétendre à l'hégémonie ou au monopole de l'initiative.

La conjonction de telles initiatives arracherait la gauche actuelle à sa léthargie. Un vaste champ de possibilités s'ouvrirait à une politique contractuelle tissant, petit à petit, un réseau de liens pratiques entre les éléments de la future gauche socialiste. L'élaboration d'un vaste projet réformateur pourrait être entreprise progressivement et dans un concert point trop dissonant. Petit à petit, des méfiances et des barrières tomberaient. Le chemin de l'unité politique deviendrait de nouveau praticable, malgré d'inévitables péripéties locales ou nationales. Le reste serait affaire de ténacité et de circonstances.

C'est l'avenir que je souhaite à la gauche. De qui dépend-il ? Des organisations existantes, de leurs responsables, de leurs militants, certes ! Mais aussi de chacun de nous.

Chacun connaît dans son lieu de résidence, dans son secteur de travail, dans son milieu de vie, des dizaines d'autres personnes que les péripéties de l'histoire récente ou plus ancienne et les hasards des trajectoires individuelles, ont dispersées aux quatre coins de la gauche, mais dont on se dit "quand il y aura enfin un vrai parti de gauche en France, nous y serons évidemment tous". C'est à partir de là et sans respect excessif pour les disciplines d'organisation ou les patriotismes de chapelle que la reconstruction doit aussi s'opérer.

Ici un club autonome, là une section du P.S.U., ailleurs un club conventionnel ou ex-fédéré, ailleurs encore, une section de l'éventuel "nouveau" parti (ex-S.F.I.O.), ailleurs, enfin, un nouveau groupe à former peuvent être, selon les circonstances locales, le lieu aujourd'hui le plus attractif. Renforcer de tels lieux et les forcer à s'engager, formellement ou non, dans la voie d'une politique contractuelle avec leurs voisins est un premier objectif. Pousser

obstinément chacune des organisations auxquelles on appartient à se lier à ses voisines-rivales en est le corollaire. Si cette pression se dessine, le jeu des organisations, les contraintes de l'action politique et les exigences du calendrier auront une bonne chance de faire le reste. Sinon, la gauche, éparpillée, le restera longtemps.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

En mai 1968, une période de notre histoire s'est achevée. Quittant le pouvoir, un an plus tard, de Gaulle a ponctué ce changement.

La famille, l'école, l'entreprise, l'administration et la république doivent se définir à frais nouveaux. Une société dont l'évolution avait changé de rythme, est entrée en révolution. Son avenir ne peut plus être un passé reconduit et lentement déformé.

Dans la première exaltation de cette découverte, beaucoup de ceux à qui elle est due, ont sauté du passé dans le rêve. On doit les comprendre, non les flatter.

Comme tout doit changer, ils ont cru que les anciennes révolutions leur offriraient d'utiles modèles. C'était oublier que, depuis 1871 Ou 1917, l'histoire s'est poursuivie ; que, de Pékin ou de La Havane à Paris, la distance n'est pas mesurable en kilomètres. C'était ignorer qu'un "tout doit changer" n'entraîne pas pour autant un "tout est possible".

Comme ils veulent une société plus humaine, ils espèrent y atteindre en formant une société plus simple, où les hiérarchies, les bureaucraties, les technocraties, les rouages infinis de la division sociale du travail disparaîtraient ou perdraient leur opacité. Mais, entre la communauté villageoise de jadis et l'ère lointaine où des automates produiront le nécessaire, la société est condamnée à la complexité par ses ambitions mêmes. Il n'existe pas d'homme qui puisse concevoir clairement, en toutes ses parties, l'agencement social actuel. Il n'existe pas de société qui puisse satisfaire les besoins des hommes d'aujourd'hui - ceux des contestataires de mai, comme ceux des conservateurs de juin - sans le secours d'une immense et obscure machine sociale.

L'exaltation devait donc retomber. Mais le ferment demeure et travaille tout le pays. La responsabilité politique des hommes de ce temps est immense, car nous sommes au carrefour de plusieurs avenir. La force nouvelle qui s'est manifestée en mai peut se fourvoyer et pas seulement en visant une révolution improbable : on oublie trop souvent qu'après avoir inventé le socialisme, les saint-simoniens fondèrent des banques d'affaires. Les gendarmes de l'ordre établi peuvent se raidir jusqu'au fascisme. Les marais de tous les centres peuvent engluier l'espoir. La gauche peut aussi se régénérer, se réinventer et donner du socialisme un nouveau mode d'emploi.

Le choix dépend de chacun de nous.

Annexe

[Retour à la table des matières](#)

La gauche électorale									
(résultats des élections législatives en France métropolitaine. En % des suffrages exprimés ¹)									
	Oct. 1945	juin 1946	Nov. 1946	juin 1951	Janv. 1956	Nov. 1958	Nov. 1962	mars 1967	juin 1968
1. P.C.F. et apparentés	26,1	26,2	28,6	26,9	25,9	19,2	21,8	22,5	20,-
2. Autres gauches (U.F.D., P.S.U. etc.)	—	—	—	—	—	1,2	2,-	2,3	3,9
3. S.F.I.O. et apparentés	23,4	21,-	17,8	14,6	15,2	15,7	12,4		
3. bis. F.G.D.S.	—	—	—	—	—	—	—		
4. R.G.R., Radicaux et apparentés	10,5	11,5	12,4	10,-	12,5	7,3	6,-	18,8	16,5
TOTAL DE LA GAUCHE ²	49,5	47,2	46,4	41,5	44,1	35,9	36,2	37,4 ³	34,9 ⁴
TOTAL DE LA "GRANDE GAUCHE" ⁵ (1 + 2 + 3 + 4)	60,-	58,7	58,8	51,5	53,6	43,2	42,2	43,6	40,4

Trois phases :

1. La Libération entre 50 et 55
2. La IVe République: à peine plus de 40 %
3. La Ve République : à peine plus de 35 %

Évolution à peu près parallèle à celle de la gauche proprement dite. Le seul écart à noter, celui de 1956, correspond à la "victoire" du Front républicain.

¹ S'il y a lieu: premier tour seulement.

² Ce premier total exclut de la gauche tous les radicaux et y inclut l'ensemble des autres formations, ce qui revient à faire l'hypothèse implicite suivante : il y a des "radicaux de gauche" exclus de ce fait et des "socialistes de droite" (ou d'extrême droite) inclus de ce fait ; on suppose que l'un compense l'autre, en première approximation.

³ En supposant, ce qui correspond grosso modo aux tendances antérieures, que les radicaux représentent le tiers des voix recueillies par la F.G.D.S.

⁴ Idem.

⁵ Ce total a une signification politique très vague : il mesure l'électorat de gauche et son effet d'entraînement... quand tout va bien.